



**Thèse Présenté par
KANTCHOA, Laré**

**UNIVERSITE DE LOME
TOGO**

**Description de la langue Moba : approche
synchronique**

2005



26 SEP. 2006

05.06.01
KAN
13098

UNIVERSITE DE LOME
TOGO

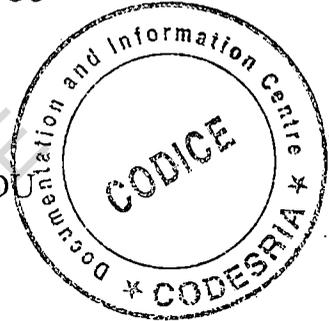
**Faculté des Lettres et Sciences Humaines
(FLESH)**

*DEPARTEMENT DES SCIENCES
DU LANGAGE (SLC)*

*LABORATOIRE DE RECHERCHES
LINGUISTIQUES DU TOGO
(LABOREL-TOGO)*

Formations Doctorales Pluridisciplinaires :
Espaces, Langues et Cultures
du Monde Négro-Africain
Année Universitaire 2004-2005

Avec
L'APPUI FINANCIER DU
CODESRIA
(DAKAR-SENEGAL)



DESCRIPTION DE LA LANGUE MOBA :

APPROCHE SYNCHRONIQUE

Thèse pour l'obtention du
Doctorat Nouveau Régime

OPTION : LINGUISTIQUE

Présentée et soutenue publiquement par
KANTCHOA Laré

Sous la direction
du Professeur Lébéné Ph. **BOLOUVI**
Directeur Scientifique du Laborel-Togo

TOME 1

2005

DEDICACE

A*Mes aînés*

*Pierre REINHARD, Jann RUSSELL et Sylvia FOULDS,
pionniers de la recherche linguistique sur le moba.*

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Un proverbe moba dit : **nùyènú` kán bóbń tūōlg`** « Une(seule) main ne peut enlacer le (tronc d'un) baobab. » Tout projet entrepris par une seule personne est voué à l'échec. Cette vérité est ancrée chez les Moba qui sont un peuple de cultivateurs où l'entraide mutuelle est de règle.

Dans les travaux de recherche linguistique que nous avons menés dans le cadre de la préparation de cette thèse, nous avons également eu besoin de l'aide et de l'encouragement de nombreuses personnes.

Nous tenons à remercier tout spécialement Monsieur le Professeur Lébéné Philippe Bolouvi, Directeur Scientifique du LABOREL-TOGO (Laboratoire de Recherches Linguistiques du Togo), non seulement pour ses séminaires auxquels nous avons assisté, mais également pour son encouragement et ses conseils efficaces qui nous ont permis de mener à bien cette étude.

Nous voudrions remercier pareillement tous les autres enseignants du troisième cycle, en particulier les Professeurs Gayibor, Nouhouayi, Akibodé et Nubukpo, qui ont participé à notre formation en DEA au cours de l'année académique 1995-1996.

Notre reconnaissance va également aux enseignants du Département des Sciences du Langage de l'Université de Lomé. Tous nous ont aidé dans notre travail en nous éclairant de leurs expériences et, au besoin, nous ont fourni gracieusement une partie de la documentation. Il s'agit notamment de Messieurs Issa Takassi, Professeur ; Kézié K. Lébikaza, Maître de Conférences ; Kossi Aféli, Maître-Assistant ; Essossolim Samah, Assistant ; de Mesdames Balaïbaou Kassin-Badaméli, Maître-Assistante ; Massanvi Gblem-Poidi, Assistante ; Amey-Ufola Ufualè, Assistante ; Osseyi-Eklo Alubue, Assistante.

Envers le CODESRIA qui, grâce à sa subvention, a rendu possible l'aboutissement de ce travail, nous avons une dette de reconnaissance. Nous remercions aussi les autorités de l'Université de Kara (Togo) qui nous ont octroyé une aide financière pour la finalisation de la thèse.

Qu'il nous soit également permis d'associer à nos remerciements nos condisciples du DEA de la promotion 1995-1996, en particulier MM. Péré, Kammampoal, Amouzou, Agbogon, Kantchébé, Akouété ainsi que Mmes Agouké, Napala et Tidjougouna.

Nous sommes redevable à Monsieur le Professeur Mamoud Akanni Igué de l'Université Nationale du Bénin et à Monsieur Jacques Nicole de la SIL-Togo pour le temps qu'ils ont consacré à l'étude et à la discussion du manuscrit. Leurs commentaires judicieux nous ont permis de revoir plusieurs sections et le résultat s'en ressent.

Nous remercions enfin tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué financièrement, matériellement et moralement à l'aboutissement et à la confection de cette thèse, notamment :

- Monsieur Kazaro Tassou qui, rencontré lors de ses cours de mission à l'Université de Kara, a spontanément accepté de prendre en charge une partie des frais de duplication de la thèse ;
- Mesdemoiselles Jann Russell et Sylvia Foulds, linguistes de la SIL-Dapaong ainsi que Monsieur et Madame Joseph Koabike de l'Association des Traducteurs et Alphabétiseurs pour la Promotion des Ecritures en Benn (ATAPEB) de Dapaong, pour nos échanges lors de plusieurs séances de travail et pour leur soutien en matériel informatique ;

- Le personnel de la SIL-Kara, particulièrement Mademoiselle Louise et Monsieur Lalabia Abalo qui nous ont toujours facilité l'accès à la Bibliothèque, ainsi que Monsieur Bonaventure Ayité et Eric Essé pour les programmes sur l'ordinateur qu'il ont eu la gentillesse d'installer pour nous ;
- Ma chère épouse, Angèle Ladie Kantchoa née Gambaga, pour son dévouement exceptionnel dans la saisie et la mise en forme ;
- Monsieur Jean Mimboabe Bakpa et Mademoiselle Marie-Sylvie Kokoè Gagnon qui ont assuré en partie la saisie du tome 2 de la thèse ;
- L'Association Wycliffe-Togo et ses principaux responsables : Messieurs Jérémie Napo Poidi, Conrad Dogba, Banacéna Sani, Yves Lawson, Bahoum ;
- Les amis de la MCSF (Mission Christ Sans Frontière) qui, comme Aboubakari Sama, Mawugblo Douménou, Abraham Agrigna, Ogbone, nous ont soutenu dans les moments de difficultés ;
- Les amis et collègues, Messieurs Assima-Kpatcha, Péwissi, Adouna, Kpatcha, Gassou, Tchalaré, Agbovi, Agbogan, Anakoma, Mizou, Kouzan, Labanté, Assogba, Guézéré, Adéwi, Kézié, Tchalaré, Kadouza, Afényiveh, Méatchi, Damome, Sambiani, Gangue, Arouna, Laré, Mesdemoiselles Adekpui, Padayodi, Anaté ;
- Les aînés de la Région des Savanes pour leur amitié et leurs conseils d'encouragement. Il s'agit en particulier de Messieurs Palamangue Nadjir, Bammoy Nabe, Yendoukoi Laré-Lalle, Aimé Tchabouré Gogué, Dago Sambiani, Boumboundi Kantchoa-Kolani, Nayondjoua

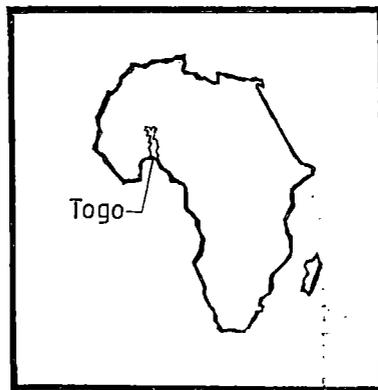
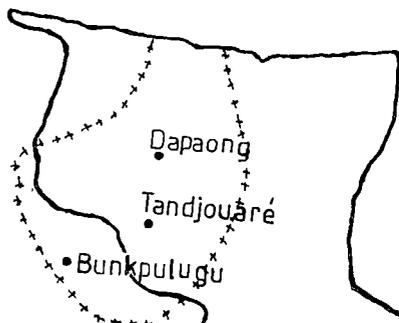
Djanguenane, Sanpogle Gambe, Damiatou Yoamonte, Tchamoko Nam, Djatilengue Kombaté ; et Mme Tchabinante Yentcharé ;

- Les Révérends Pasteurs Adam Aboudaminou, Anani Kodjovi Gaston, Anani Kodjovi Martin, Jean Bandé, Laré Yendoukoi, Wiyao Yao, Flindja Douti et le Missionnaire Tchékpassi ;
- Madame Issa Takassi ;
- Madame Dinoumangue Bagou ;
- Mademoiselle Maryse Qwashie ;
- Monsieur Sambiani Yentéma au Port Autonôme de Lomé ;
- Monsieur Richard Akresh à Yale (USA) ;
- Toute la famille Gambaga-Lagbéma ;
- Toute la famille Kantchoa pour son soutien sous toutes ses formes, en particulier papa Bolcléri, maman Pakidam et maman Yani , les frères Yendoutié, Mondéme, Dametote, Monoble, Namtante et les sœurs Marie, Yendouban, Yendoukoi, Mimboabe, Mindjoïbe, Danhame, Damigou, Biltiébé, Boame et Bampak.

SOMMAIRE	
TITRES	PAGES
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : RAPPELS PHONOLOGIQUES ET MORPHOPHONOLOGIQUES	25
CHAPITRE II : MORPHOSYNTAXE	57
CHAPITRE III : LE VERBAL	128
CHAPITRE IV : LE NOMINAL	210
CHAPITRE V : L'ENONCE ET SES VARIATIONS	353
CONCLUSION GENERALE	413
LEXIQUE MOBA-FRANÇAIS	417
INDEX FRANÇAIS-MOBA	549
BIBLIOGRAPHIE	622
INDEX TERMINOLOGIQUE	649
TABLE DES MATIERES	654



BURKINA FASO



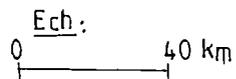
GHANA

BENIN

LEGENDE

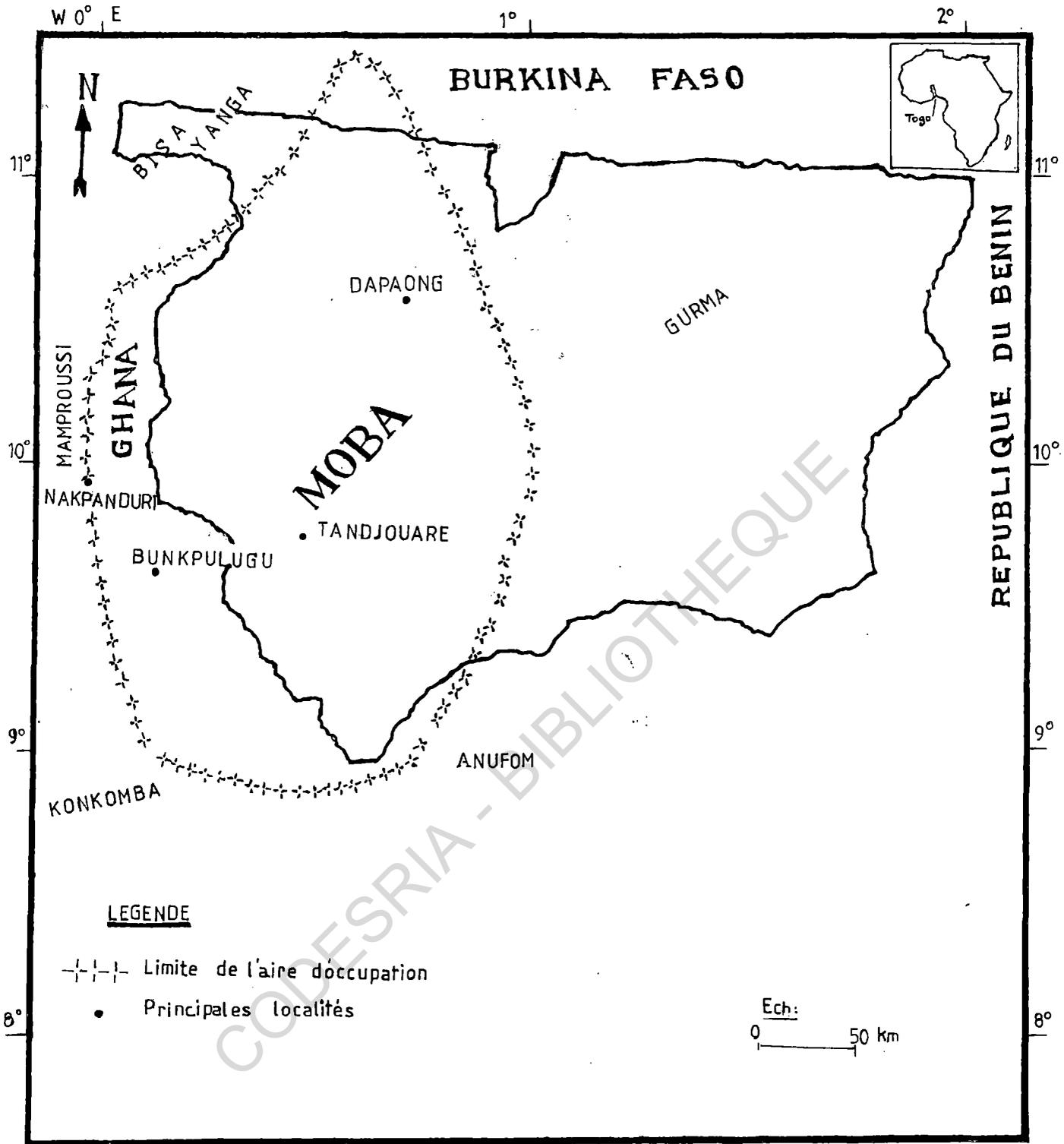
+++++ Limite de l'aire d'occupation

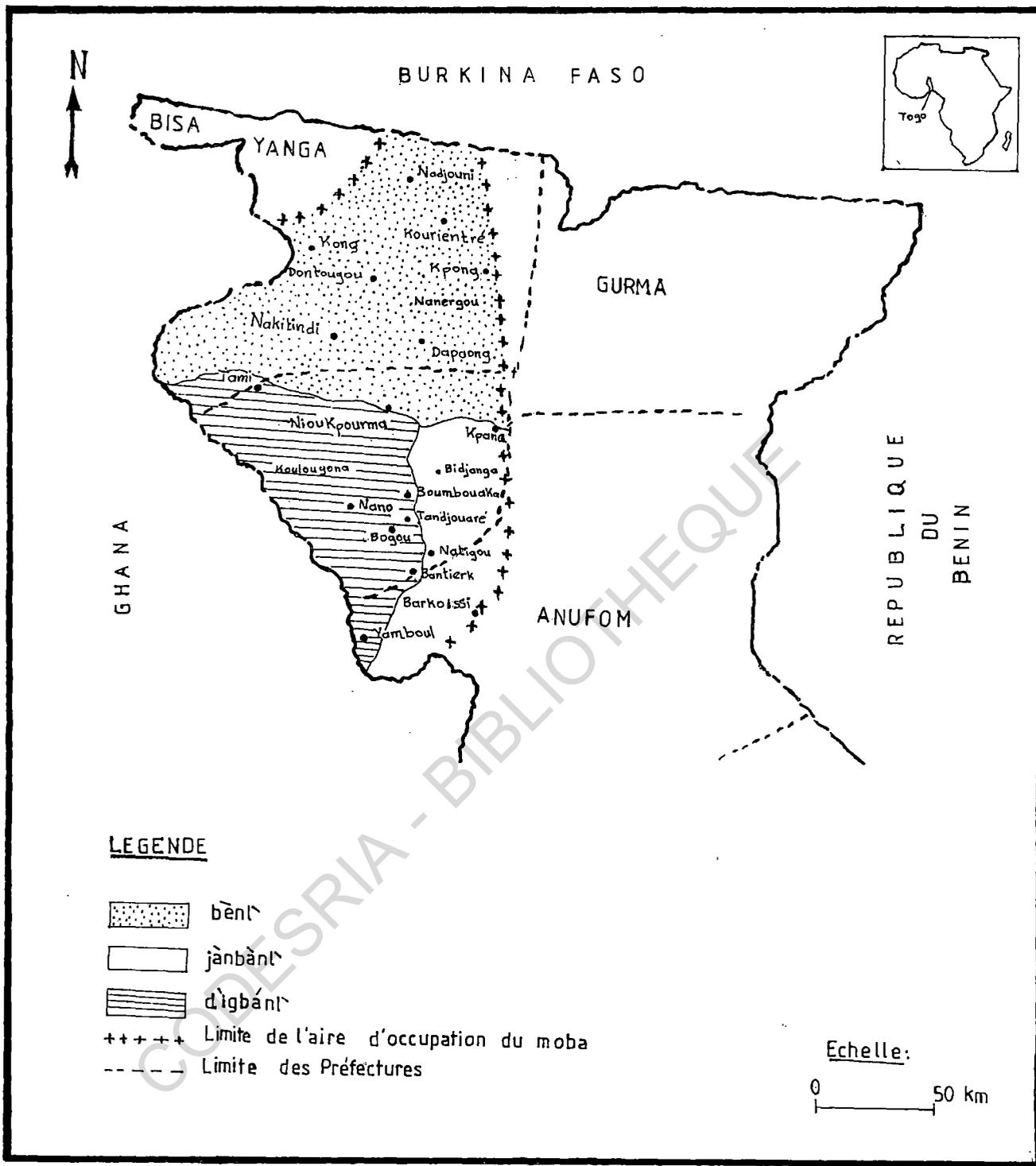
• Principales localités



CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Carte n°2 : Aire Linguistique moba au Togo et au Ghana :
Principales localités.





0. INTRODUCTION GENERALE

0.1. PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

0.1.1. Justification du choix du sujet

L'étude que nous présentons dans ces pages porte sur la *description synchronique de la langue moba*. L'on pourrait se poser des questions sur les raisons d'un tel choix. En fait, l'idée de cette entreprise est partie d'un constat simple : à ce jour, il n'existe à proprement parler aucune description systématique du **moba**. Cette langue, il est vrai, a déjà fait l'objet de plusieurs tentatives d'approche. Mais, la plupart des recherches entreprises consistent généralement en des esquisses, en des études ponctuelles qui, malgré leur très grand intérêt, permettent difficilement de se faire une idée exacte de la structure de la langue. Rarement, la morphologie et la syntaxe ont été abordées de manière méthodique. De ce fait, la question liée à l'identité de la langue **moba** reste toujours sans réponse.

C'est pour remédier à cette situation de carence que nous avons choisi d'entreprendre cette description grammaticale.

0.1.2. Enoncé du problème

La présente étude sur la *Description synchronique de la langue moba* s'inscrit dans le cadre de la linguistique africaine.

Avec Maurice Houis (1974 : 12), nous disons que « *la description d'une langue est la présentation et la classification des régularités observables dans le discours qui la manifeste.* » Plus qu'une simple classification, la description consiste surtout à expliquer les phénomènes observables dans la langue. L'aspect systématique de la langue étudiée est mis en évidence par la réduction du discours à un ensemble de régularités. Cet aspect définit l'identité de la

langue, c'est-à-dire la spécificité des principes selon lesquels elle organise son discours.

Dans cette optique, l'article publié dans le n° 7 de la revue *Afrique et Langage* (Houis, 1977), et qui a servi de cadre à l'étude de plusieurs langues africaines, se voulait un préalable à une typologie linguistique exhaustive.

D'après Maurice Houis (1977 : 3), citant Hjelmslev (1973 : 120-129)

« Une typologie linguistique exhaustive est la tâche la plus grande et la plus importante qui s'offre à la linguistique. Elle n'est pas, comme la génétique linguistique, régionalement limitée. En fin de compte, sa tâche est de répondre à la question : quelles structures linguistiques sont possibles, et pourquoi telles structures sont-elles possibles quand d'autres ne le sont pas ? Ce faisant, elle doit, plus qu'aucune autre espèce de linguistique s'approcher de ce qu'on pourrait appeler le problème de la nature du langage. Et, en dernier ressort, elle s'avèrera hiérarchiquement supérieure à la linguistique génétique ; seule en effet, elle peut permettre de comprendre les lois générales selon lesquelles les langues changent et les possibilités de changement que comporte un type donné. C'est seulement par la typologie que la linguistique s'élève à des points de vue tout à fait généraux et devient une science. »

Mais pour l'heure, il faut reconnaître que cette tâche dont parle Hjelmslev est encore loin d'être accomplie, même si Houis cite des cas de travaux systématiques orientés selon les implications théoriques du plan présenté (notamment ceux sur le bambara, le kasim, le peul, le swahili, le fon, le hausa, le dagara, le wolof, le ngambay, le somali, le sango, le lingala, le lendu, le kirundi et le gen).

Ces langues, comme le précise Houis lui-même (1977 : 4), en ont été "*des mises à l'épreuve*". Les travaux cités sont encore toutefois dans cette tranche du "très peu de réalités" qu'évoque Hjelmslev, mais ils s'inscrivent dans cette ambition de faire contribuer la linguistique négro-africaine à une typologie générale.

Grâce à cette typologie des langues africaines, il a été possible à ce jour d'identifier des traits caractéristiques récurrents mais variables d'un parler à un autre. Ce que révèlent si bien des mises en corrélation de systèmes linguistiques différents.

Sur ce plan typologique, les langues de la famille Gur ou Voltaïque, si l'on se réfère toujours à Houis (1977 : 29), ont été classées parmi les "types de langues complexes". Les langues du sous-groupe Gurma qui appartiennent à la sous-famille Oti-Volta, un des treize rameaux du groupe Gur, présentent des structures très caractéristiques par rapport à cet ensemble. Mais à considérer de près les six parlars constituant ce sous-groupe (à savoir le gulmancema, le ngangam, le konkomba, le ncam, l'akaselem et le **moba**), on s'aperçoit que le **moba** présente certains traits spécifiques par rapport aux cinq langues restantes et tend à s'apparenter, sur certains plans au moins, à des langues classées dans d'autres sous-groupes. Ce qui, à notre avis, fait d'elle une langue pour ainsi dire "atypique" au sein du sous-groupe Gurma. Ce constat soulève une énigme que seule une étude comparative systématique des langues Oti-Volta pourrait élucider. Mais avant d'envisager un tel travail qui, par son envergure, paraît difficile à réaliser à court terme, il convient pour l'heure de se fixer un objectif intermédiaire, c'est-à-dire de se pencher sur une description qui permettrait de répondre à la question suivante : "comment la langue moba organise-t-elle son système morpho-syntaxique ?".

Répondre à cette question principale revient à décrire entièrement la langue. Dans le cadre de notre mémoire de maîtrise, nous nous étions déjà attelé à la description phonologique qui en constituait le chapitre initial et la base.

Mais les autres paliers méritent également d'être étudiés. Du coup, les questions suivantes méritent d'être posées :

- au point de vue production des énoncés, quels sont les schèmes de construction utilisés ? quelle est l'organisation des fonctions et des classes grammaticales ? quels sont les modalités énonciatives et les cas de variations constatés ?
- dans le système verbal, quelles sont les différentes formes verbales ? quelle est l'organisation interne des verbes ? quel est leur système de conjugaison ?
- dans le nominal, quelles sont les différentes sous-classes observables ? quelles en sont les marques caractéristiques aux plans structurel et fonctionnel ?
- enfin, au sein des énoncés complexes, comment les propositions sont-elles reliées entre elles ?

C'est à toutes ces interrogations que notre travail se propose de trouver des réponses.

0.1.3. Hypothèses de recherches

Notre hypothèse de travail peut être formulée de la manière suivante : « *la langue moba, au plan génétique, est à ranger parmi les langues du sous-groupe Gurma. Mais sur le plan typologique, elle a subi des influences telles qu'elle présente aujourd'hui des traits morpho-syntaxiques typiquement propres aussi bien aux langues du sous-groupe Gurma qu'à des langues d'autres sous-groupes de l'ensemble Oti-Volta.* » Cette hypothèse que sous-tendent des indices linguistiques, notamment le choix exclusif de la suffixation dans la formation des noms, la dichotomie observable dans le système

pronominal, pour ne citer que ces deux cas, avait déjà été posée par Frobénius (1961) qui fait du **moba** « *une langue intermédiaire entre le gurma dont le moba a le lexique de base et le mooré dont les Moba ont adopté le mode de suffixation.* » D'autres indices extralinguistiques semblent également corroborer cette hypothèse : notamment le fait que les locuteurs de cette langue affirment eux-mêmes venir de divers horizons, principalement des royaumes Mamproussi et Gurmance. Or, le mampruli et le gulmancema, bien qu'appartenant tous deux à la sous-famille Oti-Volta, ne relèvent pas d'un même sous-groupe. Le mampruli est classé parmi les langues du sous-groupe Occidental dont le système nominal se caractérise essentiellement par la suffixation tandis que le gulmancema, tout comme les langues qui lui sont apparentées, utilise simultanément les préfixes et les suffixes. Des études scientifiques dans le domaine historique semblent d'ailleurs confirmer l'idée selon laquelle les **Moba** ne constituent pas un peuple historiquement homogène¹.

En définitive, vu sous l'angle morphosyntaxique, le **moba** se comporte tantôt comme une langue Gurma - ce qui, à notre avis, est plus fréquent et plus caractéristique - tantôt comme une langue empruntant des traits propres à d'autres sous-groupes². Cette hypothèse ne saurait être vérifiée qu'au moyen d'une analyse systématique de la langue **moba**, laquelle analyse constituerait un objectif intermédiaire vers une étude comparative systématique des langues Oti-Volta.

0.1.4. Revue de la littérature

La littérature consacrée à la recherche linguistique sur le **moba** compte de nombreux titres qui malheureusement présentent un caractère souvent fragmentaire. Les tout premiers travaux sur cette langue ont été l'œuvre des missionnaires qui se sont intéressés à l'organisation des sons en vue de l'élaboration d'une orthographe pratique. Cette bibliographie initiale a été

¹Gayibor (1997)

²Notamment les sous-groupes Occidental, Yom-Nawdm, oriental.

enrichie par les recherches de la SIL ainsi que celles menées par plusieurs chercheurs dans le cadre de la préparation des diplômes universitaires. L'ensemble de ces travaux peut être réparti sous trois rubriques : ceux ayant trait à la phonologie et à la tonologie, ceux relatifs à la morpho-syntaxe et ceux consacrés à la lexicographie.

Dans la première rubrique, la plupart des titres répertoriés portent notamment sur :

- l'étude des tons (Reinhard, 1978) ;
- la description phonologique (Tersis, 1972 ; Russell, 1985 ; Kantchoa, 1994) ;
- la prosodie (Rialland, 1983).

Il convient de souligner ici l'importance des résultats de ces analyses phonologiques qui ont permis d'identifier les phonèmes et les tonèmes de la langue, de préciser leur variation, leur distribution, ainsi que leur fréquence dans le lexique et dans le discours. Il a donc été possible, à partir de ces travaux de dégager la structure phonologique propre à la langue **moba**.

Néanmoins, en dépit du réel mérite qu'on doit lui reconnaître, la phonologie à elle seule ne permet pas de décrire l'identité d'une langue, laquelle identité ne saurait s'établir sans une étude morpho-syntaxique systématique.

Pour ce qui concerne la deuxième rubrique, les recherches scientifiques à proprement parler sont rares. A notre connaissance, les premières références dans ce domaine sont notamment les travaux du Révérend Père A. Prost (1961), de Jacobs et Pike (Jacobs, 1965, 1970 : Pike et Jacobs, 1968) et de Bendor-Samuel (Bendor-Samuel, 1965) qui ont consacré plusieurs articles à quelques points de grammaire du verbe ou de la phrase **moba** (ou **bimoba**). Ces quelques titres ne doivent pas donner le change. En réalité, l'état des connaissances grammaticales sur le **moba** reste à ce jour très partiel. Certes,

avec la *Description de la langue moba* du Père P. Reinhard (1984), des aspects intéressants de la langue ont pu être abordés pour la première fois de manière méthodique. Mais, il s'est avéré, à y regarder de plus près, que cette étude ne rend pas compte dans le détail des phénomènes décrits ; dans certains cas, la description des faits est vraiment partielle. De plus, ce travail n'est pas exempt de quelques erreurs d'analyse imputables pour la plupart à la méconnaissance des règles phonologiques sous-tendant l'organisation de la langue.

Les tentatives d'élaboration de lexiques ou de dictionnaires ont été presque exclusivement entreprises par le Révérend Père Reinhard. Outre les six fascicules de lexiques dénommés *Dictionnaire moba-français* (Reinhard, 1972, 1981, 1983) que ce dernier a consacrés à la langue, le répertoire des travaux lexicographiques s'est enrichi avec la publication en 1999 du lexique **moba-français** par l'Association des Traducteurs et Alphabétiseurs pour la Promotion des Ecritures en Benn (ATAPEB).

Il est à signaler que notre mémoire de DEA soutenu en 1996 portait sur le thème *Le dictionnaire moba : problématique*. Les lignes suivantes extraites de ce mémoire confirment, s'il en était besoin encore, l'urgence d'une étude grammaticale :

« En dépit de l'intérêt qu'il peut présenter, l'établissement d'un dictionnaire monolingue moba pose des problèmes énormes. Pour l'instant, les difficultés liées à l'élaboration d'un tel dictionnaire dans cette langue se trouvent sans limites. En raison de l'absence d'un lexique spécialisé de grammaire et du manque de métalangue, la langue moba se trouve pour l'heure dans l'incapacité de s'auto-définir. » (Kantchoa, 1996 : 23).

La question liée à l'élaboration d'un lexique spécialisé de grammaire pour la langue **moba** ne suppose-t-elle pas au préalable une description grammaticale systématique ?

En définitive, comme on peut le constater, la langue **moba** a déjà fait l'objet de plusieurs tentatives d'approche. Cependant, aucune étude n'en a abordé d'une manière systématique la description grammaticale. La thèse que nous présentons dans ces pages constitue donc la première étude de ce genre.

0.1.5. Objectifs et intérêt de la recherche

L'objectif principal poursuivi dans cette étude est d'ordre théorique. Celui de réaliser une description synchronique qui puisse faire ressortir la spécificité de la langue **moba**. La langue prise en elle-même est un objet de savoir. Pour le linguiste qui entreprend de travailler sur une langue, la visée est claire : découvrir et faire connaître un système de signes.

A l'heure où le problème de la description du **moba** se pose avec acuité et mérite d'être abordé avec toute la rigueur scientifique, il s'agit pour nous d'apporter notre contribution à une meilleure connaissance de cette langue.

Pour atteindre cet objectif général, nous nous appliquerons de manière spécifique à :

- analyser et décrire les schèmes de construction qui caractérisent les différents types d'énoncés ;
- identifier et décrire les classes grammaticales ;
- décrire la structure interne des constituants et leurs marques caractéristiques ;
- étudier les systèmes verbal et nominal en précisant le statut, la structure et les relations entre les différents éléments ;
- analyser et décrire l'organisation des séquences de propositions.

Le résultat attendu est de découvrir et de faire connaître l'ensemble des régularités qui dans notre langue d'étude, régissent le comportement des unités significatives, de mettre à jour « *ces régularités dans ce qu'elles peuvent avoir*

de spécifique à la langue, définissant ainsi cette langue dans ce qui fait son identité par rapport aux autres » (Creissels, 1979 : 35).

Bien que ce ne soit pas le but primordial de cette recherche, nous espérons aussi qu'au-delà du cadre de la discipline linguistique au sens restreint, les résultats de cette description seront susceptibles de servir d'outil de travail aux lexicographes, aux pédagogues ou à tout autre chercheur œuvrant dans ou sur la langue et la culture **moba**.

Bref, cette étude espère participer à la progression de la recherche linguistique effectuée sur le **moba** et servir de base pour des travaux futurs sur cette langue.

0.2. CADRE METHODOLOGIQUE

0.2.1. Cadre théorique de référence

Au plan théorique, la conception générale de la langue sur laquelle s'appuie ce travail est pour l'essentiel celle qu'expose Maurice Houis dans *Afrique et langage N°7* et sur les prolongements de cette théorie tels qu'ils se présentent dans les travaux de Denis Creissels (1991) et surtout chez Emilio Bonvini (1988a) dont l'ouvrage intitulé *Prédication et énonciation en kasim* (langue Gur de la sous-famille Gurunsi, parlée au Burkina Faso) a été pour nous particulièrement éclairant quant à la façon de poser les rapports entre le niveau des structures morphosyntaxiques et celui de la pragmatique. Dans son étude, Bonvini réactualise et approfondit, dans les parties qui traitent de la prédication, notamment du nominal, la problématique développée par Houis et y intègre en même temps, dans une cohérence descriptive, la problématique de l'énonciation. Le **moba** étant une langue Gur, au même titre que le kasim, l'adaptation de ce cadre théorique aux faits grammaticaux de cette langue pouvait donc se faire sans poser de difficultés majeures.

L'appareil conceptuel et théorique proposé par Bonvini présente les particularités suivantes :

1. Les données grammaticales de la langue doivent être étudiées du double point de vue de la PREDICATION et de l'ENONCIATION. Selon l'auteur, ce traitement permet d'intégrer, dans une cohérence générale, des faits qui étaient considérés jusque-là, « *soit comme marginaux, soit comme des écarts par rapport aux autres régularités* » (Bonvini, 1988a : 7).

2. La prédication concerne la structure qui fait qu'une proposition est cohérente. Elle repose sur l'opposition fondamentale prédicat VS non-prédicat entre les signes linguistiques en présence. Des constituants à morphologie différenciée exercent des fonctions prédicatives et / ou non prédicatives. Concernant la relation entre signes linguistiques, Bonvini, en reprenant Hagège (1984 : 23), déclare que la relation prédicative « *instaure une hiérarchisation entre les signes en présence motivée par l'exigence de dicibilité. Cette hiérarchisation établit une opposition fondamentale entre deux termes : le prédicat d'une part, le non-prédicat de l'autre* » (1988a : 25). L'élément indispensable de la proposition est le prédicat autour duquel s'organisent tous les autres termes.

3. La mise en discours, c'est-à-dire l'énonciation, exige que le locuteur se situe par rapport à son message. Il le fait par les indices de personnes, de lieu (y compris la déixis) et de temps ; par les modalités, notamment celles de mise en proéminence tels que la focalisation et la thématisation. Le produit final, c'est-à-dire "le dit", est considéré « *comme le résultat d'une variation opérée par l'énonciation sur l'organisation prédicative* » (1988a : 22).

Ces principes fondamentaux nous ont guidé tout au long de notre étude. Néanmoins, certaines réflexions théoriques qui n'ont pas été prises en compte dans la description du kasim ont été intégrées dans notre description, ceci dans le but de faire bénéficier le travail des développements de la linguistique

africaine depuis 1990. Tel est notamment le cas des précisions relatives au module actanciel, notion empruntée à B. Pottier (1987 : 107). En ce qui concerne la terminologie des notions grammaticales employées, elle s'inspire de multiples apports. C'est ainsi qu'en dehors de Houis, Bonvini, Hagège et Pottier, nous avons également emprunté à Culioli, à J. Perrot et à C. Fuchs des concepts et des mots pour les dire, tout en les intégrant dans notre cohérence descriptive.

0.2.2. Méthodologie de collecte des données

Notre corpus d'analyse est constitué d'un ensemble enregistré de listes lexicales, de discours et de dialogues recueillis dans la conversation de tous les jours, ainsi que de textes oraux : devinettes, proverbes, contes, récits historiques ; d'anthroponymes, de toponymes et de zoonymes. A cela s'ajoute un fonds lexical recueilli directement à partir des sources documentaires disponibles sur la langue.

Le champ de cette étude se limite à la ville de Dapaong et ses environs. En raison des différences dialectales observables dans cette population composite, regroupant des ressortissants de différents villages de la préfecture, il nous a fallu observer certaines précautions en vue de rassembler des données homogènes. Aussi, n'avons-nous choisi comme informateurs que des natifs du canton de Dapaong pratiquant le **benl** qui est la variante retenue pour cette description.

0.2.3. Méthodologie de traitement des données

Toutes les données enregistrées ont été d'abord transcrites et soumises à une vérification systématique. La suite du travail a consisté à identifier et à classer les énoncés en fonction de leur typologie - des énoncés minimaux, irréductibles, aux énoncés les plus complexes - avec toutes les variantes ou transformations possibles. C'est sur ces portions de discours et sur leurs

constituants principaux qu'ont été effectuées toutes les phases de l'analyse proprement dite.

0.2.4. Plan de présentation de l'étude

Notre plan de présentation, qui s'articule autour de cinq chapitres, coïncide, dans ses grandes lignes au moins, avec le plan proposé par Bonvini (1988a), bien que les différences entre le kasim et le **moba** nous obligent à le modifier en quelques détails.

Le premier chapitre, qui porte sur les rappels phonologiques, aborde respectivement le système consonantique, le système vocalique, la distribution des phonèmes, le système tonal, les structures syllabiques et les processus morphophonologiques.

Le chapitre deuxième, consacré à la morphosyntaxe, fait une bonne place au cadre théorique en définissant les concepts clefs liés à la problématique de la prédication et de l'énonciation. Il présente ensuite les schèmes d'énoncé, puis les classes fonctionnelles de constituants et la valence des lexèmes.

Le troisième chapitre étudie, dans le détail et successivement, les dispositifs de la prédication et de l'énonciation propres au système verbal. Il traite respectivement des formes verbales, des bases verbales, du verband, des spécificatifs verbaux et du syntagme verbal.

Le chapitre suivant, consacré à la systématique du nominal, débute par la classification nominale avant de se poursuivre par l'examen successif du nom, du syntagme nominal, du pronom et du numéral.

Le dernier chapitre de l'étude, qui a trait à la sémiosyntaxe, présente les variations attestées dans l'énoncé en tant que produit final de l'acte de parler. La première section du chapitre traite des variations énonciatives internes à la

proposition, tandis que la seconde étudie les variations énonciatives externes, c'est-à-dire les relations qui lient les séquences de propositions.

Une conclusion générale fait le bilan de l'analyse.

Il est à préciser qu'un deuxième tome, consacré au lexique **moba**-français avec index français-**moba**, fait suite à la description proprement dite.

0.3. APERÇU SUR LA LANGUE MOBA ET SES LOCUTEURS

0.3.1. Le moba : un glossonyme et un ethnonyme

Le mot **moba**, à la fois glossonyme et ethnonyme, désigne tant la langue traitée dans la présente étude que ses locuteurs. La dénomination varie toutefois selon les chercheurs. Nombre d'ouvrages font mention de la langue ou de l'ethnie sous des appellations aussi variées que le **bimoba**³ (Swadesh, 1988 ; Bendor-Samuel, 1965, 1971 ; Jacobs, 1966, 1970 ; Pike et Jacobs, 1968), le **mwaba** (Reinhard, 1978c), le **moab** ou le **mowa** (Froelich, 1963).

Sur le terrain, il est d'usage que l'on utilise les termes **mɔɔl** [mùàl`] et **mɔɔb** [mùàb`] pour désigner respectivement la langue et ses locuteurs. Le masculin singulier est **mɔɔɔua** [mùàɔɔuà] et le féminin singulier **mɔɔpoo** [mùàpúó].

0.3.2. Le pays moba et ses hommes

Etablie dans la zone des savanes soudanaises, la population parlant la langue **moba** peuple une aire de l'Afrique occidentale à cheval sur l'extrême nord du Ghana et du Togo (cartes 1 et 2). C'est une zone qui s'étend entre 10° 30' et 11° de latitude Nord et 0° et 0° 25' de longitude Est.

³Le **bimoba** est l'appellation officielle du **moba** au Ghana.

Au Togo, le pays **moba** occupe la moitié nord-ouest de la Région des Savanes et couvre principalement les préfectures de Tône (notamment le centre et l'ouest), de Tandjouaré ainsi que la partie septentrionale de la préfecture de l'Oti. A l'ouest de la préfecture de Tandjouaré, on note également la présence d'une forte colonie de **Moba** dans la zone qui s'étend de la frontière territoriale ouest du Togo jusqu'à Nakpanduri (Jacobs, 1970) dans la région septentrionale du Ghana. Dapaong au Togo, et Bunkpulugu, au Ghana, apparaissent comme les principales villes où l'on rencontre les **Moba**.

Les voisins immédiats des **Moba** sont les Yanga et les Bisa au nord, les Gurmance et les Gangam respectivement à l'est et au sud-est, les Mamproussi à l'ouest, les Konkomba au sud-ouest et les Tchokossi⁴ au sud. Excepté les Bisa qui parlent une langue mandé et les Tchokossi dont le parler est une langue kwa, tous les autres groupes susmentionnés relèvent, au plan linguistique, de la famille Gur ou Voltaïque⁵.

Le cadre physique de l'aire d'occupation de la communauté **Moba** est constitué du socle précambrien ou birrimien du Nord-Togo et de sa couverture sédimentaire qui n'est autre que le bassin sédimentaire des Volta. Le socle birrimien est caractérisé par son relief subaplani dominé par quelques inselbergs et buttes cuirassées, à une altitude variant entre 200 et 350 m. Dans le bassin des Volta s'est modelé un système de plateaux étagés comprenant le plateau de Dapaong (étage inférieur) et le plateau de Bombouaka (étage supérieur) culminant à 520 m et dominant la plaine de l'Oti au relief monotone avec une altitude de 200 m.

Les sols, caractérisés par les phénomènes d'individualisation des oxydes de fer, supportent une végétation de savane soudanaise encore riche en quelques espèces guinéennes. Les essences dominantes sont *Parkia biglobosa* (nééré),

⁴Les Tchokossi se désignent eux-mêmes par l'appellation Anufom qui veut dire "ceux d'Anon". Selon les historiens, l'exo-ethnonyme "Tchokossi" qui signifie "envahisseurs" aurait été attribué à ce groupe par les Konkomba.

⁵Le terme "voltaïque" aurait été employé pour la première fois par Maurice Delafosse dans son ouvrage intitulé *les langues voltaïques* (1911).

Vitellaria paradoxa (karité), *Adansonia digitata* (baobab), *Borassus aethiopum* (rônier), *Khaya senegalensis* (caïlcédrat), *Tamarindus indica* (tamarinier), *Azadirachta indica* (neem) et plusieurs variétés d'*Acacias*. Le couvert herbacé comprend des graminées adaptées à l'indigence des précipitations.

Cette végétation naturelle abrite une faune nombreuse et variée. On y rencontre, surtout dans les réserves, des espèces telles que l'éléphant, l'hippopotame, le buffle, le lion, le léopard, le caïman, différents types de cobs, des phacochères et des cynocéphales⁶.

Une saison sèche et une saison pluvieuse rythment le cours climatique de l'année. La quantité moyenne des précipitations s'élève à environ 1.080 mm. Les températures varient entre 15° au minimum et 44° au maximum. L'harmattan, vent sec venant de l'anticyclone du Sahara, y souffle de novembre à février.

D'après le *Recensement Général de la Population* réalisé en 1970, les **Moba** du Togo étaient estimés à 95.371 le recensement de 1981 donnait un effectif de 146.112 personnes, soit 5,5 % de l'ensemble du pays. Des estimations plus récentes ont donné des effectifs de 189.000 en 1991 et de 207.139 en 1995.

Sur cet ensemble de locuteurs natifs, la Direction Régionale des Affaires Sociales des Savanes, en l'an 2000, estimait à 7.034 personnes environ, le nombre de ceux qui lisent et écrivent dans leur langue.

La communauté **moba** se caractérise par une croissance moyenne annuelle de 2,8 %, une inégale répartition spatiale et une mobilité géographique remarquable. Le seul centre urbain est Dapaong, la capitale régionale avec 17.000 habitants en 1984 et un taux de croissance élevé à 5 %.

⁶Il faut signaler que cette faune, jadis abondante, a été en grande partie décimée par suite des troubles socio-politiques au début des années 90.

Au plan historique, le peuplement de l'extrême nord du Togo est très complexe. Plusieurs sources concordantes recueillies à partir des récits oraux révèlent que les bouleversements les plus importants connus par cette région sont venus des pays Mamproussi et Gurmance, respectivement à partir de l'ouest et du nord-est. Les migrations Gurmance, qui sont de loin les plus considérables, se déroulèrent, non en une seule fois, mais par étapes successives. Le premier mouvement de cette population est, d'après Froelich (1963), une vaste migration déclenchée par la terrible famine qui sévit au XVII^e siècle dans leur zone d'origine. Cependant, à en croire d'autres historiens⁷, cette famine avait sans doute accéléré la migration, car la genèse de celle-ci se situe vraisemblablement au moment de la fondation du royaume de Nougou au XV^e siècle et des luttes politiques qui s'ensuivirent.

Par ailleurs, la dislocation de l'empire du Songhaï, à la fin du XVI^e siècle, eut des répercussions sur la sécurité interne du Gurma. De là, le départ de plusieurs vagues d'émigrants qui vinrent s'imposer par la force des armes aux populations autochtones de l'actuelle Région des Savanes.

Ces Gurmance, qui occupent principalement les préfectures de Tône (notamment la moitié-est) et de Kpendjal, sont aussi disséminés dans l'aire d'implantation des **Moba**, où il s'est produit un brassage tel qu'il est aujourd'hui difficile, dans certains villages, de tracer une ligne de démarcation nette entre les deux entités ethniques.

Par suite de cette assimilation conquérants-vassaux, la tradition qui fait de Nougou le point de départ de la diaspora Gurmance a été parfois étendue à l'ensemble des populations **Moba** et Gurmance du Togo. Mais en fait, cette façon de considérer globalement deux entités originellement différentes, a l'inconvénient de voiler la complexité de l'ethnogenèse des **Moba** qui constituent un groupe autochtone - ou tout au moins ancien - dans cette partie du pays.

⁷Gayibor (1997 : 199-213)

Cette population initiale, probablement de souche para-gurma⁸, aurait été influencée au plan linguistique par des communautés apparentées aux Mossi. C'est sur ce fonds de peuplement ancien que sont venus s'ajouter par vagues successives, les immigrants Gurmance et Mamproussi.

Pour avoir un aperçu de la composition de ce groupe ethnique, Zwernemann (1977 : 86-116) a recueilli des communications orales du plus grand nombre de clans possible. Selon les résultats de ces recherches qui se sont étendues sur dix cantons (à savoir : Bogou, Bombouaka, Dapaong, Goundoga, Lotogou, Nakitindi-Occidental, Nandoga, Nanergou, Nano et Tami), il ressort que ceux-ci sont peuplés à la fois d'autochtones et d'envahisseurs. Dans l'ensemble, Zwernemann a interrogé les représentants les plus âgés de soixante-six clans. Vingt-quatre clans ont indiqué qu'ils étaient issus de la région des Gurma ; dix-huit sont originaires Mamproussi, cinq Konkomba, deux Hausa, un Mossi et un Ngangam ; deux viennent de l'ouest, un de l'est ; l'origine de sept clans demeure non élucidée. Cinq seulement ont pu être identifiés en toute certitude comme autochtones. Dans cette mosaïque de groupes venant d'horizons aussi divers, la langue constitue sans nul doute l'un des ferments qui ont contribué à l'homogénéisation des disparités, entraînant par voie de conséquence la naissance de cet ensemble.

De tout ce qui précède, il apparaît que l'histoire des **Moba** reste intimement liée à celle de leurs voisins de l'ouest et du nord-est. Ces deux groupes d'immigrants, convoyant avec eux l'organisation socio-politique de leur civilisation d'origine, sont aussi à la base des principales chefferies de la région. Avant leur arrivée, les **Moba** formaient une société essentiellement lignagère, patrilinéaire et patrilocale, segmentée en clans. Les liens entre les différents clans étaient fondés sur l'exogamie et sur le mariage par échange.

⁸L'hypothèse inverse qui consiste à penser à une population initiale de souche mossi, influencée par la suite par des groupes linguistiquement proches du gurma, paraît tout aussi vraisemblable.

L'activité économique principale du pays **moba** est l'agriculture. Elle détermine d'ailleurs le type d'habitat qui est semi-dispersé. Chaque famille possède sa soukhala, ensemble de cases circulaires à toit conique reliées entre elles par de petites cours fermées⁹. L'entrée principale de la maison, qui est tournée vers le couchant, traverse une case vestibule de grande dimension.

Autour de cette habitation, la famille exploite un premier domaine de culture ; le second domaine, beaucoup plus vaste, est situé à plusieurs kilomètres du village. De ces activités agricoles, dominées par la culture du mil, du sorgho, du haricot, et du riz, la population tire l'essentiel de sa subsistance. Le coton et l'arachide sont les principales cultures commerciales. Le petit élevage de poulets, de pintades, de chèvres, de moutons et de cochons est aussi une source de revenus non négligeable. La possession de bœufs est un signe extérieur de richesse. L'emploi des bêtes de somme, surtout des ânes, est une pratique en pleine expansion. Le cheval, d'entretien difficile et coûteux, demeure un animal de luxe.

Pour commémorer certains événements rituels, les hommes organisent des sorties de chasse. Ce n'est que de façon secondaire que certaines personnes se livrent, en saison morte, à des activités telles que la poterie, le tissage et la vannerie. La société **moba** ne connaît pas de caste bien que certaines familles passent pour être spécialisées dans des domaines tels que la forge, la sculpture et le métier de griot.

L'éducation familiale est complétée par une formation initiatique, laquelle s'acquiert lors des rites dans des couvents. En dépit de la pression conjuguée de l'islam et du christianisme, les **Moba** restent dans leur majorité attachés à la religion traditionnelle. En dehors du culte familial, il existe dans les villages de nombreux autels où l'on offre des sacrifices pour s'attirer la

⁹La disposition des cases qui composent la soukhala obéit à des règles traditionnelles assez strictes. En partant de la droite vers la gauche, on trouve la case de la première épouse du chef de famille, puis les cases des autres épouses ; viennent ensuite la case de l'épouse du frère ou du fils marié, celles des célibataires, la dernière étant réservée aux étrangers. Au milieu de la cour se trouve la case du chef de famille.

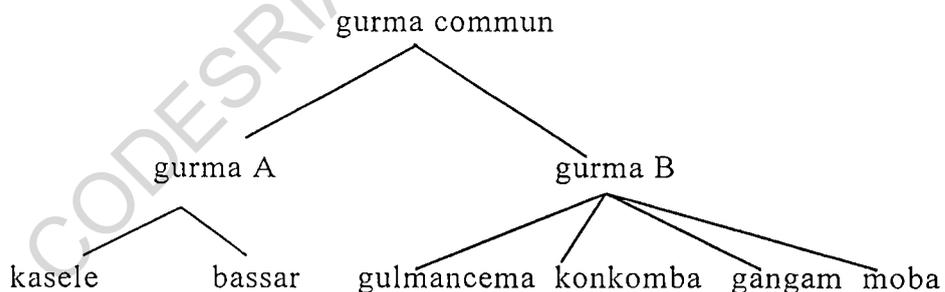
faveur des esprits ou pour conjurer le mauvais sort. Ici, la divination est un élément indispensable à la célébration de toute activité importante. Du coup, le devin jouit d'un prestige considérable.

0.3.3. La langue moba

D'après la classification faite par Manessy (1975), le **moba** appartient au sous-groupe Gurma de la famille des langues Oti-Volta. Cette famille est l'un des treize rameaux de la grande famille des langues Gur ou Voltaïques, lesquelles appartiennent au groupe Niger-Congo.

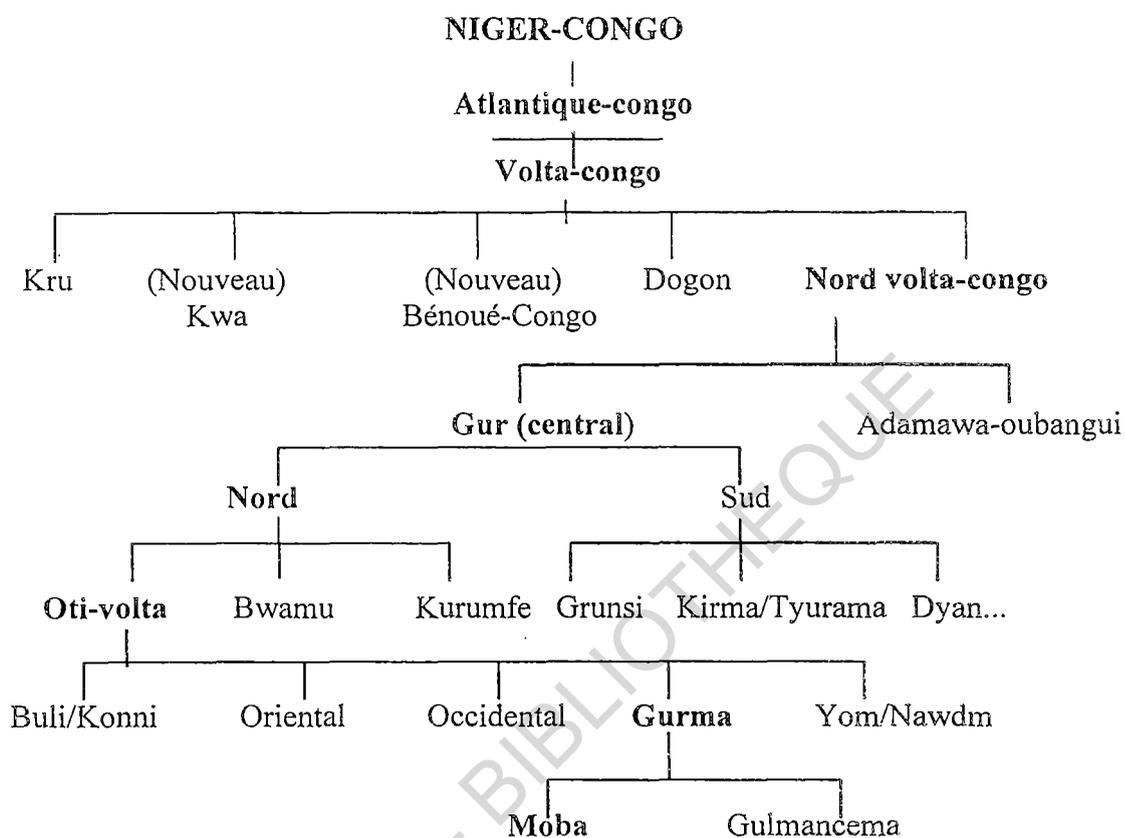
A partir de l'étude comparative du kasele et du bassar d'une part, du konkomba, du gangam, du gulmancema et du **moba** d'autre part, Manessy a émis l'hypothèse de l'existence d'une langue ancestrale "Gurma commun" propre au Gurma A et au Gurma B tel que le montre le croquis ci-dessous.

Schéma 1 : le moba au sein des langues Gurma



Le schéma qui suit est une représentation sous forme d'arbre généalogique. Il a été réalisé à partir de la synthèse des classifications les plus récentes proposées par Williamson (1989 : 3-45) et Naden (1989 : 140-168), principalement sur la base des résultats obtenus par Manessy (1975).

Schéma 2 : le moba dans la famille NIGER-CONGO



Bien qu'assez homogène, la langue **moba** admet néanmoins des variantes dialectales. Ainsi, si nous prenons - comme c'est le cas dans la politique nationale d'alphabétisation - le parler de Dapaong comme point de référence du **moba** standard, on note déjà des différences phonétiques à Kpana. Ce fait va s'accroître au fur et à mesure que nous nous éloignons vers Tandjouaré et Nano avec des différences lexicales plus frappantes.

Aucune étude systématique n'ayant encore été menée sur les cas de variation, nous ne pourrions pour l'heure nous appuyer que sur les observations des locuteurs natifs qui subdivisent généralement leur langue en trois dialectes : le dialecte du sud (vers Barkoissi) appelé /jânbânl' / [jâmbâñ]¹⁰, celui de l'ouest (dans la préfecture de Tanjouaré et au Ghana) appelé /dìgbânl' /

¹⁰/jânbânl' / [jâmbâñ] vient de /jânbâũng/ [jâmbâũŋ] qui veut dire "le sud".

[dìgbá̀n]¹¹ et la variante pratiquée dans les environs de Dapaong reconnue sous l'appellation /bènl \ / [bè̀n]¹². Il est à préciser que c'est ce dernier parler qui fournit les données pour la présente analyse. Le choix de ce parler est purement méthodologique car, à partir de lui, il s'agit, dans la réalité, de décrire la langue **moba** dans sa globalité.

En ce qui concerne l'intercompréhension entre les différents dialectes du **moba**, elle est quasi immédiate. Voici à titre d'illustration les conclusions d'une enquête menée en 1978 par Maire et De Craene et qui avait donné les résultats suivants pour une intercompréhension de base entre trois variantes dialectales :

Tableau 1 : résultat de l'enquête dialectale moba

		Dialecte parlé à :		
		Dapaong	Boumbouaka	Bunkpulugu
Pourcentage de compréhension à	Dapaong	100	100	91
	Boumbouaka	86	100	88

¹¹/dìgbá̀nl \ / [dìgbá̀n] dérive de l'ethnonyme /dìgbá̀nb \ / [dìgbá̀m] ou /dàgbá̀nb \ / [dàgbá̀m \], terme utilisé pour désigner l'ethnie du Ghana communément appelée Dagomba. Une bonne partie des **Moba** de l'ouest ont en effet des liens historiques et culturels avec les Mamproussi et les Dagomba du Ghana. Rappelons que ce sont les autres **Moba** (influencés sans doute par les Gurmanche) qui les désignent ainsi, car eux-mêmes se considèrent tout simplement comme **Moba**.

¹²Le glossonyme /bènl \ / [bè̀n] dérive de l'ethnonyme /bènb \ / [bè̀m], terme désignant initialement les clans fondateurs du royaume de Nounkou (Fada N'Gourma).

0.4. LES SYMBOLES UTILISES

0.4.1. Transcription phonétique

Les signes utilisés dans la transcription sont conformes à la notation proposée par l'A.P.I. (Alphabet Phonétique International).

Notons que dans la transcription des voyelles longues, nous avons préféré la notation [VV] à la notation [V:] qui ne permet pas de transcrire de manière adéquate la nasalisation des voyelles longues¹³.

0.4.2. Signes diacritiques

~	:	voyelle nasalisée
ˊ	:	ton haut
ˉ	:	ton moyen
ˋ	:	ton bas
ˊˋ	:	ton bas-haut
ˋˊ	:	ton haut-bas
ˉˊ	:	ton moyen-haut
ˉˋ	:	ton moyen-bas
ˆ	:	ton haut-bas

¹³cf infra 2.3

0.4.3. Signes conventionnels et abréviations

#	:	Marque une limite de mot
∅	:	Zéro segment
	:	Signale une forme morphologique
.	:	Marque une frontière morphologique ou syllabique
/ /	:	Signale une forme phonologique
[]	:	Signale une forme phonétique
ant.	:	Antérieur
anthr.	:	Anthroponyme
C	:	Consonne (C- : initiale ; -C- : interne ; -C: finale)
cf	:	Confer
Cons.	:	Consécutif
Cont.	:	Continuatif
Dur.	:	Duratif
Foc.	:	Focalisation
Fut.	:	Futur
Hab.	:	Habituel
Id.	:	Idéophone
Int	:	Interrogation
Interj.	:	Interjection
IPF	:	Imperfectif
IPFR	:	Imperfectif réel
IPFI	:	Imperfectif Irréel
Itér.	:	Itératif
litt.	:	Littéralement
Loc.	:	Locatif
M	:	Ton moyen
MS	:	Marque de syndèse intégrée ou d'arrière-plan
N.	:	Nom
Nég.	:	Négatif

nmt.	:	Nominant
Num.	:	Numéral
PFI	:	Perfectif Irréel
PFR	:	Perfectif Réel
Plur.	:	Pluriel
Pn.	:	Pronom
Postp.	:	Postposition
PT	:	Particule de temps
qch	:	Quelque chose
qqu'un	:	Quelqu'un
Qual.	:	Qualificatif
Rel.	:	Pronom relatif
sf.	:	Suffixe
SV	:	Spécificatif verbal
syll.	:	Syllabe (-sec. = secondaire ; - prim. = primaire)
Top.	:	Toponyme
TR	:	Particules de temps repère
V	:	Voyelle (V- : initiale ; -V- : interne ; -V: finale)
VS	:	Versus
X ~ Y	:	La forme X alterne avec la forme Y

CHAPITRE 1 : RAPPELS PHONOLOGIQUES ET MORPHOPHONOLOGIQUES

1.0. REMARQUES LIMINAIRES

Le système phonologique du **moba** a déjà fait l'objet d'une étude¹⁴ sur laquelle nous ne reviendrons pas. Sans nous attarder à une démonstration que le lecteur trouvera dans l'ouvrage précité, nous nous consacrons donc, dans cette section, à présenter le système dans ses grandes lignes, l'objectif visé étant d'exposer les points essentiels de la phonologie, susceptibles de compléter ou d'éclairer certains aspects de l'analyse morphosyntaxique proprement dite.

Nous abordons respectivement :

- le système consonantique ;
- le système vocalique ;
- la distribution des phonèmes ;
- le système tonal ;
- les structures syllabiques ;
- les processus morphologiques.

¹⁴Kantchoa (1994)

1.1. LE SYSTEME CONSONANTIQUE

Cette rubrique porte sur l'inventaire des sons consonantiques, la présentation des phonèmes consonantiques et les différentes réalisations des consonnes.

1.1.1. Inventaire des sons consonantiques

L'inventaire des sons consonantiques est résumé dans le tableau phonique que voici :

Tableau 2 : tableau phonique des consonnes

Mode d'articulation		Point d'articulation						
		bilabial	labio-dental	alvéolaire	palatal	vélaire	labio-vélaire	glottal
occlusif	sourd	p p^φ p^s p^h		t t^h t^s	c	k k^h	kp	
	sonore	b b^β		d d^ʃ	ɟ	g	gb	
fricatif			f	s	ç	x		h
nasal		m m̃	ɱ	n ñ	ɲ ɲ̃	ŋ ŋ̃	ŋm̃	
latéral				l				
sonnant					j		w	

1.1.2. Présentation des phonèmes consonantiques

Le système consonantique du **moba** comporte vingt phonèmes. Le tableau 3 présente ces phonèmes selon leur point d'articulation et leur mode d'articulation.

Tableau 3 : Tableau phonémique des consonnes

	Labiales	Alvéolaires	Palatales	Vélaires	Labio-vélaires
sourdes	p	t	c	k	kp
sonores	b	d	ɟ	g	gb
nasales	m	n	ɲ	ŋ	ŋm
continues	f	s	j ¹⁵	w ¹⁵	
latérale		l			

1.1.3. Réalisations des consonnes

Les consonnes /p/, /b/, /t/, /d/, /l/, /n/ et /g/ présentent plusieurs variantes phonétiques dont il convient de préciser les contextes d'apparition.

a/ L'occlusive bilabiale sourde /p/ se réalise

- [p^ɕ] devant les voyelles longues antérieures

- (1) /píí/ [p^ɕ íí] "enterrer (PFI)"
 /pìàń/ [p^ɕ ìé] "écarter (PFI)"

- [p^ϕ] devant les voyelles longues postérieures

- (2) /pòòl`/ [p^ϕ ùòl`] "ventre"
 /pūūb`/ [p^ϕ ūūb`] "couler (PFI)"

¹⁵Les phonèmes /j/ et /w/ ont été classés avec /f/ et /s/ et non pas avec /l/ sur la base des critères distributionnels. /l/ est en effet la seule consonne continue à apparaître en fin de syllabe CVC. Pour les mêmes raisons distributionnelles, la labio-vélaire /w/, parce qu'elle admet les mêmes voyelles que les vélaires, a été rangée avec celles-ci plutôt qu'avec les autres labio-vélaires.

- [p] partout ailleurs

- | | | | |
|-----|---------|---------|---------------|
| (3) | /pāāɪ̀/ | [pāāɪ̀] | "vainqueur" |
| | /pòlʹ/ | [pòlʹ] | "jurer (PFI)" |

b/ L'occlusive bilabiale sonore /b/ se réalise

- [p^h] en position finale de mot, après les voyelles brèves

- | | | | |
|-----|--------|----------------------|--------------------|
| (4) | /bìbʹ/ | [bìp ^h ʹ] | "étreindre (PFI)" |
| | /màbʹ/ | [màp ^h ʹ] | "tomber sur (PFI)" |

- [b^β] devant les voyelles longues postérieures

- | | | | |
|-----|----------|-----------------------|-----------------|
| (5) | /bōōlúù/ | [b ^β ūōlú] | "ethnie" |
| | /bòó/ | [b ^β ùá] | "vouloir (PFI)" |

- [m] en position finale de mot lorsqu'elle apparaît après la nasale alvéolaire /n/. Cette réalisation résulte d'un processus d'assimilation qui sera étudié plus bas sous le point 1.6.

- | | | | |
|-----|------------|-----------|---------------|
| (6) | /sàànbʹ/ | [sàãmʹ] | "étrangers" |
| | /nààsénbʹ/ | [nààsémʹ] | "jeunes gens" |

- [b] partout ailleurs

- | | | | |
|-----|---------|---------|-------------------|
| (7) | /bààɪ̀/ | [bààɪ̀] | "venir (PFI)" |
| | /bōdʹ/ | [bōdʹ] | "se perdre (PFI)" |

c/ L'occlusive alvéolaire sourde /t/ se réalise :

- [t^s] devant les voyelles longues antérieures

- | | | | |
|-----|----------|-----------------------|---------------|
| (8) | /tíínàà/ | [t ^s ííná] | "arachides" |
| | /tēēnʹ/ | [t ^s īē] | "faire (PFI)" |

- [t] partout ailleurs

(9)	/tâàl`/	[tâàl`]	"pied"
	/tól`/	[tól`]	"se froisser (PFI)"

d/ L'occlusive alvéolaire sonore /d/ se réalise

- [t^h] en position finale de mot, après les voyelles brèves

(10)	/dùd`/	[dùt ^h `]	"achever (PFI)"
	/cád`/	[cát ^h `]	"peigner (PFI)"

- [d^z] devant les voyelles longues antérieures

(11)	/díáń/	[d ^z í é]	"écrire (PFI)"
	/dēēùg/	[d ^z īēòg]	"chambre"

- [d] partout ailleurs

(12)	/dààm`/	[dààm`]	"boisson"
	/dò/	[dò]	"monter (PFI)"

e/ La latérale alvéolaire /l/ se réalise

- [n] en position finale de mot lorsqu'elle apparaît après la nasale alvéolaire /n/.

(13)	/bānl`/	[bā̀n]	"billon"
	/tōōnl`/	[tū̀ōn]	"travail"
	/jènl`/	[jḕn]	"œuf"

Cette réalisation résulte d'un processus d'assimilation qui sera abordé plus bas sous le point 1.6.

- [l] partout ailleurs

(14)	/lóól`/	[lúól`]	"voiture"
	/lānd`/	[lã̀d`]	"se déshabiller (PFI)"
	/līādl`/	[līḕd`l`]	"habit"

/kpélg´/ [kpél^o´g] "vieillir (PFI)"

f/ La nasale alvéolaire /n/ se réalise :

- [ŋ] lorsqu'elle apparaît à l'état isolé (dans une syllabe marginale). Dans ce contexte, la nasale alvéolaire est homorganique de la consonne subséquente.

(15) /ñ bé/ [m̄ bé] "j'existe"
 /ñ kò / [ŋ kò] "je cultive"
 /ñ ɲù / [ɲ ɲù] "je bois"

- n partout ailleurs

(16) /nààb`/ [nààb`] "bovin"
 /nòd´/ [nòd´] "soutirer (PFI)"

Il est à noter que la nasale alvéolaire /n/ entre dans un processus de coalescence avec la voyelle précédente lorsqu'elle apparaît en position finale de syllabe CVC.

(17) /fín/ [fĩ] "enrouler (PFI)"
 /sāñ / [sã`] "courir (PFI)"
 /sààñ/ [sãã] "étranger"

L'occlusive vélaire sonore /g/ se réalise :

-[k^h] en position finale de mot après les voyelles brèves

(18) /tūg`/ [tūk^h] "prendre (PFI)"
 /tàg`/ [tāk^h] "créer (PFI)"

- [ŋ] en position finale de mot, après la nasale alvéolaire /n/

(19) /ɟàng`/ [ɟãŋ] "poisson"
 /bòng`/ [bõŋ] "âne"

- g partout ailleurs

(20) /gād´/	[gāt ^h]	"aller (PFI)"
/gūdl´/	[gūd ^o l´]	"hérisson"

1.2. LE SYSTEME VOCALIQUE

L'étude des segments vocaliques suit exactement la même démarche que celle adoptée pour l'étude des consonnes. Nous abordons successivement l'inventaire des sons vocaliques, la présentation des phonèmes vocaliques et les différentes réalisations des voyelles.

1.2.1. Inventaire des sons vocaliques

L'inventaire des sons vocaliques est résumé dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4 : tableau phonique des voyelles

Aperturé	Position de la langue et des lèvres										
	antérieure				centrale			postérieure			
minima	iĩ	ii	ĩ	i	ɛ̃	ɛ̃	uũ	u	ũ	uu	uũ
2 ^{ème} degré	iẽ	ie	ẽ	e	õ	ə		o	õ	uo	uõ
3 ^{ème} degré	iẽ	iɛ	ẽ	ɛ				ɔ	õ	ua	uã
maxima	aã	aa	ã	a							

1.2.2. Présentation des phonèmes vocaliques

Le système vocalique, selon Kantchoa (1994), comporte six voyelles¹⁶.

Tableau 5 : tableau phonémique des voyelles

Aperture	Ordre		
	antérieur	central	postérieur
1 ^{ère} degré	i		u
2 ^{ème} degré	e		o
3 ^{ème} degré			ɔ
4 ^{ème} degré		a	

1.2.3. Réalisations des voyelles

a/ La voyelle centrale d'aperture maxima /a/ présente deux variantes phonétiques ; elle se réalise :

- [ɛ] au contact de la voyelle antérieure d'aperture minima /i/

- (21) /līē/ [l^jɛ̃] "s'habiller (PFI)"
 /pīāɪ̃/ [p^sīēɪ̃] "biche"
 /ù lá^ˆ ī/ [ù lé^ˆ ī] "il vous a vus"
 /ù bùá^ˆ ī/ [ù bùé^ˆ ī] "il vous aime"

- [a] partout ailleurs

- (22) /ù lá^ˆ/ [ù lá] "il a vu"
 /ù ná^ˆ/ [ù ná] "il a avalé"

¹⁶La comparaison avec les tableaux phonémiques de Pierre Reinhard (1984) et de Jann Russell (1985) met en évidence une différence au niveau de l'interprétation de la voyelle antérieure mi-ouverte et des voyelles longues. Selon Pierre Reinhard et Jann Russell, tous ces sons vocaliques ont statut de phonèmes. Ce qui porte le nombre des phonèmes vocaliques à quatorze, soit |i|, |u|, |e|, |o|, |ɛ|, |ɔ|, |a|, |i:|, |u:|, |e:|, |o:|, |ɛ:|, |ɔ:|, |a:|.

b/ Toutes les voyelles apparaissent sous une forme nasalisée lorsqu'elles sont suivies de la nasale alvéolaire /n/ dans une syllabe CVn.

(23) /pín´/	[pí̃]	"couvrir (PFI)"
/tín´/	[tí̃]	"entasser (PFI)"
/ɟūñ/	[ɟū̃]	"mordre (PFI)"
/sūñ/	[sū̃]	"travailler (PFI)"
/sōn´/	[sō̃´]	"allumer (PFI)"
/gòn´/	[gō̃´]	"baisser (PFI)"
/kòn`/	[kō̃`]	"se quereller (PFI)"
/ɟón´/	[ɟō̃´]	"suspendre (PFI)"
/sān`/	[sā̃`]	"courir (PFI)"
/ɟāñ/	[ɟā̃]	"voler (PFI)"

1.3. DISTRIBUTION DES PHONÈMES

La distribution portera respectivement sur la position et les combinaisons des phonèmes (co-occurrences et séquences).

1.3.1. Position des phonèmes

Nous exposons successivement la position des consonnes, puis celle des voyelles.

1.3.1.1. Position des consonnes

a/ Toutes les consonnes peuvent apparaître en position initiale des syllabes primaires (c'est-à-dire à l'initiale des bases verbales et nominales).

(24) pānàà	"cuisses"	ʒàng`	"poisson"
pág´	"saupoudrer (PFI)"	ʒāānd`	"prier (PFI)"
bānàà	"billons"	ɲààlíì	"mil sp."
bāā	"tomber (PFI)"	ɲáá´	"coudre (PFI)"
màànàà	"gombos"	jàà	"grand-mère"
māā	"construire (PFI)"	jààd´	"écarter (PFI)"
fāāluù	"vent"	kānàà	"aubergines"
fáá´	"(se) débarbouiller (PFI)"	káá	"décortiquer (PFI)"
tánàà	"cailloux"	gànàà	"portes"
tàá	"prononcer (PFI)"	gáá´	"prendre (PFI)"
dānàà	"jours"	ɲààdí	"maisons"
dāá´	"tirer (PFI)"	ɲàà	"préparer (PFI)"
nààl`	"meule"	wāāl`	"chasseur"
nāāá´	"s'étirer (PFI)"	wàá´	"diminuer (PFI)"
sānàà	"noms"	kpānàà	"lances"
sān`	"courir (PFI)"	kpáá´	"vider (PFI)"
lāānuù	"collier"	gbànàà	"ceintures"
lāā	"rire (PFI)"	gbààń	"s'agenouiller (PFI)"
cáá´	"puits (sg) "	ɲmánd´l`	"molaire"
càb´	"dire au revoir (PFI)"	ɲmàá	"piétiner (PFI)"

b/ Six consonnes seulement se rencontrent en position finale de mot ou de syllabe fermée ; il s'agit des phonèmes /b/, /d/, /g/, /l/, /m/ et /n/¹⁷

(25) t 5 b`	"guerre"	gà á l`	"selle"
t è b`	"soigner (PFI)"	w ú l`	"verser (PFI)"
j ù d`	"cheveux"	ɲ ú m̀	"eau"
t ú d´	"pousser (PFI)"	l ē n m ´	"goûter (PFI)"
ɲ ú lg`	"nombril"	sà à ñ	"étranger"
b ò g`	"ramper (PFI)"	c ó l ñ	"obéir (PFI)"

c/ En position finale de mot ou de syllabe fermée, l'opposition entre les occlusives sourdes /p/, /t/, /k/ et leurs homologues sonores /b/, /d/, /g/ est neutralisée. Il en résulte trois archiphonèmes représentés par les sonores qui ont une plus grande distribution que les sourdes.

(26) /bà p ´/	}	/bà B ´/ (noté bà b ´)	"porter au dos (PFI)"
/bà b ´/			
(27) /kà t ´/	}	/kà D ´/ (noté kà d ´)	"transpercer (PFI)"
/kà d ´/			
(28) /tà k `/	}	/tà G `/ (noté tà g `)	"créer (PFI)"
/tà g `/			

¹⁷Il s'agit d'un système réduit excluant les séries des sourdes et des centrales, les ordres des palatales et des labio-vélaires ainsi que les nasales autres que /n/ et /m/. L'absence des occlusives sourdes est liée à une neutralisation qui s'effectue au profit des sonores.

1.3.1.2. Position des voyelles

On ne rencontre pas les voyelles à l'initiale des bases verbales et nominales. Mais toutes les voyelles peuvent apparaître en position -V de syllabe ouverte ou -V- de syllabe fermée.

(29)	/pī/	[pī]	"offrir (PFI)"
	/pìd´/	[pìd´]	"transpercer (PFI)"
	/nìl`/	[nìl`]	"homme"
	/lú/	[lú]	"jeter (PFI)"
	/lùg`/	[lùk ^h `]	"tisser (PFI)"
	/jùl`/	[jùl`]	"tête"
	/pē/	[pē]	"récolter (PFI)"
	/fél´/	[fél´]	"s'embourber (PFI)"
	/tēl`/	[tēl`]	"grenouille"
	/tó/	[tó]	"jaillir par un trou (PFI)"
	/pòl´/	[pòl´]	"jurer (PFI)"
	/kòmì/	[kòmì]	"faim"
	/dòd´/	[dòt ^h ´]	"sarcler (PFI)"
	/mō/	[mō]	"pleurer (PFI)"
	/tōb`/	[tōb`]	"guerre"
	/pā/	[pā]	"pousser (PFI)"
	/fág´/	[fák ^h ´]	"aspirer par les narines (PFI)"
	/bāl`/	[bāl`]	"placenta"

1.3.2. Co-occurrences et séquences de phonèmes

Les combinaisons et les séquences de phonèmes sont présentées sous forme de tableaux montrant notamment :

- les combinaisons des consonnes et des voyelles :

Tableau 6a : Tableau de combinaison des consonnes et des voyelles¹⁸

C- \ -V	i	e	a	ɔ	o	u
p	+	+	+	+	+	+
b	+	+	+	+	+	+
m	+	-	+	+	+	+
f	+	+	+	+	+	+
t	+	+	+	+	+	+
d	+	+	+	+	+	+
n	+	(+)	+	+	(+)	+
s	+	+	+	+	+	+
l	+	+	+	+	+	+
c	+	+	+	+	+	+
ʃ	+	+	+	+	+	+
ɲ	+	-	+	+	-	+
j	+	+	+	+	+	+
k	-	-	+	+	+	+
g	(+)	-	+	+	+	+
ŋ	+	-	+	+	-	+
kp	+	+	+	-	-	-
gb	+	+	+	-	-	-
ŋm	+	+	+	-	-	-
w	-	-	+	-	+	+

¹⁸ Il n'est pas facile de donner une interprétation adéquate à toutes les combinaisons non- attestées.

On constate sur le tableau que :

- les consonnes nasales tendent à ne pas se combiner avec les voyelles de deuxième degré d'aperture ;
- les consonnes labio-vélaires autres que /w/ ne se combinent jamais avec les voyelles postérieures ;
- les consonnes vélaires /k/, /g/ et /ŋ/ ainsi que la labio-vélaire /w/ ne se combinent pas avec les voyelles antérieures ; la seule exception rencontrée concerne quelques noms de la cl.7 dont la base est terminée par l'occlusive vélaire sonore /g/ : /kpàgû/ "kystes", /kōgû/ "tabourets", /ɲógû/ "médicaments"
- toutes les consonnes se combinent avec la voyelle /a/.

Les autres combinaisons non attestées semblent plutôt dues à des lacunes distributionnelles.

- les séquences de deux consonnes attestées en position finale :

Tableau 6b : Tableau des séquences de deux consonnes attestées en position finale

$C_1 \backslash C_2$	b	d	g	m	n	l
b	+	+	+	-	+	+
d	+	+	+	+	+	+
g	+	+	+	+	+	+
m	-	-	-	-	+	-
n	0	+	0	+	+	0
l	+	-	+	+	+	0

- les séquences de trois consonnes attestées en position finale :

Tableau 6c : Tableau des séquences de trois consonnes attestées en position finale

$C_1 \ C_2 \backslash -C_3$	b	d	g	m	n	l
bd						+
bg		+				
bn	0	+				
gd	+			+	+	+
gn	0	+			+	0
gl	+				+	+
nd	+		+		+	+
nl	+		+	+	+	
ng	+	+			+	+
ld						+
lg	+	+				
lm					+	
ln	0	+	+			

- les séquences de deux voyelles attestées en position médiane ou finale :

Tableau 6d : Tableau des séquences de deux voyelles attestées en position médiane ou finale

$-V_2$ $-V_1$	i	e	a	ɔ	o	u
i	+	-	+	-	-	+
e	+	0	-	-	-	+
a	+	-	+	-	-	0
ɔ	+	-	+	0	-	0
o	+	-	-	-	0	+
u	+	-	+	-	-	+

- les séquences de trois voyelles attestées en position médiane ou finale :

Tableau 6e : Tableau des séquences de trois voyelles attestées en position médiane ou finale

$V_1 V_2$ $-V_2$	i	u
ii	+	+
ia	+	0
ee	+	0
aa	+	0
ɔɔ	+	0
oo	+	0
uu	+	+

1.4. LE SYSTEME TONAL

Le **moba** est une langue à tons, c'est-à-dire qu'à l'intérieur d'un mot, il existe des variations de hauteur tonale qui jouent un rôle distinctif.

Cette section consacrée au système tonal portera respectivement sur :

- l'inventaire des tons ;
- la présentation des tonèmes ;
- les modifications de la hauteur tonale ;
- les fonctions assumées par les tonèmes.

1.4.1. L'inventaire des tons

Au niveau tonétique, la langue **moba** compte des tons ponctuels et des tons modulés.

1.4.1.1. Les tons ponctuels

La langue **moba** présente un système tonal à trois registres : haut, moyen et bas.

Tableau 7 : Tableau des tons ponctuels

Registres	Symboles
haut	´
moyen	-
bas	`

1.4.1.2. Les modulations tonales

Plusieurs types de modulations tonales sont attestés dans la langue : haut-moyen, haut-bas, moyen-haut, moyen-bas, bas-haut.

Tableau 8 : Tableau des tons modulés

Registre	Symbole
haut-moyen	ˈ -
Haut-bas	ˆ
Moyen-haut	- ˈ
Moyen-bas	- ˆ
Bas-haut	ˆ ˈ

a/ Le ton moyen-haut [ˈ] n'est attesté que dans les verbes

(30) /ù dī́ /	[ù dī́]	"il a mangé"
/pēd ˈ /	[pē ^h ˈ]	"récolter (PFI)"
/ù pē ˈ /	[ù pē ˈ]	"il a récolté"
/ù mā́ /	[ù mā́]	"il a construit"
/ù lā́ /	[ù lā́]	"il a ri"
/ù pī́ /	[ù pī́]	"il est sorti"
/fād ˈ /	[fāt ^h ˈ]	"arracher (PFI)"

b/ Le ton bas haut [ˆ], rare dans les noms, est surtout fréquent dans les verbes.

(31) /nā́ /	[nā́]	"mère"
/kòs /	[kù́]	"regret"
/pòl ˈ /	[pòl ˈ]	"jurer (PFI)"
/gbàd ˈ /	[gbà ^h ˈ]	"entendre (PFI)"
/tāb ˈ /	[tā ^h ˈ]	"tâter (PFI)"
/māb ˈ /	[mā ^h ˈ]	"écraser (PFI)"
/mā́ /	[mā́]	"être posé (IPFI)"

/pùd´ /	[pùt ^h ˘]	"couper (PFI)"
/mìí/	[mìí]	"asperger (PFI)"
/ù kpìí/	[ù kpìí]	"il a tué"

c/ Le ton haut-moyen [´˘] n'est attesté que dans le mot /dónl˘/ [dóñ] "ami".

d/ Le ton haut-bas [˘] est attesté dans de nombreux constituants tant nominaux que verbaux.

(32) /bíd˘/	[bít ^h ˘]	"enfants"
/bád˘/	[bát ^h ˘]	"chef"
/báà/	[báà]	"père"
/wáád˘/	[wáát ^h ˘]	"fou"
/póò/	[p ^ɸ úò]	"femme"
/bîî/	[b ^j îî]	"grains"
/cáà/	[cáà]	"puits (pl.)"
/máà/	[máà]	"nez (pl.)"
/ù lá˘/	[ù lá˘]	"il a vu"
/ù sáá/	[ù sáá]	"il va"
/ù kpé˘ /	[ù kpé˘]	"il est mort"

e/ Le ton moyen-bas [˘˘], rare dans les constituants verbaux, est surtout fréquent dans les noms.

(33) /bīīl˘˘ /	[bīīl˘˘]	"gâter (PFI)"
/bīīl˘˘ /	[bīīl˘˘]	"sein"
/bāà /	[bāà]	"seins"
/tāāg˘˘ /	[tāāk ^h ˘˘]	"pluie"
/pānl˘˘ /	[pān˘˘]	"cuisse"
/bānl˘˘ /	[bān˘˘]	"billon"
/nāng˘˘ /	[nāŋ˘˘]	"scorpion"
/tōōnl˘˘ /	[tūōn˘˘]	"travail"

1.4.2. Présentation des tonèmes

L'opposition des tons dans des paires minimales a permis de dégager trois tonèmes ponctuels.

Tableau 9 : Tableau des tonèmes

Registres	symboles
haut	´
moyen	-
bas	`

1.4.3. Réalisations des tonèmes

Les trois tonèmes identifiés peuvent se réaliser à des niveaux relativement plus haut ou plus bas suivant le tonème qui les précède ou qui les suit. Ces variations ne sont que phonétiques et n'ont aucune influence sur la réception du message. Ce sont les variations du tonème bas qui sont surtout fréquentes.

1.4.3.1. L'extension d'un ton haut sur le domaine du ton bas subséquent

Un ton bas devient haut dans les cas suivants :

a/ s'il est le ton initial d'un verbe précédé d'un terme dont le dernier ton est haut.

(34) a. /nìl` kpà`àn / [nìl` kpà`àn]
 /humain, cl.2 / chercher, PFR/
 "l'homme a cherché"

b. /nìl` g´ kpà`àn / [nìl` g´ kpà`àn]
 /humain, cl.2 /Nég./ chercher, PFR/
 "l'homme n'a pas cherché"

- c. /nìb` kpààn` / [nìp^h kpàǎ]
 /humain, cl.2/chercher, PFR/
 "les gens ont cherché"
- d. /nìb` g´ kpààn` / [nìph g´ kpáǎ]
 /humain, cl.2/Nég./ chercher, PFR/
 "les gens n'ont pas cherché"
- e. /lààl` kpààn` / [lààl` kpáǎ]
 /Anthr./chercher, PFR/
 "Laal a cherché"
- f. /kánkpe kpààn` / [káŋkpé kpáǎ]
 /Anthr./chercher, PFR/
 "Kankpé a cherché"

b/ s'il est le ton initial d'un nom complément précédé d'un verbe dont le dernier ton est haut.

- (35) a. /ù ŋmáàn nùgl` / [ù ŋmáàn núg^ol`]
 /il/manger, PFR/igname, cl.10/
 "il mange de l'igname"
- b. /ù ŋmání nùgl` / [ù ŋmá núg^ol`]
 /il/manger, PFR/igname, cl.10/
 "il a mangé de l'igname"
- c. /ù làà nìb` / [ù làà nìp^h]
 /il/se moquer, IPFR/humain, cl.2/
 "il se moque des gens"

d. /ù lāá nìb`/ [ù lāá níp^h]
 /il/se moquer, PFR/humain, cl.2/
 "il s'est moqué des gens"

c/ s'il est le ton initial d'un nom en position de déterminé précédé d'un déterminant dont le ton final est haut

- (36) a. /lâàl - kpààùng/ [lâàl - kpààòŋ]
 /Anthr./M/pintade, cl.8/
 "la pintade de Laal"
- b. /sánbíán - kpààùng/ [sám^ébíé kpááòŋ]
 /benjamin/M/pintade, cl.8/
 "la pintade de benjamin"
- c. /kánk^é lòònl`/ [kāŋkpé lúá^én̄]
 /Anthr./M/fruit, cl.10/
 "le fruit de Kank^é"

Il s'agit en fait de la question de l'appropriation tonale développée par Annie Rialland (1988 : 161-212).

1.4.3.2. Assimilation du ton bas du nominant d'un déterminant par le ton du connectif

Un ton bas devient moyen s'il est le ton final d'un nom en position de déterminant dans un syntagme génitival. Ce conditionnement se produit quel que soit le degré de hauteur du ton initial dans le mot subséquent. Il s'agit en fait de l'influence du connectif qui se présente sous la forme d'un ton moyen¹⁹.

¹⁹cf infra 4.3.

- (37) a. /ŋòòb` - nândʔ [ŋùàp^h nǎnt^h]
 /chèvre, cl.5/M/viande, cl.9/
 "la viande de la chèvre"
- b. /ŋòòb` - námʔ [ŋùàp^h nám`]
 /chèvre, cl.5/M/urine, cl.12/
 "l'urine de la chèvre"
- c. /sààng` - lòònlʔ [sààŋ lùǎ̀n̄]
 /karité, cl.4 /M/fruit, cl.10/
 "le fruit du karité (arbre)"
- d. /sàànl` - dāāùg [sāān̄ dāāòk^h]
 /karité, cl.10/M/prix. cl.8/
 "le prix du karité (fruit)"

1.4.3.3. De nombreux tons flottants

A tous les niveaux, il existe de nombreux tons flottants en **moba**. Certains tons sont flottants dans les formes de base, d'autres deviennent flottants à la suite de l'appropriation tonale.

En ce qui concerne les tons flottants de base, Annie Rialland, qui a consacré sa thèse d'Etat aux systèmes prosodiques africains, pense que certains d'entre eux sont communs au **moba** et au gulmancema. La plupart des tons flottants du **moba** proviennent selon elle de la chute de la voyelle finale du mot.

- (38) a. ù lá`
 /il/voir, PFR/
 "il a vu"

- b. **bád`**²⁰
 /chef, cl.1/
 "chef"

1.4.4. Les fonctions assumées par les tonèmes

Les tonèmes sont utilisés par la langue à des fins distinctives aux niveaux lexical et grammatical.

1.4.4.1. Fonction lexicale

Les tonèmes participent à la signification des mots du fait qu'ils entretiennent une relation d'opposition significative dans le lexique.

- | | | |
|------|--------------|------------------|
| (39) | a./mòl`/ | "abcès" |
| | a'./mól`/ | "marabout" |
| | b./tòònúù/ | "moutarde" |
| | b'./tóónúù / | "pillage" |
| | c./fāālúù / | "vent" |
| | c'./fááluù / | "débarbouillage" |

²⁰On pourrait comparer ce mot avec le terme gurma correspondant **bádō** "chef"

1.4.4.2. Fonction grammaticale

La substitution d'un tonème à un autre peut être utilisée par la langue pour exprimer une différence :

- de mode

	Réel		Irréel	
(40)	a./ù dī/	"il mange"	a'./dī/	"mange !"
	b./ù pē/	"il récolte"	b'./pē/	"récolte !"

- d'aspect

	Perfectif		Imperfectif	
(41)	a./ù pē /	"il a récolté"	a'./ù pē/	"il récolte"
	b./ù dō /	"il est monté"	b'./ù dō/	"il monte"
	c./ù pīd /	"il a essuyé"	c'./ù pīd /	"il essuie"

1.5. LA SYLLABE

Cette section, consacrée à la syllabe, présente l'inventaire des schèmes syllabiques, suivi de quelques remarques.

1.5.1. Inventaire des schèmes syllabiques

Les schèmes syllabiques suivants ont été relevés.

Tableau 10 : Tableau des schèmes syllabiques

	Schème	Exemples phonologiques	Bases morphologiques		Signification	
1	CV	/dò/ /lú/	dò-	+ ò	"grimper (PFI)" "jeter (PFI)"	
2	CV1V1	/fáá/ /lāā/	fáá-	+ ó	"remercier (PFI)" "rire (PFI)"	
3	CV ₁ V ₂	/píá/ /līā/	píá-	+ ó	"mettre dans la bouche (PFI)" "s'habiller (PFI)"	
4	CVC	/púl´/ /kân/	púl-	+ ó	"cuire (PFI)" "compter (PFI)"	
5	CVV C	/píín/ /fáál´/	píín-	+ ó	"enterrer (PFI)" "(se) débarbouiller (PFI)"	
6	CV ₁ V ₂ C	/ηmíán/ /fíál´/	ηmíán-	+ ó	"rendre (PFI)" "essuyer (PFI)"	
7	VV	/nà.îi/ /dó.îi/	nà-	+ -îi	"bœufs" "villages"	
8	VC	/pèè.ùg/ /cīā.ùg/	pè-	+ -ùg	"mouton" "appatam"	
9	V	/ù.doʔ/ /ā.nà/	ù	+ -dò	"il monte" "tu sors"	
10	C	/ñ.kò/ /t̄.púg.d´/	ñ	+ kò	"je cultive"	
			t̄	+ púg-	+ -d´	"nous ajoutons"

1.5.2. Commentaire

Les schèmes 1, 2, 3, 4, 5 et 6, à l'exclusion de tout autre schème, peuvent à eux seuls, constituer des lexèmes. Quant aux schèmes 7, 8, 9 et 10, ils apparaissent exclusivement dans le paradigme des morphèmes où l'on rencontre aussi quelquefois le schème 1.

Parmi les schèmes inventoriés, la syllabe 10 (c) a la particularité de ne pas comporter de segment vocalique. Il s'agit d'une syllabe à noyau vide.

1.6. QUELQUES PROCESSUS MORPHOPHONOLOGIQUES

Le **moba** connaît, comme beaucoup d'autres langues Voltaïques d'ailleurs, un grand nombre de processus morphophonologiques. Le présent rappel présente respectivement :

- les processus affectant les consonnes ;
- les processus affectant les voyelles ;
- les processus affectant à la fois les consonnes et les voyelles.

1.6.1. Processus morphophonologiques affectant les consonnes

1.6.1.1. Assimilation

a/ Assimilation de la nasale alvéolaire /n/ par la consonne subséquente

- Formule : /n/
-
- [m] / _ bilabiale
 - [ɱ] / _ labiodentale
 - [ɲ] / _ palatale
 - [ŋ] / _ vélaire
 - [n] / _ partout ailleurs

Les exemples suivants illustrent ces différents cas :

(42) /tāānb` /	[tāā̃m`]	"cheval"
/tānbònb` /	[tā̃mbò̃m`]	"cheval noir"
/tānnàānb` /	[tā̃nnàā̃m`]	"jument"
/tāngàá\ /	[tā̃ŋgàá\]	"selle de cheval"
/tānfòòdl\ /	[tā̃ɱfùòd ^è l\]	"cheval vivant"
/ʒàng` /	[ʒā̃ŋ`]	"poisson"

/ʒ ànbíg`/	[ʒ àmbík ^h]	"petit poisson"
/ʒ àncíáùng/	[ʒ àŋcíéǝ̀]	"gros poisson"
/ʒ ànkáál`/	[ʒ àŋkáál`]	"poisson cru"
/ʒ ànfáng`/	[ʒ àŋfáŋ̀]	"autre poisson"

b/ Assimilation de l'occlusive bilabiale sonore /b/ par la nasale alvéolaire /n/

- Formule : /b/ → [m] / n + _ #

(43) /ù tūg´/	[ù tūk ^h]	"il a pris"
/ù tūg´ b`/	[ù tūg ^ǝ p ^h]	"il les a pris"
/ù tún`/	[ù tú̀]	"il a chargé"
/ù tún` b`/	[ù tú̀m]	"il les a chargés"
/ù lá`/	[ù lá̀]	"il a vu"
/ù lá` b`/	[ù lá̀p ^h]	"il les a vus"
/ù lá̀n`/	[ù lá̀]	"il a habillé"
/ù lá̀n` b`/	[ù lá̀m]	"il les a habillés"
/ù pìd`/	[ù pìt ^h]	"il a éventré"
/ù pìd` b`/	[ù pìd ^ǝ p ^h]	"il les a éventrés"
/ù píń`/	[ù pí]	"il a couvert"
/ù píń` b`/	[ù pí̀m]	"il les a couverts"

Ce processus explique certaines lacunes observées dans la distribution de l'occlusive bilabiale sonore /b/²¹.

²¹cf supra 1.1.3.b

c/ Assimilation de la latérale alvéolaire /l/ par la nasale alvéolaire /n/.

- Formule : /l/ → [n] / n + __ #

(44)	/ù kád` /	[ù kát ^h `]	"il a transpercé"
	/ù kád` l` /	[ù kád ^o l`]	"il a transpercé ça"
	/ù kân/	[ù kǎ `]	"il a compté"
	/ù kân l` /	[ù kǎn `]	"il a compté ça"
	/ù pīí /	[ù pīí]	"il a offert"
	/ù pīí l` /	[ù pīíʃ]	"il a offert ça"
	/ù píîñ /	[ù píî]	"il a enterré"
	/ù píîñ l` /	[ù píîñ `]	"il a enterré ça"
	/ù cós/	[ù cúá]	"il a coupé"
	/ù cós l` /	[ù cúál`]	"il a coupé ça"
	/ù cósín/	[ù cúá]	"il est en train de couper"
	/ù cósín l` /	[ù cúán `]	"il est en train de couper ça"

Ce processus explique certaines lacunes observées dans la distribution de la latérale alvéolaire /l/²².

1.6.1.2. Effacement

a/ Effacement de l'occlusive vélaire sonore [g] dans les mots de la classe 4.

- Formule : /g/ → ∅ / g + __ #

(45)	kól- + -g	→	/kól ^g `/	[kól ^a k ^h `]	"poule"
	kól- + -î	→	/kólî/	[kólî]	"poules"
	kōg- + -g`	→	/kōg`/	[kōk ^h `]	"tabouret"
	kōg- + -î	→	/kōgî/	[kōgî]	"tabourets"

²²cf supra 1.1.3.e

b/ Effacement de la latérale alvéolaire /l/ dans les mots de la classe 10.

- Formule :	/l/	→	∅	/ l + __ #
(46)	pùn- + -ḷ	→	/pùṇḷ/	[pũ̀ṇ] "verge"
	pùn- + -ââ	→	/pùnââ/	[pũ̀nââ] "verges"
	múl- + -ḷ	→	/múḷ/	[mũ̀ḷ] "vulve"
	múl- + -ââ	→	/múlââ/	[mũ̀láâ] "vulves"

1.6.2. Processus morphophonologiques affectant les voyelles

1.6.2.1. Assimilation de la voyelle postérieure fermée du nominant -ùg par la voyelle finale du radical

- Formule :	/-Ug/	→	[-ug] / voyelle fermée +_
		→	[-og] / voyelle mi-fermée +_
		→	[-ɔg] / voyelle ouverte +_

(47)	/pèè.ùg /	[pìèòk ^h]	"mouton"
	/dēē.ùg /	[dīēòk ^h]	"chambre"
	/pââ.ùg /	[pââòk ^h]	"salaire"
	/dāā.ùg /	[dāāòk ^h]	"bois"

1.6.2.2. Dissimilation dans les séquences de voyelles d'aperture médiane

a/ Cas de la voyelle antérieure mi-fermée /e/

- Formule :	/e/	→	i	/ __ + e
(48)	/ù pèèḷ/	[ù pìèḷ]	"il a récolté"	
	/ù tēé/	[ù tīé]	"il a donné"	
	/dēēùg /	[dīēòk ^h]	"chambre"	
	/pèèùg /	[pìèòk ^h]	"mouton"	

b/ Cas de la voyelle postérieure mi-fermée /o/

- Formule: /o/ → u / __ + o

(49)	/tōōnl`/	[tūōn`]	"travail"
	/sōōl`/	[sūōl`]	"attraper (PFI)"
	/póò/	[p ^h úò]	"femme"
	/bípóòbíg` /	[bíp ^h úóbík ^h `]	"fillette"

c/ Cas de la voyelle postérieure mi-ouverte /ɔ/

Formule : /ɔ/ → u / __ + ɔ

(50)	/kòòd`/	[kùàt ^h `]	"vendre (PFI)"
	/cós /	[cúá]	"couper (PFI)"
	/pòòl` /	[pùàl`]	"cueillir (PFI)"
	/bósólî /	[búáólî]	"questions"

1.6.3. Processus morphophonologiques affectant à la fois les consonnes et les voyelles

1.6.3.1. La métathèse à la jointure du radical et du nominant -ùg

- Formule : /n/ + /ug/ → ung / __ #

(51)	pàà- + ùg	→	/pàà.ùg /	[pààòk ^h]	"salaire"
	pàà- + -d`	→	/pàà.d` /	[pààt ^h `]	"salaires"
	wāān + -ùg	→	/wāān.ùg/	[wāāòŋg]	"singe"
				[wāāòŋ]	
	wāān- + -d`	→	/wāān.d` /	[wāānt ^h `]	"singes"
	tīā- + -ùg	→	/tīā.ùg /	[tīēòk ^h]	"habit"
	tīā- + -d`	→	/tīā.d` /	[tīēt ^h `]	"habits"
	pīān- + -ùg	→	/pīān.ùg /	[pīēòŋg`]	"corde"
				[pīēòŋ`]	
	pīān- + -d`	→	/pīān.d` /	[pīēnt ^h `]	"cordes"

1.6.3.2. Coalescence entre les voyelles et la nasale alvéolaire en position finale de mot

- Formule:	/V/ + /n/	—————>	[\tilde{V}] / __ #
(52)	/tín/	[tí]	"entasser (PFI)"
	/tínúù /	[tínú]	"action d'entasser"
	/káń /	[ká]	"préparer (PFI)"
	/kánúù /	[kánú]	"action de préparer"
	/kpèn´ /	[kpè´]	"revenir à la maison (PFI)"
	/kpènúù /	[kpènú]	"action de revenir à la maison"

RAPPELS PHONOLOGIQUES : RECAPITULATION

Ce chapitre, consacré aux rappels phonologiques et morphophonologiques, a permis de présenter un aperçu sur :

- le système consonantique ;
- le système vocalique ;
- la distribution des phonèmes ;
- le système tonal ;
- la syllabe ;
- quelques processus morphophonologiques.

Le système consonantique comporte vingt phonèmes, le système vocalique en compte six et le système tonal utilise trois tonèmes ponctuels. La langue **moba** ne connaît ni voyelle nasale, ni voyelle longue unitaire, ni tonème modulé.

Les schèmes syllabiques, au nombre de dix, se distinguent en deux catégories selon qu'elles peuvent constituer un lexème ou un morphème.

A la jointure des morphèmes et des bases qui les précèdent, se produisent de nombreux processus morphophonologiques.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 2 : MORPHOSYNTAXE

2.0. REMARQUES LIMINAIRES

Dans la perspective de description systématique d'une langue, la morphosyntaxe est l'étape qui vient après l'étude phonologique. Elle permet de dégager, par réduction des faits de discours, les schémas abstraits sous-jacents aux énoncés. Elle implique une maîtrise rigoureuse de l'énoncé, c'est-à-dire une maîtrise des fonctions que les signes qui constituent l'énoncé assument pour qu'une émission verbale soit un message. Au-delà des traits morphologiques spécifiques, c'est l'aptitude des signes à assumer telle ou telle fonction qui permet de justifier leur classement. Aussi, l'objet de la morphosyntaxe est-il d'inventorier et d'identifier les schèmes d'énoncés d'après leurs termes nécessaires et leurs termes annexes au regard des différentes fonctions, ainsi que les classes de constituants nominaux et verbaux.

Pour permettre au lecteur de mieux comprendre le cadre théorique sur lequel s'appuie notre travail, nous allons en préciser les points essentiels avant d'entamer la description des faits de langue. Il s'agit de concepts fondamentaux, propres à toutes les parties de la description :

- énoncé et énonciation ;
- phrase et prédication ;
- variance et invariance ;
- schème prédicatif ;
- fonction, terme et constituant syntaxiques ;
- schème prédicatif et module actanciel.

Cette définition des notions, qui sert d'introduction au cadre théorique, sera suivie de l'étude des schèmes d'énoncés, des fonctions syntaxiques et des classes grammaticales des constituants.

2.1. CONCEPTS ET UNITES DE L'ANALYSE MORPHOSYNTAXIQUE

Dans une description où les faits de langues sont décrits du double point de vue de l'énonciation et de la prédication, il s'avère important de comprendre le rapport entre ces deux domaines afin de distinguer les faits de langue qui relèvent de l'un ou de l'autre.

Cette distinction fondamentale que nous tenons d'Emilio Bonvini (1988a) s'inspire elle-même de Benveniste (1966, 1974).

Selon Benveniste, cité par Bonvini (1988a : 19), « *un énoncé n'est pas réductible à une simple combinatoire de signes linguistiques.* » La notion d'énoncé implique l'existence d'une unité hiérarchique supérieure au signe linguistique. La prise en compte de ce constat amène Benveniste à distinguer deux plans : le premier appelé "sémiotique" s'applique à l'analyse du signe et recourt aux méthodes de la linguistique structurale, le second appelé "sémantique" étudie la phrase et relève de la linguistique énonciative. C'est ce double plan que Benveniste lui-même explicite dans les lignes suivantes :

« Le sémiotique désigne le mode de signification qui est propre au SIGNE linguistique et qui le constitue comme unité (...). Avec la sémantique, nous entrons dans le mode spécifique de signification qui est engendré par le DISCOURS. Les problèmes qui se posent ici sont fonction de la langue comme productrice de messages. »
(E. Benveniste, 1974 : 63-64).

Parce qu'elle prend en considération ces deux plans - dans notre terminologie : prédication et énonciation - l'analyse que nous faisons ne se contente pas seulement de décrire les données linguistiques. Elle essaie aussi d'induire les mécanismes que l'émetteur utilise pour fabriquer des énoncés adéquats répondant à ses intentions de communication. Ainsi, cette distinction, au-delà du fait qu'elle permet d'identifier les structures régulières de la langue,

donne aussi la possibilité de décrire les éléments liés à la situation de l'énonciation, considérés comme des variations par rapport aux prédicatifs. Bonvini utilise la notion d'énonciation comme concept opératoire, mais n'en fait pas un concept privilégié (1988a : 21).

2.1.1. Énoncé et énonciation

L'énoncé désigne toute suite finie de mots d'une langue émise par un locuteur. C'est la formulation complète d'un propos.

La langue est essentiellement un moyen de communication. Elle n'a pas d'existence en tant que telle ; elle n'existe véritablement que dans la mesure où elle est utilisée par quelqu'un. C'est donc l'énoncé, en tant que portion de discours, qui est l'endroit de l'articulation de la langue. Et ce sont les énoncés produits par les locuteurs d'une langue qui servent de base aux chercheurs dans leur démarche heuristique sur les mécanismes de production du discours.

L'étude de ces mécanismes permet de désigner les éléments qui, dans les énoncés, peuvent être considérés comme les traces des procès d'énonciation qui les ont produits, puis de dégager leur fonctionnement, leur organisation, leur interaction. Ainsi, l'énonciation est constituée par l'ensemble des facteurs et des actes qui provoquent la production d'un énoncé.

L'énoncé est le produit observable de l'acte d'énonciation, le résultat de cet acte. Il est à l'énonciation ce que le produit est à la production.

L'organisation énonciative est l'ensemble des faits de langue imputables à la situation de communication. Dans l'acte de communication, le locuteur utilise la langue et choisit plusieurs formulations possibles parmi celle qui correspond à son intention. Il s'ensuit qu'il y a un certain nombre de faits liés à cet usage, donc des faits qui relèvent de l'acte d'énonciation. L'énonciation selon la formulation même de E. Benveniste (1974 : 80) est la « *mise en*

discours de la langue ». Elle est une instance linguistique présupposée par l'énoncé. Elle assure le passage de la langue au discours.

L'énonciation en tant que concept opératoire inclut donc des faits dus à la présence du locuteur dans le discours, à sa relation avec son interlocuteur et à la situation spatio-temporelle. Selon Benveniste, l'assertion, l'interrogation et l'intimation reflètent les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur son interlocuteur : « *il veut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information ou lui intimer un ordre.* » (E. Benveniste, 1966 : 130).

Benveniste utilise l'expression "appareil formel de l'énonciation" (1974 : 77-78) et montre que l'énonciation marque non seulement le produit final, c'est-à-dire l'énoncé, « *mais la langue elle-même en tant que système, sous forme notamment de catégories grammaticales spécialisées, telles que les pronoms, les déictiques, etc.* » (Bonvini, 1988a : 24).

Outre les catégories spécialisées et les modalités énonciatives, le troisième paramètre de l'opération énonciative porte sur les procédés de focalisation et de thématisation qui sont en fait des stratégies d'énonciation mises en œuvre par le locuteur pour introduire une hiérarchie entre ce qu'il énonce et ce à propos de quoi il l'énonce.

2.1.2. Phrase et prédication

Si l'énoncé est le produit de l'énonciation, la phrase est le produit par excellence de la prédication.

Les signes mis en présence dans l'énoncé ne sont pas des « *isolats ou des pièces juxtaposées mais des entités investies dans une relation réciproque, à savoir la relation prédicative.* » (Bonvini, 1988a : 25).

La prédication est ainsi le mécanisme de production de la phrase. La phrase ou, en d'autres termes, la proposition est identifiable grâce à la présence en son sein du prédicat, c'est-à-dire d'un « *terme dont le propos est de faire, de ce qui autrement ne serait qu'un ensemble de désignations, la formulation d'un propos.* » (Creissels, 1979 : 59).

Grâce à la prédication, la phrase « *organise les différents signes linguistiques mis en présence dans un ensemble unitaire ayant le statut d'unité du discours.* » (Bonvini, 1988a : 24). C'est dans cet "ensemble unitaire" que les signes linguistiques accèdent à la dicibilité en basculant de l'univers "sémiotique" dans l'univers "sémantique".

La relation prédicative, comme le souligne Bonvini, « *instaure une hiérarchisation entre les signes en présence motivée par l'exigence de dicibilité. Cette hiérarchisation établit une opposition fondamentale entre deux termes : le prédicat d'une part, et le non - prédicat de l'autre.* » (Bonvini, 1988a : 25).

Cette conception de Bonvini rejoint entièrement celle de Claude Hagège qui s'exprime en ces termes :

« *La relation de base sans laquelle aucun énoncé²³ dans aucune langue, ne peut affleurer au dicible, c'est celle entre un terme déterminé qu'on appellera le prédicat et le reste le déterminant. Voilà la relation fondatrice d'énoncé²⁴ ; car elle est liée à la nécessité même qui fait que, pour que puisse advenir un message reconnu comme complet, il faut absolument qu'une hiérarchie abrupte fasse éclater comme différents, comme impossible à rendre interchangeable, un terme et un autre, un centre et une périphérie. Et cela, bien entendu, quelle que soit la manifestation*

²³Ce que Hagège appelle "énoncé" équivaut dans notre terminologie à la "phrase".

²⁴L'expression "relation fondatrice d'énoncé" est désignée dans notre terminologie par "relation prédicative".

formelle du prédicat, segmentale, intonationnelle, voire, dans des énoncés spécifiquement linguistiques, gestuelle ou situationnelle. C'est donc entre prédicat et non-prédicat (...) qu'une relation nécessaire s'institue. » (Hagège, 1984 : 23).

C'est sur la base de l'opposition "prédicat" VS "non-prédicat", que s'opère la différenciation fonctionnelle entre les signes en présence dans un énoncé.

2.1.3. Variance et invariance

Bonvini établit la relation entre l'énonciation et la prédication en termes de variance et d'invariance. Selon lui,

« l'énoncé, en tant que produit final, relève d'une double structuration : l'une prédicative, opérée par la prédication sous forme de "phrase" et destinée à assurer la dicibilité, l'autre énonciative, opérée par l'énonciation et destinée à insérer la même phrase dans le concret de l'instance énonciative. » (Bonvini, 1988a : 27).

Les faits qui relèvent de l'énonciation sont considérés comme l'élément variable dans l'énoncé, et les faits qui relèvent de la prédication en sont l'élément invariable.

Les deux notions entretiennent entre elles un rapport nécessaire car les deux structurations sont indissociables et toujours co-présentes. Le rapport qui les lie est cependant de type dissymétrique. A la structuration prédicative qui constitue "l'assise de départ, nécessaire et stable, inhérente" s'oppose la structuration énonciative qui en constitue "la forme additive, variable, modulable". Dans ce sens, conclut Bonvini, « *la prédication est à l'énonciation ce que l'invariance est à la variance* » (Bonvini, 1988a : 28).

Cette exigence que pose l'auteur de *Prédication et énonciation en kasim*, concorde avec les options de bien d'autres théoriciens de l'énonciation qui n'excluent pas dans leurs travaux, la notion de prédication. Ainsi, dans *Transcription du séminaire de D.E.A. de M.A. Culioli* publié par ses étudiants, on peut lire cette affirmation : « *Les opérations énonciatives sont difficilement dissociables des opérations prédictives* » (Bonvini, 1988a : 91).

En définitive, l'énoncé est le produit d'un agencement d'opérations prédictives et énonciatives. La prédication permet l'accès au "dicible", l'énonciation transforme le dicible en "dit".

Dans une description linguistique axée sur cette double structuration, la question est de savoir comment la langue étudiée organise l'une et l'autre pour produire ses énoncés. La structuration prédictive constituant "l'assise de départ", c'est à partir d'elle que nous allons élaborer la systématique des données de la langue **moba**, par la présentation de la morphosyntaxe de la prédication. C'est par rapport aux éléments inhérents à l'analyse des schèmes que seront exposées les variations énonciatives liées à l'apport de l'énonciation.

2.1.4. Schème prédictif

« *Le schème est un ensemble organisé de positions syntaxiques devant être remplies chacune par des constituants appartenant à des classes formelles déterminées* » (Creissels, 1979 : 61). Il s'agit d'une structure régulière au service de la prédication qui prend en charge l'opposition "prédict" VS "non - prédict" dans une langue donnée. Le schème rend compte de la relation de "séquentialité" qui a trait à l'ordre des termes et de celle de "hiérarchisation" qui porte sur les liens de dépendance entre le prédict et les autres termes syntaxiques.

Etant donné que seul ce qui relève de la prédication, c'est-à-dire ce qui est invariable ou sous-jacent à tout énoncé, est pris en charge par les schèmes,

le nombre de ceux-ci pour une langue donnée est très limité, mais « *suffisant néanmoins pour couvrir l'ensemble des formulations de propos sous-jacentes à l'infinité des énoncés susceptibles d'être produits.* » (Bonvini, 1988a : 29).

2.1.5. Fonction, terme et constituant syntaxiques

La notion de fonction se « *réfère au type de relation prédicative assumée par un terme syntaxique dans le cadre d'un schème prédicatif* » (Bonvini, 1988a : 29).

En définissant le statut des termes syntaxiques, elle permet de les caractériser syntagmatiquement. Les fonctions de prédicat, sujet, objet et circonstant identifiées dans d'autres langues sont également attestées en **moba**. Ces quatre fonctions entrent dans une relation de hiérarchisation où le prédicat occupe une position centrale. La fonction de prédicat est obligatoirement attestée et les autres fonctions ne peuvent se définir que par rapport à elle. C'est sur la base des liens de dépendance entre les autres fonctions et la fonction prédicative qu'on qualifie ce type de relation de "dissymétrique".

On appelle terme syntaxique « *l'entité linguistique qui participe à la structuration de la prédication en tant que support d'une relation prédicative qui oppose, sur l'axe syntagmatique propre à la séquentialité, un "prédicat" à un "non-prédicat".* » (Bonvini, 1988a : 29).

Quant à la notion de constituant syntaxique, elle désigne « *le signe linguistique tel qu'il est formalisé en vue d'assumer un terme du schème prédicatif* » (Bonvini, 1988a : 30). Sa structure interne, telle que proposée par Houis (1977 : 6), comporte nécessairement une base (lexème ± n dérivatifs) et un morphème majeur. Le constituant syntaxique est une unité fondamentale du discours. C'est l'organisation interne du terme syntaxique, c'est-à-dire l'ensemble de ses relations sur l'axe paradigmatique.

Il est, comme le dit Bonvini (1988a : 30), « *un principe organisateur stable des différentes unités minimales de signification en vue de la prédication.* »

Sur la base de leur spécialisation, les constituants se subdivisent en deux catégories : « *les monofonctionnels qui sont formellement organisés en vue d'assumer exclusivement la fonction "prédicat" et les plurifonctionnels, qui sont formellement organisés en vue d'assumer les autres fonctions.* » (Bonvini, 1988a : 30).

2.1.6. Schème prédicatif et module actanciel

Dans la formulation d'un propos quelconque, le locuteur opère un choix lexématique préalable à la formulation dudit propos. Par le choix des lexèmes, il se soumet à un certain nombre de contraintes d'ordre sémantique liées à ce choix.

Selon B. Pottier, « *tout lexème entraîne un certain nombre de relations actanciennes* » (Pottier, 1987 : 107). Ainsi, certains procès n'exigent qu'un seul participant, tandis que d'autres en exigent plusieurs (deux et éventuellement trois). Il ressort de ces considérations que le schème prédicatif est conditionné par la nature des lexèmes verbaux.

En **moba**, il n'est pas aisé d'établir pour un verbe donné le nombre exact de participants exigés.

En effet, un même verbe, selon son contexte d'emploi, est apte à s'associer à un ou plusieurs participants. Ainsi, des verbes intransitifs par nature peuvent parfois être employés transitivement.

Dans les sous-points suivants, nous présentons d'abord des verbes à participants invariables et ensuite des verbes à participants variables.

2.1.6.1. Verbes à nombre de participants invariables

a/ Verbes à un seul participant

Ce groupe contient certains verbes pluriaspectuels intransitifs mais en nombre restreint du fait que de nombreux verbes intransitifs peuvent aussi s'employer transitivement.

(53) a. **ù kpé`**
 /il/mourir, PFR/
 "il est mort"

b. **ù dónn̄**
 /il/maigrir, PFR/
 "il a maigri"

La plupart des verbes monoaspectuels descriptifs sont aussi à ranger dans ce groupe.

(54) a. **sīpàà̀n̄ nè ḡān**
 /jeune-fille, cl.1/déict./être belle, IPFR/
 "cette jeune-fille est belle"

b. **sà̀nʒā̀l̄ jà̀l̄n̄**
 /route, cl.10/être large, IPFR/
 "la route est large"

b/ Verbes à deux participants obligatoires

Certains verbes de ce groupe n'acquièrent leur sens complet que lorsque le deuxième participant est précisé.

- (55) a. **wāāl` sóól` wòng`**
 /chasseur, cl.10/attraper, PFR/lièvre, cl.4/
 "le chasseur a attrapé le lièvre"
- b. **pòò sóól` pòòl`**
 /femme, cl.1/attraper, PFR/ventre, cl.10/
 "la femme a eu une grossesse"
- c. **b` dīí sāāb`**
 /ils/manger, PFR/pâte, cl.5/
 "ils ont mangé de la pâte"
- d. **b` dīí ʒāām`**
 /ils/manger, PFR/fête, cl.1/
 "ils ont célébré la fête"
- e. **bíg` ʒiàl` nànd`**
 /enfant, cl.4/couper, PFR/viande, cl.9/
 "l'enfant a coupé de la viande"
- f. **bád ʒiàl` máám`**
 /chef, cl.1/couper, PFR/parole, cl.12/
 "le chef a tranché l'affaire"
- g. **dóndóng´ dòó tííg` pō**
 /chat, cl.4/monter, PFR/arbre, cl.4/postp./
 "le chat est monté sur un arbre"

h. **dóndónǰā́l` d̀òó d̀óndón-nààng`**

/chat mâle, cl.10/monter, PFR/chat-femelle, cl.4/

"le chat mâle s'est accouplé avec la chatte"

c/ Verbes à trois participants obligatoires

Les verbes de ce groupe sont en nombre très limité.

(56) a. **ù tḗé bíd` ǰēéd`**

/il/donner, PFR/enfant, cl.4/nourriture, cl.9/

"il a donné de la nourriture aux enfants"

b. **ù ǰón` t` sànúù**

/il/montrer, PFR/nous/chemin, cl.6/

"il nous a montré le chemin"

2.1.6.2. Verbes à nombre de participants variables

a/ verbes à un ou deux participants

- un participant

(57) **ù wùl`**

/il/se laver, PFR/

"il s'est lavé"

- deux participants

(58) **ù wùl` bíg`**

/il/laver, PFR/enfant, cl.4/

"il a lavé l'enfant"

b/ Verbes à deux ou trois participants

- deux participants

(59) ù máád´ jèn ū dónl`

/il/parler, IPFR/ avec/de lui/ami, cl.1/

"il parle avec son ami"

- trois participants

(60) ù máád` f̄ máḡānm`

/il/dire, PFR/nous/bonne parole, cl.12/

"il nous a dit une bonne parole"

2.2. MORPHOSYNTAXE ET SCHEMES PREDICATIFS

« Présenter l'organisation formelle de la prédication revient à montrer quels sont les schèmes prédicatifs en usage dans la langue et, au sein de ceux-ci, à dégager d'une part les fonctions syntaxiques et, d'autre part, les constituants syntaxiques qui les assument. » (Bonvini, 1988a : 30)

Selon Bonvini, on peut qualifier cette opération de "morphosyntaxique" : "morpho-", parce qu'elle dégage les marques propres à la mise en forme des constituants, "syntaxique", parce qu'elle dégage les fonctions liées aux termes syntaxiques, d'où l'expression "morphosyntaxe de la prédication" (Hagège, 1982 : 27).

Le schème prédicatif prend en charge l'opposition prédicat VS non-prédicat de la phrase. La phrase étant, en tant que telle, une unité abstraite, elle est nécessairement modulée par au moins trois catégories de modalités énonciatives, à savoir assertion, intimation et interrogation.

Nous commençons par dégager les schèmes prédicatifs propres à l’assertion. Ce travail nous permet d’identifier les termes syntaxiques, leur ordre séquentiel et le type de relation qu’ils entretiennent avec les autres termes, ainsi que leur organisation interne. Nous dégageons ensuite les schèmes prédicatifs de l’intimation et enfin ceux de l’interrogation.

2.2.1. Schèmes prédicatifs de l’assertion

Selon la nature du terme syntaxique assumant la fonction de prédicat, les énoncés assertifs de la langue **moba**, affirmatifs ou négatifs, sont réductibles à trois schèmes prédicatifs fondamentaux :

- Schème à support verbal simple 2.2.1.1 ;
- Schème à support verbal complexe 2.2.1.2 ;
- Schème à support non verbal 2.2.1.3.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE

Pour chaque terme, nous identifierons la classe du constituant et sa fonction syntaxique. Dans le schème, nous les noterons de la façon suivante : la classe des constituants sera placée à gauche de la barre oblique, et la fonction sera placée à droite :

N/S	signifie	"constituant nominal en fonction de sujet" ;
N/O ¹	signifie	"constituant nominal en fonction d'objet ₁ ²⁵ " ;
N/O ²	signifie	"constituant nominal en fonction d'objet ₂ ²⁵ " ;
N/C	signifie	"constituant nominal en fonction de circonstant" ;
N/P	signifie	"constituant nominal en fonction de prédicat" ;
V/P	signifie	"constituant verbal en fonction de prédicat" ;
[]	correspond	"terme dont la présence est directement exigée par le
	à	procès envisagé" ;
()	correspond à	"terme facultatif".

2.2.1.1. Schème à support verbal simple

Le schème prédicatif de l'assertion à support verbal simple est fondamentalement le suivant : N/S, V/P, [N/O²], [N/O¹], (N/C).

Le V/P est assumé par un constituant verbal. Il peut être précédé et / ou suivi de plusieurs termes syntaxiques à constituant nominal. N/S le précède

²⁵Dans la terminologie grammaticale française traditionnelle, on distingue les compléments d'objet directs, c'est-à-dire directement rattachés au prédicat sans aucun morphème, et les compléments d'objet indirects, c'est-à-dire qui ont besoin d'un morphème (une préposition) pour les relier au prédicat.

Les grammaires latine et grecque, de même que l'allemand, distinguent deux cas, l'accusatif (l'équivalent du complément d'objet direct français) et le datif (celui en faveur de qui l'action est faite). Dans la terminologie anglo-saxonne, on appelle "indirect object" le datif.

Dans les langues négro-africaines, il nous semble fréquent d'avoir deux objets, qui du point de vue structurel sont directs. D'une certaine façon même, celui que les Anglo-saxons appellent "indirect" est plus direct que celui qu'ils appellent "direct" puisqu'il se place immédiatement après le verbe, alors que le prétendu "direct" se place après lui. Creissels a une assez longue discussion sur ce sujet (1995 : 239-245). Il rejette la terminologie française traditionnelle, mais, à partir de la page 243, paragraphe 7.5, il montre qu'il vaut mieux parler de "deux objets entre lesquels il est souvent difficile, sinon impossible de faire apparaître une quelconque hiérarchie".

Par rapport à toutes ces considérations, et au regard des données de la langue moba, nous les désignerons par les expressions compléments d'objet₁ et complément d'objet₂. En effet, il ne s'agit pas à proprement parler de deux catégories différentes. Nous constatons simplement qu'avec certains verbes, on a deux positions d'objet ; donc, une seule catégorie qui cependant peut se répéter.

toujours, tandis que N/O², N/O¹ et N/C le suivent. En dehors du circonstant qui peut être déplacé, l'ordre des termes est en général fixe. Les seuls changements concernant N/O¹ et N/O² sont ceux liés à l'opération énonciative de la focalisation (cf. infra 5).

Les termes assumés par des constituants nominaux se définissent par rapport au prédicat. Le degré de dépendance qui s'instaure entre le prédicat et les termes en présence permet d'opérer une distinction entre ces derniers.

Le terme syntaxique N/S est en relation de présupposition mutuelle avec le prédicat. Il précède V/P.

(61) **ū báà kpíí pèèùg**

/de lui/père, cl.1/tuer, PFR/mouton, cl.8/

"son père a tué un mouton"

Le terme syntaxique N/O¹ est en relation avec le procès lui-même :

- lorsqu'il a un statut de complément intégré :

(62) a. **ʒāb` kòń kònkònl**

/homme, cl.2/se quereller, PFR/querelle, cl.10/

"les hommes se sont querellés"

b. **ʒāb` kò kpààb`**

/homme, cl.2/cultiver, IPFR/culture, cl.5/

"les hommes cultivent"

c. **kàlààtúbíd` sùùn` tōōnl`**

/élève, cl.9/travailler, IPFR/travail, cl.10/

"les élèves travaillent"

- lorsque la présence de l'objet est obligatoire :

(63) a. **ù dī́ sāāb`**

/il/manger, PFR/pâte, cl.5/

"il a mangé de la pâte"

b. **ù ɲùú ɲúmì**

/il/boire, PFR/eau, cl.12/

"il a bu de l'eau"

Le terme syntaxique N/O² est également en relation avec le procès. Il précède généralement N/O¹.

(64) **ù tēé bíg` ʒēēd`**

/il/donner, PFR/enfant, cl.4/nourriture, cl.9/

"il a donné de la nourriture à l'enfant"

Il est parfois marqué par une préposition.

(65) **ù máád` jèn ū báá**

/il/parler, IPFR/avec/de lui/père, cl.1/

"il parle à son père"

Le terme N/C est, le plus souvent, marqué par une préposition ou par une postposition²⁶.

(66) a. **ʒūà sònám jèn pódò**

/homme, cl.1/marcher, IPFR/avec/femme, cl.1/

"l'homme marche avec la femme"

²⁶En fait, le terme N/C n'assume seul la fonction de circonstant que dans les cas de détermination locative avec les verbes **aller**, **venir**, **revenir**. Avec ces verbes, le complément est un argument obligatoire et non pas une périphérie marginale. **bíd` sáá kálàátú** "les enfants vont à l'école" ; **ʒībàà bààl` ɲààg`** "le devin est venu à la maison"

b. pòd kâl´ kōg` pō

/femme, cl.1/être assis, IPFR/tabouret, cl.4/sur/

"la femme est assise sur le tabouret"

La différence entre les termes en fonction d'objet₁ et objet₂ d'une part et le terme en fonction de circonstant d'autre part repose sur leur relation plus ou moins étroite avec le prédicat. Cette relation permet d'opérer une distinction entre ce qui est nucléaire (NO¹ et NO²) et ce qui est marginal (NC).

Les critères employés pour opérer cette distinction sont les suivants :

Elément nucléaire

- indique un participant à l'événement
- est obligatoire : sa suppression change le sens du verbe ou abolit l'énoncé
- le verbe impose des restrictions aux éléments qui peuvent fonctionner comme participants

Elément marginal

- est concomitant à l'événement et sert à le contextualiser
- est facultatif : peut apparaître avec tout schème prédicatif
- il n'y a pas de restrictions

En prenant en compte les relations existant entre le prédicat et les termes à constituants nominaux, nous proposons quatre schèmes prédicatifs pour la phrase à prédicat verbal simple :

- 1) schème à un participant : N/S V/P (N/C)
- 2) schème à deux participants :
 - a) N/S V/P N/O¹ (N/C),
 - b) N/S V/P N/O² (N/C).
- 3) schème à trois participants : N/S V/P N/O² N/O¹ (N/C)

2.2.1.1.1. Schème à un participant

Ce schème comporte deux termes nucléaires : un constituant nominal en fonction de sujet (N/S) et un constituant verbal en fonction de prédicat (V/P). Il peut recevoir une expansion circonstancielle.

N/S V/P (N/C)

Le prédicat de ce schème peut être assumé par tout verbe à un participant, pluriaspectuel ou monoaspectuel (copulatif).

(67) a. **ũ báà kpé`**

/de lui/père, cl.1/mourir, PFR/

"son père est mort"

b. **ũ jùd` món`**

/de lui/cheveux, cl.9/ être roux, IPFR/

"ses cheveux sont roux"

c. **ũ báà kpé` dín`nè**

/de lui/père, cl.1/mourir, PFR/aujourd'hui/

"son père est mort aujourd'hui"

d. **nànd` bé**

/viande, cl.9/être/

"il y a de la viande"

e. **ũ báà bé**

/de lui/père, cl.1/être/

"son père est là"

- f. **ū báà bé ñààg`**
 /de lui/père, cl.1/être/maison/
 "son père est à la maison"

Ce schème peut aussi présenter deux expansions circonstancielles.

- (68) **ù kùn jèn pàmānl` dínne**
 /il/partir, PFR/avec/joye, cl.10/aujourd'hui/
 "il est parti avec joye aujourd'hui"

2.2.1.1.2. Schème à deux participants

Ce schème comporte trois termes nucléaires. Le deuxième participant qui s'ajoute à la séquence N/S V/P est postposé au prédicat. Il peut être un terme en fonction d'objet₁ ou en fonction d'objet₂.

a/ Lorsque le deuxième participant au procès est un terme en fonction d'objet₁, on a le schème N/S V/P [N/O¹] (N/C)

Le verbe assumant la fonction de prédicat dans le schème est toujours de type pluriaspectuel. Voici des exemples illustrant ce schème :

- (69) a. **ù dì sāāb` dēēùg ñ**
 /il/manger, IPFR/pâte, cl.5/chambre, cl.8/dans/
 "il mange de la pâte dans la chambre"

- b. **ū ñààpòò màl' bíg`**
 /de lui/femme, cl.1/accoucher, PFR/enfant, cl.4/
 "sa femme a accouché d'un enfant"

Ce schème peut aussi présenter deux nominaux marginaux :

- (70) **ù jénd` mūglî mūūldòngè ñ jèn gōùng`**
 /il/récolter, PFR/riz, cl.7/rizière, cl.4/dans/avec/faucille, cl.8/
 "il a récolté du riz dans la rizière avec une faucille"

Dans des situations d'énonciation spécifique, le locuteur peut choisir de ne pas vouloir exprimer tous les participants. Il en résulte une séquence N/S V/P que nous considérons comme une variante énonciative du schème N/S V/P [N/O¹] (N/C).

Cependant, l'omission du N/O¹ n'est possible que dans la mesure où le sens complet du verbe n'est pas tributaire du N/O¹ :

(71) **ù dì dāāl` kúl`**

/il/manger, IPFR/jour, cl.10/tout/

"il mange tous les jours"

(peut se dire d'une personne à propos de laquelle on s'informe si sa maladie l'empêche de manger).

b/ Lorsque le deuxième participant au procès est un terme en fonction d'objet₂, on a le schème N/S V/P N/O² (N/C)

Tout comme dans le cas précédent, le prédicat de ce schème est assumé par un verbe pluriaspectuel. Les deux participants sont nécessaires pour la formulation du propos. Le locuteur n'a pas le choix, il doit les exprimer.

Dans ce schème, le deuxième participant est toujours accompagné d'une préposition.

(72) **ù máád´ jèn ū báà**

/il/parler, IPFR/avec/de lui/père, cl.1/

"il parle à son père"

2.2.1.1.3. Schème à trois participants

Ce schème comporte quatre termes nucléaires. Les verbes assumant la fonction de prédicat dans ce schème sont peu nombreux et toujours de type pluriaspectuel. N/S précède V/P tandis que N/O² et N/O¹ suivent le verbe.

Ce schème peut aussi présenter un nominal en fonction de circonstant :
N/S V/P [N/O²] [N/O¹] (N/C).

Les exemples suivants illustrent ce schème :

- (73) a. **ù bù´ tē ū nàá cēncēnàà dínnè**
/il/Fut./donner, PFI/de lui/mère/pagnes, cl.11/aujourd'hui/
"il donnera des pagnes à sa mère aujourd'hui"
- b. **ū dānb` k´ báng` ò b` máám**
/de lui/parent, cl.2/ Nég./apprendre/lui/de lui/langue, cl.12/
"ses parents ne lui ont pas appris leur langue"
- c. **b` k´ ḡón ò sónúù**
/on/Nég./montrer, PFR/lui/chemin, cl.6/
"on ne lui a pas montré le chemin"

2.2.1.2. Schème à support verbal complexe

A la différence du prédicat simple qui apparaît seul, le prédicat complexe comporte nécessairement un objet.

Le schème du prédicat complexe peut être visualisé de la manière suivante :

$$\begin{array}{c} \text{N/S} \quad \text{V + N} \\ \hline \text{P} \end{array}$$

Ce schème comporte une séquence nécessaire de deux constituants formant le nexus.

Les prédicats complexes se rencontrent avec des constituants verbaux comportant un complément d'objet dont le sens reprend celui du verbe. Nous les avons insérés dans des énoncés.

- (74) a. **ù kò kpààb**
 /il/cultive, IPFR/culture, cl.5/
 "il cultive"
- b. **ù gbàà gbàgbààl`**
 /il/lutter, IPFR/lutte/cl.10/
 "il lutte"
- c. **b` kòń kònkònl`**
 /ils/se quereller, IPFR/querelle, cl.10/
 "ils se sont querellés"
- d. **ù siàn nàntààl`**
 /il/courir, IPFR/course, cl.10/
 "il court"
- e. **t` η56 sīāg`**
 /nous/danser, PFR/danse, cl.4/
 "nous avons dansé"
- f. **ù b36l` b36lũ**
 /il/demander, /question, cl.7/
 "il a posé des questions"

g. **ù sùù̀n̄ tṑn̄l̄**
 /il/travailler, IPFR/travail, cl.10/
 "il travaille"

h. **ù jì́n̄ jà̀n̄î**
 /il/chanter, PFR/chant, cl.7/
 "il a chanté"

Le terme objet, qui est constitué souvent de la même racine que le verbe, renforce le sens de celui-ci. Sa suppression n'empiète pas sur le sens du message à délivrer.

(75) kò	"cultiver (PFI)"
gbà̀à	"lutter (PFI)"
kò̀n̄	"se quereller (PFI)"
sā̀n̄`	"courir (PFI)"
ɲ̄õ	"danser (PFI)"
bó̀s̄l̄`	"questionner (PFI)"
sū̀n̄	"travailler (PFI)"
jì̀n̄	"chanter (PFI)"

Ce phénomène du prédicat complexe, attesté dans d'autres langues Gurma, a été décrit en ncam par Takassi (1996 : 324-328).

2.2.1.3. Schème à support non verbal

Le schème d'énoncé à support non verbal a ceci de particulier que la fonction prédicative n'y est pas assumée par un constituant verbal, mais plutôt par un constituant nominal. Pour ce faire, il lui suffit de se combiner avec un morphème spécifique spécialisé qui lui confère son statut de prédicat.

Ce schème peut être visualisé de la manière suivante : N/P

Dans la langue **moba**, les prédicatifs qui confèrent au nominal le statut de prédicat sont au nombre de quatre, à savoir :

ìì (ùù) ²⁷	"c'est"
ká`	"ce n'est pas" (équivalent de ìì utilisé exclusivement dans les énoncés négatifs).
n̂-nè	"voici"
n̂-páñ	"voilà"

Ces morphèmes spécialisés apparaissent toujours en deuxième position, c'est-à-dire après le constituant nominal. Ils comportent :

- soit une valeur identificative :

- (76) a. **bád` ìì**
 /chef, cl.1/c'est/
 "c'est un chef"
- b. **pèèùg ùù**
 /mouton, cl.8/c'est/
 "c'est un mouton"
- c. **míádl` káà**
 /maître, cl.10/ce n'est pas/
 "ce n'est pas un maître"

²⁷Le prédicatif **ìì** "c'est" apparaît sous la forme de **ùù** après les noms portant le nominant **-ùg** (cl.8).

- soit une valeur présentative :

(77) a. **bíg` n̄-jáñ**
 /enfant, cl.4/voilà/
 "voilà l'enfant"

b. **ū nàá n̄-nē**
 /de lui/mère, cl.1/voici/
 "voici sa mère"

Si l'existence de l'énoncé à prédicat verbal s'impose comme une évidence dans la langue **moba**, il n'en est pas de même pour ce qui concerne cet énoncé "atypique" qui, de ce fait, doit faire l'objet d'une interprétation.

Pour mieux comprendre le fonctionnement et la valeur réelle du schème prédicatif non verbal, il convient de répondre à certaines questions relatives à l'identification du morphème prédicatif impliqué, à sa spécificité par rapport au prédicatif verbal, à sa fonction ainsi qu'à ses propriétés syntaxiques.

La première question consiste à se demander s'il existe vraiment un nouveau type d'énoncé dans la langue. Sur cette question, l'analyse des données révèle que l'emploi des énoncés impliquant les morphèmes prédicatifs concernés semble étroitement lié à une situation, à un contexte précis. Même s'ils se rapprochent des verbes par certaines de leurs caractéristiques, notamment leur position dans l'ordre séquentiel, ces morphèmes se distinguent nettement des formes verbales du fait qu'ils n'ont pas un fonctionnement syntaxique plénier. Les énoncés qui en résultent se rapprochent ainsi des énoncés figés rencontrés dans les salutations, les louanges ou des énoncés elliptiques utilisés comme réponses à des interrogations.

C'est ce constat qui a amené Emilio Bonvini à interpréter les schèmes non verbaux comme uniquement imputables à l'énonciation dans le cadre des questions-réponses, en tant que formes de reprises partielles.

En définitive, selon Bonvini, « *il ne s'agit aucunement d'un nouveau type de schème prédicatif.* » (Bonvini, 1988a : 46-49).

Dans le cas du **moba**, une telle interprétation ne nous paraît guère judicieuse. Ici en effet, l'existence de ce schème semble plutôt s'imposer pour les raisons suivantes :

- l'énoncé marqué par les morphèmes **ìì**, **̀n-nè** et **̀n-ńáń** peut se prêter au questionnement avec **ńmāā** "qui" et **bē** "quoi".

(78) a. **ńmāā ìì**

/qui/c'est/

"qui est-ce ?"

b. **bē ìì**

/quoi/c'est/

"qu'est-ce que c'est ?"

Cet énoncé n'est pas une réponse à une question, même s'il apparaît fréquemment dans un contexte de dialogue.

(79) a. **ń kpààń ̀nànd`**

/je/ chercher, IPFR/viande, cl.9/

"je cherche de la viande"

b. **̀nànd` ̀n-nè**

/viande, cl.9/voici/

"voici de la viande"

c. **ń kpààń ń ̀nàá**

/je/chercher, IPFR/de moi/mère, cl.1/

"je cherche ma mère"

d. wónó` n-ɲáñ

/elle, Emph./voilà/

"la voilà"

Il s'agit donc, dans le cas précis du **moba**, d'un schème dont l'existence est bien justifiée. Mais l'on peut encore se poser la question de savoir s'il s'agit d'un énoncé nominal à proprement parler.

Répondre à cette question reviendrait à identifier la nature exacte du morphème prédicatif impliqué, qui est susceptible d'être interprété soit comme "prédicatif nominal", soit comme "prédicatif non verbal".

L'interprétation de ce morphème comme "prédicatif nominal" suppose l'existence de traits morphologiques permettant de le rattacher à la catégorie des nominaux.

Dans les langues qui connaissent ce genre de prédicatif, les morphèmes en question présentent des formes polymorphes dont les variations sont en corrélation avec les marques d'accord qui les lient aux noms auxquels ils confèrent le statut de prédicat.

Un exemple très intéressant nous est donné par Magdalena Wichser (1994) à propos du kar, langue sénoufo du Burkina Faso.

Le tableau ci-dessous, extrait de cette étude, fait ressortir, grâce à la commutation avec des noms appartenant aux trois genres nominaux attestés dans la langue **kar**, le paradigme de **kě** "c'est" et **ńwó** "voici".

Tableau 11 : Les prédicatifs nominaux du kar

Singulier		Pluriel	
cō kě	/femme/c'est/	cā` mè	/femmes/ce sont/
ká? à kě	/concession/c'est/	kléè nè	/concessions/ce sont/
gbáí nè	/canari/c'est/	gbá? à kě	/canaris/ce sont/
cō ńwó	/femme/voici/	cā` míí	/femmes/voici/
ká? à ńgé	/concession/voici/	kléè ńdé	/concessions/voici/
gbáí ńdé	/canari/voici/	gbá? à ńgíí	/canaris/voici/

Au regard des données du kar, « *la marque de la classe nominale permet de dire que (...) les prédicatifs nominaux liés aux pronoms démonstratifs appartiennent à la grande classe des nominaux (...)* » (Magdalena Wichser, 1994 : 63).

Tel n'est pourtant pas le cas dans la langue **moba** où l'on ne rencontre aucune marque d'accord dans le contexte des prédicatifs identifiés.

En définitive, nous interprétons les morphèmes **ìì**, **káà**, **ń-nè** et **ń-ńáń**, non pas comme des prédicatifs nominaux, mais plutôt comme des prédicatifs non verbaux. Par voie de conséquence, les énoncés dans lesquels ces morphèmes entrent ne sont pas des énoncés nominaux mais des énoncés non verbaux.

2.2.2. Schémes prédicatifs de l'intimation

L'intérêt de notre étude dans cette section se focalise sur les modifications imputables au cadre énonciatif de l'intimation et leurs répercussions au sein des schémes prédicatifs.

L'énoncé de type intimatif est fondé sur une relation vivante et immédiate entre locuteur et interlocuteur. Face aux formules de prescription ou d'interdiction, l'interlocuteur est invité soit à accomplir l'action exprimée par le prédicat (intimation de type affirmatif), soit à ne pas l'accomplir (intimation de type négatif). De ce fait, au plan linguistique, il est appelé à assumer par rapport au procès le même rôle que celui joué par le sujet à l'intérieur du cadre énonciatif de l'assertion. Il s'ensuit que les modifications imputables à l'intimation portent surtout sur les deux termes N/S et V/P, coprésents dans chaque schème inventorié et constituant le nexus de la phrase **moba**.

Celles qui se rapportent au N/S concernent le fait que la présence du pronom sujet est facultative. L'absence du sujet implique une intimation simple (exemples (80), (81)) tandis que sa présence suggère une nuance sélective (toi et vous, plutôt que les autres) et une certaine fermeté (exemples (82), (83)).

Les pronoms attestés portent un ton haut (**á, í**), se distinguant ainsi du pronom sujet de l'énoncé assertif qui lui est à ton moyen (**ā, ī**).

Les modifications qui concernent V/P n'affectent pas le schème prédicatif mais uniquement le constituant verbal qui est marqué au pluriel par le morphème **mān**. Celui-ci est postposé immédiatement au verbe prédicat ou au nominal objet.

Le verbe est soit à l'imperfectif, soit au perfectif. A l'imperfectif affirmatif, il est marqué par le morphème du continuatif. Ce morphème est immédiatement antéposé au prédicat et apparaît sous la forme de **gīī** ou **īī** en fonction de la présence ou de l'absence du pronom sujet.

Par ailleurs, la présence du morphème **/dāā/** à valeur d'interdiction, antéposé au verbe, distingue au plan sémantique l'injonction (forme affirmative) de la prohibition (forme négative). Il reste invariable, que le verbe soit au perfectif ou à l'imperfectif. Ce dernier cas est néanmoins plus fréquent.

Les exemples suivants illustrent l'ensemble de ces remarques :

a/ Intimation sans emploi du pronom sujet

- Verbe au perfectif :

injonction

prohibition

(80) a. **dī**

a'. **dāā dī**

/manger, PFR/

/Nég./manger, PFR/

"mange"

"ne mange pas"

b. **dī mǎn**

b'. **dāā dī mǎn**

/manger, PFR/Plur./

/Nég./manger, PFR/Plur./

"mangez"

"ne mangez pas"

- Verbe à l'imperfectif :

injonction

prohibition

(81) a. **í dī**

a'. **dāā dī**

/Cont./manger, IPFR/

/Nég./manger, IPFR/

"sois en train de manger"

"ne sois pas en train de manger"

b. **í dī mǎn**

b'. **dāā dī mǎn**

/Cont./manger, IPFR/Plur./

/Nég./manger, IPFR/Plur./

"soyez en train de manger"

"ne soyez pas en train de manger"

b/ Intimation avec emploi du pronom sujet

- Verbe au perfectif

Injonction

prohibition

(82) a. **á dī**

a'. **á dāā dī**

/tu/manger, PFR/

/tu/Nég./manger, PFR/

"Il faut que tu manges"

"il ne faut pas que tu manges"

b. **í dī mǎn**

b'. **í dāā dī mǎn**

/vous/manger, PFR/

/vous/Nég./manger, PFR/

"il faut que vous mangiez !"

"il ne faut pas que vous mangiez"

- Verbe à l'imperfectif :

- (83) a. **á gíī dī** a'. **á dāā dī**
 /tu/Cont./manger, IPFR/ /tu/Nég./manger, IPFR/
 "il faut que tu manges" "il ne faut pas que tu manges"

- b. **í gíī dī** b'. **í dāā dī**
 /vous/Cont./manger, IPFR/ /vous/Nég./manger, IPFR/
 "il faut que vous mangiez" "il ne faut pas que vous mangiez"

Il peut arriver que l'intimation soit rapportée. Dans ce cas, le sujet du verbe est nécessairement présent dans l'énoncé. Cette fonction peut être assumée soit par un substantif, soit par un pronom.

Lorsque le sujet est un substantif, il est relié au prédicat par le morphème de syndèse **ń**.

- Verbe au perfectif

- (84) a. **bíg` n´ dī**
 /enfant, cl.4/MS/manger, PFR/
 "que l'enfant mange"
- b. **bíg` n´ dāā dī**
 /enfant, cl.4/MS/Nég./manger, PFR/
 "que l'enfant ne mange pas"
- c. **bíd` n´ dī**
 /enfant, cl.9/MS/manger, PFR/
 "que les enfants mangent"
- d. **bíd` n´ dāā dī**
 /enfant, cl.9/MS/Nég./aller, PFR/
 "que les enfants ne mangent pas"

- Verbe à l'imperfectif

(85) a. **bíg` n´ gīī dī**

/enfant, cl.4/MS/Cont./manger, IPFR/

"que l'enfant soit en train de manger"

b. **bíg` n´ dāā dī**

/enfant, cl.4/MS/Nég./ manger, IPFR/

"que l'enfant ne soit pas en train de manger"

c. **bíd` n´ gīī dī**

/enfant, cl.9/MS/manger, IPFR/

"que les enfants soient en train de manger"

d. **bíd` n´ dāā dī**

/enfant, cl.9/ MS/Nég./manger, IPFR/

"que les enfants ne soient pas en train de manger"

Lorsque le sujet est un pronom, celui-ci se réalise avec une voyelle d'appui. Il en résulte une forme de pronom amalgamé intermédiaire entre la forme simple et la forme emphatique²⁸.

- Verbe au perfectif

(86) a. **wà n´ dī**

/il/MS/manger, PFR/

"qu'il mange"

b. **bà n´ dī**

/ils/MS/manger, PFR

"qu'ils mangent"

²⁸cf. infra 4.4

c. wà n' dāā dī

/il/MS/Nég./manger, PFR/

"qu'il ne mange pas"

d. bà n' dāā dī

/ils/MS/Nég./manger, PFR/

"qu'ils ne mangent pas"

- Verbe à l'imperfectif

(87) a. wà n' gīī dī

/il/MS/Cont./manger, IPFR/

"qu'il soit en train de manger"

b. bà n' gīī dī

/ils/MS/Cont./manger, IPFR/

"qu'ils soient en train de manger"

c. wà n' dāā dī

/il/MS/ Nég./manger, IPFR/

"qu'il ne soit pas en train de manger"

d. bà n' dāā dī

/ils/MS/ Nég./manger, IPFR/

"qu'ils ne soient pas en train de manger"

Il faut noter que l'intimation est compatible avec tous les schèmes à support verbal et n'influence pas la relation entre le procès et les participants nécessaires. Seul le schème à support non verbal est incompatible avec l'intimation pour des raisons sémantiques.

Le schème prédicatif de l'intimation est le suivant : $\underline{N/S}$ V/P [N/O^2] [N/O^1] (N/C) (les pointillés indiquent le caractère facultatif du terme en fonction sujet).

Ce schème correspond à plusieurs séquences selon le nombre de termes ou de participants :

$\underline{N/S}$ V/P [N/O^1]

(88) **dī ʒēēd`**

/manger, PFR/nourriture, cl.9/

"mange de la nourriture"

N/S V/P (N/C)

(89) **á gād´ kpààb`**

/tu/aller, PFR/champ, cl.5/

"va au champ !"

N/S V/P [N/O^2] [N/O^1] (N/C)

(90) **í tē n̄ màn líglî dinnè**

/vous/donner, PFR/moi/Plur./argent, cl.7/aujourd'hui/

"donnez-moi de l'argent aujourd'hui !"

2.2.3. Schèmes prédicatifs de l'interrogation

Le locuteur recourt à l'énoncé interrogatif lorsqu'il veut susciter une réponse de la part de son interlocuteur²⁹.

L'interrogation est toujours associée à une relation de type dialogique. Elle peut porter sur la proposition entière, c'est-à-dire sur la relation globale

²⁹Il est vrai que dans certains contextes le locuteur utilise aussi les énoncés interrogatifs non pour obtenir une information, mais pour exprimer un reproche ou une surprise. Cet aspect de la question (interrogation rhétorique) ne s'inscrit pas dans le cadre de nos préoccupations.

existant entre les termes syntaxiques ; on dit dans ce cas qu'elle est totale. Quand elle concerne un seul terme, elle est désignée comme partielle.

En raison des différences observables au niveau de ces deux types d'interrogations, nous avons été amené à les analyser séparément. Nous présentons d'abord l'interrogation totale, puis l'interrogation partielle, en analysant les structures aussi bien au niveau des différentes formes de questionnements que des réponses y afférentes.

2.2.3.1. L'interrogation totale

Deux modes d'interrogation totale sont à distinguer dans la langue **moba** :

- l'interrogation totale avec la particule dicto-modale interrogative /ìì/ ;
- l'interrogation totale avec la particule alternative /bíf/.

a/ Interrogation totale avec la particule /ìì/

Le schème de l'interrogation totale se confond avec celui de l'énoncé assertif à support verbal. La particule dicto-modale à valeur interrogative /ìì/ s'ajoute à la fin, mais sa présence n'apporte aucune transformation d'ordre syntaxique dans la proposition.

Ce schème peut être visualisé de la manière suivante :

N/S V/P [N/O²] [N/O¹] (N/C) Int.

Tel qu'il est formalisé, il correspond à plusieurs séquences selon qu'on a affaire à un énoncé interrogatif minimal, à un énoncé avec expansion objectale, circonstancielle ou les deux à la fois.

Les exemples suivants illustrent ces différents types de séquences.

N/S V/P Int.

(91) a. **póò màl' ìì**

/femme, cl.1/ mettre au monde, PFR/Int./

"la femme a-t-elle mis au monde ?"

b. **bíg` bààl` ìì**

/enfant, cl.4/venir, IPFR/ Int./

"l'enfant est-il venu"

N/S V/P [N/O¹] Int.

(92) a. **póò màl' bíg` ìì**

/femme, cl.1/mettre au monde, PFR/enfant, cl.4/ Int./

"la femme a-t-elle mis au monde l'enfant ?"

b. **ā dīí ʒēēd` ìì**

/tu/manger, PFR/nourriture, cl.9/ Int./

"as-tu mangé de la nourriture ?"

N/S V/P (N/C)

(93) a. **póò màl' dínne íí**

/femme, cl.1/mettre au monde, PFR/aujourd'hui/Int./

"la femme a-t-elle mis au monde aujourd'hui ?"

b. **b` sáá dāāg` ìì**

/ils/aller, IPFR/marché, cl.4/Int./

"vont-ils au marché ?"

N/S V/P [N/O¹] (N/C)

(94) a. **póò màl' bíg` dínne íí**

/femme, cl.1/mettre au monde, PFR/enfant, cl.4/aujourd'hui/Int./

"la femme a-t-elle mis au monde un enfant aujourd'hui"

b. pòò sūń bíg` dāāg` ìì

/femme, cl.1/envoyer, PFR/enfant, cl.4/marché, cl.4/Int./

"la femme a-t-elle envoyé l'enfant au marché ?"

N/S V/P [N/O²] [N/O¹] (N/C)

(95) pòò tēé bíg` ʒēēd` dínnè íí

/femme, cl.1/donner, PFR/enfant, cl.4/nourriture, cl.9/aujourd'hui/Int./

"la femme a-t-elle donné de la nourriture à l'enfant aujourd'hui ?"

Certains processus morphophonologiques s'opèrent à la jointure de la particule de l'interrogation et du dernier segment de l'énoncé. Quatre cas sont à distinguer :

- Premier cas : le dernier segment de l'énoncé est la voyelle **a**: dans ce cas, la voyelle **a**, au contact de la marque de l'interrogation qui est une voyelle haute, se réalise [ɛ] :

(96) a. ù lá` īī → ù lé' íí

/il / voir, PFR/Int./

"a-t-il vu ?"

b. ù pà' īī → ù pè' īī

/il/payer, PFR/Int./

"a-t-il payé ?"

- Deuxième cas : le dernier segment de l'énoncé est une séquence de voyelles: dans ce cas, il se produit une assimilation complète de la particule interrogative **ii** ; du coup, on observe un ultra allongement vocalique :

(97) a. ù ɲùú īī → ù ɲùú.ūū [ù ɲùúū]

/il / boire, PFR/Int./

"a-t-il bu ?"

- b. ù dòó īī → ù dòó.ōō [ù dùó.ō]
 /il / monte, PFR/Int./
 "est-il monté ?"
- c. ù ηòó īī → ù ηòó.ōō [ù ηùáāā]
 /il / suivre, PFR/Int./
 "a-t-il suivi ?"
- d. ù bèé īī → ù bèé.ēē [ù bǐēē]
 /il / rôter, PFR/Int./
 "a-t-il rôté ?"
- e. ù pàà ìì → ù pàà.àà [ù pààà]
 /il/être fort/ Int./
 "est-il fort ?"
- f. ù lāá íí → ù lāá.áá [ù lāááá]
 /il/rire, PFR/ Int./
 "a-t-il-ri ?"

- Troisième cas : le dernier segment de l'énoncé est la nasale alvéolaire **n** : dans ce cas, on obtient **n** + **īī** ; la voyelle précédant **n** se dénasalise, tandis que le ton porté par la nasale alvéolaire vient former avec le ton de la particule interrogative une séquence tonale.

- (98) a. ù sān' īī → ù sānīī
 /il/courir, PFR/Int./
 "a-t-il couru ?"

b. **ù b́án` íí³⁰** → **ù b́áníí**
 /il/savoir, PFR/Int./
 "(le) sait-il ?"

- Quatrième cas : le dernier segment de l'énoncé est un pronom interlocutif en fonction "objet". Dans ce cas, une nasale alvéolaire s'insère entre ce pronom et la particule interrogative **ìì** qui se réalise dans ce contexte [nìì] :

(99) a. **ù lá` ñ ìì** → **ù lá` ñ nīī**
 /il/voir, PFR/me/Int./
 "m'a-t-il vu ?"

b. **ù tód` ā ìì** → **ù tód` ā nīī**
 /il/aider, PFR/te/Int./
 "t'a-t-il aidé ?"

c. **b` jíín` t` ìì** → **ù jíín` t` nīī**
 /ils/aider, PFR/nous/Int./
 "nous ont-ils appelés ?"

d. **b` fòònd` ī ìì** → **b` fòònd` ī nīī**
 /ils/saluer, PFR/vous/Int./
 "vous ont-ils salués ?"

Aucun processus n'est observable dans les autres cas.

³⁰On constatera que le ton de la forme obtenue est **ù b́áníí** alors que l'on se serait attendu à **ù b́áníí**.

b/ La réponse à l'interrogation totale avec la particule **ìì**

La réponse à l'interrogation totale avec la particule **ìì** peut s'effectuer de plusieurs façons.

D'abord par la reprise de la proposition entière précédée ou non de **ēēn** "oui" ou de **én-èn** "non".

(100) a. **ù bààl` dínne` ìì**

/il/venir, PFR/aujourd'hui/Int./

"est-il venu aujourd'hui"

b. **ēēn, ù bààl` dínne`**

/oui/il/venir, PFR/aujourd'hui/

"oui, il est venu aujourd'hui"

c. **én-èn, wà k' bààl` dínne`**

/non/il/ Nég./venir, PFR/aujourd'hui/

"non, il n'est pas venu aujourd'hui"

Ensuite, par la reprise partielle de la proposition précédée de **ēēn** "oui" ou de **én-èn** "non". Ainsi, à la question posée plus haut, on peut répondre tout simplement :

(101) a. **ēēn, ù bààl`**

/oui /il/venir, PFR/

"oui, il est venu"

b. **én-èn, wà k' bààl`**

/non/il/ Nég./venir, PFR/

"non, il n'est pas venu"

On notera que le schème prédicatif de la réponse est N/S V/P, tandis que celui de la question est N/S V/P N/O. Il y a donc amputation de l'élément expansionnel, ici le nom circonstant **dínne`** "aujourd'hui".

Quant aux N/O¹ ou N/O², eux aussi peuvent être omis dans la réponse lorsque le sens complet n'en est pas affecté.

(102) a. **ā dī́ j ēēd` ìì**

/tu/manger, PFR/nourriture/Int./

"as-tu mangé de la nourriture ?"

b. **ēēn, n̄ dī́**

/oui/je/manger, PFR/

"oui, j'(en) ai mangé"

c. **én-èn, n̄ k' dī́**

/non/je/ Nég./manger, PFR/

"non, je n'(en) ai pas mangé"

L'omission du nom "objet", propre à la réponse, affecte la structure même du schème prédicatif et lui ôte un élément essentiel. Les séquences qui en résultent ne sont pas viables en structure purement assertive. Elles le sont uniquement comme une réponse à une question. L'amputation du schème prédicatif est ainsi imputable au contexte énonciatif et, en dépit des apparences, ne donne pas lieu à un schème prédicatif particulier.

La réponse à l'interrogation totale peut s'effectuer enfin par l'effacement de la proposition entière. Dans ce dernier cas, la réponse serait :

(103) a. **ēēn** "oui"

ou

b. **én-èn** "non"

Remarque :

L'interrogation totale existe aussi pour le schème prédicatif à support non verbal. Mais ici la particule interrogative **ìì** se réalise **jàà**.

(104) a. **ū bíg` jàà**

/de lui/enfant, cl.4/Int./

"est-ce son enfant ?"

b. **ēēn, ū bíg` ìì**

/oui/de lui/enfant, cl.4/c'est/

"oui, c'est son enfant"

c. **én-èn, ū bíg` káà**

non/de lui/enfant, cl.4/ce n'est pas

"non, ce n'est pas son enfant"

Du fait que le prédicat nominal **ìì** et le morphème interrogatif **jàà** (<**ìì**) s'excluent mutuellement, on peut donc dire que, dans le schème interrogatif à support non-verbal, le morphème **jàà** réunit deux valeurs, celle de l'interrogation et celle d'un prédicatif nominal.

c/ L'interrogation totale avec la particule alternative **bíí**

Dans l'interrogation totale avec la particule alternative **bíí** (ou **dáá-bíí**), la question est posée sous la forme de deux propositions, l'une affirmative et l'autre négative, les deux étant reliées par la particule. Ici, l'interlocuteur a le choix entre l'une ou l'autre éventualité.

(105) **ù bààl` dínnè bíí wà g' bààl` `ìì**

/il/venir, PFR/aujourd'hui/alt./il/ Nég./venir, PFR/Int./

"est-il venu aujourd'hui ou n'est-il pas venu ?"

d/ La réponse à l'interrogation totale avec la particule alternative **bíí**

Dans sa réponse à l'interrogation totale avec la particule alternative, l'interlocuteur doit choisir entre la proposition affirmative et la proposition négative. Une fois le choix opéré, la réponse est identique à celle de l'interrogation totale avec la particule **íí** exposée plus haut.

2.2.3.2. L'interrogation partielle

A la différence de l'interrogation totale qui a trait à la relation globale existant entre les termes de la proposition, l'interrogation partielle porte sur l'un des constituants nominaux (N/S, N/O¹, N/O² ou N/C) sur lequel elle demande une information précise.

Ce type d'interrogation se fait par le moyen d'un pronom interrogatif. Celui-ci se substitue au constituant nominal sur lequel porte l'information spécifique à demander, sans provoquer de changement syntaxique.

a/ Interrogation sur le sujet ou l'objet

L'interrogation portant sur le sujet ou sur le complément d'objet se fait au moyen de deux catégories de pronoms interrogatifs, l'une marquée par le nominant et l'autre non marquée.

La question peut porter sur un ensemble non connu avec précision. Dans ce cas, l'interrogation se fait à l'aide des pronoms non marqués par le nominant.

Quand l'interrogation a trait au sujet, on recourt aux pronoms **ḡmāā** "qui" (qui permet d'interroger sur les humains) et **bē** "quoi" (qui sert à interroger sur les non-humains). Quand elle porte sur l'objet, on se sert toujours des pronoms **ḡmāā** "qui" (qui permet d'interroger sur les humains) et **bē** "quoi" (qui sert à interroger sur les non-humains).

Ces pronoms peuvent être employés isolément ou entrer dans la composition d'un syntagme génitival en tant que déterminants. Ils se substituent au constituant nominal sur lequel porte la question, sans provoquer de changements syntaxiques.

- Exemples portant sur le sujet :

(106) a. **ɲmāā n'gùl' bád` ìì**

/qui/Foc./terrasser, PFR/chef, cl.1/Int./

"qui a terrassé le chef ?"

b. **bē n' bəl' nòòng` ìì**

/quoi/Foc./purchasser, IPFR/oiseau, cl.4/Int./

"qu'est-ce qui purchase l'oiseau ?"

c. **ɲmē-bíg` n` dīí íí**

/qui/enfant, cl.4/foc./gagner, PFR/Int./

"(c'est) l'enfant de qui (qui) a gagné ?"

d. **bē-tōōnl` n` bé íí**

/quoi-travail, cl.10/Foc./exister, PFR/Int./

"quel (type de) travail il y a ?"

- Exemples portant sur l'objet :

(107) a. **b` gùl' ɲmāā íí**

/on/terrasser, PFR/qui/Int./

"on a terrassé qui ?"

b. **b` tēé ɲmāā ìì líglî íí**

/on/donner, PFR/qui/Foc./argent, cl.7/Int./

"à qui a-t-on donné de l'argent ?"

Ces pronoms peuvent être employés isolément ou entrer dans la composition d'un syntagme génitival en tant que déterminants. Ils se substituent au constituant nominal sur lequel porte la question, sans provoquer de changements syntaxiques.

- Exemples portant sur le sujet :

(106) a. **ηmāā n'gùl' bád` ìì**
/qui/Foc./terrasser, PFR/chef, cl.1/Int./
"qui a terrassé le chef ?"

b. **bē n' bēl' nòòng` ìì**
/quoi/Foc./pourchasser, IPFR/oiseau, cl.4/Int./
"qu'est-ce qui pourchasse l'oiseau ?"

c. **ηmē-bíg` n` dīí íí**
/qui/enfant, cl.4/foc./gagner, PFR/Int./
"(c'est) l'enfant de qui (qui) a gagné ?"

d. **bē-tōōnl` n` bé íí**
/quoi-travail, cl.10/Foc./exister, PFR/Int./
"quel (type de) travail il y a ?"

- Exemples portant sur l'objet :

(107) a. **b` gùl' ηmāā íí**
/on/terrasser, PFR/qui/Int./
"on a terrassé qui ?"

b. **b` tēé ηmāā ìì líglîí íí**
/on/donner, PFR/qui/Foc./argent, cl.7/Int./
"à qui a-t-on donné de l'argent ?"

c. **ù lá` bē ìì**

/il/voir, PFR/quoi/Int./

"qu'a-t-il vu ?"

d. **b` guì' ηmāā bíg` ìì**

/on/terrasser, PFR/qui/enfant, cl.4/Int./

"on a terrassé l'enfant de qui ?"

e. **ā bòó bétóónl`**

/tu/vouloir, IPFR/quoi/travail, cl.10/Int./

"tu veux quel (type de) travail ?"

La question peut porter sur un ensemble bien connu. Dans ce second cas, elle est posée à l'aide d'un pronom interrogatif composé du médiatème **la** (**-lē**, **lāā-**, **lān-**). Ce pronom peut être employé isolément en prenant un des trois préfixes suivants : **ū-** (**ū-lē** "lequel, laquelle : animé singulier), **l-** (**l-lē** : "lequel, laquelle", inanimé singulier) et **b-** (**b-lē** "lesquels, lesquelles" : animé pluriel). Il peut également entrer dans un syntagme génitif (nominant-**lāā** + nom) ou épithétique (base nominale **-lān-** nominant).

En fonction sujet, ces pronoms sont nécessairement accompagnés du focalisateur **ñ**.

Les exemples suivants permettent d'illustrer ces cas :

- Exemples portant sur le sujet

(108) a. **ū-lē n' dīí íí**

/lequel /Foc./gagner, PFR/Int./

"lequel a gagné ?"

b. **l-lē n' bāá áá**

/lequel/Foc./tomber, PFR/lequel/Int./

"lequel est tombé ?"

- c. **g'-láā kólǵ n` kpé` íí**
 /cl.4 quelle/poule, cl.4/Foc./mourir, PFR/Int./
 "quelle poule est morte ?"
- d. **í-láā kōlíī n` kpé` íí**
 /cl.7 quelles/poule, cl.7/Foc./mourir, PFR/Int./
 "quelles poules sont mortes ?"
- e. **b'-láā nììb` n` bààl` íí**
 /cl.2 quelles/personne, cl.2/Foc./venir, PFR/Int./
 "quelles personnes sont venues ?"
- f. **kò.lán.g̃ n̄ kpé` íí**
 /poule-quelle, cl.4/Foc./mourir, PFR/Int./
 "quelle poule est morte ?"
- g. **kò.lán.î̄ n̄ kpé` īī**
 /poule-quelle, cl.7/Foc./mourir, PFR/Int./
 "quelles poules sont mortes ?"
- h. **tōōn.lán.l` n̄ bé íí**
 /travail-quel, cl.10/Foc./exister, IPFR/Int./
 "quel (type de) travail il y a ?"
- i. **tōōn.lán.àà n̄ bé íí**
 /travail-quel, cl.11/Foc./exister, IPFR/Int./
 "quels (types de) travaux il y a ?"
- j. **nì.lán.b` n` bààl` íí**
 /personne-quelle, cl.2/Foc./venir, PFR/Int./
 "quelles personnes sont venues ?"

- Exemples portant sur le complément d'objet

(109) a. **b` gùl' ùlē íí**

/on/terrasser, PFR/lequel/Int./

"on a terrassé lequel ?"

b. **ā gānl' l-lē ìì**

/tu/ ramasser, PFR/ lequel/Int./

"tu as ramassé lequel ?" (objet inanimé)

c. **b` tēé b-lē ìì pāāb` ìì**

/on/donner, PFR/lesquels/Foc./cadeau, cl.5/Int./

"à qui a-t-on offert le cadeau"

d. **ā kpìí g-lāā kólǵ` ìì**

/tu/tuer, PFR/cl.4 quelle/poule, cl.4/Int./

"tu as tué quelle poule ?"

e. **b` kpìí ílāā kólî ìì**

/ils/tuer, PFR/cl.7quelles/poules, cl.7/Int./

"ils ont tué quelles poules ?"

f. **ù ñón b-lāā jāb` ìì kènṁ ìì**

/il/monttrer, PFR/lesquels/hommes/Foc./langue d'initiation/Int/

"à quels hommes a-t-il appris la langue d'initiation ?"

g. **b` tēé pēláung` ùù fààd` ìì**

/on/servir, PFR/mouton-quel, cl.8/Foc./feuille, cl.9/ Int./

"à quel mouton a-t-on donné les feuilles"

h. **ā jíín b-lāā nìb` ì**

/tu/appeler, PFR/quelles/personne, cl.2/Int./

"tu as appelé quelles personnes ?"

i. **ā kpìí kò.lán.g` ì**

/tu/tuer, PFR/poule.quelle, cl.4/ Int./

"tu as tué quelle poule ?"

j. **b` kpìí kò.lán.î ì**

/ils/tuer, PFR/poule.quelle, cl.7/Int./

"ils ont tué quelles poules ?"

k. **ā bòó tōōn.lán.l` ì**

/tu/vouloir, IPFR/travail.quel, cl.10/Int./

"tu veux quel (type de) travail ?"

l. **ī bòó tōōn.lán.â ì**

/vous/vouloir, IPFR/travail.quel, cl.11/Int./

"vous voulez quels (types de) travaux ?"

m. **ā jíín` nì.lán.b` ì**

/tu/appeler, PFR/personne-quelle, cl.2/Int./

"tu as appelé quelles personnes ?"

b/ Interrogation sur le circonstant

Lorsque l'interrogation concerne le circonstant, elle se fait au moyen des interrogatifs suivants :

- lieu :	lē		"où ?"
	jèn lē	/avec/où/	"jusqu'où ?"
	lē-pó	/où-vers/	"de quel côté ? vers quel côté ?"
	lē-bòòl`	/où-endroit/	"à quel endroit ? de quel endroit ? vers quel endroit ?"
- temps :	bē-dāāl`	/quoi/jour/	"quel jour ?"
	bē-jòúg`	/quoi/temps/	"quand ? à quel moment"
- manière :	nīlē		"comment ?"
- cause :	bē-pō	/quoi-sur/	"pourquoi ?"
	ηmāā-pō	/qui-sur/	"grâce à qui ? à cause de qui ?"
- quantité :	bá-ηηāá		"combien ?"
	jí-ηηāá		"combien ?"
	tí-ηηāá		"combien ?"
	ηá-ηηāá		"combien ?"
	mú-ηηāá		"combien de fois ?"
- accompagnement	jén ηmāā		"avec qui ?"
ou moyen :	jén bē		"avec quoi ? au moyen de quoi ?"

On remarquera que dans les interrogatifs ayant trait à la quantité, le médiatème **-ηᾱᾱ** est toujours précédé d'une marque de classe (cl.3 : **bá-** ; cl.7 : **jí-** ; cl.9 : **tí-** ; cl.11 : **ηᾱ-**).

Les exemples suivants permettent d'illustrer ces cas :

(110) a. **ā sáá lē ìì**

/tu/aller, IPFR/où/Int./

"tu vas où ?"

b. **ù nīá lē bòòl` ìì**

/il/sortir, PFR/quel-endroit/Int./

"il est originaire d'où ?"

c. **ā sùù` nīlē**

/tu/travailler, IPFR/comment/

"tu travailles comment ?"

d. **ā bòó nììb` bá - nηᾱᾱ áá**

/tu/vouloir, IPFR/personne, cl.2/cl.2-combien/Int./

"tu veux combien de personnes ?"

e. **ā bòó líglî jí-ηᾱᾱ áá**

/tu/vouloir, IPFR/argent, cl.2/cl.7-combien/Int./

"tu veux combien de francs ?"

f. **ā bòó tānāà ηᾱ-ηᾱᾱ áá**

/tu/vouloir, IPFR/caillou, cl.11/cl.11-combien/Int./

"tu veux combien de cailloux ?"

g. **ā bòó dēēd` tí-ηᾱᾱ áá**

/tu/vouloir, IPFR/case, cl.9/cl.9-combien/Int./

"tu veux combien de cases ?"

h. **ā sáá dāāpààùng bē-dāāì` ìì**
 /tu/aller, IPFR/Top./quel-jour, cl.10/Int./
 "tu vas à Dapaong quel jour ?"

i. **ā sáá dāāpààùng bē - jò'ùg ùù**
 /tu/aller, IPFR/Top./quoi-temps/Int./
 "tu vas à Dapaong à quel moment ?"

j. **ā mò bé - pō ìì**
 /tu/pleurer, IPFR/quoi-sur/Int./
 "tu pleures pourquoi ?"

k. **ā dīí ʒēēd` mú-ńḡāā ìì**
 /tu/manger, PFR/nourriture, cl.9/cl.12 combien/Int./
 "tu as mangé de la nourriture combien de fois ?"

c/ La réponse à l'interrogation partielle

La réponse à l'interrogation partielle peut se faire de trois façons :

D'abord elle peut consister en une reprise totale de la structure de la question :

(111) a. **ḡmāā ń gùl' bád` íí**
 /qui/Foc./terrasser, PFR/chef, cl.1/Int./
 "qui est-ce qui a terrassé le chef ?"

b. **láál' ń gùl' bád`**
 /Anthr./Foc./terrasser, PFR/chef, cl.1/
 "c'est Laal qui a terrassé le chef"

c. kòláng` ò kpé` ìì

/poule-quelle, cl.4/Foc./mourir, PFR/Int./

"quelle poule est morte ?"

d. kòmóng` ò kpé`

/poule-rouge, cl.4/Foc./mourir, PFR/

"c'est la poule rouge qui est morte"

e. bē ní bēl' nòòng` ìì

/quoi/Foc./purchasser, IPFR/oiseau, cl.4/Int./

"qu'est-ce qui purchase l'oiseau ?"

f. fēnfēnl` ò bēl' nòòng`

/aigle, cl.10/Foc./purchasser, PFR/oiseau, cl.4/

"c'est l'aigle qui purchase l'oiseau"

g. b` gùl' ŋmāā ìì

/on/terrasser, PFR/qui/Int./

"qui a-t-on terrassé ?"

h. b` gùl' bád` ìì

/on/terrasser, PFR/chef, cl.1/Foc./

"c'est le chef qu'on a terrassé"

i. ā kpìí kòláng` ìì

/tu/tuer, PFR/poule-quelle, cl.4/Int./

"tu as tué quelle poule ?"

j. n̄ kpìí kòpēng` ìì

/je/tuer, PFR/poule-blanche, cl.4/

"j'ai tué la poule blanche"

k. **ā bù sáán dāāpāā̀̀ng bēdāāl` ìì**

/tu/Fut./aller, PFI/Top./quel jour/Int./

"tu vas à Dapaong quel jour ?"

l. **ñ bù sáán dāāpāā̀̀ng wònl` ìì**

/je/Fut./aller, PFI/Top./demain/Foc./

"j'irai à Dapaong demain"

Ensuite, elle peut se faire par la reprise partielle de la structure de la question sous forme de "*nominal + focalisateur*". Ainsi les six questions posées dans l'exemple (111), peuvent recevoir les réponses suivantes :

(112) a. **láál` ìì**

/Anthr./Foc./

"c'est Laal"

b. **kòmóng` ìì**

/poule-rouge, cl.4/c'est/

"c'est la poule rouge"

c. **fēnfēnl` ìì**

/aigle, cl.10/c'est/

"c'est l'aigle"

d. **bád` ìì**

/chef, cl.1/c'est/

"c'est le chef"

e. **kòpēng` ìì**

/poule-blanche, cl.4/c'est/

"c'est la poule blanche"

f. **wōnl' ìì**
 /demain/c'est/
 "c'est demain"

Enfin, par la reprise partielle de la question uniquement sous forme de nominal (nom, syntagme nominal ou pronom à la forme emphatique). Aux six questions posées, les réponses peuvent être les suivantes :

- | | |
|--|---|
| (113) a. lál'
"Laal" | d. bád`
"le chef" |
| b. kùòmóng`
"la poule rouge" | e. kùópēēng`
"la poule blanche" |
| c. fēnfēnl`
"l'aigle" | f. wōnl'
"demain" |

Dans le dernier type de réponse, la structure qu'on obtient n'est pas prédicative. Elle relève de l'énonciation, car strictement liée au cadre dialogique.

Remarques :

- Tout comme dans le cas de l'interrogation totale, l'interrogation partielle existe aussi pour le schème à support non verbal. On y rencontre aussi bien la particule interrogative **ìì** que sa variante **jàà**.

- | | | |
|-------------------------------|----------------|-------------------------|
| (114) a. ŋmāā ìì (jàà) | /qui/Int./ | "qui est-ce ? " |
| bád` ìì | /chef/c'est/ | "c'est le chef" |
| b. bē ìì (jàà) | /quoi/Int./ | "qu'est-ce que c'est ?" |
| pèèùg ùù | /mouton/c'est/ | "c'est un mouton" |

La réponse à une question portant sur un nominal focalisé se fait à l'aide du focalisateur.

(115) a. **bē ìì k` ā nāng´ ìì**

/quoi/Foc./Conj./tu/dessiner, IPFR/Int./

"qu'est-ce que c'est, ce que tu dessines ?"

tīg` ìì k` n nāng´

/arbre/Foc./Conj./je/dessiner, IPFR/

"c'est un arbre que je dessine"

tīg` ìì

/arbre/Foc./

"c'est un arbre"

b. **ḡmāā ìì k` ā lā` ìì**

/qui/Foc./Conj./tu/voir, PFR/Int/

"qui est-ce que tu as vu ?"

púò ìì k` n lā`

/femme/Foc./Conj./je/voir, PFR/

"c'est une femme que j'ai vue"

púò ìì

/femme/Foc./

"c'est une femme"

La comparaison de la question demandant une identification (114a. et b.) avec les réponses portant sur un nominal en position de focalisation (115a. et b.) reflète bien le double statut de **ìì** : prédicatif dans le schème à support non verbal³¹ et focalisateur dans le schème à support verbal³².

³¹cf supra 2.2.1.3.

³²cf supra 2.2.1.1.

2.3. CLASSES FONCTIONNELLES DE CONSTITUANTS SYNTAXIQUES ET VALENCE DES LEXEMES

De l'étude des schèmes prédicatifs se dégagent, sur la base de leurs fonctions, deux classes majeures de constituants syntaxiques :

- les constituants notés V (verbal) assumant la fonction prédicative verbale (FPV) et elle seule. Leur caractéristique est donc la monofonctionnalité. Les énoncés dans lesquels les constituants verbaux assument la fonction prédicative sont appelés "énoncés verbaux".

Le constituant verbal s'intègre dans un système de morphèmes majeurs caractéristiques, appelés "verbants"³³.

- les constituants notés N (nominal) aptes à assumer toute fonction autre que celle de prédicat dans un énoncé verbal (sujet, objet, circonstant) et la fonction prédicative dans un énoncé à support non verbal. Les constituants nominaux sont donc caractérisés par la plurifonctionnalité. Les énoncés dans lesquels ils assument la fonction prédicative, en collaboration avec des prédicatifs non verbaux, sont appelés "énoncés non verbaux".

Le constituant nominal s'intègre dans un système de morphèmes majeurs caractéristiques, appelés "nominants"³³.

La présente rubrique traite de la structure interne des constituants ; elle se consacre ensuite au classement des lexèmes constitutifs en fonction de leurs aptitudes à s'associer à des verbants ou à des nominants.

³³Les termes "nominant" et "verbant" ont été forgés et proposés par Claude Hagège (1982 : 75) en lieu et place des termes "nominatif" et "prédicatif verbal" respectivement, proposés par Maurice Houis (1977).

2.3.1. La structure interne du constituant syntaxique

« *Sa structure interne comporte nécessairement une BASE (= lexème +/- dérivatifs) et un MORPHEME MAJEUR* » (Houis, 1977 : 6). Les paragraphes suivants portent sur la caractérisation interne des deux types de constituants.

2.3.1.1. La structure interne du constituant nominal

Tout constituant qui s'insère dans le réseau paradigmatique du morphème majeur de type nominant, quel que soit son lexème, est un constituant nominal. C'est le nominant qui confère à la base nominale l'aptitude à la plurifonctionnalité.

Dans la langue **moba**, les nominants sont organisés en un système différencié qui permet de subdiviser le fonds nominal en huit sous-ensembles.

Dans les exemples suivants, nous présentons quatre couples de noms singulier/pluriel, représentant quatre de ces huit sous-ensembles :

(116) pòò / pòób`	"femme/femmes"
báà / bááñbà	"père/pères"
nòòng` / nòònú	"oiseau/oiseaux"
nùgl` / nùgàà	"igname/ignames"

Dans ces quatre exemples, les nominants respectifs sont : -ø`/-b`, -ø/-ñbà, -g`/-î et -l`/-àà. Comme on peut le constater, ils sont tous suffixés à la base nominale.

La base du constituant nominal simple³⁴ est constitué d'un lexème nominal ou d'un lexème verbo-nominal.

³⁴Le constituant nominal peut être simple ou complexe (cf infra 4.2.).

La base nominale contenant un lexème adjectival est en général de type complexe, du fait que le lexème adjectival qui est non autonome accompagne toujours un autre lexème.

2.3.1.2. La structure interne du constituant verbal

Le constituant verbal sélectionne un morphème majeur désigné sous l'appellation de verband. Celui-ci constitue un réseau paradigmatique contenant des morphèmes à valeur aspectuelle (perfectif et imperfectif) et modale (réel et irréel).

Les exemples suivants font ressortir l'opposition "perfectif/imperfectif"

(117) a. **póò cánd` tīād`**

/femme, cl.1/laver, PFR/ustensile, cl.9/

"la femme a lavé les ustensiles"

b. **póò cándí tīād`**

/femme, cl.1/laver, IPFR/ustensile, cl.9/

"la femme lave les ustensiles"

c. **lòònáâ bēé**

/fruit, cl.11/mûrir, PFR/

"les fruits sont mûrs"

d. **lòònáâ bè**

/fruit, cl.11/mûrir, IPFR/

"les fruits mûrissent"

La base du constituant verbal peut être simple ou dérivée³⁵.

³⁵cf infra 3.2.2.

2.3.2. La valence des lexèmes

Comme précisé plus haut, tout constituant est le résultat de l'association d'une base et d'un morphème majeur, la base étant constituée d'un lexème associé éventuellement à un ou plusieurs dérivatifs. Avec l'existence du morphème zéro, il arrive que certains mots se confondent avec des lexèmes. Selon qu'elle s'associe à un morphème majeur de nom ou à un morphème majeur de verbe, une même base peut entrer dans la formation d'un constituant nominal ou d'un constituant verbal.

Dès lors se pose la question de savoir si tout lexème est apte à s'associer à chacun des deux types de morphèmes majeurs, c'est-à-dire à s'associer alternativement à des nominants pour assumer des fonctions non prédicatives ou à des verbants pour assumer la fonction prédicative.

Par rapport à cette interrogation, l'analyse des données de la langue **moba** révèle que certains types de constituants peuvent sélectionner des lexèmes appropriés.

En tout, quatre types de lexèmes ont pu être identifiés, à savoir : les lexèmes nominaux, les lexèmes verbo-nominaux, les lexèmes nomino-adjectifs et les lexèmes verbo-nomino-adjectifs.

2.3.2.1. Les lexèmes nominaux

Ce sont des lexèmes aptes à sélectionner le morphème majeur de type nominant pour former des constituants nominaux.

Ainsi, à partir des lexèmes nominaux

- | | |
|-------------------|---------|
| (118) dēē- | "case" |
| tīī- | "arbre" |
| dúú- | "nééré" |

nous pouvons former les constituants :

(119) /dēē.ùg/	"case"
/dēē.d`/	"cases"
/tīī.g`/	"arbre"
/tīīd.îi/	"arbres"
/dúú.g`/	"néré"
/dúú.n.îi/	"nérés"

Ces différents constituants, parce que s'insérant dans le réseau paradigmatique de la modalité nominale désignée sous le nom de verbant, sont aptes à assumer toutes les fonctions non prédicatives dans un énoncé verbal ou la fonction prédicative non verbale dans un énoncé à support non verbal.

Fonction sujet :

(120) dēē.ùg bāá
/case, cl.8/tomber, PFR/
"la case est tombée"

Fonction objet :

(121) nààsén.b` māá dēē.ùg
/jeunes gens, cl.2/bâtir, PFR/case, cl.8/
"les jeunes gens ont bâti une case"

Fonction circonstant :

(122) bíd` bé dēē.ùg n̄
/enfant, cl.9/être, IPFR/case, cl.8/dans
"les enfants se trouvent dans la case"

Fonction prédicative non verbale

(123) **dēē.ùg ñ-nè**

/case, cl.8/voici/

"voici la case"

Les lexèmes nominaux sont monovalents, car ils sont aptes à ne s'associer qu'à des nominants.

2.3.2.2. Les lexèmes verbo-nominaux

Ils sont aptes à s'associer soit à des verbants pour former des constituants verbaux, soit à des nominants pour former des constituants nominaux.

Les lexèmes verbo-nominaux sont dits bivalents du fait de leur aptitude à s'associer indifféremment aux deux types de morphèmes majeurs.

Ainsi, à partir d'un même lexème verbo-nominal tel que |**baa-**| on peut obtenir aussi bien des constituants verbaux que des constituants nominaux.

(124) a. **ù bā̀**

/il / tomber, IPFR/

"il tombe"

b. **ù bā́**

/il / tomber, PFR/

"il est tombé"

c. **bā̀n.ù̀**

/tomber, cl.6/

"action de tomber"

d. **bān.bāā.g`**

/tomber.tomber, cl.4/

"chute"

e. **bāā.ùg**

/tomber, cl.8/

"bas-fonds"

2.3.2.3. Les lexèmes nomino-adjectivaux

Ils sont une sous-classe de lexèmes nominaux, et en nombre très limité. Comme tout lexème nominal, ils sont aptes à former des noms en s'associant aux nominants. Mais à la différence des autres lexèmes nominaux, le lexème nomino-adjectival peut assumer également la fonction de qualifiant dans un syntagme épithétique.

Comme types de lexèmes nomino-adjectivaux, nous pouvons citer les éléments suivants :

- | | |
|---------------|--------------------------|
| (125) a. -ǰā- | "de sexe masculin" |
| b. -póó- | "de sexe féminin" |
| c. -ǰèl- | "incirconcis" |
| d. -nàân- | "femelle ayant été mère" |
| e. -káá- | "cru" |

Chacun de ces lexèmes peut entrer soit dans la formation d'un nom en tant que base nominale, soit dans la formation d'un syntagme épithétique en tant que qualifiant.

- Exemples pour la formation d'un nom :

- | | |
|---------------------|----------------|
| (126) a. ǰūâ / ǰāb` | "homme/hommes" |
| b. póò / póób` | "femme/femmes" |

c. ʒèl` / ʒèlà`	"profane/profanes"
d. nàá / nàáñbà	"mère/mères"
e. - / káád`	"-/crudités"

- Exemples pour la formation d'un syntagme

Soient les constituants nominaux suivants :

(127) a. nààb`/nâî	"bovin/bovins"
b. kólǵ` / kólî	"poule/poules"
c. pèèùǵ / pèî	"ovin/ovins"

En combinaison avec le lexème nomino-adjectival **-nâân-** en fonction de qualifiant, ces quatre éléments peuvent entrer dans la formation des syntagmes épithétiques que voici :

(128) a. nââ.nâân.b`	/bovin-femelle, cl.5/ "vache"
b. nââ.nâân.î	/bovin-femelle, cl.7/ "vaches"
c. kò.nâân.g`	/poule-femelle, cl.4/ "poule mère"
d. kò.nâân.î	/poule-femelle, cl.7/ "poules mères"
e. pè.nâân.ùǵ	/ovin-femelle, cl.8/ "brebis (sg.)"

f. **pè.nààn.î**

/ovin-femelle, cl.7/

"brebis (pl.)"

Tableau 12 : Tableau des lexèmes nomino-adjectifs

Lexèmes adjectivaux	Substantifs	Syntagmes épithétiques
-ɟā- "mâle"	ɟūā ³⁶ "homme" ɟāb` "hommes" ɟād` "masculinité"	bíɟābg` "enfant masculin (= garçon)"
-ɟèl- "incirconcis"	ɟèl` "incirconcis (sg)" ɟèlà "incirconcis (pl.)"	bōnɟèl` "chose (bōnl`) non castrée (= animal non castré)"
-nààn- "femelle"	nàá "mère" nàánbà "mères"	nàànàànb` "ovin (nààb`) femelle (= vache)"
-káá- "cru"	káád` "crudités"	nànkáád` "viande (nànd`) crue"
-póó- "femme"	póò "femme" póób` "femmes"	bípóóbg` "enfant (bíg`) féminine (= fille)"

2.3.2.4. Les lexèmes verbo-nomino-adjectifs

Ils constituent une sous-classe des lexèmes verbo-nominaux. En tant que tels, ils sont aptes à s'associer indifféremment à des verbants et à des nominants, donnant ainsi respectivement des verbes et des noms. Mais à la différence des lexèmes verbo-nominaux ordinaires, les lexèmes verbo-nomino-adjectifs ont, en plus de l'aptitude à former des verbes et des noms, la propriété d'assumer la fonction de qualifiant dans le syntagme épithétique.

Ainsi, un lexème verbo-nomino-adjectifal comme **-pēēn-** "blanc" peut à lui seul entrer indifféremment dans la formation d'un nom, d'un verbe ou d'un syntagme épithétique.

- Exemple pour la formation des noms :

(129) **-pēēn-** (LVA) + **-m̀** (nominant) → **pēēnm̀** "le blanc"

³⁶Selon Reinhard (1984), la forme ɟūā résulterait probablement d'une métathèse qui se serait produite à partir de la base ɟā- et du nominant -ò.

-pēēn- (LVA) + -ùù (nominant) → pēnnúù "blanchissement"

- Exemples pour la formation des verbes

(130) -pēēn- (LVA) + ø` (verbant) → pèè̀n "être blanc"

-pēēn- (LVA) + ń (verbant) → pēńń "devenir blanc"

- Exemples pour la formation des syntagmes épithétiques

Soit les substantifs suivants :

- | | | | |
|--------------------|------------|-----------|---------------|
| (131) a. cēncēn.l` | "pagne" | e. nàà.b` | "bœuf" |
| cēncēn.àà | "pagnes" | nà.îî | "bœufs" |
| b. līād.l` | "habit" | f. ɲóg.úù | "médicament" |
| līād.àà | "habits" | ɲóg.îî | "médicaments" |
| c. tód.ùg | "cuvette" | g. dàà.m̀ | "boisson" |
| tód.d` | "cuvettes" | | |
| d. tīn.g` | "terre" | | |
| tīn.îî | "terres" | | |

L'emploi du lexème adjectival -pēēn- en fonction de qualifiant avec ces substantifs donnera les syntagmes suivants :

- | | | | |
|-------------------------|-----------------|----------------|----------------------|
| (132) a. cēncēn.pēēn.l` | "pagne blanc" | e. nàà.pēēn.b` | "bœuf blanc" |
| cēncēn.pēēn.àà | "pagnes blancs" | nàà.pēēn.îî | "bœufs blancs" |
| b. līād.pēēn.l` | "habit blanc" | f. ɲóg.pēēn.úù | "médicament blanc" |
| līād.pēēn.àà | "habits blancs" | ɲóg.pēēn.îî | "médicaments blancs" |

c. **tód.pēē.ùng**³⁷ "cuvette blanche" h. **dà.pēēn.m`** "boisson blanche"
tód.pēēn.d` "cuvettes blanches"

d. **tīn.pēēn.g`** "sol blanc"
tīn.pēēn.î "sols blancs"

La particularité du lexème verbo-nomino-adjectival, en tant que qualifiant, réside dans sa non autonomie. Ainsi, le lexème verbo-nomino-adjectival ne sélectionne pas de nominant qui lui soit propre. Il reçoit la marque de classe du substantif auquel il s'accorde en s'insérant entre la base nominale et le suffixe de classe dudit substantif.

Tableau 13 : tableau des lexèmes verbo-nomino-adjectivaux

Adjectivaux	Substantifs	Verbes
- ḡān- "beau"	ḡānúù "beauté" ḡānm` "le bien"	ḡāñ "être beau"
- bī- "laid"	bīnúù "laideur" bīīd` "le mal"	bī "être laid"
- bīā- "méchant"	bīādḡ "méchanceté"	bīā "être méchant"
- fāg- "long"	fāgnúù "longueur" fāgm̄ "distance éloignée"	fāg` "être long" fāgd´ "s'allonger" fāgn´ "allonger"
- ḡēn- "court"	ḡēngúù "le fait d'être court"	ḡēn "être court" ḡēnḡ "se raccourcir"
- gbēn- "gros"	gbēngúù "grosseur"	gbēng` "être gros" gbēng´ "grossir"
- cíán- "grand"	cíánd` "ancienneté" cíándúù "vieillessement"	cíánd´ "vieillir"
- kpél- "ancien"	kpélùg` "conte, ancienneté" kpéd` "doyenneté"	kpél` "dépasser qq'un en âge"
- wāā- "petit"	wāāg` "cadet" wāām̄ "une petite quantité" wāād` "enfants"	wāā "être petit"
- mò´n- "intègre"	mònd` "intégrité"	mòñ "être intègre" mònd´ "s'efforcer"

³⁷tód.pēē.ùng < tód-pēēn -ùg

Adjectivaux		Substantifs		Verbes	
-món-	"rouge"	mónúù mónm̀	"le fait d'être rouge" "le rouge"	móǹ mónnú mónd´	"être rouge" "rougir" "rendre rouge"
-bòn-	"noir"	bònúù bònm̀ bùnbònl´	"le fait d'être noir" "le noir" "obscurité"	bòǹ bònnú bònd´	"être noir" "devenir noir" "noircir qch."
-pēēn-	"blanc"	pēēnm̀	"le blanc"	pēēn pēēnú pēēnd´	"être blanc" "devenir blanc" "blanchir qch."
-pāā-	"fort"	pāāl´ pāālúù	"le fort" "force"	pāā pāāg´	"être fort" "devenir fort"
-kóón-	"sec"	kóónúù	"sécheresse"	kóóǹ kōōl´	"être sec" "devenir sec"
-mià- -sòng-	"humide" "frais"	miàùg sòngl´ sòngúù	"humidité" "fraîcheur" "ombre"	mià̀ sòng´	"être humide" "être frais"
-mān-	"doux"	mānúù mānd´	"douceur" "douceur"	mān māng´	"être doux" "devenir doux"
-tōn-	"mâle"	tōnúù	"amertume"	tō tōng´	"être amer" "devenir amer"
-sààn-	"étranger"	sààùng	"territoire étranger (pour un hôte)"	càn ³⁸ cànd´	"rendre visite" "réserver hospitalité"

Les lexèmes répertoriés dans ce tableau peuvent entrer aussi bien dans la formation des noms, des verbes que des syntagmes épithétiques. Il s'agit alors de lexèmes "trivalents".

2.3.3. La problématique de l'adjectif en moba

Après la présentation des lexèmes, nous nous sommes posé la question de savoir si, à part les deux classes majeures de constituants (verbaux et nominaux), l'on peut soutenir l'hypothèse de l'existence d'une classe d'"adjectifs" dans la langue **moba**.

³⁸Bien que les mots **sààùng** d'une part, **càn** et **cànd´** d'autre part, ne portent pas la même consonne initiale, nous pensons qu'il s'agit de mots de la même famille en raison du fait qu'on peut rencontrer, dans des langues apparentées au **moba**, la base **càn** aussi bien dans des formes verbales que nominales. La fricative alvéodentale sourde de **sààùng** résulterait probablement d'une évolution de la palatale sourde /c/.

D'après la taxinomie qui vient d'être faite, deux types de lexèmes, par rapport à certains de leurs traits, seraient susceptibles d'être considérés comme des adjectifs, à savoir : les lexèmes nomino-adjectivaux et les lexèmes verbo-nomino-adjectivaux.

Certes, ces deux catégories de lexèmes partagent certains traits avec les autres types de lexèmes. Ainsi les premiers peuvent être employés comme bases nominales et s'apparenter ainsi aux lexèmes nominaux. Les seconds, pour leur part, peuvent être utilisés aussi bien comme bases nominales que comme bases verbales. Par cette aptitude, ils s'apparentent à la fois aux lexèmes nominaux et aux lexèmes verbo-nominaux.

Mais par rapport aux autres types de lexèmes, les lexèmes nomino-adjectivaux et les lexèmes verbo-nomino-adjectivaux ont ceci de spécifique qu'ils peuvent fonctionner comme qualifiant d'un substantif au sein du syntagme épithétique. En tant que tels, ces lexèmes sont omnibasses, en ce sens qu'ils n'appartiennent pas à une classe déterminée mais sont susceptibles de porter n'importe quelle marque de classe en accord avec le nom qu'ils qualifient. Les critères de l'accord avec le substantif et de la non-autonomie permettent de dire que l'adjectival est une sous-classe des nominaux.

Les lexèmes servant à former uniquement des adjectifs sont rares dans la langue **moba**. A notre connaissance, il n'en existe que deux cas :

-**sāl**- "jeune femelle"

-**bóó**- "mâle (caprin)"

Tous les autres lexèmes énumérés plus haut³⁹ qui auraient pu être traités comme des lexèmes monovalents servent à former des nominaux, quoique la fréquence des nominaux formés soit assez limitée.

³⁹cf supra tableau 14

En fait, de tels lexèmes ne sont pas spécialisés dans la fonction de qualifiant. Or, selon Houis, il n'y a une classe d'adjectif que lorsqu'on a une classe de lexèmes spécialisés justement dans cette fonction.

Nous ne pouvons donc pas, sur la base de ces données, conclure à l'existence d'une classe d'adjectifs en **moba**.

En revanche, nous pouvons soutenir l'hypothèse de l'existence d'une sous-classe d'adjectifs, caractérisée par l'aptitude qu'ont les lexèmes en question à assumer la fonction de qualifiant bien que de façon non exclusive⁴⁰.

MORPHOSYNTAXE : RECAPITULATION

L'étude dans ce chapitre nous a permis d'inventorier, pour chaque type de schème prédicatif, les termes nécessaires et les termes annexes, de même que les différentes fonctions y afférentes : sujet et prédicat d'une part, objet et circonstant de l'autre.

La rubrique consacrée aux classes fonctionnelles de constituants et à la valence des lexèmes a permis de définir chaque type de constituant du point de vue fonctionnel, puis de mettre en évidence sa structure interne. L'analyse menée dans cette section a révélé qu'il n'y a pas de classe d'adjectifs en **moba**, mais qu'on pourrait parler d'une sous-classe d'adjectifs.

En accord avec Bonvini, nous cherchons à développer dans les chapitres suivants l'étude des verbaux, des nominaux et de l'énoncé. Nous commençons par étudier les verbaux qui assument la fonction de prédicat, celle-là même qui fonde la prédication en tant que telle. Nous poursuivrons ensuite avec l'analyse des nominaux. La description du nominal et du verbal sera enfin suivie par

⁴⁰Notre conclusion sur les adjectifs rejoint celles présentées sur le gulmancema (Ouoba, 1982 : 462-474) et le ncam (Takassi, 1996 : 414-417)

l'étude de l'énoncé comme lieu de réalisation à la fois de l'opération prédicative et de l'opération énonciative.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 3 : LE VERBAL

3.0. REMARQUES LIMINAIRES

Dans le chapitre précédent, nous avons distingué deux classes majeures de constituants : les verbaux et les nominaux. Le présent chapitre a trait à l'étude du verbal.

Le verbal est un constituant qui est défini par deux propriétés caractéristiques : la fonction et la structure.

Du point de vue de la fonction, le verbe assume dans l'énoncé la fonction prédicative à l'exclusion de toute autre fonction. Il est donc monofonctionnel par définition et s'oppose ainsi au constituant nominal qui lui, assume plusieurs fonctions.

Sur le plan structurel, le verbe est composé de deux éléments : la base verbale et le verbant⁴¹.

La base verbale est attestée soit à l'état lexématique, soit sous forme élargie par des morphèmes dérivatifs suffixés. Grâce aux dérivatifs, le signifié des lexèmes se trouve parfois modifié. Toutefois, le contenu sémantique de ces dérivatifs n'est pas toujours facile à établir dans un système de dérivation souvent figé.

Les verbants, qui sont des marques spécifiques, constituent le réseau paradigmatique dans lequel sont intégrées toutes les bases verbales. C'est l'intégration dans ce réseau qui confère à la base verbale le statut de constituant syntaxique et le caractère de constituant monofonctionnel.

⁴¹ Terme forgé par Hagège en 1982 dans *La structure des langues*.

Les deux éléments constitutifs du constituant verbal, à savoir la base verbale et le verbant, sont un dispositif de la prédication. Quant à l'insertion effective du constituant verbal dans l'énoncé, elle nécessite l'intervention d'éléments énonciatifs, appelés spécificatifs verbaux qui sont, en **moba**, très nombreux.

Compte tenu de ces faits, la systématique du verbe **moba** exige de se concrétiser sous forme de :

- systématique des bases verbales qui permet, entre autres, de dégager le système des dérivatifs ;
- systématique des verbants, destinée à expliciter le système flexionnel ;
- systématique des spécificatifs, destinée à expliciter les faits liés à l'insertion du verbe dans l'énoncé.

Il serait vain, cependant, d'entreprendre un tel travail de systématique sans avoir au préalable donné la liste de toutes les formes verbales attestées dans la langue. Etant donné la diversité et le nombre important des formes concernées, une systématique des formes verbales permet de sérier l'ensemble des verbes en des sous-ensembles dont la cohérence interne reflète la cohérence du système organisateur de départ. Par rapport à toutes ces considérations, l'étude du verbal qui va suivre se subdivise en cinq sections, à savoir les formes verbales, les bases verbales, les verbants ; les spécificatifs verbaux et le syntagme verbal.

3.1. LES FORMES VERBALES

Cette section débute par la problématique des formes verbales. Elle aborde ensuite l'inventaire des schèmes syllabiques et tonals des verbes, puis la présentation du système de conjugaison.

3.1.1. Problématique de l'inventaire des formes verbales

C'est un fait bien connu que les langues Gur en général, et celles du sous-groupe Gurma en particulier, disposent d'un système verbal très complexe. Et, comme pour confirmer cette hypothèse, la plupart des premiers chercheurs qui ont consacré leurs travaux à ces langues ont survolé l'étude du verbe. L'impressionnante description de la langue ncam présentée par Takassi (1996) reste à ce jour l'un des rares travaux qui se soit vraiment intéressé à une analyse systématique et détaillée du verbal dans une langue Gurma.

Dans le cas spécifique du **moba**, bien qu'il y ait eu des études ponctuelles sur le sujet, on peut sans exagérer dire qu'aucune étude systématique n'a encore été entreprise sur les formes verbales. Et pourtant, l'étude de ces formes se présente comme un préalable à toute tentative d'exploitation de l'organisation interne ou externe du verbal.

Pour rendre compte de toutes les formes verbales de la langue, avec notamment la prise en compte de toutes les variations tonales et segmentales, nous avons eu recours à quatre distinctions.

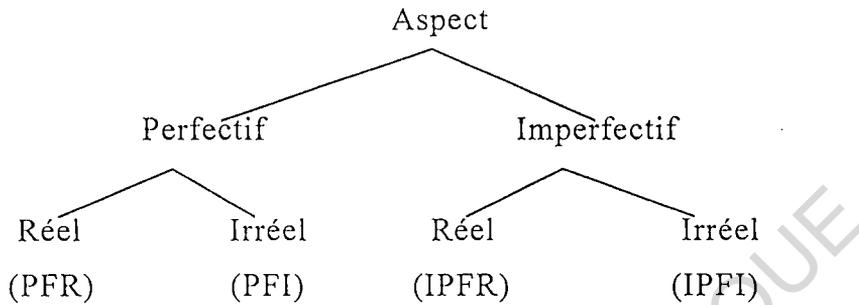
Les deux premières distinctions sont relatives à l'opposition perfectif / imperfectif et à l'opposition réel/irréel. Quant aux deux dernières, elles ont trait à l'opposition verbes monoaspectuels/verbes pluriaspectuels et à l'opposition verbes à aspect inhérent/verbes à aspect dérivé.

Par rapport aux deux premières distinctions, il est important de savoir que le système verbal de la langue est basé sur quatre formes contrastées, impliquant les aspects perfectif et imperfectif combinés aux modes réel et irréel.

Pour rendre compte de cette double distinction, nous nous sommes inspiré du cadre ci-après qui est celui élaboré par Brigitte Reineke dans un

article sur le système aspectuel du ditammari⁴². Ce cadre de description permet de rendre compte aisément du système verbal de la langue **moba**.

Schéma 3 : L'opposition perfectif-imperfectif et l'opposition réel-irréel



L'aspect perfectif couvre des actions considérées comme complètes, alors que l'aspect imperfectif couvre des actions marquant le progressif ou l'habituel.

Le mode réel est usité dans de nombreuses propositions assertives. Il a trait à un processus ou à un état considéré comme existant. Le mode irréel est usité dans des propositions impératives et optatives ainsi que dans l'expression du futur. Il porte sur un processus ou un état considéré comme possible, souhaitable ou nécessaire.

Ainsi, dans le schéma ci-dessus, le PFI recouvre aussi bien la forme de citation au perfectif, le futur perfectif, l'impératif perfectif que le subjonctif perfectif. De même, la forme IPFI recouvre tant la forme de citation à l'imperfectif, le futur imperfectif, l'impératif imperfectif que le subjonctif imperfectif.

La distinction entre ces quatre formes est faite au moyen des suffixes tant segmentaux que tonaux.

⁴²Reineke (2000)

D'un point de vue purement formel, l'imperfectif irréal ne se distingue pas de l'imperfectif réel. La différence modale est en effet marquée par des particules préverbaux et / ou des pronoms.

Pour illustrer ces quatre formes, nous nous sommes inspiré d'un tableau élaboré par Russell dans sa thèse de masters sur *La phonologie du moba*⁴³.

Il est à noter que les places respectives des termes indiquant l'aspect et le mode sont inversées dans notre tableau, en raison du fait que nous privilégions l'aspect au mode.

Tableau 14 : L'organisation des formes verbales sur la double base de l'aspect et du mode

Perfectif		Imperfectif		Gloses
Réel	Irréal	Réel	Irréal	
māá	māā	màà	māà	"bâtir"
púnd`	púnd´	púnd´	púnd´	"arriver"
núb´	núb´	núbn´	núbn´	"renifler"
línl`	līnl´	līníf	līníf	"trier (grains)"
pīí	pī	pīìn`	pīìn`	"offrir"

A propos de ce tableau, il convient de faire les remarques suivantes :

- il n'y a pas de neutralisation possible entre les formes du perfectif réel et de l'imperfectif ;
- la neutralisation est possible, dans quelques cas, entre les formes du perfectif réel et du perfectif irréal ;
- la neutralisation est également possible, dans quelques cas, entre les formes du perfectif irréal et de l'imperfectif ;
- la neutralisation se fait à 100 % des cas entre les formes de l'imperfectif réel et de l'imperfectif irréal.

⁴³cf Russell (1985)

Comme précisé plus haut, les deux dernières oppositions sont relatives à l'opposition verbes monoaspectuels / verbes pluriaspectuels et à l'opposition verbes à aspect inhérent / verbes à aspect dérivé.

Les verbes monoaspectuels se caractérisent par le fait que leur procès se déroule uniquement à l'imperfectif. Ils n'ont donc qu'une seule forme.

Au regard de tous les faits ci-dessus présentés, nous avons retenu pour l'inventaire des formes verbales un schéma à trois formes pour les verbes pluriaspectuels et un schéma à une forme pour les verbes monoaspectuels. Les trois formes retenues pour les pluriaspectuels sont :

- la forme du perfectif irréal (notée PFI), considérée comme la forme de base ;
- la forme du perfectif réel (notée PFR) ;
- la forme de l'imperfectif réel / irréal (notée IPF).

La seule forme identifiée pour les monoaspectuels est celle de l'imperfectif réel / irréal (notée IPF).

3.1.2. Inventaire systématique des schèmes segmentals et tonals

Afin d'avoir une vue panoramique sur le système verbal et sur le nombre optimal de formes, nous avons effectué un premier classement systématique à partir de 1.294 verbes.

Notre démarche a consisté à ranger dans la même série, des verbes qui présentent des schèmes syllabiques ou des schèmes tonals identiques respectivement au perfectif irréal, au perfectif réel et à l'imperfectif.

Ce procédé nous a permis d'identifier pour les verbes pluriaspectuels trente et une séries de schèmes syllabiques et vingt-deux séries de schèmes

tonals. Pour les verbes monoaspectuels, six séries de schèmes syllabiques et six séries de schèmes tonals ont pu être inventoriées.

L'ensemble de ce travail est présenté sous forme de quatre tableaux présentant respectivement :

- les schèmes syllabiques des verbes pluriaspectuels ;
- les schèmes tonals des verbes pluriaspectuels ;
- les schèmes syllabiques des verbes monoaspectuels ;
- les schèmes tonals des verbes monoaspectuels.

3.1.2.1. Schémes syllabiques des verbes pluriaspectuels

Tableau 15 : Schèmes syllabiques des verbes pluriaspectuels

Série	PFI	PFR	IPF	Gloses
1.	CV	CV	CV	
	bū ŋɔ̃	bū´ ŋɔ̃´	bù ŋò	"juger" "danser"
2.	CV	CVV	CV	
	bē dī	bēé dīí	bè dì	"mûrir" "manger"
3.	CV	CV	CVCC	
	kpé lú	kpé` lú	kpéǹǹ lúǹǹ	"mourir" "jeter"
4.	CV	CVV	CVVC	
	pī tē	pīí tēé	pì̀ǹ tè̀ǹ	"offrir" "remettre"
5.	CV	CV	CVVC	
	lā	lá`	lāā́d´	"voir"

Série	PFI	PFR	IPF	Gloses
6.	CVV	CVV	CVV	
	bāā	bāá	bàà	"tomber"
	dùù	dùú	dùù	"compter sur"
7.	CVV	CVV	CVVC	
	bèé	bèé	bèèg´	"rôter"
	káá	káá	káág´	"casser"
8.	CVCV	CVCV	CVCV	
	dúmì	dúmì	dúmí	"boitiller "
	fágì	fágì	fágí	"sangloter"
9.	CVC	CVC	CVC	
	cád´	cád`	cád´	"peigner "
	dùñ	dùñ	dùñ	"gémir"
10.	CVC	CVC	CVV	
	gbàd´	gbàd`	gbìá	"entendre"
	ɲìd´	ɲìd`	ɲì	"mordiller "
11.	CVC	CVC	CVVC	
	bèl`	bèl´	bèèl`	"purchasser"
	kâl`	kâl´	kââl`	"s'asseoir"
12.	CVC	CVC	CVCC	
	câb´	câb´	câbñ	"dire au revoir"
	líl´	líl´	lílg´	"disparaître "
13.	CVC	CVC	CV	
	béd´	béd`	bè	"servir"
	nèd´	nèd`	nè	"soutirer"
14.	CVC	CVC	CVCCC	
	pél´	pél´	pélgd´	"devenir proche"
	pífb´	pífb´	pífbnd´	"fermer"
15.	CVVC	CVVC	CVVCC	
	gbééñ	gbééñ	gbéénd´	"remplir"

Série	PFI	PFR	IPF	Gloses
	búúl´	búúl`	búúld´	"guérir (plaie)"
16.	CVVC	CVVC	CV	
	díán fààl´	díán fààl`	dá` fà	"écrire" "ramasser"
17.	CVVC	CVVC	CVV	
	kòòl´ sáán	kòòl` sáàn	kòí sáá	"coiffer" "aller"
18.	CVVC	CVVC	CVVC	
	bààl´ dóól´	bààl` dóól`	bààd´ dóón	"venir" "décanter"
19.	CVVC	CVVC	CVVCV	
	dóól´ wáád´	dóól` wáád`	dóólí wáádí	"blesser" "devenir fou"
20.	CVVC	CVVC	CVCV	
	búúl´ tōōg´	búúl` tóóg`	búgí tōgí	"se cicatriser" "rencontrer"
21.	CVCC	CVCC	CVVC	
	gànn jùgl´	gànn jùgl`	gààn jùùg`	"ramasser" "s'envoler"
22.	CVCC	CVCC	CVCV	
	búnn dàbl´	búnn dàbl`	búní dàbí	"sourdre" "cligner des yeux"
23.	CVCC	CVCC	CVCC	
	báln dònd`	báln dònd`	bální dònd´	"consoler" "louer"
24.	CVCC	CVCC	CVCCV	
	múnd´ fàgd´	múnd fàgd`	múndí fàgdí	"ouvrir les yeux" "grandir "

Série	PFI	PFR	IPF	Gloses
25.	CVCC	CVCC	CVC	
	lébd´	lébd`	léb`	"retourner"
	ɲàbl´	ɲàbl`	ɲàb`	"arracher"
26.	CVCC	CVCC	CVCCC	
	bīgn´	bīg̀n`	bīgnd´	"essayer"
	fīgn´	fīg̀n`	fīgnd´	"fixer"
27.	CVVCC	CVVCC	CVVCC	
	fòònd`	fòònd`	fòònd´	"saluer"
	cíínd`	cíínd`	cíínd´	"éternuer"
28.	CVCCC	CVCCC	CVCCC	
	fágnđ`	fágnđ`	fágnđ´	"sangloter"
	tìgnđ`	tìgnđ`	tìgnđ´	"sommoler"
29.	CVVCV	CVVCV	CVVCV	
	túúbá	túúbá	túúbá	"se convertir"
30.	CVCC	CVCC	CV	
	fèbl´	fèbl`	fè	"retirer de force"
	tānd`	tānd`	tà	"vociférer"
31.	CVVC	CVVC	CVCC	
	tōōg´	tōōg´	tōgd´	"rencontrer"

En définitive, au niveau segmental, les formes verbales présentent les structures syllabiques suivantes :

PFI	PFR	IPF
CV	CV	CV
CVV	CVV	CVV
CVCV	CVCV	CVCV
CVC	CVC	CVC
CVVC	CVVC	CVVC
CVCC	CVCC	CVCC
CVVCC	CVVCC	CVVCC
CVCCC	CVCCC	CVCCC
CVVCV	CVVCV	CVVCV
-	-	CVCCV
<hr/> 9 schèmes	<hr/> 9 schèmes	<hr/> 10 schèmes

3.1.2.2. Schèmes tonals des verbes pluriaspectuels

Tableau 16 : Schèmes tonals des verbes pluriaspectuels

Série	PFI	PFR	IPF	Gloses
1.	H	H	H	
	féb´	féb´	fébń	"arracher"
	píb´	píb´	píbń	"fermer un orifice"
2.	H	H	HB	
	díáń	díáń	dá`	"écrire"
	fú	fú	fú`	"gronder"
3.	H	HB	H	
	bííd´	bííd`	bííd´	"partager "
	bíl´	bíl`	bílg´	"déposer"
4.	H	HB	HB	
	ǰííd´	ǰííd`	ǰíî	"descendre"

Série	PFI	PFR	IPF	Gloses
	lúúl´	lúúl`	lú`	"lancer"
5.	HB	HB	HB	
	líî	líî	líî	"lire"
6.	HB	HB	H	
	náì	náì	náí	"nier"
	ḡóḡḡ	ḡóḡḡ	ḡóḡḡ´	"monter"
7.	M	HB	MH	
	lā	lá`	lāād´	"apercevoir"
	tōō	tóò	tōōń	"accepter"
8.	M	MH	B	
	bāā	bāá	bāà ⁴⁴	"tomber"
	bē	bēé	bè	"cuire, mûrir"
9.	M	MH	MH	
	ʒūñ	ʒūń	ʒūnd´	"mordre"
	tūg̃	tūg´	tūgd´	"transporter"
10.	MH	HB	MH	
	bāḡń	bāḡḡ	bāḡnd´	"mettre à l'écart"
	bīḡń	bīḡḡ	bīḡnd´	"essayer"
11.	MH	HB	B	
	bēd´	béd`	bè ⁴⁴	"servir la sauce "
	nīḡb´	níḡb`	nīḡb` ⁴⁴	"efforcer"
12.	MB	MH	B	
	sāḡ	sāń	sīāḡ	"courir"
13.	MB	HB	MH	
	bāḡ`	bāḡ`	bāḡ´	"apprendre"
	fābḡ	fābḡ	fābń	"se plaindre"

⁴⁴Dans les dialectes du Sud et de l'Ouest, les verbes de certaines séries présentent, au lieu du ton B, une variante MB à l'aspect imperfectif. Ainsi, au lieu de *bè*, on aura *bē`*. De même, au lieu de *nīḡb`*, on aura *nīḡb`*.

Série	PFI	PFR	IPF	Gloses
14.	MB	HB	B	
	tānd`	tánd`	tâ	"crier fort"
15.	B	B	B	
	kâl`	kâl`	kàâl`	"s'asseoir"
16.	B	B	BH	
	bâlñ	bâlñ	bâlñ	"ramper"
	bònd`	bònd`	bònd´	"tromper"
17.	B	BH	BH	
	kpèl`	kpèl´	kpèlg´	"bourgeonner"
	jèg`	jèg´	jègd´	"aller ensemble"
18.	B	BH	B	
	bèl`	bèl´	bèèl`	"pourchasser"
	kàn`	kàn´	kààn`	"compter"
19.	BH	B	BH	
	bàâl´	bàâl`	bàâd´	"venir "
	bòòd´	bòòd`	bòòd´	"se redresser"
20.	BH	BH	BH	
	cùg´	cùg´	cùgn´	"rincer "
	dùùñ	dùùñ	dùùnd´	"raboter"
21.	BH	B	B	
	dòd´	dòd`	dò	"sarcler"
	fîl´	fîl`	fî	"se lever"
22.	BH	BH	B	
	fîb´	fîb´	fîb`	"ventiler"
	fùl´	fùl´	fùùl`	"traîner"

PFI	PFR	IPF
H	H	H
HB	HB	HB
MH	MH	MH
B	B	B
BH	BH	BH
M	-	-
MB	-	MB

7 schèmes

5 schèmes

6 schèmes

3.1.2.3. Schèmes syllabiques des verbes monoaspectuels

Tableau 17 : Schèmes syllabiques des verbes monoaspectuels

Série	Schème (IPF)	Glose
1.	CV bé bī	"exister" "être laid"
2.	CVV bīí dɔɔ	"être couvert" "être courbé"
3.	CVC bòn fàg`	"être noir" "être élancé"
4.	CVCV málì ɲìlì	"être sucré" "être brillant"
5.	CVVC cííb´ tààg´	"être renversé" "être emboîté"
6.	CVCC sòng`	"être frais"

3.1.2.4. Schèmes tonals des verbes monoaspectuels

Tableau 18 : Schèmes tonals des verbes monoaspectuels

Série	Schème (IPF)	Glose
1.	H bé ɟ́óóń	"exister" "être suspendu"
2.	M bī ŋāñ	"être laid" "être beau"
3.	BH bìí gbàá	"être couvert" "être agenouillé"
4.	B bò̀̀ ŋàlì	"être noir" "être gluant"
5.	HB mî wáǵì	"être aigre" "être dur"
6.	MH dēēń sōōń	"être séché" "être allumé"

3.1.2.5. Remarques sur les schèmes tonals et segmentals

A cause de la multiplicité des variations, la présentation des formes verbales, sur la base des schèmes tonals et segmentals, se révèle inopérante et n'a pour effet que de multiplier le nombre de séries. Ces données révèlent, s'il en était besoin encore, la complexité du système verbal de la langue **moba**.

Apparemment, ni le critère des tons, ni celui des segments ne permettent de découvrir le système de fonctionnement de la langue. D'où l'intérêt d'un classement basé sur des critères plus subtils. Dans cette optique, l'observation des différents tableaux nous permet de constater que :

- certaines séries verbales n'utilisent que les changements tonals ;
- d'autres séries n'utilisent que les différences segmentales ;

- d'autres séries encore utilisent à la fois les différences segmentales et tonales.

C'est l'analyse de l'ensemble de ces remarques qui nous a permis de comprendre le système de conjugaison de la langue.

3.1.3. Présentation du système de conjugaison

Le système de conjugaison de la langue moba est fondé sur la distinction entre verbes pluriaspectuels et verbes monoaspectuels.

3.1.3.1. Les verbes pluriaspectuels

Ils sont de loin les plus nombreux dans la langue. Ils se subdivisent en verbes à aspect inhérent et en verbes à aspect dérivé.

3.1.3.1.1. Les verbes à aspect inhérent

Les verbes à aspect inhérent utilisent exclusivement la flexion tonale. Ils se répartissent en dix séries selon les schèmes tonals qu'ils présentent au perfectif irréal, au perfectif réel et à l'imperfectif.

série 1 :

	H	H	HB	
(133)	fá	fá	fáà	"mentir"
	gób´	gób´	gób`	"entourer"
	kóó	kóó	kóò	"entrer"
	níí	níí	nîî	"déféquer"
	ŋmání	ŋmání	ŋmáñ	"mâcher"

série 2 :

	H	HB	H	
(134)	díád´	díád`	díád´	"défaire un piège"
	jád´	jád`	jád´	"disperser"
	kád´	kád`	kád´	"transpercer"
	ɲógd´	ɲógd`	ɲógd´	"ôter le couvercle"
	wáád´	wáád`	wáád´	"devenir fou"

série 3 :

	HB	HB	H	
(135)	bálñ	bálñ	báln	"consoler"
	dúmì	dúmì	dúmí	"boiter"
	náì	náì	náí	"nier"
	céng`	céng`	céng´	"écouter"
	wólb`	wólb`	wólb´	"se tordre de douleur"

série 4 :

	M	MH	B	
(136)	bāā	bāá	bàà	"tomber"
	ʒēē	ʒēé	ʒèè	"craindre"
	līā	līá	lìà	"s'habiller"
	pūl´	pūl´	pùl`	"nommer"
	wāā	wāá	wàà	"se promener"

série 5 :

	MH	HB	MH	
(137)	bēd´	béd`	bēd´	"servir (la sauce) "
	dād´	dád`	dād´	"tirer"
	kpēēd´	kpééd`	kpēēd´	"sculpter"
	lūgd´	lúgd`	lūgd´	"choisir"
	cīnd´	cínd`	cīnd´	"commencer"

série 6 :

	MH	HB	B	
(138)	nīīb´	nííb`	nìib`	"s'efforcer"
	pēēb´	pééb`	pèèb`	"siffler"
	pūūb´	púúb`	pùùb`	"couler"

série 7 :

	MH	HB	MH	
(139)	bāng`	báng`	bāng´	"apprendre"
	būlín	búlìn	būlín	"marmonner"
	ʒēl̀n	ʒēl̀n	ʒēlín	"s'amuser"
	tānd`	tánd`	tānd´	"vociférer"
	wāi	wái	wāí	"durer"

série 8 :

	B	BH	B	
(140)	dàg`	dàg´	dàg`	"courtiser"
	jùg`	jùg´	jùg`	"faire un saut"
	kù̀n	kù́n	kù̀n	"rentrer chez soi"
	ɲàà	ɲàá	ɲàà	"préparer (la sauce) "
	tèb`	tèb´	tèb`	"soigner"

série 9 :

	B	B	BH	
(141)	bàl̀n	bàl̀n	bàlín	"ramper"
	fèi	fèi	fèí	"se reposer"
	fòònd`	fòònd`	fòònd´	"saluer"
	jàl̀	jàl̀	jàl´	"tomber malade"
	tùnd`	tùnd`	tùnd´	"punir"

série 10 :

	BH	B	BH	
(142)	bàd´	bàd`	bàd´	"balafre"
	fìd´	fìd`	fìd´	"casser le plancher"
	pènd´	pènd`	pènd´	"passer"
	pòd´	pòd`	pòd´	"éclore"
	wàd´	wàd`	wàd´	"diminuer"

3.1.3.1.2. Les verbes à aspect dérivé

Plusieurs procédés sont utilisés lors du passage de la forme du perfectif irréal, qui est la forme de base, à la forme du perfectif réel et à celle de l'imperfectif.

a/ Procédé 1 : la suffixation

série 1 : suffixe -d´

(143)	bóó	bóó	bóód´	"se rassasier"
	bīgn	bígn	bīgnd´	"essayer"
	dògn	dògn	dògnd´	"voiler"
	líán	líán	líánd´	"mettre dans la bouche"

série 2 : suffixe -g´

(144)	kpáá	kpáá	kpáág´	"clouer"
	wúl´	wúl`	wúlg´	"verser"
	dīn	dín	dīng´	"faire manger"
	mìí	mìí	mììg´	"asperger"

série 3 : suffixe -ń

(145)	báb´	báb´	bábń	"prendre avec des pinces"
	tàá	tàá	tààn´	"prononcer"

série 4 : suffixe -í

(146)	dóól´	dóól`	dóólí	"blesser"
	fàgd´	fàgd`	fàgdí	"s'éloigner"

b/ Procédé 2 : Apparition d'une séquence vocalique

Série 5 :

(147)	dàg`	dàg´	dààg`	"courtiser"
	ɟāñ	ɟāń	ɟààñ	"voler"
	sāñ	sāń	sààñ	"courir"
	bìl´	bìl`	bììl`	"rouler sur"

série 6 :

(148)	bē	bēé	bè	"cuire"
	dò	dòó	dò	"monter"
	ɲù	ɲùú	ɲù	"boire"

c/ Procédé 3 : alternance consonantique

série 7 :

(149)	fáál´	fáál`	fááń	"débarbouiller"
	dōnń	dónn`	dōnd´	"maigrir"
	bīīl`	bííl`	bīīd´	"se gâter"
	bààl	bààl`	bààd´	"venir"

d/ Procédé 4 : alternance entre une consonne et une voyelle

série 8 :

(150)	búnń	búnñ	búní	"sourdre"
	fèbl´	fèbl`	fèbí	"arracher"
	kābl´	kábl`	kābí	"puiser"

e/Procédé 5 : alternance vocalique

série 9 :

(151) **kòì** **kòì** **kòó** "avoir pour interdit"

f/ Procédé 6 : Perte de segments consonantiques

série 10 :

(152) **sááń** **sááń** **sáá** "aller"
lébd´ **lébd`** **léb`** "retourner"
bòd´ **bòd`** **bò** "puiser"
ɲòń **ɲòń** **ɲòó** "suivre"
ɲàbl´ **náàbl`** **ɲàb`** "arracher"

série 11 :

(153) **núbl´** **núbl`** **nú`** "sentir"
tānd´ **tānd`** **tà** "vociférer"
fèbl´ **fèbl`** **fè** "retirer de force"

g/ Combinaison des procédés 2 et 3 (alternance consonantique + apparition de séquence vocalique)

série 12 :

(154) **ɲād´** **ɲád`** **ɲāāń** "têter"
dād´ **dád`** **dìàl`** "tirer"

h/ Combinaison des procédés 2 et 6 (perte de segment consonantique + apparition de séquence vocalique)

série 13 :

(155) **kāgń** **kágń** **kāāg´** "longer"
sēd´ **séd`** **sèè** "s'arrêter"
gbàd´ **gbàd`** **gbìa** "entendre"
ɲànń **ɲànń** **ɲàāń** "malaxer"
nìd´ **nìd`** **nì** "se laver les mains"

i/ Combinaison des procédés 1 et 2 (suffixation de **-d´** ou **-n** + apparition de séquence vocalique)

série 14 :

(156)	lā	lá`	lāād´	"voir"
	pī	pīí	pìì	"donner"

j/ Combinaison des procédés 1 et 7 (suffixation de **-í** + perte de segment vocalique)

série 15 :

(157)	tōōg´	tóóg`	tōgí	"rencontrer"
-------	--------------	--------------	-------------	--------------

k/ Combinaison des procédés 4 et 7 (alternance entre consonne et voyelle + perte de segment vocalique)

série 16 :

(158)	ḡúúí´	ḡúúí`	ḡúí	"laver (vêtements)"
	fòòḑ	fòòḑ`	fòí	"respirer"
	ʒòòg`	ʒòòg`	ʒòí	"négociier"

l/ Combinaison des procédés 6 et 7 (perte de segment consonantique + perte de segment vocalique)

série 17 :

(159)	díán´	díán	dá`	"écrire"
	foòḑ´	fòòḑ`	fò	"respirer"
	lúúí´	lúúí`	lú`	"lancer"
	sēēl´	séél`	sè	"récolter (le riz)"

3.1.3.2. Les verbes monoaspectuels

Les verbes monoaspectuels sont en nombre très restreint. Notre corpus en compte une centaine sur un total de mille deux cent quatre-vingt-quatorze

verbes. Comme leur nom l'indique, ces verbes ne présentent qu'un seul aspect : ils sont toujours à l'inaccompli.

Au plan sémantique, ces verbes décrivent une qualité du sujet ou indiquent sa position. Sur la base de ces considérations, certains linguistes, tels que Cox, les appelle "verbes descriptifs".

Etant donné que les critères purement formels ne permettent pas un classement significatif des verbes monoaspectuels, nous avons été amené à recourir au critère sémantique combiné au besoin avec quelques critères formels. Ce qui a permis de classer ces verbes en quatre catégories :

- les verbes copulatifs ;
- les verbes adjectivaux ;
- les verbes de posture ;
- les autres verbes monoaspectuels.

3.1.3.2.1. Les verbes copulatifs

Les verbes copulatifs ont pour fonction d'unir deux nominaux en relation attributive ou situative. Sur la base des critères sémantiques, ils peuvent être aussi désignés comme verbes d'existence et d'identification.

Les verbes copulatifs se distinguent de tous les autres par le fait qu'ils excluent toute dérivation⁴⁵.

Comme les autres verbes monoaspectuels, ils sont étrangers à l'opposition fondamentale perfectif-imperfectif. Ils sont compatibles avec certains spécifiques par ailleurs attestés avec les autres verbes.

⁴⁵En effet, tous les autres lexèmes, à savoir les lexèmes verbo-nominaux et verbo-nomino-adjectivaux, sont susceptibles d'être élargis par un ou plusieurs dérivatifs. Le critère de la présence ou de l'absence de dérivatifs a d'ailleurs été utilisé dans d'autres langues pour une division bipartite des verbes en copulatifs et en non copulatifs (cf notamment l'étude de Peter (1990) sur le waama).

Les verbes copulatifs identifiés dans la langue **moba** sont les suivants :

- (160) **bé**⁴⁶ "être (existence)"
tēé "être (équationnel)"

Ils se terminent tous par un ton haut. Ils sont monosyllabiques et présentent des schèmes syllabiques ouverts.

3.1.3.2.2. Les verbes adjectivaux

Ces verbes se caractérisent par un type spécifique de lexèmes, à savoir les lexèmes verbo-nomino-adjectivaux. Ces lexèmes sont aptes à s'associer indifféremment à des verbants et à des nominants pour donner respectivement des verbes ou des noms. Ils ont en plus la propriété d'assumer la fonction de qualifiant dans le syntagme épithétique.

De nombreux verbes inchoatifs en dérivent, à l'image des exemples que voici :

Verbes adjectivaux	Verbes inchoatifs dérivés
(161) a. fāg "être long"	a'. fāgd' "s'allonger"
b. pēèn "être blanc"	b'. pēnń "blanchir"
c. ɲóò "être profond"	c'. ɲóóg' "devenir profond"
d. màn "être doux"	d'. māng' "s'adoucir"

⁴⁶Pour exprimer l'absence de quelque chose dans les dialectes de l'ouest, le verbe à valeur positive est remplacé par le verbe **káá** "être absent" alors que dans le parler de Dapaong, le verbe garde sa forme et prend un actualisateur négatif. La forme **káá** est par ailleurs signalée dans d'autres langues Oti-Volta telles que le ncam (cf Takassi, 1996 ; Cox, 1998), le nawdm (cf Nicole, 1982), le waama (cf Peter, 1990) sous la forme de **kpáá**.

A ce groupe peuvent s'ajouter des verbes qui, bien que ressemblant aux adjectivaux, ne comportent pas de lexèmes aptes à fonctionner dans des bases nominales.

(162) a.	gàlì	"être aigre"	a'.	gàlg´	"devenir aigre"
b.	málì	"être sucré"	b'.	málg´	"devenir sucré"
c.	ɲìlì	"être brillant"	c'.	ɲìlg´	"devenir brillant"
d.	sónì	"être droit"	d'.	sónd´	"devenir droit"

A l'exception de **ɲān** "être beau" et **bīā** "être méchant", les verbes adjectivaux se terminent tous par un ton bas. Ils comportent aussi bien des monosyllabiques que des dissyllabiques, aussi bien des syllabes ouvertes que des syllabes fermées.

3.1.3.2.3. Les verbes de posture

Ils sont terminés par un ton haut. La plupart des verbes inchoatifs pluriaspectuels qui en dérivent ont les mêmes tons de base.

(163) a.	fìlg´	"être fixé"	a'.	fìgní	"fixer"
b.	ɟóóń	"être suspendu"	b'.	ɟóń	"suspendre"
c.	màá	"être posé à plat"	c'.	mààń	"poser à plat"
d.	cúú	"être accroupi"	d'.	cúúń	"s'accroupir"

Les verbes de posture forment ensemble avec les verbes adjectivaux la grande catégorie des verbes descriptifs.

3.1.3.2.4. Les autres verbes monoaspectuels

Cette catégorie regroupe quelques verbes attestés uniquement à l'imperfectif.

- | | | |
|----------|------|--|
| (164) a. | bòó | "aimer" |
| b. | náń | "envier" |
| c. | níáń | "désirer" |
| d. | gbáí | "faire mal (se dit spécialement de la tête)" |

Ces verbes peuvent être traduits par l'expression "être dans l'état de celui qui...". Ainsi, l'exemple (164a.) peut se traduire par l'expression "être dans l'état de celui qui aime".

En général, les verbes de cette catégorie sont terminés par le ton haut.

3.1.3.3. Le problème de la délimitation entre les verbes pluriaspectuels et les verbes monoaspectuels

La plupart des verbes monoaspectuels identifiés, surtout les adjectivaux et les positionnels, partagent le même radical avec des verbes pluriaspectuels. Le passage d'une catégorie à l'autre se fait généralement au moyen de la dérivation.

Le tableau que voici permet d'illustrer l'étroit rapport entre verbes monoaspectuels et verbes pluriaspectuels.

Tableau 19 : Dérivation des verbes monoaspectuels

Verbe source		Dér.	verbe dérivé		
			PFI	PFR	IPF
bìí	"être recouvert"		bììń	bìì̀n	bììnd´
bò̀n	"être noir"		bò̀nń	bò̀ǹn	bò̀nd´
bò̀s	"être baissé"		bò̀sń	bò̀s̀n	bò̀snd´
cííb´	"être renversé"		cííń	cíí̀n	cíínd´
cììg´	"être dans une ouverture"		cììń	cìì̀n	cììnd´
dṣṣ	"être couché"		dṣṣń	dṣṣ̀n	dṣṣnd´
fààb´	"être couché à plat ventre"		fààń	fàà̀n	fàànd´
fàg`	"long"		fàgń	fàg̀n	fàgnd´
fììg´	"être fixé (en profondeur)"	- ń +	fììń	fìì̀n	fììnd´
fòó	"être inséré"	- d´	fòòń	fòò̀n	fòònd´
jàá	"être ouvert"		jààń	jàà̀n	jàànd´
jíl´	"avoir à la tête (chapeau)"		jíl´	jíl̀n	jílnd´
ʒāāg´	"être à califourchon"		ʒàgń	ʒàg̀n	ʒàgnd´
kàl´	"être assis"		kààń	kàà̀n	kàànd´
kób´	"être proche"		kóbń	kób̀n	kóbnd´
kóó	"entrer"		kóóń	kóó̀n	kóónd´
kpèé	"être dans un vase"		kpèèn	kpèè̀n	kpèènd´
kpìá	"être à proximité"		kpìàń	kpìà̀n	kpìànd´

Verbe source		Dér.	verbe dérivé		
			PFI	PFR	IPF
kpììg´	"avoir dans la joue"		kpììgń	kpììg̀n	kpììgnd´
líí	"être étourdi"		líín	lííǹn	líínd´
lōó	"être fermé"		lōōń	lōōǹn	lōōnd´
nìá	"être inséré"		nìán	nìáǹn	nìánd´
ɲàá	"être vêtu un cache-sexe"		ɲàán	ɲàáǹn	ɲàánd´
ɲàá	"être sur le feu (marmite)"		ɲàán	ɲàáǹn	ɲàánd´
ɲāāg´	"être couvert"		ɲāgń	ɲāg̀n	ɲāgnd´
pèè̀n	"être blanc"		pēńń	pēń̀n	pēnd´
píl´	"porter au pied"		pílń	píl̀n	píld´
pìl´	"être enceinte"		pìlń	pìl̀n	pìld´
sāāg´	"être coincé entre deux choses"		sāgń	sāg̀n	sāgnd´
tààg´	"être emboîté"		tàgń	tàg̀n	tàgnd´
wāā	"être petit"		wāāń	wāā̀n	wāānd´
dèè̀n	"être adossé"	- ní +	dèń	dèń̀n	dèng´
dēḕn	"être séché"	- g´	dēń	dēń̀n	dēng´
jōó	"avoir au rein"		jōń	jōń̀n	jōng´
sēé	"être debout"		sēń	sēń̀n	sēng´
bīā	"être méchant"		bīāg´	bīāg̀	bīāgd´
gbèng`	"être gros"		gbēng`	gbēng̀	gbēngd´
kób´	"être à proximité"		kóbg´	kóbg̀	kóbgd´
kpàì	"être lourd"		kpìàg´	kpìàg̀	kpìàgd´
máìlì	"être sucré"	- g´	málg´	málg̀	málgd´
màn`	"être doux"	+	māng´	māng̀	māngd´
mîi	"être aigre"	- d´	mííg´	mííg̀	míígd´

Verbe source		Dér.	verbe dérivé		
			PFI	PFR	IPF
nú`	"être puant"		núúg´	núúg´	núúgd´
ɲóò	"être profond"		ɲóóg´	ɲóóg´	ɲóógd´
pàà	"être fort"		pāāg´	páág`	pāāgd´
sòng`	"être humide"		sòng`	sòng`	sòngd´
tō	"être amer"		tōng´	tóng`	tōngd´
tòn	"être chaud"		tòng´	tòng`	tòngd´
wāā	"être petit"		wāāg´	wáág`	wāāgd´
fàg`	"être élancé"	-d´	fàgd´	fàgd`	fàgdí
kónì	"être rond"	+ -í	kónd´	kónd`	kóndí
pààn`	"être neuf"		pànd´	pànd`	pànd`
sónì	"être droit"		sónd´	sónd`	sóndí

Voici le sens des différents verbes dérivés :

(165) bìlín	"recouvrir"	pìlín	"engrosser"
bònní	"se noircir"	sāgín	"placer entre deux choses"
bòòní	"se baisser"	tàgín	"emboîter"
cíbní	"renverser (un vase)"	wāān	"rapetisser"
cìgín	"obstruer une ouverture"	dèn	"s'adosser à qch."
dṣṣn	"se coucher"	dēn	"sécher"
fàbní	"se coucher à plat ventre"	jōn	"mettre aux reins de qq'un (un vêtement)"
fàgín	"éloigner"	sēn	"placer dans une position verticale"
fìgín	"fixer"	bīāg´	"devenir méchant"
fòòní	"insérer"	gbēng`	"devenir gros"
jààn	"laisser ouvert"	kóbg´	"devenir proche"

jíl´	"mettre à la tête de qq'un (chapeau)"	kpìàg´	"s'alourdir"
ɟàǵń	"mettre à califourchon"	málg´	"devenir sucré"
kààń	"faire asseoir"	māng´	"s'adoucir"
kóbń	"rapprocher"	mílg´	"devenir aigre"
kóóń	"faire entrer"	núúg´	"devenir puant"
kpèèń	"déposer dans un vase"	ɲóóg´	"devenir profond"
kpìàń	"(se) mettre à proximité"	pāāg´	"devenir fort"
kpìǵń	"mettre dans la joue"	sòng`	"devenir humide"
líń	"rendre étourdi"	tōng´	"devenir méchant"
lōōń	"fermer"	tòng´	"réchauffer"
nìàń	"insérer"	wāāg´	"devenir petit"
ɲààń	"mettre un cache-sexe à qq'un"	fàgd´	"grandir en taille"
ɲààń	"mettre sur le feu"	kónd´	"arrondir"
ɲāǵń	"couvrir"	pànd´	"(se) rajeunir"
pēńń	"se blanchir"	sónd´	"redresser"
píń	"mettre au pied de qq'un (chaussure) "		

Malgré la complexité du système au regard du nombre impressionnant de schèmes segmentaux et tonaux, l'ensemble des verbes de la langue **moba** peut être divisé en verbes pluriaspectuels et en verbes monoaspectuels. Les verbes pluriaspectuels sont subdivisés en verbes à aspect inhérent et en verbes à aspect dérivé. Pour leur part, les verbes monoaspectuels sont subdivisés en copulatifs, adjectivaux, positionnels et autres verbes monoaspectuels. Il est à noter que la frontière entre monoaspectuels et pluriaspectuels n'est pas infranchissable car on peut, grâce aux dérivatifs, passer d'une catégorie à l'autre.

3.2. LES BASES VERBALES

La base est l'élément auquel s'associe le verbe pour former un constituant verbal. La base verbale peut être simple ou dérivée. La base est simple lorsqu'elle est constituée d'un lexème nu. Elle est dérivée lorsqu'elle associe un lexème à un ou plusieurs dérivatifs.

Les bases verbales simples, c'est-à-dire formées uniquement d'un lexème et ne comportant pas de dérivatif, sont rares. On les rencontre surtout avec les monoaspectuels.

L'étude des bases verbales s'articule autour de trois points :

- la taxinomie des lexèmes ;
- la structure des bases verbales ;
- la dérivation verbale.

3.2.1. Taxinomie des lexèmes

Les bases verbales en **moba** sont constituées soit des lexèmes verbo-nominaux (LVN), soit des lexèmes verbo-nomino-adjectifs (LVNA).

3.2.1.1. Les lexèmes verbo-adjectifs

Ils sont bivalents et aptes à s'associer indifféremment à des verbes et à des nominants, donnant ainsi respectivement des verbes et des noms⁴⁷.

(166) dī	"manger (PFI)" (verbe)
dīnúù	"action de manger" (nom)

⁴⁷Houis (1977 : 20)

3.2.1.2. Les lexèmes verbo-nomino-adjectifs

Ils sont aptes à s'associer indifféremment à des verbants et à des nominants, donnant ainsi respectivement des verbes et des noms. De plus, ils sont aptes à assumer la fonction de qualifiant dans un syntagme épithétique..

- (167) **bɔ̃n** "être noir" (verbe)
bɔ̃nmì "noir" (nom)
kùòbɔ̃ngè "poule noire" (syntagme épithétique)

La langue moba ne connaît pas de lexèmes uniquement verbaux.

3.2.2. Structure des bases verbales

Sous cette rubrique consacrée à la structure des bases verbales, nous présentons dans un premier temps les schèmes syllabiques. Nous traitons ensuite respectivement des bases simples et des bases dérivées.

3.2.2.1. Les schèmes syllabiques des bases verbales

Les schèmes syllabiques des bases verbales coïncident avec les schèmes inventoriés plus haut⁴⁸, à savoir : CV, CVV, CVC, CVVC, CVCV ; CVVCV, CVCC, CVVCC, CVCCV, CVCCC. Ces dix schèmes syllabiques peuvent être répartis en deux groupes de cinq, selon qu'on a des syllabes ouvertes ou fermées.

3.2.2.1.1. Les syllabes ouvertes

Il s'agit des syllabes :

- | | | | |
|---------|---|----------------------------|--------------------------------|
| - CV | : | bū | "juger (PFI)" |
| - CVV | : | bāā | "tomber (PFI)" |
| - CVCV | : | dúmì | "boitiller (PFI)" |
| - CVCCV | : | múndí | "ouvrir les yeux (IPF)" |
| - CVVCV | : | túúbá ⁴⁹ | "se convertir à l'islam (PFI)" |

3.2.2.1.2. Les syllabes fermées

Ce sont les syllabes :

- | | | | |
|---------|---|---------------|-------------------|
| - CVC | : | píb´ | "fermer (PFI)" |
| - CVVC | : | gbéén´ | "remplir (PFI)" |
| - CVCC | : | jùgl´ | "s'envoler (PFI)" |
| - CVVCC | : | fòònd` | "saluer (PFI)" |
| - CVCCC | : | tīgnd` | "sommoler (PFI)" |

⁴⁸cf supra 3.1.2.1.

⁴⁹Il s'agit d'un emprunt à la langue arabe via le hausa.

3.2.2.1.3. Quelques remarques sur les schèmes syllabiques

On remarque en général que :

- dans les schèmes à séquences vocaliques, les voyelles d'aperture médiane se réalisent sous la forme de diphtongues⁵⁰ ;
- les consonnes apparaissant en position non initiale appartiennent à une liste restreinte de six phonèmes, à savoir **b, d, g, l, m** et **n** ;
- les schèmes comportant plus d'une consonne en position finale excluent la quasi-totalité des verbes monoaspectuels qui ne sont généralement constitués que d'une base simple⁵¹.

3.2.2.2. Les bases verbales simples

Ce sont des bases verbales constituées uniquement de lexèmes. De telles bases ne peuvent présenter que des structures CV ou CVV, à l'image des exemples ci-dessous :

	PFI	PFR	IPF	
(168)	fá	fá	fá`	"mentir"
	lāā	lāá	lāà	"rire"

En effet, selon Manessy (1975 : 32 et 33), « *toute forme CVC ou CVCC est complexe et comprend, outre un radical CV, un ou deux élargissements consonantiques* ». Pour les bases CVC, CVCC, CVCCC et les autres bases pour lesquelles les dérivatifs ne forment pas un tout avec le lexème, le point de vue de Manessy ne souffre d'aucune entorse.

⁵⁰Cette réalisation résulte d'un processus de dissimilation (cf supra 1.5.)

⁵¹Les seules exceptions concernent quelques verbes monoaspectuels terminés par **n + g** (**sɔng`** "être frais" ; **gbèng`** "être corpulent").

Mais, comme nous le verrons sous la rubrique qui traite de la délimitation des lexèmes et des dérivatifs⁵², la langue présente de nombreuses bases CVC ou CVCC irréductibles en CV. Tel est le cas des bases comme :

	PFI	PFR	IPF	
(169)	pàg`	pàg´	pàg`	"bavarder"
	kùd´	kùd`	kùd´	"remuer"
	lèbd´	lèbd`	lèbd´	"changer"
	pūgd´	púgd`	pūgd´	"décortiquer"

Il s'agit de formes qui, sur le plan synchronique, sont indécomposables sans que cela veuille dire que diachroniquement elles ne soient pas complexes⁵³. L'existence de nombreuses bases radicales CV- et CVV- et le nombre assez élevé de bases CVC- pour lesquelles le -C est manifestement le produit d'une dérivation, nous amènent à penser, comme Manessy, que la forme canonique des lexèmes du *moba*, du moins à une époque antérieure de la langue, était de forme CV ou CVV.

En définitive, sur le plan synchronique, les bases verbales données dans l'exemple (169), du fait qu'elles sont irréductibles, doivent être considérées comme figées.

3.2.2.3. Les bases verbales dérivées

Les bases verbales dites dérivées sont celles qui associent à un lexème un ou plusieurs dérivatifs. Conformément au point de vue de Manessy, on peut considérer comme bases dérivées toutes les bases autres que celles présentant des schèmes CV ou CVV.

⁵²cf infra 3.2.3.1.

⁵³Manessy (1975 : 48) aboutit à la conclusion que les formes CVC sont diachroniquement complexes à partir de l'observation que pour ces consonnes finales, « on ne peut manquer d'être frappé par l'asymétrie et la pauvreté du tableau obtenu. »

Mais sur le plan synchronique, il s'avère important de distinguer entre les bases figées qui présentent des schèmes irréductibles, et les bases dérivées qui fonctionnent avec des dérivatifs "non soudés".

Exemples de bases verbales figées

	PFI	PFR	IPF	
(170)	túd´	túd`	túd´	"pousser"
	tàg`	tàg´	tàg`	"créer"

Exemples de bases verbales dérivées

(171)	lāgn´	lāgn`	lāgnd	"accrocher"
	lāgd´	lāgd`	lāgdí	"décrocher"

3.2.3. La dérivation verbale

Il existe trois catégories de dérivatifs qui sont :

- les dérivatifs basiques : ils forment un tout avec le lexème. Il n'est pas possible de déceler leur contenu sémantique ;
- les dérivatifs thématiques : ils ne forment pas un tout avec le lexème. Leur fonction est de servir de support à une seconde dérivation ;
- les dérivatifs annexes : ils ne forment pas un tout avec le lexème. Leur contenu sémantique peut être décelé de manière distincte.

Seuls les dérivatifs basiques et les dérivatifs annexes sont attestés dans l'étude des verbes de la langue **moba**. Les paragraphes suivants traitent respectivement de ces deux types de dérivatifs.

Nous présentons dans un premier temps les dérivatifs basiques et les problèmes liés à la délimitation des lexèmes et des dérivatifs. Nous abordons ensuite la présentation des dérivatifs annexes.

3.2.3.1. Les dérivatifs basiques et les problèmes liés à la délimitation des lexèmes et des dérivatifs

Le procédé utilisé pour la délimitation des lexèmes et des dérivatifs est l'appariement des verbes sémantiquement proches et contenant un lexème commun.

C'est ainsi que le rapprochement des formes verbales suivantes permet d'identifier les dérivatifs **-n** et **-d** :

- (172) **píí.ń** "enterrer (PFI)"
píí.d´ "déterrer (PFI)"

Si l'identification de certains dérivatifs est relativement aisée, il existe par contre d'autres dérivatifs qui ne se laissent pas identifier. En effet, en raison du figement de certaines formes verbales, le procédé de la commutation s'avère parfois inopérant. Ainsi, certaines formes verbales présentent la même structuration que les formes dérivées, mais ne sont pourtant constituées que de lexèmes nus.

	PFI	PFR	IPF	
(173)	pūgd´	pūgd`	pūgd´	"décortiquer"
	lèbd´	lèbd`	lèbd´	"changer"

Dans toutes ces formes, les radicaux qui restent, une fois que les formes supposées être des dérivatifs ont été extraites, ne sont pas attestés dans la langue. La séquence **lexème + dérivatif** est dans un état de figement tel qu'il est devenu impossible au stade actuel d'identifier un quelconque contenu sémantique des dérivatifs **-d** ou **g**. Nous avons affaire dans ces cas à des dérivatifs basiques qui sont en nombre très important dans la langue.

Outre cette première catégorie de dérivatifs, la langue **moba** connaît aussi des dérivatifs annexes.

3.2.3.2. Présentation des dérivatifs annexes

La langue **moba** compte un nombre limité de dérivatifs annexes. Ces dérivatifs présentent un contenu sémantique facile à déceler.

En tout, cinq dérivatifs ont été identifiés : **-g**, **-n**, **-d**, **-m**, et **-i**.

Il est à remarquer que ces différents dérivatifs ne présentent pas de contenu figé. Ainsi, un seul et même dérivatif peut avoir plusieurs valeurs.

De même, les dérivatifs n'ont pas de ton propre. Ils prennent le ton du verband lorsqu'ils apparaissent en position finale et le ton de la base lorsqu'ils occupent la position médiane.

Dans les paragraphes suivants, nous présentons les principaux dérivatifs annexes et leurs valeurs.

3.2.3.2.1. Les dérivatifs inchoatifs

Ils marquent le passage d'un verbe statif à un verbe de processus, c'est-à-dire l'accession à un état. Les dérivatifs qui assurent ce passage sont : **-g**, **-n**, **-d** et **-m**. Ils s'ajoutent en général à la base simple.

a/ cas de **-g**

(174) mî	"être aigre"
míg´	"devenir aigre"
kpél´	"être âgé"
kpélg´	"devenir vieux"

b/ le cas de -n

(175) món̄	"être rouge"
món̄n̄	"devenir rouge"
pèèn̄	"être blanc"
pèn̄n̄	"devenir blanc"

c/ Cas de -d

(176) jàb´	"être nombreux"
jàbd´	"devenir nombreux"
fàg`	"être de haute taille"
fàgd´	"grandir en taille"

d/ cas de -m

(177) sū	"être mieux"
sūn̄m̄	"s'améliorer"
ḡān	"être beau"
ḡān̄m̄	"s'embellir"

3.2.3.2.2. Les dérivatifs causatifs ou dérivatifs à valeur factitive

Ils marquent l'intervention délibérée du sujet dans le déclenchement de l'action. La valeur factitive est rendue par l'adjonction des dérivatifs -n et -m à la base simple.

a/ le cas de -n

(178) bāā	"tomber"
bāān̄	"faire tomber"
lāā	"rire"
lāān̄	"faire rire"
mō	"pleurer"
mōōn̄	"faire pleurer"

b/ Le cas de -m

(179) ḡān	"être en bon état"
ḡānm	"réparer"

3.2.3.2.3. Le dérivatif inversif

Selon Dubois (1991 : 268 et 269), l'inversif « *permet de donner au radical un sens contraire à celui qu'il a* ». L'inversif est rendu grâce à -d qui se substitue soit à -n, soit à -l.

a/ Cas où -d se substitue à -n

(180) cáán	"enfoncer"
cáád´	"enlever ce qui est enfoncé"
lōōn	"fermer"
lōōd´	"ouvrir"
mààn	"poser à plat"
màád´	"enlever ce qui était posé à plat"

b/ Cas où -d se substitue à -l :

(181) ḡál´	"coudre"
ḡád´	"découdre"
púl´	"mettre dans le feu"
púd´	"ôter du feu"
mòl`	"s'enfler"
mòd´	"se désenfler"

3.2.3.2.4. Les dérivatifs marquant la valeur répétitive et durative

L'emploi des dérivatifs -i, -d, -g et -n peut permettre de distinguer les formes exprimant la valeur répétitive et durative de celles qui ne l'expriment

pas. Le dérivatif marquant la valeur répétitive et durative peut soit se suffixer à la base simple, soit dans certains cas se substituer à un autre dérivatif.

a/ Cas de -i

*Cas où le dérivatif -i s'ajoute à la base simple

(182) lēnám	"goûter"
lēmí	"être en train de goûter/avoir l'habitude de goûter"
tōōg´	"rencontrer"
tōgí	"être en train de rencontrer"

*Cas où le dérivatif -i se substitue à -l

(183) tígl´	"se rassembler"
tígí	"être en train/avoir l'habitude de se rassembler"
fágl´	"moudre"
fágí	"être en train/avoir l'habitude de moudre"

b/ Cas de -g (-g s'ajoute à la base simple)

(184) bíl´	"déposer"
bílg´	"être en train/avoir l'habitude de déposer"
tól´	"se plisser"
tólg´	"être en train/avoir l'habitude de se plisser"

c/ Cas de -n (-n s'ajoute à la base simple)

(185) pèb´	"gifler"
pèbń	"être en train/avoir l'habitude de gifler"
cóó	"couper"
cóóń	"être en train/avoir l'habitude de couper"

d/ Cas de -d (-d se substitue à -l ou -n)

(186) bààl´	"venir"
bààd´	"être en train/avoir l'habitude de venir"

gbénní	"finir"
gbénd´	"être en train/avoir l'habitude de finir"

3.2.3.2.5. La distinction entre les formes de minimisation et les formes de non-minimisation

Pour distinguer les formes de minimisation des formes de non-minimisation, le **moba** utilise la forme simple du constituant pour exprimer le singulatif et la forme avec reduplication pour exprimer le pluriel.

(187) pśó	"battre (une fois)"
pśó pśó	"battre (plusieurs fois ou pendant longtemps)"
lúún´	"puiser (une fois)"
lúún´ lúún´	"puiser (plusieurs fois)"

L'étude des bases verbales a porté sur la taxinomie des lexèmes, la structure des bases verbales et la dérivation verbale.

Deux types de lexèmes ont été identifiés dans les bases verbales, à savoir les lexèmes verbo-nominaux et les lexèmes verbo-nomino-adjectivaux. La langue **moba** ne connaît donc pas de lexèmes uniquement verbaux.

L'inventaire des schèmes syllabiques donne dix schèmes classés en deux catégories selon que les syllabes sont fermées ou ouvertes. La plupart des bases verbales sont dérivées. Seules les bases constituées des schèmes CV ou CVV sont simples. L'identification des dérivatifs s'opère à partir de la commutation. Pour les cas où l'on ne peut, par la commutation, séparer dérivatif et lexème, on parle de bases figées.

En définitive, le fait dérivatif revêt une grande importance au sein du constituant verbal.

3.3. LE VERBANT

En plus de l'organisation engendrée par la jonction d'un lexème et d'un ou plusieurs dérivatifs, l'analyse des formes verbales révèle l'existence de certaines modifications qui, à l'intérieur d'une série verbale donnée, permettent de différencier formellement le verbe. De telles modifications ne sont donc imputables ni au lexème, ni aux dérivatifs, mais à un type de modificateur que nous appelons verbant.

S'ils conditionnent la forme de la base, les verbants ne sont pas moins extérieurs à cette base. Morphème distinct, le verbant est pour le verbe l'équivalent du nominant pour le nom. Son adjonction à la base verbale lui permet de conférer à celui-ci le statut de constituant et de le rendre ainsi susceptible de fonctionner comme prédicat dans le schème à support verbal.

C'est donc le verbant qui indique l'aspect perfectif ou imperfectif du verbe.

Dans l'étude du verbant, nous nous sommes inspiré de la démarche adoptée par Takassi dans sa thèse d'Etat sur la *Description synchronique de la langue ncam*⁵⁴, et surtout dans son article paru dans les *Cahiers Voltaïques* sous le titre "les marqueurs aspectuels dans les langues gurma : le cas du **moba** et du **ncam**"⁵⁵.

L'étude dans cette section est subdivisée en deux parties : d'une part, l'identification du verbant, d'autre part, la valeur sémantique du verbant.

⁵⁴Takassi (1996)

⁵⁵cf Takassi (2000)

3.3.1. Identification du verband

Pour l'identification du verband, Takassi (2000) pose les trois hypothèses suivantes :

- première hypothèse : le verband est un marqueur uniquement segmental ;
- deuxième hypothèse : le verband est un marqueur segmental et tonal ;
- troisième hypothèse : le verband est un marqueur uniquement tonal.

Dans les points ci-dessous, nous passons en revue chacune de ces hypothèses.

3.3.1.1. Le marqueur uniquement segmental

A l'intérieur des séries verbales, certaines formes verbales ne diffèrent segmentalement que d'un seul élément. En posant l'élément en question comme le morphème aspectuel, on obtient à partir des exemples suivants, les morphèmes **-a-**, **-u-**, **-g** et **-i**.

	PFR	IPF	
(188)	ʒān´	ʒààn`	"voler"
	wùl´	wùùl`	"(se) laver"
	bíl`	bílg´	"déposer"
	ɲón`	ɲóng´	"montrer"
	cánd`	cándí	"laver (la vaisselle)"

Mais cette première hypothèse est à rejeter en raison du fait que les segments identifiés se retrouvent indistinctement au perfectif ou à l'imperfectif. Les exemples suivants illustrent ces faits :

	PFR	IPF	glose
(189)	dīí	dì	"manger"
	lúún´	lú`	"puiser"
	sáán`	sáá	"aller"
	dòó	dò	"monter"
	nál´	náál`	"avalier"
	bāá	bāā´	"tomber"
	ḡàbl`	ḡàb`	"arracher"
	lú	lúnn´	"jeter"
	wùl´	wùùl`	"se laver"

Comme le dit si bien Takassi (2000 : 164), « *la même forme ne peut pas marquer à la fois un aspect et son opposé.* »

Non seulement les mêmes segments apparaissent alternativement au perfectif et à l'imperfectif, mais il arrive souvent que les écarts entre les formes atteignent ou même dépassent deux éléments.

	PFR	IPF	glose
(190)	pòól`	pò	"cueillir"
	sēd`	sèè	"s'arrêter"
	ʒààl`	ʒà	"couper"
	gbénn`	gbénd´	"finir"
	lú	lúnn´	"jeter"
	fèèl`	fè	"arracher"
	lénm`	lēmí	"goûter"

En définitive, l'hypothèse du marqueur segmental ne peut pas être retenue.

3.3.1.2. Le marqueur segmental et tonal

Cette seconde hypothèse, parce qu'elle présente les mêmes défauts que la première, a été rejetée, plusieurs formes différentes au niveau segmental ou tonal, pouvant servir à marquer le même aspect.

La seule hypothèse qui nous reste est celle du marqueur uniquement tonal.

3.3.1.3. Le marqueur tonal

La troisième hypothèse voudrait que la langue **moba** utilise uniquement les variations tonales pour marquer les distinctions aspectuelles.

Soutenir cette hypothèse suppose une explication préalable de toutes les variations autres que celles liées au ton, étant donné que ces différentes variations sont aussi susceptibles d'être considérées comme des marques aspectuelles.

3.3.1.3.1. Explication des variations autres que celles liées au ton

Ces variations concernent des phénomènes aussi variés que :

- la suffixation (avec les suffixes **-d**, **g**, **-n** et **i**) ;
- l'apparition d'une séquence vocalique ;
- l'alternance consonantique ;
- l'alternance entre consonnes et voyelles ;
- l'alternance vocalique ;

Des exemples illustrant tous ces phénomènes sont donnés plus haut sous le point 3.1. et nous ne les reprendrons plus ici. Chaque exemple présente trois formes différentes du même verbe, à savoir : la forme du perfectif irréal (PFI), qui est la forme de base, puis les formes du perfectif réel (PFR) et de l'imperfectif (IPF). Les deux dernières formes se présentent comme des formes modifiées par rapport à la première, généralement à partir des marques aspectuelles, qui sont en fait à distinguer des procédés ci-dessus énumérés. Car en fait, aucun de ces phénomènes ne fonctionne au niveau aspectuel. En réalité, il y a un amalgame entre affixes flexionnels et affixes dérivationnels.

a/ Cas de la suffixation

Dans le cas de la suffixation, nous avons affaire à des morphèmes dérivatifs. Ils permettent d'indiquer, entre autres choses, l'opposition verbes statifs/verbes de processus ou de marquer les valeurs ponctuel/continu, factitif/non factitif, action simple/action répétée, positif/inversif, ou encore la valeur répétitive et la valeur durative.

b/ Cas des alternances

L'explication développée au niveau de la suffixation couvre également les cas d'alternances consonantiques, d'alternances vocaliques ou d'alternances entre consonnes et voyelles, car les segments concernés ne sont rien d'autre que des morphèmes dérivatifs.

c/ Cas de l'apparition d'une séquence vocalique

Pour expliquer ce phénomène, nous partons de l'exemple des verbes suivants :

(191)	dàg`	dàg´	dààg`	"courtiser"
	ǰān̄	ǰān´	ǰààn`	"voler"

sān`	sān´	siàn`	"courir"
bìl´	bìl´	bììl`	"rouler sur"

Nous constatons qu'au perfectif réel, tous ces verbes portent un ton final haut et qu'à l'imperfectif, ils portent un ton final bas.

Takassi (2000 : 165) explique l'apparition des séquences vocaliques par le fait qu'à l'aspect imperfectif, « *le ton bas aspectuel arrive pré-associé à une position du squelette. La présence de cette position provoque l'allongement de la voyelle de la base⁵⁶ par suite de sa propagation sur le point vide.* »

En définitive, l'"allongement vocalique", ou l'apparition d'une séquence vocalique, dans le cas qui nous concerne, serait de type compensatoire.

Il faut noter que l'apparition d'une séquence vocalique peut être suivie d'un processus de dissimilation.

(192) dād´ dád` diàl` "tirer"

3.3.1.3.2. Les marqueurs aspectuels

Les marqueurs aspectuels sont au nombre de deux, le ton haut et le ton bas. Dans les verbes monosyllabiques, ils peuvent soit se substituer au ton de la forme de base, soit apparaître comme des tons flottants. Dans les verbes plurisyllabiques, ils se placent sur la dernière syllabe du verbe, se substituant également au ton déjà existant.

Utilisés comme critères, les marqueurs aspectuels permettent de répartir les verbes pluriaspectuels de la langue **moba** en deux groupes.

⁵⁶Ce que Takassi (2003) appelle "allongement vocalique" correspond dans notre travail à l'"apparition d'une séquence vocalique".

La répartition des verbes se fait selon l'illustration suivante :

Tableau 20 : Les groupes de verbes

Groupes	Perfectif	Imperfectif
I	-B	-H
II	-H	-B

Les verbes du groupe I se terminent au perfectif par le ton bas et à l'imperfectif par le ton haut. Ceux du groupe II se terminent au perfectif par le ton haut et à l'imperfectif par le ton bas. Aucun verbe de la langue, pas même les monoaspectuels, n'échappe à ce double classement. Les seuls cas irréguliers concernent les verbes terminés par un ton identique au perfectif et à l'imperfectif.

Exemples de verbes terminés par le ton haut au perfectif et à l'imperfectif

PFR	IPF	
(193) bùg'	bùgd'	"porter à l'épaule"

- Exemples de verbes terminés par le ton bas au perfectif et à l'imperfectif

(194) fìl'	fì	"se lever"
-------------------	-----------	------------

De tels verbes sont considérés comme relevant à la fois des deux groupes. Ainsi, le verbe de l'exemple (193) forme son perfectif dans le groupe II et son imperfectif dans le groupe I. Le verbe de l'exemple (194), pour sa part, forme son perfectif dans le groupe I et son imperfectif dans le groupe II.

3.3.2. Valeur sémantique du verband

La valeur sémantique du verband est fortement liée à l'exercice de la fonction prédicative. A propos du sémantisme du verband, Bonvini (1988a : 84 et 85) déclare : « *il se trouve doublement ancré : d'une part, dans l'espace prédicatif en raison de sa participation à la fonction de prédicat, d'autre part,*

dans l'espace énonciatif en raison de son investissement dans le concret de l'interlocution ».

Le verband repose sur une différenciation interne des formes verbales à partir de la distinction entre les deux aspects principaux que sont le perfectif et l'imperfectif⁵⁷.

3.3.2.1. L'aspect perfectif

L'aspect perfectif envisage le procès selon sa structure externe. Il considère le procès comme un tout. Les deux extrémités, initiale et finale, sont bien délimitées. Toutefois, le perfectif n'est pas marqué sur l'axe du temps, si bien qu'il peut s'appliquer aussi bien à un fait passé que futur. Ce qui compte, c'est le fait que le procès forme un tout, bien délimité à chacune de ses extrémités.

3.3.2.2. L'aspect imperfectif

L'aspect imperfectif au contraire envisage le procès selon sa structure interne, sans se préoccuper de ses deux limites simultanément.

Il se concentre sur une partie seulement du procès. Il peut insister sur la phase initiale du procès ou sur sa phase finale. L'action peut se faire de façon continue, progressive, habituelle, répétitive ou d'une autre façon encore.

⁵⁷A propos de cette distinction qui est attestée dans de nombreuses langues voltaïques, Bendor-Samuel (1971 : 161) écrit ce qui suit : « *The basic system of the verb can best be labelled "aspect". There are usually two terms to this system, traditionally labelled "perfective" and "imperfective".* »

L'analyse dans cette section nous a amené à la conclusion selon laquelle le verbe est un marqueur uniquement tonal. Il peut consister en un ton haut ou en un ton bas. Les verbes identifiés présentent une opposition aspectuelle perfectif/imperfectif.

Théoriquement, à côté des verbes aspectuels, on devrait avoir des verbes modaux. Mais la neutralisation systématique de l'opposition réel/irréel à l'aspect imperfectif rend leur identification pour l'heure difficile. De plus, nous constatons que la différence modale peut être marquée par des particules pré-verbales et/ou des pronoms qui servent aussi de traits distinctifs.

Quoi qu'il en soit, la distribution des deux verbes aspectuels identifiés nous permet de classer l'ensemble des séries verbales en deux catégories ou en deux groupes.

3.4. LES SPECIFICATIFS VERBAUX

« Si l'étude des verbes et des dérivatifs verbaux a permis de dégager l'organisation interne du constituant verbal, celle des spécifiques verbaux vise à dégager son organisation externe. En effet, les spécifiques verbaux opèrent exclusivement dans le cadre de l'énoncé. » (Bonvini, 1988a : 86).

Bonvini utilise le terme de spécifiques pour les entités linguistiques dans le verbal qui ajoutent l'élément énonciatif au verbe (à fonction essentiellement prédicative).

Il les subdivise en (a) actualisateurs, nécessaires à l'énonciation de tout propos ; (b) instanciels, qui marquent la relation de ce dont on parle avec l'instant d'énonciation, et (c) processifs décrivant le déroulement du procès (ou de l'état).

En ce qui concerne le **moba**, nous ne pouvons pas faire nôtre la position de Bonvini, surtout concernant la catégorie des instanciels. Les instanciels, qui comprennent des morphèmes spécialisés exclusivement dans l'organisation externe du constituant verbal, « *ont pour rôle d'explicitier les rapports que le procès, envisagé dans sa globalité, entretient avec l'instance du discours* » (1988a : 86). Or, en **moba**, ces morphèmes expriment aussi bien des valeurs temporelles que des valeurs aspectuelles. Nous préférons pour cette raison utiliser le terme de "aspecto-temporels" à la place de "instanciels".

3.4.1. Les actualisateurs

Les actualisateurs constituent le premier ordre de spécificatifs en s'éloignant du verbe.

Selon Bonvini, ils ont pour fonction "de faire passer le procès de la simple virtualité à l'actualisation" (1988a : 86). Leur présence est nécessaire pour l'insertion du verbe dans l'énoncé. Ils s'excluent mutuellement mais entretiennent avec les autres spécificatifs des rapports de type contrastif.

Les actualisateurs se divisent en affirmatifs et en négatifs. De plus, ils se subdivisent selon les valeurs modales réel/irréel et à l'intérieur de l'irréel, selon les valeurs "futur" et "injonctif" avec pour ces derniers cas la possibilité de distinction entre le perfectif et l'imperfectif.

Les marques des affirmatifs sont explicitement attestées uniquement pour les valeurs "futur" (perfectif et imperfectif) et "injonctif" (imperfectif). En raison de l'équilibre du système, nous interprétons l'absence dans les autres modes comme une marque positive que nous notons \emptyset .

Nous avons ainsi les actualisateurs suivants :

Tableau 21 : Les actualisateurs

	Réel		Irréel			
			Futur		Injonction	
	PF	IPF	PF	IPF	PF	IPF
Aff.	∅	∅	bùú	bàá	∅	í
Nég.	k´	k´	kán	kán gíī	dāā	dāā

3.4.1.1. Formes affirmatives

a/ Perfectif Réel /∅/

Cet actualisateur indique que le procès est soit ponctuel, soit achevé. Le verbe est marqué par un des verbants "perfectifs".

(195) a. **bíg` dīī sāāb`**

/enfant, cl.4/manger, PFR/pâte, cl.5/

"l'enfant a mangé de la pâte"

b. **múdg` sóól` tānbānàà**

/chat, cl.4/attraper, PFR/souris, cl.11/

"le chat a attrapé des souris"

b/ Imperfectif Réel /∅/

Cet actualisateur indique que le procès est continu. Le verbe est marqué par un des verbants "imperfectifs".

(196) a. **bíg` dī sāāb`**

/enfant, cl.4/manger, IPF/pâte, cl.5/

"l'enfant mange de la pâte"

b. **múdg` sò tānbānàà**

/chat, cl.4/attraper, IPF/souris, cl.11/

"le chat attrape des souris"

c/ Perfectif Futur /bùú/

Cet actualisateur indique que le procès est réalisable dans le futur de façon ponctuelle. Il est attesté avec le Perfectif Irréel.

(197) a. **bíg` bùú dī sāāb`**

/enfant, cl.4/Fut./manger, PFI/pâte, cl.5/

"l'enfant mangera de la pâte"

b. **múdg` bùú sōól' tānbānàà**

/chat, cl.4/Fut./attraper, PFI/souris, cl.11/

"le chat attrapera des souris"

d/ Imperfectif Futur /bàá/

Cet actualisateur indique que le procès est réalisable dans le futur de façon continue. Il est attesté avec l'imperfectif irréel.

(198) a. **bíg` bàá dī sāāb`**

/enfant, cl.4/Fut./manger, IPF/pâte, cl.5/

"l'enfant mangera (ou "sera en train de manger") de la pâte"

b. **múdg` bàá sò tānbānàà**

/chat, cl.4/Fut./attraper, IPF/souris, cl.11/

"le chat attrapera (ou "sera en train d'attraper") des souris"

e/ Injonctif Perfectif /ø/

L'injonctif est utilisé pour l'expression d'un ordre. L'injonctif perfectif est attesté avec le perfectif irréel.

(199) a. **dī sāāb`**

/manger, PFI/pâte, cl.5/

"mange de la pâte"

b. **sōól' tānbānàà**

/attraper, PFI/souris, cl.11/

"attrape des souris"

f/ Injonctif Imperfectif /í/

L'Injonctif Imperfectif est attesté avec l'Imperfectif Irréel.

(200) a. **í dī sāāb`**

/Cont./manger, IPFI/pâte, cl.5/

"mange (ou "sois en train de manger") de la pâte"

b. **í sò tānbānàà**

/Cont./attraper, IPFI/souris, cl.11/

"attrape (ou "sois en train d'attraper") des souris"

3.4.1.2. Formes négatives

a/ Perfectif réel /k´/

Cet actualisateur indique que le procès n'est pas réalisé. L'actualisateur /k´/ précède le verbe qui, lui, est marqué par un des verbants "perfectifs".

(201) a. **bíg` k´ dī sāāb`**

/enfant, cl.4/Nég./manger, PFR/pâte, cl.5/

"l'enfant n'a pas mangé de pâte"

b. **múdg` k´ sóól` tānbānàà**

/chat, cl.4/Nég./attraper, PFR/souris, cl.11/

"le chat n'a pas attrapé de souris"

b/ Imperfectif réel /k' /

Cet actualisateur indique que le procès n'est pas en train de se réaliser. L'actualisateur /k' / précède le verbe qui, lui, est marqué par un des verbants "imperfectifs".

(202) a. **bíg` k' dì sāāb`**

/enfant, cl.4/Nég./manger, IPFR/pâte, cl.5/

"l'enfant ne mange pas de pâte"

b. **múdg` k' sò tānbānàà**

/chat, cl.4/Nég./attraper, IPFR/souris, cl.11/

"le chat n'attrape pas de souris"

c/ Perfectif Futur /kán/

Cet actualisateur indique que le procès n'est pas réalisable dans le futur. Il est attesté avec le Perfectif Irréel.

(203) a. **bíg` kán dī sāāb`**

/enfant, cl.4/Nég./manger, PFI/pâte, cl.5/

"l'enfant ne mangera pas de pâte"

b. **múdg` kán sōōl' tānbānàà**

/chat, cl.4/Nég./attraper, PFI/souris, cl.11/

"le chat n'attrapera pas de souris"

d/ Imperfectif Futur /kán gī/

Cet actualisateur indique que le procès ne sera pas en train de se réaliser. Il est attesté avec l'imperfectif irréel.

(204) a. **bíg` kán gī dì sāāb`**

/enfant, cl.4/Nég.-Cont./manger, IPF/pâte, cl.5/

"l'enfant ne mangera pas (ou "ne sera pas en train de manger") de pâte"

b. **múdg` kán gíī sò tānbānàà**

/chat, cl.4/Nég.-Cont./attraper, IPFI/souris, cl.11/

"le chat n'attrapera pas (ou "ne sera pas en train d'attraper") de souris"

e/ Prohibitif Perfectif /**dāā**/

Cet actualisateur exprime le prohibitif perfectif. Il est attesté avec le perfectif irréal.

(205) a. **dāā dī sāāb`**

/Nég./manger, PFI/pâte, cl.5/

"ne mange pas de pâte"

b. **dāā sōōl' tānbānàà**

/Nég./attraper, PFI/souris, cl.11/

"n'attrape pas de souris"

f/ Prohibitif Imperfectif /**dāā**/

Cet actualisateur exprime le prohibitif imperfectif. Il est attesté avec l'imperfectif irréal.

(206) a. **dāā dī sāāb`**

/Nég./manger, IPFI/pâte, cl.5/

"ne mange pas (ou ne sois pas en train de manger) de pâte"

b. **dāā sò tānbānàà**

/Nég./attraper, IPFI/souris, cl.11/

"n'attrape pas (ou ne sois pas en train d'attraper) de souris"

3.4.2. Les aspecto-temporels

d'autres ne s'emploient qu'avec un seul aspect. Utilisés avec les actualisateurs, ils se placent avant ceux-ci. Plusieurs aspecto-temporels peuvent se suivre. Dans ce cas, ils ne peuvent pas être interrompus par des spécificatifs tels que les auxiliaires ou les processifs.

Les aspecto-temporels se répartissent en trois groupes. On a :

- les particules indiquant l'éloignement dans le temps ;
- les morphèmes de temps repère ;
- les particules ayant trait aux variations dans la durée.

3.4.2.1. Les particules indiquant l'éloignement dans le temps

A la différence des actualisateurs, les aspecto-temporels peuvent être facultatifs, le verbal ne marquant pas nécessairement l'éloignement dans le temps. Toutefois, lorsque le temps est explicité par un circonstant tel que "demain", "aujourd'hui", "hier", "un jour", l'emploi d'un spécificatif temporel s'impose.

Le **moba** distingue quatre spécificatifs temporels qui présentent les valeurs sémantiques suivantes :

- (207) **bō** : "passé très proche" ou "passé lointain"
wōn⁵⁸ : "un jour d'intervalle ("hier" ou "demain")"
dāān : "quelques jours, quelques semaines ou quelques mois d'intervalle"
tān : "futur très proche" ou "futur lointain"

⁵⁸wōn est constitué du même lexème que le nom correspondant wōnl' "hier, demain"

Voici une représentation de ces spécificatifs sous forme de tableau.

Tableau 22 : Les particules temporelles

Temps	Passé	Futur
très proche (dans la journée)	bō	tàn
un jour d'intervalle	wōn	wōn
quelques jours, semaines ou mois	dāān	dāān
lointain (plus d'un an)	bō	tàn

En effet, les adverbes temporels du **moba** s'organisent en un sous-système qui découpe symétriquement passé et avenir avec, dans certains cas, une forme ambivalente.

Exemples :

a/ Eloignement dans le passé

- Il y a quelques instants (moins d'une journée)

(208) a. **ā bō bé lē ìì mólánè ìì**

/tu/PT/être, IPF/où/Foc./tout à l'heure/Int./

"où étais-tu il y a un instant"

b. **ù bō dāá nùgàà sīḡāāùg ñ**

/il/PT/acheter, PFR/igname, cl.11/matin, cl.9/dans/

"il a acheté des ignames dans la matinée"

- Il y a un jour (hier)

(209) a. **ā wōn bé lē ìì wōnl` ìì**

/tu/PT/être, IPF/où/Foc./hier/ Int./

"où étais-tu hier ?"

b. ù wōn dāá nùgàà

/il/PT/acheter, PFR/igname, cl.11/

"il a acheté des ignames hier"

- il y a quelques jours, quelques semaines ou quelques mois

(210) a. ā dāān bé lē ì wōntúm` ì

/tu/PT/être, IPF/où/Foc./avant-hier/ Int./

"où étais-tu avant-hier ?"

b. ù dāān dāá nùgàà ŋmààléég`

/il/PT/acheter, PFR/igname, cl.11/mois passé cl.4/

"il a acheté des ignames le mois passé"

- il y a un an ou plus (passé lointain)

(211) a. ā bō bé lē ì jél` ì

/tu/MT/être, IPF/où/Foc./an passé/Int./

"où étais-tu l'an passé ?"

b. ù bō dāá nùgàà jéléél`

/il/MT/acheter, PFR/igname, cl.11/année surpassée/

"il avait acheté des ignames l'année surpassée"

b/ Eloignement dans le futur

- dans quelques instants (moins d'une journée)

(212) a. ā t̄n bàà bé lē ì dāājōōùg úú

/tu/PT/Fut./être, IPF/où/Int./soir, cl.8/ Int./

"où seras-tu ce soir"

b. ù t̄n bùú dāā nùgàà jènsīg` n̄

/il/PT/Fut./acheter, PFI/igname, cl.11/midi, cl.4/dans/

"il achètera des ignames à midi"

- dans un jour (demain)

(213) a. **ā wōn bàà bé lē ìì**

/tu/PT/Fut./être, IPF/où/ Int./

"où seras-tu demain"

b. **ù wōn bùú dāā nùgàà**

/il/PT/Fut./acheter, PFI/igname, cl.11/

"il achètera des ignames"

- dans quelques jours, quelques semaines ou quelques mois

(214) a. **ā dāān bàà bé lē ìì dāāg` dāāl` ìì**

/tu/PT/Fut./être, IPF/où/Foc./marché, cl.4/jour, cl.10/ Int./

"où seras-tu le jour du marché ?"

b. **ù dāān bùú dāā nùgàà jāām` jò`ùg**

/il/PT/Fut./acheter, PFI/igname, cl.11/fête, cl.1/temps, cl.8/

"il achètera des ignames au moment des fêtes"

- Futur lointain (dans un an ou plus)

(215) a. **ā tån bàà bé lē ìì bīnàà pííg` ñ ìì**

/tu/PT/Fut./être, IPF/où/Foc./année, cl.11/dans/Int./

"où seras-tu dans dix ans"

b. **ù tån bùú dāā lóól` dāsīāl`**

/il/PT/Fut./acheter, PFI/voiture, cl.10/jour-un défini, cl.10/

"il achètera une voiture un jour"

3.4.2.2. Les particules de temps repère (TR)

Ce sont des particules qui permettent d'utiliser comme point de repère le moment du procès exprimé par le verbe pour situer d'autres événements dans l'énoncé.

a - Cas de /jāān/ "moment pendant lequel (Mom)"

Ce spécificatif affecte aussi bien le verbe au perfectif que celui à l'imperfectif. Il est toujours associé à une particule indiquant l'éloignement dans le temps.

Lorsqu'il précède le verbe à l'imperfectif, il indique que le moment du procès du verbe concerné constitue le cadre dans lequel se déroule un autre procès.

(216) a. ù jāān dāān kùn` dāāl` n̄bá ìì k` b` bō sóól` o

/il/Mom./PT /partir, IPF /jour, cl.10/Foc./Conj./on/PT/arrêter, PFR/lui/.

"c'est le jour où il partait qu'on l'avait arrêté"

b. ū jāān bō kùn` dāāl` n̄bá ìì k` b` bō sóól` ò

/il/Mom./PT/partir, IPF/jour, cl.10/Foc/et/on/PT/arrêter, PFR/lui/

"c'est le jour où il partait qu'on l'avait arrêté (dans le lointain)"

Lorsqu'il précède un verbe au perfectif, il indique un passé repère. Dans ce cas, le moment repère est antérieur au moment de l'énonciation.

(217) a. ū jāān dāān lá` síjè, ù dāān sān` ìì

/il/Mom./PT/voir, PFR/soldat, cl.1/il/PT/courir, PFR/Foc/

"ayant aperçu le soldat, il avait pris la fuite"

b. **ū jāān bō lá sǵè, ù bō sǎn ìì**

/il/Mom./PT/voir, PFR/soldat, cl.1 /il/PT/courir, PFR/Foc/

"ayant aperçu le soldat, il avait pris la fuite (dans le lointain)"

b - /tàn/ "Consécutif" (Cons.)

Ce morphème permet d'indiquer que le moment du procès du verbe qu'il marque est consécutif à d'autres procès. Il peut s'employer avec ou sans particule de temps.

(218) a. **b` bō tēé ùg ʒūà ìì, k` ù tàn jēé ùg**

/on/PT/donner, PF/elle/homme, cl.1/foc/et/elle/Cons./refuser, PFR/lui/

"on l'avait fiancé à un homme, et elle l'a finalement refusé"

b. **ñ kán sáán bàn tán sóól` ñ**

/je/Nég., Fut./aller, PFI/ils/Cons./arrêter, PFR/moi/

"je n'irai pas me faire arrêter"

c - /dáá/ "duratif (Dur.)"

Ce morphème permet au verbe d'indiquer que le moment de son procès se prolonge au-delà du repère donné que constitue le moment de l'énonciation. Il peut se traduire par "encore". Il se rencontre uniquement avec les verbes à l'imperfectif. Il peut s'employer avec ou sans particule de temps.

(219) a. **t` dáá bé**

/nous/Dur./être présent, IPFR/

"nous sommes encore là (= nous ne sommes pas encore partis)"

b. **b` dáá lú` júmì**

/elles/Dur./puiser, IPF/eau, cl.12/

"elles sont encore en train (= elles continuent de puiser de l'eau)"

c. t̄ dáá dāān bé

/nous/Dur./PT/être présent/IPFR/

"nous étions encore là (= nous n'étions pas encore partis) "

d. b` dáá dāān lú` júmì

/elles/Dur./PT/puiser, IPF/eau, cl.12/

"elles étaient encore en train (= elles continuaient de puiser de l'eau)"

e. ù dáá bō bé

/il/Dur./TP./être présent, IPFR/

"il était encore là (dans le lointain)"

f. b` dáá bō lú` júmì

/elles/Dur./PT/puiser, IPF/eau, cl.12/

"elles étaient encore en train (= elles continuaient) de puiser de l'eau (dans le lointain)"

g. b` dáá báá lú` júmì

/nous/Dur./Fut., IPF/puiser/IPF/eau, cl.12/

"elles seront encore en train de puiser de l'eau"

h. t̄ dáá dāān bàà bé

/nous/Dur./PT/Fut., IPF/être présent, IPF/

"nous serons encore là"

i. b` dáá dāān bàà lú` júmì

/elles/Dur./TP/Fut., IPF/puiser, IPF/ eau, cl.12/

"elles seront encore en train de puiser de l'eau"

j. t̄ dáá t̄n bàà bé

/nous/Dur./PT./Fut., IPF/être présent, IPF/

"nous serons encore là (dans le lointain)"

k. b` dáá t̄n bàà lú`núm`

/elles/Dur./PT./Fut., IPF/puise, IPF/eau, cl.12/

"elles seront en train de puiser de l'eau (dans le lointain)"

d - /jààn/ "itératif (Itér.)"

Le morphème itératif **jààn** est traduisible par "de nouveau". Il précède le verbe pour indiquer que son procès se répète une nouvelle fois. Il se rencontre aussi bien avec des verbes employés au perfectif qu'avec ceux employés à l'imperfectif.

Exemples avec le verbe au perfectif

(220) a. ñ kpààùng jààn ñáá

/de moi/pintade, cl.8/ Itér./pondre, PFR/

"ma pintade a de nouveau pondu"

b. ñ kpààùng jààn dāān ñáá

/de moi/pintade, cl.8/ Itér./PT/pondre, PFR/

"ma pintade avait de nouveau pondu"

c. ñ kpààùng jààn bō ñáá

/de moi/pintade, cl.8/ Itér./PT/pondre, PFR/

"ma pintade avait de nouveau pondu (dans le lointain)"

d. ñ kpààùng jààn bùú ñáá

/de moi/pintade, cl.8/ Itér./PT/Fut., PF/pondre, PFI/

"ma pintade pondra de nouveau (dans le lointain)"

Exemples de verbe à l'imperfectif

(221) a. **ñ kpààùng jààn ñááń**

/de moi/pintade, cl.8/Iter./pondre, IPF/

"ma pintade est de nouveau en train de pondre"

b. **ñ kpààùng jààn dāān ñááń**

/de moi/pintade, cl.8/Iter./PT/pondre, IPF/

"ma pintade était de nouveau en train de pondre"

c. **ñ kpààùng jààn bō ñááń**

/de moi/pintade, cl.8/Iter./PT/pondre, IPF/

"ma pintade était de nouveau en train de pondre (dans le lointain)"

d. **ñ kpààùng jààn bàá ñááń**

/de moi/pintade, cl.8/Iter./Fut.,IPF/pondre, IPF/

"ma pintade sera de nouveau en train de pondre"

e. **ñ kpààùng jààn dāān bàà ñááń**

/de moi/ pintade, cl.8/Iter./PT/Fut., IPF/pondre, IPF/

"ma pintade sera de nouveau en train de pondre"

f. **ñ kpàààùng jààn tán bàà ñááń**

/de moi/pintade, cl.8/Iter./PT/Fut., IPF/pondre, IPF/

"ma pintade sera de nouveau en train de pondre (dans le lointain)"

e - /íí/ "continuatif (Cont.)"

Le morphème íí permet d'indiquer que le procès du verbe qu'il précède se prolonge dans la durée. Il s'emploie toujours avec des verbes à l'imperfectif irréel, avec ou sans particule de temps.

(222) a. **íí sēé nè**

/Cont./être debout, IPFR/ici/

"sois debout (reste debout) ici"

b. **íí dōó kānpíùng pō**

/Cont./être couché, IPFR/natte, cl.8/sur/

"sois couché (reste couché) sur la natte"

f - /**tù**/ "habituel"

Le morphème de l'habituel **tù** permet au verbe devant lequel il est placé d'indiquer que le procès exprimé par le verbe se répète d'habitude.

Il s'emploie aussi bien avec les verbes à l'imperfectif qu'avec ceux au perfectif. L'action peut se situer dans le passé ou dans le futur.

Exemples avec le verbe au perfectif (l'action est considérée dans sa globalité)

(223) a. **ù tù kán sāāb`**

/elle/Hab./préparer, PFR/pâte, cl.5/

"elle a l'habitude de préparer de la pâte"

b. **ù dāān tù kán sāāb`**

/elle/PT/ Hab./préparer, PFR/pâte, cl.5/

"elle avait l'habitude de préparer de la pâte"

c. **ù bō tù kán sāāb`**

/elle/PT/ Hab./préparer, PFR/pâte, cl.5/

"elle avait l'habitude de préparer de la pâte (dans le lointain)"

d. **ù tù bùú kán sāāb`**

/elle/ Hab./Fut./préparer, PFI/pâte, cl.5/

"elle aura l'habitude de préparer de la pâte"

e. **ù dāān tù bùú kán sāāb`**

/elle/PT/Fut., PFI/pâte, cl.5/

"elle aura l'habitude de préparer de la pâte"

f. **ù tù tán bùù kán sāāb`**

/elle/Hab./PT/Fut., PFI/préparer, PFI/pâte, cl.5/

"elle aura l'habitude de préparer de la pâte (dans le lointain)"

Exemples avec le verbe à l'imperfectif (l'action est considérée dans son déroulement)

(224) a. **ù tù kán sāāb`**

/elle/ Hab./préparer, IPF/pâte, cl.5/

"elle a l'habitude de préparer de la pâte"

b. **ù dāān tù kán sāāb`**

/elle/PT/ Hab./préparer, IPF/ pâte, cl.5/

"elle avait l'habitude de préparer de la pâte"

c. **ù bō tù kán sāāb`**

/elle/PT/ Hab./préparer, IPF/pâte, cl.5/

"elle avait l'habitude de préparer de la pâte (dans le lointain) "

d. **ù tù bàá kán sāāb`**

/elle/Hab./Fut., IPF/pâte, cl.5/

"elle aura l'habitude de préparer de la pâte"

e. **ù dāān tù bàá kán sāāb`**

/elle/PT/ Hab./Fut., IPF/préparer, IPF/pâte, cl.5/

"elle aura l'habitude de préparer de la pâte (dans le lointain)"

f. ù tù tán bàà kán sãāb`

/elle/Hab./PT/Fut.,IPF/préparer, IPF/pâte, cl.5/

"elle aura l'habitude de préparer de la pâte (dans le lointain)"

3.4.3. Les particules de la modalisation

Les particules de la modalisation indiquent la manière dont le locuteur envisage son implication dans le procès. Tout comme les autres spécificatifs, elles sont préposées au constituant verbal.

3.4.3.1. Cas de mând´ "excessif" (exc)

La particule **mând´** indique que le procès se réalise à un degré ou à une intensité qui sort de la norme.

(225) ù mând´ nùú dààm

/il/exc./boire, PFR/bière de mil, cl.12/

"il a trop bu de la bière de mil !"

3.4.3.2. Cas de bî "dubitatif" (dub.)

Cette particule indique que l'élocuteur doute de ce qu'il énonce.

(226) ù bî kplí wòng` ì

/il/dub./tuer, PFR/lièvre, cl.4/Foc./

"peut-être a-t-il tué un lièvre !"

3.4.3.3. Cas de kón "certificatif"

La particule **kón** certifie le caractère réel d'un procès sur lequel il y avait des doutes.

(227) ù kón bíī mál' ó

/elle/cert./dub./mettre au monde, PFR/Assert./

"elle aurait vraiment mis au monde"

Le système verbal du **moba** est organisé à partir d'un clivage existant entre le constituant verbal et les spécificatifs verbaux. Le constituant verbal est une réalité essentiellement prédicative, puisque les éléments qui le constituent, à savoir la base verbale et le verbant, sont un dispositif de la prédication.

La séquence « base-verbant », quoique virtuellement apte à assumer la fonction prédicative, ne peut réellement fonctionner dans l'énoncé que si elle est prise à son tour par les spécificatifs verbaux qui sont une réalité essentiellement énonciative. Ceux-ci se subdivisent en trois catégories : les actualisateurs, les aspecto-temporels et les processifs qui comprennent les particules de la modalisation, traitées dans cette section, et les auxiliatifs qui seront étudiés dans la section suivante.

3.5. LE SYNTAGME VERBAL

Dans la section consacrée aux spécificatifs verbaux, nous avons étudié les actualisateurs, les aspecto-temporels et les particules de la modalisation.

Il existe une dernière catégorie de spécificatifs appelés processifs qui se caractérisent par le fait qu'ils sont eux-mêmes des verbes, et qu'ils jouent auprès du constituant verbal le rôle d'auxiliaire. L'étude de ce type particulier

de spécifiques, désignés ici sous le terme d'auxiliatifs, est abordée dans le cadre du syntagme verbal.

L'inclusion de l'étude des auxiliatifs dans le cadre du syntagme, plutôt que dans celui général des spécifiques, a l'avantage de permettre le rapprochement entre la construction auxiliative et les séquences verbales.

3.5.1. La construction auxiliative

La construction auxiliative est formée d'un constituant verbal et d'au moins un auxiliatif.

Les auxiliatifs, comme précisé plus haut, sont des types de spécifiques qui ont la propriété d'être eux-mêmes des verbes. Dans son étude sur la langue kasim, Bonvini (1992) les désigne sous le terme de "processifs". Ils sont en effet liés au déroulement du procès, mettant l'accent soit sur son début, soit sur sa fin ou tout simplement sur son mode d'évolution.

Dans une construction auxiliative, les verbes en présence sont intégrés dans un rapport dissymétrique ou de détermination. Le type de relation qui s'instaure permet de distinguer entre verbe focal en tant qu'"auxilié" et verbe spécifique (ici l'auxiliatif) en tant qu'"auxilient".

La construction auxiliative en **moba** ressemble de près à celle de la langue ncam⁵⁹. Dans son article sur "les constructions verbales sérielles en ncam", Takassi (2003 : 131-142) écrit ce qui suit : « *L'auxilient précède toujours l'auxilié. Il est, à son tour, précédé d'un sujet et l'ensemble auxilient / auxilié peut s'adjoindre une expansion objectale ou circonstancielle.* » Ce mode de construction s'observe également dans le cas du **moba**.

⁵⁹Le ncam est une langue Gur du sous-groupe Gurma parlée au Togo et au Ghana.

Selon la manière dont ils assument la fonction d'auxiliation, les auxiliatifs de la langue **moba** peuvent être subdivisés en trois catégories : les auxiliaires, les néo-auxiliaires et les concomitants.

La distinction entre auxiliaires, néo-auxiliaires et concomitants repose essentiellement sur deux critères : d'une part, le degré d'autonomie syntaxique du verbe dans la séquence et, d'autre part, sa manière permanente ou occasionnelle d'assumer la fonction d'auxiliation.

Au plan sémantique, la *séquence processif + constituant* forme un tout indissociable.

3.5.1.1. Les auxiliaires

Parmi les auxiliatifs, les auxiliaires sont ceux qui se caractérisent par le plus haut degré de grammaticalisation⁶⁰. Ils assument la fonction d'auxiliation d'une manière permanente et exclusive. Ils sont syntaxiquement non autonomes. Ils forment avec le constituant verbal une séquence immédiate. Les auxiliaires sont en nombre limité dans la langue. Ils occupent la position V₁ et se juxtaposent au constituant verbal V₂ après avoir subi des modifications au niveau de leur morphologie et de leur sens. C'est ainsi que l'auxiliaire **góó** vient du verbe **góóń** "revenir". Ce dernier a subi une modification avec la perte du dernier segment **-n**.

Les quatre auxiliaires identifiés dans la langue **moba** sont les suivants :

(228) bíā	"répétitif"
góó	"itératif"
tàn	"ablatif"
dāān	"orientatif"

⁶⁰Manessy (1985) utilise le terme "verbe grammatical" pour signaler qu'il s'agit de verbes qui sont hautement grammaticalisés et qui ont perdu certaines des propriétés caractéristiques du verbe.

Le constituant verbal qui joue le rôle d'auxilié peut apparaître à tous les modes et à tous les aspects pour les deux premiers auxiliaires. Pour les deux suivants, il est toujours à l'injonctif.

Voici la présentation des quatre auxiliaires identifiés :

a/ Cas de /bǎ/ "itératif"

(229) a. ù bǎ sǎá ñ kpààb`

/il/Itér./aller, PFR/champ, cl.5/

"il est encore allé au champ"

b. ù bǎ sǎá kpààb`

/il/Itér./aller, PFI/champ, cl.5/

"il est encore en train d'aller au champ"

Cet auxiliaire indique que le procès se réalise une autre fois.

b/ Cas de /gǎ/ "répétitif"

(230) a. ā gǎ bǎs bē ì

/tu/Rép./vouloir, IPF/quoi/Int./

"qu'est-ce que tu veux encore ?"

b. ù gǎ màà dēēùg

/il/Rép./bâtir, IPF/case, cl.8/

"il est en train de bâtir une case encore"

L'auxiliaire gǎ indique que le procès se renouvelle une autre fois.

c/ Cas de /tǎ/ "ablatif"

(231) tǎ tǔg` ǰēēd`

/Abl./prendre, PFI/nourriture, cl.9/

"viens prendre de la nourriture"

L'auxiliaire **tàn** indique que le procès exprimé par le verbe tend vers une direction qui se situe dans la proximité de l'élocuteur. On peut parler ici d'un mouvement centripète.

d/ Cas de /**dāān**/ "orientatif"

(232) **dāān tūg⁻ jēēd` dēēùg n̄**

/Ori./prendre, PFI/nourriture, cl.9/case, cl.8/dans/

"va prendre de la nourriture dans la chambre"

Cet auxiliaire indique que le procès exprimé par le verbe tend vers une direction qui s'éloigne de l'élocuteur. Il s'agit dans ce second cas d'un mouvement centrifuge.

3.5.1.2. Les néo-auxiliaires

Parmi les processifs, les néo-auxiliaires sont ceux qui se caractérisent par un degré moyen de grammaticalisation. Ils assument la fonction auxiliative de façon permanente. Ils forment avec le constituant verbal une séquence non immédiate.

Les principaux néo-auxiliaires de la langue **moba** sont :

bòó	"intentionnel"
kpáb´	"cumul"
mònd`	"intensif"

Ils sont séparés du verbe focal par un ton moyen, représentant sans doute le connectif **k̄**. Voici la présentation de ces auxiliaires :

a/ Cas de /**bòó**/

(233) **ù bòó dāā nānd`**

/il/int./acheter, PFI/viande, cl.9/

"il veut acheter de la viande"

Ce néo-auxiliaire est dérivé du verbe **bòó** "vouloir". Il traduit l'intention de réaliser l'idée contenue dans le procès.

b/ Cas de /**kpáb**/

(234) **ù kpáb gùl` nìb` bá-ńlé**

/il/Cum./terraser, PFR/personne, cl.2/cl.2-deux/

"il a terrassé en même temps deux personnes"

c/ Cas de /**mònd`**/ "intensif"

(235) **ù mònd` dīf kōnkúùl`**

/il/Int./manger, PFR/concours, cl.10/

"il s'est efforcé pour réussir au concours"

Ce néo-auxiliaire traduit l'effort fourni pour mettre à exécution le procès.

3.5.1.3. Les concomitants

Les concomitants sont, parmi les auxiliatifs, ceux dont le degré de grammaticalisation est pratiquement nul. Ils sont syntaxiquement autonomes et assument la fonction d'auxiliation d'une manière occasionnelle et non exclusive. Employés comme auxiliatifs, ils subissent une réduction de la polysémie qui caractérise l'emploi isolé du même verbe. Ils sont toujours séparés du verbe focal par le connecteur **k̄**.

L'étude des concomitants entretient d'étroits rapports avec les séries verbales. Pour cette raison et afin d'éviter des redites, nous réservons la présentation des concomitants pour le point ci-dessous.

3.5.2. La construction auxiliative et les autres séquences verbales

Cette dernière sous-section vise à établir la différence entre la construction auxiliative, la série verbale et les séquences de propositions.

3.5.2.1. La séquence auxiliative

Elle est caractérisée par les traits suivants :

- la relation entre l'auxilient et l'auxilié est immédiate ;
- l'auxilient n'est pas autonome et il assure la fonction auxiliative d'une manière permanente.

La séquence auxilient / auxilié se comporte, au plan syntaxique, comme un prédicat complexe.

3.5.2.2. La série verbale

Dans la série verbale, on a une séquence dans laquelle un verbe modifie le sens d'un autre verbe.

Les verbes modificateurs sont des concomitants⁶¹. Ils permettent d'exprimer des valeurs aspectuelles au même titre que les autres auxiliatifs mais ils n'ont pas le même degré de figement.

Les verbes entrant dans ces syntagmes apparaissent dans un ordre rigide et le nombre des verbes pouvant servir de modificateurs est limité.

⁶¹cf supra 3.5.1.3.

Apparaissent en première position les verbes suivants :

kâl´	"être assis"
d5ó	"être couché"
sēé	"être debout"
bán	"savoir"
ʒóód´	"finir"
tòòd`	"se prendre à temps"
fānní	"faire jour"
kpìà	"être le premier"
ḡānm´	"réparer"

En deuxième position apparaissent les verbes suivants :

gbénn´	"finir"
céè	"dépasser"
lá`	"voir"
cégd´	"devenir sage"

Voici les illustrations pour chacun de ces cas.

3.5.2.2.1. Verbes apparaissant en première position

a/ Cas de **kâl´** "être assis"

(236) **ù kâl´ sùgd´ nìb`**

/il/Conco./insulter, IPF/personne, cl.2/

"il est là à insulter les gens"

Le modificateur **kâl´** indique que le procès se maintient toujours en état de déroulement.

Les verbes **dṣó** "être couché" et **sḗé** "être debout" s'emploient dans les mêmes contextes que **kàl'**.

b/ Cas de **bán** "savoir"

(237) **ù bán k̄ kùn ʒūà**

/elle/Conco./Conj./partir, PFR/homme, cl.1/

"elle s'est une fois mariée"

c/ Cas de **ʒóód'**

(238) **ù ʒóód' k̄ bààl'**

/il/Conco./Conj./venir, PFR/

"il est venu en dernière position"

d/ Cas de **tòòd'**

(239) **ù tòòd' k̄ kós kàlààtú**

/il/Conco./Conj./entrer, PFR/école, cl.1/

"il a été inscrit à l'école très tôt"

e/ Cas de **fānní**

(240) **dāā fānní k' sùgd' nìkpél'**

/Nég/Conco./Conj./insulter, PFI/ancien, cl.10/

"désormais, il ne faut plus insulter une personne âgée"

f/ Cas de **kpià**

(241) **wónò ñ kpià k̄ kón' gbìnl'**

/lui, Emph./Foc./Conco./Conj./marquer, PFR/but, cl.10/

"c'est lui qui a marqué le but en première position"

g/ Cas de **ḡānmí**

- (242) **ù ḡānmì k̄ pós bāā́lù̀ng**
 /il/Conco./Conj./battre, PFR/ballon, cl.8/
 "il a bien joué au ballon"

3.5.2.2.2. Verbes apparaissant en deuxième position

a/ Cas de **gbénnì**

- (243) **ù dī́ jēḗd̄ k̄ gbénn̄̀**
 /il/manger, PFR/nourriture, cl.8/Conj./Conco./
 "il a fini de manger de la nourriture"

b/ Cas de **céè**

- (244) **ù móg' bīnàà k̄ céè ñ**
 /il/avoir, IPF/année, cl.11/Conj./dépasser, IPF/moi/
 "il est plus âgé que moi"

c/ Cas de **lá̀**

- (245) **ù gád̄ lùmì k̄ lá̀**
 /il/aller, PFR/Top./Conj./Conco./
 "il est une fois allé à Lomé"

d/ Cas de **cégd̄**

- (246) **ù lá̀ k̄ cégd̄**
 /il/voir, PFR/Conj./Conco./
 "il a tiré une leçon des événements"

3.5.2.3. La séquence de propositions

On parle de séquence de propositions lorsque les différents verbes impliqués sont intégrés dans une séquence de plusieurs propositions distinctes.

Sont exclus des séquences de propositions les types de séquences verbales dans lesquelles V_1 est employé en tant qu'auxiliaire.

Certains critères permettent d'identifier les séquences de propositions. Ainsi, on peut se dire en présence d'une séquence de propositions dans les cas suivants :

- quand l'ordre dans lequel se présentent les verbes et leur nombre ne comptent pas ;
- quand V_1 et V_2 sont des verbes pleins reliés par le morphème relateur k^- ;
- quand le complément d'objet¹ de V_1 est le sujet de V_2 .

Si nous définissons le syntagme verbal comme étant « *la combinaison d'un constituant verbal et d'un ou plusieurs déterminants qui sont tous des verbaux, le tout équivalant à un prédicat unique dans le cadre de l'énoncé à une proposition* » (Takassi, 2003 : 131-141), nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

- seule l'étude de la construction auxiliative et des séries verbales relève du cadre du syntagme ;
- les séquences de propositions ne sont pas des syntagmes ;
- la quasi-totalité des verbes peut apparaître dans une séquence verbale, mais seul un nombre restreint peut assumer la fonction auxiliative.

La séquence auxiliative, les séries verbales et les séquences de propositions revêtent une grande importance dans la langue **moba**.

LE SYSTEME VERBAL : RECAPITULATION

Le système verbal du **moba** s'organise autour du constituant verbal et des spécificatifs verbaux.

Le constituant verbal est formalisé en vue d'assumer la fonction prédicative au sein de l'énoncé. Du point de vue de son organisation formelle, il est constitué de trois éléments : le lexème, le dérivatif et le verbant. Le lexème et le verbant sont obligatoires tandis que le dérivatif qui sert à élargir le sens du lexème, est facultatif.

Le rôle du verbant dans le constituant est fondamental, car c'est lui qui donne au verbe le statut de constituant syntaxique et l'accès au dicible. Au plan sémantique, le verbant apporte au verbe la référence explicite à la réalisation du procès. Il peut être perfectif ou imperfectif, réel ou irréel.

Cependant, la séquence "lexème-dérivatif-verbant", pour être insérée dans l'énoncé, a besoin d'être accompagnée de déterminants, c'est-à-dire de spécificatifs verbaux. Ceux-ci ont pour rôle d'insérer le procès dans l'espace énonciatif. Ils sont donc une réalité énonciative puisqu'ils n'opèrent que dans le cadre de l'énoncé. Ils se subdivisent en trois catégories : les actualisateurs, les aspecto-temporels et les auxiliatifs. La présence des actualisateurs est nécessaire pour assurer l'insertion du constituant verbal dans l'énoncé. Les aspecto-temporels spécifient le procès, soit en le situant par rapport à l'instant de l'énonciation, soit en l'envisageant dans son développement. Les auxiliatifs règlent le déroulement du procès.

Dans la construction auxiliative, le constituant verbal fonctionne comme le déterminé, tandis que les spécificatifs verbaux fonctionnent comme les déterminants.

Il existe en définitive un clivage entre le constituant verbal et les spécificatifs verbaux, c'est-à-dire en d'autres termes, entre la prédication et

l'énonciation. C'est pour désigner "ces deux organisations conjointes" que Bonvini (1988a : 112) utilise le terme de "verbal", le terme de verbe étant selon ses propres termes, réservé « *pour désigner exclusivement le constituant verbal en tant que tel* ».

Toutes les formes étudiées dans ce chapitre sont monofonctionnelles et s'opposent à celles relatives au nominal qui, lui est plurifonctionnel. L'étude du nominal que nous abordons dans le chapitre suivant nous permettra de compléter la présentation des deux classes de constituants.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 4 : LE NOMINAL

4.0. REMARQUES LIMINAIRES

Le terme "nominal" désigne toute formation simple (constituant) ou complexe (syntagme de constituants) apte à assumer les fonctions non prédicatives au sein de l'énoncé de type verbal et la fonction prédicative dans l'énoncé de type non verbal.

Au plan structurel, il comporte une base lexématique ou dérivée à laquelle s'ajoute un morphème majeur suffixé. La base confère au nominal son statut d'unité lexicale tandis que le morphème majeur, encore désigné par le terme de nominant, selon l'expression de Claude Hagège (1982), lui donne l'aptitude à la plurifonctionnalité.

Les nominants du **moba** sont organisés en système. Conformément à la terminologie consacrée, nous appellerons ce système "*système de classes*" (Bonvini, 1988a : 115).

Le nominal n'est pas à confondre avec le nom. Celui-ci ne constitue qu'une sous-classe dans la grande classe des nominaux. Dans la lexicologie des nominaux, « *ce qui est identifié, c'est l'ensemble des constituants et des syntagmes de constituants dits nominaux.* » (cf. Houis, 1977 : 28). "Nominal" peut donc signifier :

- nom (simple, dérivé ou composé) ;
- substitut du nom (pronom) ;
- syntagme hétérofonctionnel ou homofonctionnel ;
- numéral.

Par rapport à cette subdivision quadripartite, le nominal en **moba** se présente sous quatre formes : le nom, le pronom, le syntagme et le numéral. Ces

quatre formes sont organisées à partir des relations que chacune entretient avec le nom qui est la forme première du nominal. Le syntagme est une combinaison de noms. En tant que tel, il inclut le nom comme un de ses éléments constitutifs. Le pronom est une forme de substitution du nom ou du syntagme. Le numéral pour sa part est une réalité hybride qui comporte des similitudes structurelles avec le nom et le syntagme et qui se rapproche en même temps du pronom de par sa fonction substitutive.

L'étude du nominal que nous présentons débute par l'analyse de la classification nominale avant de se poursuivre par l'examen successif du nom, du syntagme, du pronom et du numéral.

4.1. LA CLASSIFICATION NOMINALE

En **moba**, le système des morphèmes marqueurs du constituant nominal constitue un ensemble de douze affixes qui se présentent dans les noms sous la forme de suffixes et dans les numéraux sous la forme de préfixes.

Les différents morphèmes majeurs, sauf en ce qui concerne le suffixe **-m̃**, s'opposent deux à deux. On a ainsi deux séries de suffixes, réparties en plusieurs couples, dont l'organisation, selon Bonvini (1988a : 121)

« implique deux réalités, distinctes mais concomitantes : d'une part, l'existence des nominants en tant que marques spécifiques du nominal destinées à le rendre apte à la plurifonctionnalité, d'autre part l'existence d'oppositions de type binaire entre les nominants en relation avec une valeur sémantique spécifique, ici de nombre. »

Bonvini, à la suite d'autres linguistes africanistes⁶², désigne la première réalité par le terme de "*classe*" et la seconde par le terme de "*genre*".

L'étude de la classification nominale qui suit expose dans un premier temps le système des affixes. Elle examine ensuite les genres nominaux.

4.1.1. Le système des affixes

L'étude du système des affixes, présente respectivement les nominants, les fonctions des affixes de classe et les modifications consécutives à l'adjonction du suffixe à la base.

4.1.1.1. Les nominants

Dans les noms, les nominants se présentent exclusivement sous la forme de suffixes⁶³. En effet, en cas de changement de nombre, on constate toujours en position initiale la même forme, tant pour le singulier que pour le pluriel. La base restant inchangée, les variations ne peuvent concerner alors que les suffixes.

(247) dēē.ùg	"case"
dēē.d`	"cases"
tūg.l`	"charge"
tūg.àà	"charges"

⁶² Bonvini (1988a) ne cite pas ses sources, mais il n'est pas l'inventeur de ces définitions de "classes" et de "genres". Ainsi, par exemple, lors d'un débat sur la question au colloque du CNRS à Aix-en-Provence en juillet 1967 (La classification nominale dans les langues négro-africaines, Paris : CNRS, p. 392), Malcolm Guthrie disait : « Une "classe" est définie sur le plan morpho-syntaxique comme un schème d'accord bien défini, ... » et « Chaque fois que des groupes de classes d'un type régulier se rencontrent avec des nominaux indépendants de même radical, ces groupes sont appelés "genres". »

⁶³ Il n'en est pas de même dans les autres langues Gurma où le morphème de classe se présente à la fois sous la forme d'un préfixe et d'un suffixe.

mò.b`	"bouche"
mò.îî	"bouches"

Il arrive que dans le contexte d'apparition du suffixe, l'on rencontre uniquement un ton.

(248) póó.ø`	"femme"
póó.b`	"femmes"
báá.ø`	"père"
báá.ñbà	"pères"

Nous interprétons ce ton comme un nominant au même titre que les segments qui apparaissent dans le même paradigme. Bases et suffixes portent leurs tons propres qui constituent ensemble un schème tonal.

L'objectif principal dans cette rubrique est de procéder à l'extraction systématique de tous les suffixes en vue d'une meilleure identification des classes nominales de la langue **moba**.

Après avoir dans un premier temps présenté le procédé d'extraction des affixes, nous dressons ensuite le tableau des nominants identifiés et nous nous intéressons enfin aux rapports entre nominants et pronoms référents.

4.1.1.1.1. Détection des nominants

La détection des affixes de classe n'est pas un procès difficile en **moba**⁶⁴. Elle s'opère simplement à partir de l'appariement des formes singulier / pluriel des constituants nominaux.

⁶⁴Il est à noter que dans certaines langues, la détection des marques de classes constitue un processus compliqué ; par exemple, en kasim, la suffixation « *est constamment contrariée par des accidents phonologiques très variés : contraction, neutralisation, harmonisation vocalique et consonantique,*

Dans le rapprochement des formes singulier / pluriel, nous n'avons sélectionné que des couples de mots où le nominant se détache aisément de la base. Ont donc été exclus de la liste les termes sujets à des processus morphophonologiques à la jointure de la base et du suffixe⁶⁵. De même, les termes présentant des irrégularités dans l'opposition binaire de nombre⁶⁶ ont été rayés de la liste.

Par rapport à ces précautions méthodologiques, nous avons sélectionné, dans notre corpus d'étude, des items en opposition binaire de nombre que nous représentons par "A/B", "A" représentant l'"unicité" (singulier), "B" représentant la "pluralité" (pluriel). Seule une catégorie de noms portant le suffixe **-m̀** reste insensible à l'opposition singulier-pluriel⁶⁷.

Appliquons par exemple le test du rapprochement des formes A/B sur les constituants nominaux suivants :

A		B	
(249) póó.ø̀	"femme"	póó.b̀	"femmes"
báá.ø̀	"père"	báá.ñbà	"pères"
b5.g̀	"chien"	b5.î̀	"chiens"
tál.g̀	"pauvre"	tál.î̀	"pauvres"
fàl.úù	"terrier"	fàl.î̀	"terriers"
tólāñ.úù	"pilon"	tólāñ.î̀	"pilons"

dénasalisation et labialisation. D'où la nécessité d'un travail heuristique préalable basé sur une segmentation appropriée permettant d'aboutir à l'inventaire complet des nominants et à leur classification » (Bonvini, 1977 : 117). De même, en ncam, Takassi (1998 : 119-128) utilise des syntagmes épithétiques pour détacher la base et le nominant dans certains constituants amalgamés.

⁶⁵cf infra 4.1.1.1.3.

⁶⁶Il s'agit notamment des items en opposition binaire lacunaire et de ceux à opposition binaire croisée (cf infra 4.1.2.2).

⁶⁷Il est à noter que dans certaines langues voltaïques, les noms portant le suffixe **-m̀** sont susceptibles de recevoir une forme plurielle. Ainsi, en dagara (langue Gur du Burkina Faso), **kũõ** désigne l'eau au singulier tandis que **kũõ-ní**, forme au pluriel, réfère à de l'eau dans plusieurs récipients. Il en est de même en ncam langue du sous-groupe Gurma, parlée au Togo et au Ghana, ainsi que le montre Takassi (1996 : 428 et 429) : « En ncam, tous les noms ont leur singulier et leur pluriel même ceux désignant les liquides. » Ainsi, on dira **ñ.dàà.m̀ / í.dàà.í** "bière de mil"/"bières de mil".

Les rapprochements effectués nous permettent d'identifier six affixes de classe : soit $-ø`$, $-g`$, $-úù$ pour le singulier et $-b`$, $-ñbà$, $-î$ pour le pluriel.

En procédant ainsi avec tous les couples de mots contenus dans notre corpus d'analyse, nous avons en tout identifié douze nominants.

4.1.1.1.2. Présentation des nominants

Les douze affixes identifiés sont présentés sous forme de tableau. Les exemples à l'appui permettent de suivre le procédé d'extraction.

Tableau 23 : tableau des suffixes de classe

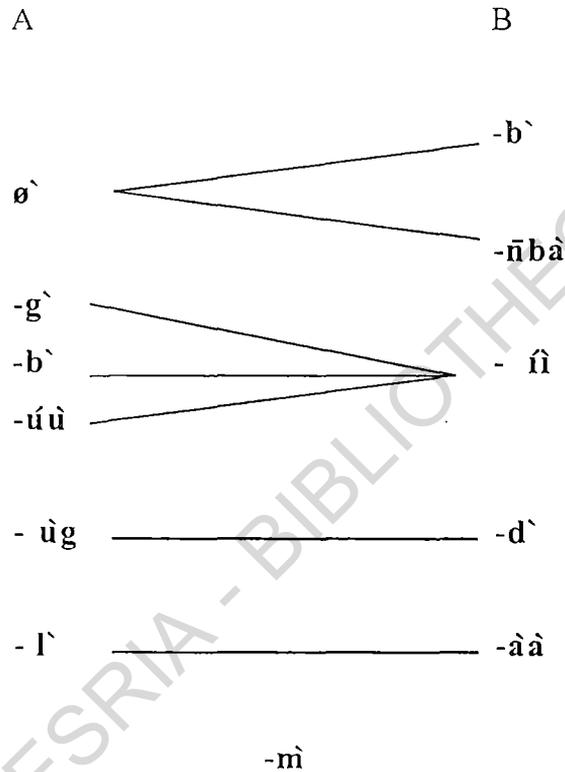
Classes	Suffixes	Exemples	Gloses
1	$-ø`$	<p>póó.ø` pāāl.ø` wáád.ø` màd.ø` báá.ø` jòòl.ø` jààjā.ø` jìà.ø`</p>	<p>"femme" "vainqueur" "fou" "accouchée" "père" "frère aîné" "grand-père" "oncle maternel"</p>
2	$-b`$	<p>póó.b` pāāl.b` wáád.b` màd.b`</p>	<p>"femmes" "vainqueurs" "fous" "accouchées"</p>
3	$-ñbà$	<p>báá.ñbà jòòl.ñbà jààjā.ñbà jìà.ñbà</p>	<p>"pères" "frères aînés" "grands-pères" "oncles maternels"</p>
4	$-g`$	<p>bíáb.g` bɔ̄.g`</p>	<p>"pou" "chien"</p>

Classes	Suffixes	Exemples	Gloses
		fègl.g` jèèb.g`	"chapeau" "termite ailé"
5	-b`	mò.b` kpàl.b` kpàg.b` dí.b` lígl.b`	"bouche" "pagne" "kyste" "mil (un grain)" "cauri"
6	-úù	fàl.úù kápíl.úù kìnkààn.úù ʒìm.úù	"terrier" "côte" "siège" "colonne vertébrale"
7	-î	bíáb.î bõ.î fègl.î jèèb.î mò.î kpàl.î kpàg.î dí.î lígl.î fàl.î kápíl.î kìnkààn.î ʒìm.î	"poux" "chiens" "chapeaux" "termites ailés" "bouches" "pagnes" "kystes" "mil (grains)" "cauris" "terriers" "côtes" "sièges" "colonnes vertébrales"
8	-ùg	kāā.ùg bìà.ùg kànkáá.ùg kõb.ùg	"tombe" "guitare" "corneille" "poil"

Classes	Suffixes	Exemples	Gloses
9	-d`	kāā.d` bià.d` kànkáá.d` kōb.d`	"tombes" "guitares" "corneilles" "poils"
10	-l`	bànd'.l` bíld.l` bób.l` kàg'.l`	"cache-sexe" "tas" "marmite" "tige de mil"
11	-àà	bànd'.àà bíld'.àà bób'.àà kàg'.àà	"cache-sexe (pl.)" "tas (pl.)" "marmites" "tiges de mil"
12	-m`	bīī.m` bòó. m` dàà.m` ɟàd.m`	"lait" "amour" "bière de mil" "stupidité"

Par rapport aux rapprochements des couples A/B, l'organisation interne du système des nominants en **moba** peut être concrétisée par le schéma graphique suivant :

Schéma 4 : le système des nominants



4.1.1.1.3. Relations entre nominants et pronoms référents

La comparaison des nominants avec les pronoms référents permet de constater l'absence d'analogie au niveau formel entre la classification nominale et le système des anaphoriques⁶⁸. Celui-ci n'exprime ici que les distinctions singulier / pluriel, animé / inanimé, conformément aux données contenues dans les exemples que voici :

Exemples avec des mots désignant des êtres animés :

- (250) a. **póò** **bāá** ;a'. **ù** **bāá**
 /femme, cl.1/tomber, PFR/ /elle/tomber, PFR/
 "la femme est tombée" "elle est tombée"
- b. **póób`** **bāá** ;b'. **b`** **bāá**
 /femme, cl.2/tomber, PFR/ /elles/tomber, PFR/
 "les femmes sont tombées" "elles sont tombées"
- c. **bíg`** **bāá** ;c'. **ù** **bāá**
 /enfant, cl.4/tomber, PFR / /il/tomber, PFR /
 "l'enfant est tombé" "il est tombé"
- d. **bíd`** **bāá** ;d'. **b`** **bāá**
 /enfant, cl.7/tomber, PFR/ /ils/tomber, PFR/
 "les enfants sont tombés" "ils sont tombés"
- e. **ηòòb`** **bāá** ;e'. **ù** **bāá**
 /chèvre, cl.5/tomber, PFR/ /elle/tomber, PFR/
 "la chèvre est tombée" "elle est tombée"

⁶⁸Cette absence d'analogie entre nominants et pronoms référents constitue un des traits typologiques qui distinguent le *moba* de l'ensemble des autres langues Gurma.

f. ɲò̀̀bî	bā́	;f'.	b`	bā́
chèvre, cl.7/tomber, PFR/			/elles/tomber, PFR/	
"les chèvres sont tombées"			"elles sont tombées"	

Exemples avec des mots désignant des êtres inanimés :

(251) a. tī̀g`	bā́	;a'.	l`	bā́
/arbre, cl.4/tomber, PFR/			/il/tomber, PFR/	
"l'arbre est tombé"			"il est tombé"	
b. tī̀dî	bā́	;b'.	l`	bā́ bā́ ⁶⁹
/arbre, cl.7/tomber, PFR/			/ils/tomber, PFR/tomber, PFR/	
"les arbres sont tombés"			"ils sont tombés"	
c. gā̀n`	bā́	;c'.	l`	bā́
/porte, cl.10/tomber, PFR/			/elle/tomber, PFR/	
"la porte est tombée"			"elle est tombée"	
d. gā̀nâ	bā́	;d'.	l`	bā́ bā́
/porte, cl.11/tomber, PFR/			/elles/tomber, PFR/tomber, PFR/	
"les portes sont tombées"			"elles sont tombées"	

Au-delà du cadre de la description strictement synchronique qui est le nôtre, on peut constater, sur un plan diachronique ou tout au moins comparatif, que les autres langues Gurma⁷⁰ présentent dans leur ensemble une analogie dans la forme entre les nominants et les pronoms référents⁷¹.

⁶⁹On remarquera ici le redoublement du verbe qui permet d'exprimer le pluriel et de suppléer ainsi au risque de confusion créé par l'invariabilité du pronom l`.

⁷⁰Il s'agit notamment du gulmancema, du ncam, du gangam, du konkomba et de l'akaselem.

⁷¹On pourrait se référer aux travaux sur la question effectués notamment sur le gulmancema (Ouoba, 1982), le ncam (Takassi, 1996 ; Cox, 1998), l'akasilimi (Poidi, 1995) et le gangam (Lee, 1999).

Tout porte à croire que le système pronominal du **moba** tel qu'il se présente aujourd'hui résulte de la transformation d'un système initial aujourd'hui en pleine réorganisation.

Les exemples suivants recueillis par Reinhard (1984 : 45) auprès des personnes du troisième âge tendent à corroborer cette hypothèse.

- (252) a. ā pèèní ò nẹ ñ jáí bé lē?
 /de toi/flèche, cl.7/voici de moi/celle, cl.7/être, IPFR/ò/
 "voici tes flèches, où sont les miennes"
- b. ā kpàm` ò nẹ ñ ján bé lē?
 /de toi/huile, cl.12/voici/de moi/celle.12/être, IPFR/ò/
 "voici ton huile, où est la mienne ?"
- c. ā gbàùng ò nẹ ñ jàùg bé lē?
 /de toi/peau, cl.8/voici de moi/celle, cl.8/être, IPFR/ò/
 "voici ta peau, où est la mienne ?"
- d. ā gbànd` ò nẹ ñ yád` bé lē?
 /de toi/peau, cl.9/voici de moi/celle, cl.9/être, IPFR/ò/
 "voici tes peaux, où sont les miennes ?"
- e. ā tánàà ò nẹ ñ ǰà bé lē?
 /de toi/pierre, cl.10/voici de moi/celle, cl.10/être, IPF/ò/
 "voici tes pierres, où sont les miennes ?"

Dans la bouche du locuteur **moba** contemporain, les cinq exemples ci-dessus verraient les spécifiques jáí, ján`, jàùg, jad` et jàà

systématiquement substitués par le terme **jál`** qui s'applique de nos jours de façon indistincte à tous les inanimés⁷².

4.1.1.2. Les fonctions des affixes de classe

Outre leur fonction de classification morphologique, servant à répartir le stock nominal en un certain nombre de classes, les affixes de classes ont en **moba** d'autres fonctions.

4.1.1.2.1. Expression du nombre

En dehors de la marque de classe **-m̀**, on sait que les nominants se répartissent en deux séries parallèles, distinctes l'une de l'autre par une opposition de nombre au sens large.

Ainsi, dans les énoncés suivants, seule la marque de classe nominale sert à exprimer le nombre.

Le verbe **bèd`** (pourrir) garde la même forme, que le sujet soit au singulier ou au pluriel.

(253) a. **gbàn.ùg bèd`**

/peau, cl.8/

"la peau est pourrie"

b. **gbànd` bèd`**

/peau, cl.9/

"les peaux sont pourries"

⁷²Pour plus d'éclaircissements, se référer à l'étude des anaphoriques dans le chapitre consacré au système pronominal (4.4.2).

4.1.1.2.2. Accord de classe

Dans un énoncé, les termes qui déterminent le substantif, notamment les numéraux et les adjectivaux, portent les marques de la classe de celui-ci. La classe est « ainsi représentée par une série différenciée d'affixes dont l'un est un morphème de classe et les autres des référents » (Houis, 1967 : 89) :

(254) a. **nì.pīēn.b̀ bá-ńlé**

/personne-blanc, cl.2/cl.2-deux/

"deux personnes étrangères"

b. **nì.mòñ.b̀ bá-ńlé**

/personne -sérieux, cl.2/cl.2-deux/

"deux personnes sérieuses"

c. **tád.món.î jí-ńlé**

/plat-rouge, cl.7/cl.7-deux/

"deux plats rouges"

d. **nàà.món.î jí-ńlé**

/bovin-rouge, cl.7/cl.7-deux/

"deux bœufs rouges"

e. **tīā.món.d̀ tí-ńlé**

/vêtement-rouge, cl.9/cl.9-deux/

"deux vêtements rouges"

f. **tààcā.món.d̀ tí-ńlé**

/chaussure-rouge, cl.9/cl.9-deux/

"deux chaussures rouges"

g. **ἡᾱd.món.àà ἡᾱ-ńlé**

/habit-rouge, cl.11/cl.11-deux/

"deux habits rouges"

h. **kòl.món.àà ἡᾱ-ńlé**

/sac-rouge, cl.11/cl.11-deux/

"deux sacs rouges"

Comme on peut le constater dans ces exemples, le lexème adjectival s'insère entre la base nominale et le suffixe de classe, tandis que le numéral porte la marque de classe préfixée. Ce système d'accord « *a pour conséquence de donner à l'énoncé une structure allitérative* » (Houis, 1967 : 89).

4.1.1.2.3. Valeurs dérivatives des affixes de classe

A la question de savoir si le locuteur **moba** dispose d'une possibilité de choix dans le paradigme des nominants, nous pouvons répondre par l'affirmative. Plusieurs noms peuvent en effet être dérivés à partir d'une même base nominale par simple substitution du nominant.

Ainsi, conformément aux données contenues dans les quatre tableaux ci-après, le transfert des nominants peut permettre d'exprimer :

- l'opposition simple (genre VII : cl.10 et 11) /diminutif (genre IV : cl.4 et 7) / augmentatif (genre VI : cl.8 et 9) ;

Tableau 24 : Opposition simple / diminutif / augmentatif

	Simple	diminutif	augmentatif
marmite	bób.l`	bób.g`	bób.ùg
marmites	bób.àà	bób.îî	bób.d`
fesse	sīkpīd.l`	sīkpīd.g`	sīkpīd.ùg
fesses	sīkpīd.àà	sīkpīd.îî	sīkpīd.d`

	Simple	diminutif	augmentatif
oreille	tūb.l`	tūb.g`	tūb.ùg
oreilles	tūb.ââ	tūb.îî	tūb.d`
pied	tîtâl.(l') ⁷³	tîtâl.g`	tîtâl.ùg
pieds	tîtâl.ââ	tîtâl.îî	tîtâl.d`
tête	jùl.(l') ⁷³	jùl.g`	jùl.ùg
têtes	jùl.ââ	jùl.îî	jùl.d`

- l'opposition plante (genre III : cl.4 et 7)/fruit ou partie comestible d'une plante (genre VII : cl.10 et 11) ;

Tableau 25 : Opposition plante / fruit

Plante		Fruit	
tamarinier	pùú.g`	tamarin	pùg'.l`
tamariniers	pùùd.îî	tamarins	pùg'.ââ
cerisier	sínsāb.g`	cerise	sínsāb'.l`
cerisiers	sínsāb.îî	cerises	sínsāb'.ââ
karité	sààn.g`	fruit du karité	sààn.l`
karités	sààn.îî	fruits du karité	sààn.ââ
palmier	kâād'.g`	noix de palme	kâād'.l`
palmiers	kâād.îî	noix de palme	kâād'.ââ
figuier	kínkān.g`	figue	kínkān.l`
figuiers	kínkān.îî	figues	kínkān.ââ
vitex	ḡāān.g`	fruit du vitex	ḡāān.l`
vitex	ḡāān.îî	fruits du vitex	ḡāān.ââ

⁷³Le nominant -l` apparaissant après une base terminée par la latérale alvéolaire -l- s'efface automatiquement : ainsi, |tîtâl -| + |l'| = /tîtâl'/ ; |jùl-| + |l'| = /jùl'/.

- l'opposition ethnonyme (cl.2)/toponyme (cl.8) ;

Tableau 26 : Opposition ethnonyme / toponyme

Ethnonymes		Toponymes
Appellation officielle	appellation en moba	correspondants
gangan	gàngán.b` ⁷⁴	gàngàn.ùg
konkomba	kpānkpāān.b`	kpākpāān.ùg
dagomba	dìgbán.b`	dìgbán.ùg
yanga	jààn.b`	jààn.ùg
tchokossi	kònbòn.fî	kònbòn.ùg
berba	bál.b`	bál.ùg

- l'opposition ethnonyme (cl.2)/ glossonyme (cl.10 et cl.12).

Tableau 27 : Opposition ethnonyme / glossonyme

Ethnonymes		
Appellation officielle	Appellation en moba	Glossonymes correspondant
gangan	gàngán.b`	gàngán.l`
konkomba	kpānkpāān.b`	kpānkpāān.l`
dagomba	dìgbán.b`	dìgbán.l`
yanga	jààn.b`	jààn.l`
moba	mòò.b`	mòò.l`
Ashanti	sànd.fî (au sg. sànd'.g`)	sànd'.m`
tchokossi	kònbòn.fî (au sg. kònbòn.g`)	kònbònd'.m`
mossi	mògd'.áâ (au sg. mògd'.l`)	mògd'.m`
kabyè	kàb.àà (au sg. kàb.l`)	kàbd'.m`
gurmance	gùlmàncé.ñbà (au sg. gùlmàncé)	gùlmàncé.m`

⁷⁴Les ethnonymes terminés par le nominant pluriel -b` (cl.2) n'ont pas de correspondant singulier, à moins qu'on ne recoure à un composé sous forme de syntagme comme dans **gàngán-bíg`** (litt. gangan-enfant "enfant de l'ethnie Gangan") ou **gàngán-nìl`** (litt. gangan-personne) "personne de l'ethnie Gangan".

Le locuteur du moba se plaît habituellement à faire usage de ces genres avec des nuances dignes d'intérêt au plan sémantique.

4.1.1.3. Modifications consécutives à l'adjonction du suffixe à la base

A la jointure de la base et du nominant suffixé, il se produit de nombreux processus morphophonologiques, aussi bien dans la base que dans le suffixe.

4.1.1.3.1. Au sein de la base

Les modifications affectant la base peuvent concerner :

- l'homorganisme (ou l'assimilation de la consonne nasale) ;
- l'assimilation vocalique ;
- l'apparition d'une séquence vocalique dans la base ;
- la nasalisation de la voyelle de la base.

a/ l'homorganisme

Ce phénomène se produit lorsqu'une base terminée par la nasale alvéolaire /n/ est suivie d'un suffixe de structure syllabique -C. Dans ce contexte, la nasale alvéolaire se réalise toujours au même point d'articulation que la consonne subséquente.

(255)	/ʒàng`/	→	[ʒàng`]	(cl.4)	"poisson"
	/gbéng/	→	[gbéng`]	(cl.4)	"fromager"
	/sàànb`/	→	[sààmb`]	(cl.2)	"étrangers"
	/tāānb`/	→	[tāāmb`]	(cl.5)	"cheval"

Pour obtenir la dénasalisation de cette voyelle, il suffit d'adjoindre à la base un suffixe de structure -V ou -VC.

(259) bān- + î	→	/ bānî /	[bānî]	"bagues"
bān- + àà	→	/ bānàà /	[bānàà]	"billons"
tāān- + î	→	/ tāānî /	[tāānî]	"chevaux"
tán- + -àà	→	/táná`/	[táná`]	"cailloux"

4.1.1.3.2. Au sein du suffixe

Les modifications qui affectent les suffixes peuvent se rapporter à des phénomènes tels que :

- la chute vocalique ;
- l'assimilation consonantique;
- l'assimilation vocalique;
- l'effacement des segments.

a/ La chute vocalique

La chute de la voyelle -a # du suffixe -n̄bà se produit exclusivement dans les mots dont la base est terminée par -ɟā-.

Cette chute a pour conséquence de contribuer à l'affaiblissement de l'occlusive bilabiale et, du coup, à son assimilation par la nasale alvéolaire.

(260) bíɟā` + n̄bà	→	/bíɟānb`/*	[bíɟā̀m̄]	"fils (pl.)"
jààɟā` + n̄bà	→	/jààɟānb`/*	[jààɟā̀m̄]	"grands-pères"
n̄nɟā` + n̄bà	→	/n̄nɟānb`/*	[n̄nɟā̀m̄]	"frères"

b/ L'assimilation consonantique

Les suffixes **-g`** (cl. 4), **-b`** (cl. 5) et **-l`** (cl. 10) se nasalisent lorsque la base est terminée par la nasale alvéolaire **-n-**.

(261)	ʃân-	+ g`	→	/ʃàng`/	[ʃãŋ`]	"poisson"
	gbén-	+ g`	→	/gbéng`/	[gběŋ`]	"fromager"
	sàân-	+ b`	→	/sàânb`/	[sâãm`]	"étrangers"
	tāân-	+ b`	→	/tāânb`/	[tāãm`]	"cheval"
	ʃèn-	+ l`	→	/ʃènl`/	[ʃěŋ`]	"œuf"
	kpān-	+ l`	→	/kpānl`/	[kpãn`]	"lance"

c/ L'assimilation vocalique

Ce phénomène se produit lorsqu'une base terminée par une voyelle d'aperture médiane ou ouverte est suivie du suffixe **-ùg** (cl.9) ; dans ce contexte, le suffixe **-ùg** se réalise **-òg** si la voyelle finale de la base est mi-fermée et **-əg** si cette voyelle est mi-ouverte ou ouverte.

(262)	dēē-	+ -ùg	→	/dīēòg/	[dīēòg]	"case"
	pēē-	+ -ùg	→	/pīēòg/	[pīēòg]	"mouton"
	cīá-	+ -ùg	→	/cíáəg/	[cíéəg]	"hangar"
	bìá-	+ -ùg	→	/bìàùg/	[bìèəg]	"bambou"
	pàâ-	+ -ùg	→	/pààùg/	[pààəg]	"salaire"
	bāā-	+ -ùg	→	/bāāùg/	[bāāəg]	"bas-fond"

d/ L'effacement des segments

Ce processus s'applique aux nominants **-g`** (cl.4) et **-l`** (cl.10) qui s'effacent lorsque la base est terminée respectivement par les segments **-g-** et **-l-**.

(263)	kōg-	+ -g`	→	/kōg`/	[kōg`]	"tabouret"
	kól-	+ -l`	→	/kól`/	[kól`]	"hyène"

|múl-| + |-l̥| → /múl̥/ [múl̥] "vulve"

4.1.1.3.3. Autres types de modifications

Il s'agit de la métathèse et de l'insertion. Ces deux processus ont de la peine à se classer simplement dans les deux catégories ci-dessus énumérées ; le premier, parce qu'il affecte à la fois la base et le suffixe, le second parce qu'il s'insère entre les deux.

a/ La métathèse

Lorsqu'une base terminée par la nasale alvéolaire **n** est suivie par le nominant **-ùg**, il se produit une métathèse entre la nasale alvéolaire de la base et la voyelle postérieure fermée du nominant.

(264) |fèn-| + |ùg| → /fèùng/ [fèòŋ] ~ [fòõŋ] "balle (de mil)"
 |pīān-| + |ùg| → /pīāùng/ [pīēòŋ] ~ [pīēõŋ] "corde"
 |wāān-| + |ùg| → /wāāùng/ [wāāòŋ] ~ [wāāõŋ] "singe"

b/ L'insertion d'une consonne épenthétique

Lorsqu'une base de structure syllabique **CVV-** est suivie du suffixe **-î** (cl.7), une consonne alvéolaire épenthétique (sous la forme de **n** ou **d**) s'insère entre la base et le suffixe de classe.

(265) |dúú-| + |î| → /dúúnî/ [dúúdî] "nérés"
 /dúúdî/
 |pāā-| + |î| → /pāānî/ [pāānî] "cadeaux"
 |sāā-| + |î| → /sāānî/ [sāānî] "karité"
 |cēē-| + |î| → /cēēdî/ [cēēdî] "savons"
 |dā-| + |ââ| → /dānâ/ [dānâ] "jours"

4.1.2. Les classes et les genres

Le système des nominants que nous avons identifié constitue un ensemble de douze classes qui se répartissent en sept genres binaires et en un genre unitaire.

4.1.2.1. Présentation des classes et des genres

Nous reprenons ci-dessous chaque genre, avec ses classes, en présentant d'abord les termes régulièrement attestés puis, le cas échéant, les emprunts intégrés au système des nominants.

La présentation des huit genres est suivie de celle des noms qui présentent des irrégularités par rapport au système classique.

4.1.2.1.1. Le genre I

Le genre I ressort de l'appariement des classes 1 et 2.

	A	B	
	cl.1 : ø`	cl.2 : -b`	gloses
(266)	ʒābā̀	ʒābā̀b`	"devin / devins"
	mād`	mādb`	"accouchée / accouchées"
	nìpóò	nìpóòb`	"sœur / sœurs"
	pāā̀	pāā̀b`	"vainqueur / vainqueurs"
	sāl`	sālb`	"époux / époux (pl.)"
	wáád`	wáádb`	"fou / fous"
	kpéén`	kpéénb`	"défunt / défunts"
	nààsén`	nààsénb`	"jeune / jeunes"
	nìl`	nìib`	"personne / personnes"
	sīpààn`	sīpàānb`	"jeune-fille / jeunes-filles"
	sóón`	sóónb`	"sorcier / sorciers"

En général, le genre I n'admet pas de cas d'emprunt.

4.1.2.1.2. Le genre II

Le genre II ressort de l'appariement des classes 1 et 3 caractérisées respectivement par les suffixes $-\emptyset$ et $-\bar{n}b\grave{a}$.

A	B	gloses
cl.1 : \emptyset	cl.3 : $-\bar{n}b\grave{a}$ ($-\bar{n}b\grave{}`$) ⁷⁵	
(267) báà	báà$\bar{n}b\grave{a}$	"père / pères"
jààjàà	jààjàà$\bar{n}b\grave{a}$	"grand-mère / grands-mères"
jòòl`	jòòl`$\bar{n}b\grave{a}$	"aîné(e) / aîné(e)s"
nàá	nàá$\bar{n}b\grave{a}$	"mère / mères"
dìnbíán	dìnbíán$\bar{n}b\grave{a}$	"benjamine/benjamines"
dónl`	dónl`$\bar{n}b\grave{a}$	"ami / amis"
bíjā`	bíjā$\bar{n}b\grave{}`$	"fils / fils (pl.)"
jààjā`	jààjā$\bar{n}b\grave{}`$	"grand-père / grands-pères"
nìnjā`	nìnjā$\bar{n}b\grave{}`$	"frère / frères"

- Cas d'emprunt

Les emprunts étrangers, animés ou non, qui ne sont pas encore intégrés au système, se rangent de façon quasi systématique dans ce genre.

(268) bógd`	bógd`$\bar{n}b\grave{a}$	"seau/ seaux"
góbnà	góbnà$\bar{n}b\grave{a}$	"gouvernement / gouvernements"
síjè	síjè$\bar{n}b\grave{}`$ ⁷⁶	"soldat / soldats"
tāāpól`	tāāpól`$\bar{n}b\grave{a}$	"bâche / bâches"

⁷⁵Dans les noms pluriels terminés par le lexème $-j\bar{a}$ se produit la chute de la voyelle du suffixe $-\bar{n}b\grave{a}$. Ce qui a pour conséquence d'entraîner l'affaiblissement de l'occlusive bilabiale et son assimilation par la nasale alvéolaire (cf supra 4.1.1.3.2.).

⁷⁶Tout comme dans le cas des noms terminés par le lexème $-j\bar{a}$, on constate ici également la chute de la voyelle du nominant pluriel $\bar{n}b\grave{a}$.

Il arrive qu'au bout d'un certain temps, un mot d'emprunt quitte le genre II pour s'intégrer dans un autre genre généralement sur la base de la ressemblance phonétique entre le son final du terme emprunté et le nominant du nouveau genre d'accueil⁷⁷.

4.1.2.1.3. Le genre III

Le genre III ressort de l'appariement des classes 4 et 7.

A	B	
cl. 4: -g`	cl. 7 : -fî	gloses
(269) dúúg`	dúúnî	"néré / nérés"
ɟūg`	ɟūgî	"couteau / couteaux"
ɲòbg`	ɲòbíî	"caïman / caïmans"
ɲúlg`	ɲúlíî	"nombril / nombrils"
tōōlg`	tōōlíî	"baobab / baobabs"
bāng`	bānî	"bague / bagues"
bòng`	bónî	"âne / ânes"
ɟàng`	ɟànî	"poisson / poissons"
ɟīāng`	ɟīānî	"perroquet / perroquets"
gbéng`	gbénî	"fromager / fromagers"
pùúg`	pùúdî	"tamarinier/tamariniers"
sààng`	sàànî	"karité / karités"

- Cas d'emprunts

A	B	
cl.4	cl.7	gloses
(270) bìl'g`	bìlíî	"frein / freins"

⁷⁷cf infra genres III, V, VI, VII et VIII

4.1.2.1.4. Le genre IV

Le genre IV ressort de l'appariement des classes 5 et 7.

A	B	
cl. 5 : -b`	cl. 7 : -î	gloses
(271) bīmòb`	bīmòî	"mamelon / mamelons"
dífb`	dî	"grain de mil / grains de mil"
kpàgb`	kpàgî	"kyste / kystes"
líglb`	líglî	"cauri / cauris"
mòb`	mòî	"bouche / bouches"
mūglb`	mūglî	"grain de riz / grains de riz"
nààb`	nààbî	"bovin / bovins"
nòlb`	nòlî	"citrouille / citrouilles"
sànkpàb`	sànkpàî	"noix de karité/ noix de karité"
ʒùònb`	ʒùònî	"grain de néré / grains de néré"
jōnb`	jōnbî	"esclave / esclaves"
cààlb`	cààlî	"sorgho blanc / sorghos blancs"

En général, le genre IV n'admet pas de cas d'emprunt.

4.1.2.1.5. Le genre V

Le genre V ressort de l'appariement des classes 6 et 7.

A	B	
cl.6 : -úù	cl.7 : î	gloses
(272) fàlúù	fàlî	"terrier / terriers"
jōgúù	jōgî	"poutre / poutres"
kānmúù	kānmî	"piment / piments"
kápílúù	kápílî	"côte / côtes"
lààlúù	lààlî	"spatule / spatules"
lāānúù	lāānî	"collier / colliers"

móónúù	móónî	"brin de paille / brins de paille"
nṣṣnúù	nṣṣnî	"intestin / intestins"
ṣṣgúù	ṣṣgî	"médicament / médicaments"
pèènúù	pèèní	"flèche / flèches"
sònúù	sòní	"route / routes"
tólāānúù	tólāānî	"pilon / pilons"

- Cas d'emprunts

(273) fṓṓdúù	fṓṓdî	"photo / photos"
bìlgúù	bìlgî	"brique/briques"

4.1.2.1.6. Le genre VI

Le genre VI ressort de l'appariement des classes 8 et 9.

A	B	
cl. 8 : ùg	cl. 9 : -d`	gloses
(274) bìaùg	bìa`d`	"guitare / guitares"
bòòùg	bòò`d`	"trou/trous"
dááùg	dáá`d`	"bois (sg)/bois (pl.)"
dēēùg	dēē`d`	"case / cases"
ṣṣààùg	ṣṣàà`d`	"poquet / poquets"
fààùg	fàà`d`	"feuille / feuilles"
kāālùg	kāāld`	"porte en paille/portes en paille"
kāāùg	kāā`d`	"tombe / tombes"
kònbìaùg	kònbìa`d`	"épervier / éperviers"
lànpsóùg	lànpsó`d`	"goitre / goitres"
móóùg	móó`d`	"herbe / herbes"
pòlùg	pòld`	"araignée / araignées"
nùùṣṣíáùg	nùùṣṣíád`	"ongle / ongles"

- Cas d'emprunts

(275) bāālóùng`	bāālónd`	"ballon / ballons"
mīlítóùng	mīlítónd`	"million/millions"

4.1.2.1.7. Le genre VII

Le genre VII ressort de l'appariement des classes 10 et 11.

A	B	
cl.10 : -l`	cl.11 : -âà	gloses
(276) bābl`	bābàà	"fagot/fagots"
bāl`	bālâà	"placenta/placentas"
bóbl`	bóbâà	"marmite/marmites"
gbánd`l`	gbándâà	"gésier/gésiers"
jùl`	jùlàà	"tête/têtes"
kākūl`	kākūlàà	"tombe/tombes"
kpàdl`	kpàdâà	"cynocéphale/cynocéphales"
nùùbíl`	nùùbílâà	"doigt/doigts"
pùg`l`	pùgâà	"tamarin/tamarins"
tēl`	tēlàà	"grenouille/grenouilles"
tìtâl`	tìtâlâà	"pied/pieds"
bīl`	bâà	"sein/seins"
dìbúnl`	dìbúnâà	"lézard/lézards"
dúnl`	dúnâà	"genou/genoux"

- Cas d'emprunts

(277) kādł`	kādâà	"coupe-coupe/coupe-coupe(pl.)"
míádl`	míádâà	"enseignant/enseignants"

4.1.2.1.8. Le genre VIII

C'est un genre unitaire qui se confond avec la classe 12.

cl.12 : -m`	gloses
(278) bīād´m`	"méchanceté"
bòó´m`	"amour"
dààm`	"bière de mil"
ʒàdm`	"stupidité"
ʒíám`	"potasse"
gòò´m`	"sommeil"
gbààd´m`	"lèpre"
jààlm`	"sel"
jòm`	"farine"
kòm`	"faim"
kpàm`	"huile"
líím`	"étourderie"
ḡám`	"urine"
ḡúm`	"eau"
- Cas d'emprunt	
(279) kàlìnsím`	"pétrole"

4.1.2.1.9. Cas irréguliers

Il s'agit d'items qui se situent en dehors de l'opposition binaire de nombre, soit parce qu'ils n'admettent qu'un seul des deux termes de l'opposition, A ou B ; soit parce qu'ils comportent un croisement dans l'opposition binaire de nombre.

a/ Items à opposition binaire lacunaire

Il s'agit d'items qui ne sont attestés que sous la forme d'un terme unique de l'opposition binaire "A"/"B", l'autre terme n'étant aucunement attesté. L'item est donc soit du type "A", soit du type "B". Du coup, l'opposition binaire est rendue impossible. Cette anomalie a été également constatée en kasim et semble, selon Bonvini (1988a : 124), « *imputable à des raisons d'ordre sémantique qui sont extérieures au système des nominants en tant que tel.* »

- Terme unique du type "A"

*Genre III (cl.4 : -g`)

(280) cílg`	"commencement"
ɟóóg`	"fin"
náng`	"envie"

*Genre IV (cl.5 : -b`)

(281) lánb`	"turbulence"
tōb`	"guerre"

*Genre V (cl.6 : -úù)

(282) kpàkônúù	"culture des champs"
málúù	"progéniture"
mòlòlúù	"carême"
námúù	"pauvreté"
nìfánúù	"malchance"
pāālúù	"force"
pòlúù	"sommet"
sòngúù	"ombre"
tōnúù	"méchanceté"

*Genre VI (cl.8 : -ùg)

(283) bīālùg	"bouillie"
kpānkpāāùng	"pays des Konkomba"
mòòùg	"pays des Moba"
mùndùg	"avarice"
nínbááùg	"pitié"
sīāùg	"saison pluvieuse"
sóóùg	"sorcellerie"
tángùlúngù	"poussière"
tāntāāùg	"crépissage"
wáádùg	"folie"

*Genre VII (cl.10 : -l`)

(284) bíjòèl`	"rougeole"
bóól`	"rassasiement"
fāl`	"saison sèche"
kpííl`	"lien de parenté"
mābl`	"dérangement"
mìnd 1`	"patience"
nāāl`	"chaleur"
nàntàál`	"course"
níínl`	"obligation"
sòngl`	"fraîcheur"

-Terme unique du type "B"

*Genre I (cl.2 : -b`)

(285) bálb`	"Berba ⁷⁸ "
gàngánb`	"Gangan ⁷⁸ "
kpānkpāānb`	"Konkomba ⁷⁸ "

⁷⁸Berba, Gangan et Konkomba sont des ethnonymes.

*Genre III, IV ou V⁷⁹ (cl.7 : -îî)

(286) càbdî	"adieux"
jèndúḡñî	"cérémonie sp."
jènjèdí	"destin"
mòníî	"vérité"
sìnsínî	"nausée"
tánbíínî	"sable fin"

*Genre VI (cl.9 : -d`)

(287) bāād`	"divination"
būūd`	"jugement"
còḡnd`	"fatigue"
dāngd`	"rêve"
ḡād`	"masculinité"
jōnm d`	"esclavage"
káíd`	"élevage des volailles"
kōnd`	"initiation"
lénlébd`	"turbulence"
sùgd`	"injure"

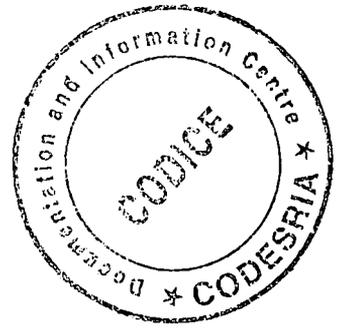
*Genre VII (cl.11 : -àà)

(288) tánpílóḡà	"oreillons"
sánpálàà	"gale"

b/ Items à opposition croisée

Il s'agit d'items qui, dans l'opposition binaire "A"/"B", recourent à des termes qui formellement se classent dans des genres différents. Cela aboutit à créer des couples inédits, "A" appartenant à un genre et "B" à un autre genre.

⁷⁹La classe îî rentre dans les genres III, IV et V et un nom qui n'a que cette forme n'a pas plus de raison d'être considéré comme terme unique d'un genre donné que de l'un des deux autres genres.



- Opposition croisée du genre I

I/III (cl.1 : -ø̀) / III, IV, V (cl.7 : -î)

- (289) **bíʒā̀/ bíʒā̀bî** "fils (sg.)/fils (pl.)"
bípóò/ bípóóbî "fille/filles"

III (cl.4 : -g̀) / IV (cl.9 : -d̀)

- (290) **bíg̀/ bíd̀** "enfant/enfants"
jāng̀/ jānd̀ "bête/bétail"

- Opposition croisée du genre IV

IV (cl.5 : -b̀) / VI (cl.9 : -d̀)

- (291) **kpààb̀/ kpàánd̀** "champ/champs"

- Opposition croisée du genre V

V (cl.6 : -úù) / VI (cl.7 : -d̀)

- (292) **bāāsòngúù/ bāāsòngd̀** "marécage/marécages"

V (cl.6 : -úù) / VII (cl.11 : -àà)

- (293) **ηmàbúù/ ηmàbàà** "embryon/embryons"

- Opposition croisée du genre VI

VI (cl.8 : -ùg) / III, IV, V (cl.7 : -î)

- (294) **jùgbááùg/ jùgbáádî** "mal de tête/maux de tête"
kpààùng/ kpàànî "pintade/pintades"
kpà'ùg/ kpàî "chasse rituelle/chasses rituelles"
lòòùng/ lòònî "éléphant/éléphants"
pèèùg/ pèî "mouton/moutons"
wāāùng/ wāānî "singe/singes"
wààùg/ wàî "serpent/serpents"
wààgōlùg/ wààgōlî "bosse/bosses"

- Opposition croisée du genre VII

VII (cl.10 : -I^h) / III, IV, V (cl.7 : -î^h)⁸⁰

(295) módōōl ^h /módōōlî	"phacochère/phacochères"
pīāl ^h /pīālî	"biche/biches"
sàngbánl ^h /sàngbánî	"chien/chiens"

4.1.2.2. Contenu sémantique du système des nominants

Dans cette section, nous présentons le contenu sémantique des classes et des genres. Les conclusions que nous donnons sont le fruit d'une comparaison de termes ayant en commun le même nominant ou le même couple de nominant. Dans l'ensemble, le contenu sémantique de certains genres apparaît assez aisément. Il y a cependant des genres dont le contenu sémantique se dessine avec moins de netteté que d'autres.

Parmi les genres les plus homogènes, on peut citer les genres **I** et **II** qui regroupent la plupart des humains adultes, et le genre **VIII** qui contient des choses indénombrables. Dans la plupart des autres genres, on ne peut parler que de tendances car il est facile de trouver des contre-exemples.

Outre leur contenu sémantique, plusieurs genres (ou classes) contiennent également des valeurs dérivatives. Mais, il semble nécessaire de distinguer clairement entre le contenu sémantique des classes et des genres et leurs valeurs dérivatives. En effet, la fonction dérivative des classes nominales est parfaitement consciente chez les locuteurs et même encore très vivante, tandis que le contenu sémantique lui n'est pas conscient⁸¹.

⁸⁰cf supra note 79.

⁸¹Cette distinction entre contenu sémantique et valeur dérivative est attestée aussi dans d'autres langues à classes ; cf en particulier J. Nicole (1999 : 31-35).

4.1.2.2.1. Le genre I

Le genre **I** est le plus précis du point de vue du contenu sémantique. Il renferme des noms ayant trait à l'humain adulte : **nìl` / nììb`** "personne(s)", **ɟūà / ɟāb`** "homme(s)", **póò / póób`** "femme(s)", **sāl` / sāl̄b`** "mari(s)", **nìipóò / nìipóób`** "sœur(s)", **ɟāwāāl` / ɟāwāālb`** "jeune(s)-homme(s)", **dīndāānl` / dīndāānb`** "prêtre(s) traditionnel(s)", **ɟābāā / ɟābāāb`** "devin(s)".

Une bonne partie des ethnonymes (noms d'ethnies et de clans) se range dans ce genre : **bálb`**, **dìgbánb`**, **jàānb`**, **kpānkpāānb`**, **gāngánb`**, **māl`b`⁸²**.

Sont exclus de ce genre les noms désignant des personnes avec une signification péjorative : par exemple, les personnes souffrant de certaines maladies (**wābg` / wābī** "paralytique(s)", **gbāād 1` / gbāādāā** "lépreux", et les catégories socio-professionnelles.

En général, le genre **I** n'admet pas de termes d'emprunt.

4.1.2.2.2. Le genre II

Au départ, ce genre ne contient que quelques humains de base entretenant des relations affectives avec "ego". Il s'agit principalement de ce qu'il est convenu d'appeler les noms "*sans pluriel*", termes de parenté désignant « *des êtres uniques en leur catégorie (...) et susceptibles seulement d'une pluralisation par extension* » (cf Manessy, 1975 : 86) : **bāā / bāāñbā** "père(s)", **nāā / nāāñbā** "mère(s)", **jàā / jàāñbā** "grand(s)-mère(s)", **jiā / jiāñbā** "oncle(s) maternel(s)", **pōōl / pōōlñbā** "tante(s) paternelle(s)", **jàājā / jàājānb`** "grand(s)-père(s)", **nìñjā / nìñjānb`** "frère(s)". On pourrait dans

⁸²Dans la graphie officielle, ces ethnonymes s'écrivent respectivement : Berba, Dagomba, Yanga, Konkomba, Gangan et Malinké.

une certaine mesure considérer ce genre comme un sous-genre du genre I, du fait que les deux genres s'appliquent tous à l'humain et régissent les mêmes accords.

De nos jours, les emprunts étrangers, animés ou non se rangent de façon quasi systématique dans ce genre : **bógd` / bógdñbà** "seau(x)", **góbnáà / góbnáàñbà** "gouvernement(s)", **dòl`b` / dòl`b`ñbà** "chauffeur (s)", **cénd` / céndñbà** "tôle(s)", **kṵṵdúù / kṵṵdúùñbà** "banane(s)", **síjè / síjèñbà** "soldat(s)", **tāāpól` / tāāpólñbà** "bâche(s)", **kòlókòló / kòlókòlóñbà** "dindon(s)", **pángūdá / pángūdáñbà** "neem(s)".

Il arrive qu'au bout d'un certain temps, certains emprunts quittent ce genre pour s'intégrer dans un autre genre, généralement sur la base de la ressemblance phonique entre le son final du terme emprunté et le nominant du nouveau genre d'accueil⁸³.

4.1.2.2.3. Le genre III

Une partie des substantifs qui s'insèrent dans cette classe se réfèrent aux noms d'arbres, de plantes : **tōōlg` / tōōlî** "baobab(s)", **sààng` / sàànî** "karité(s)", **kàād`g` / kàādî** "palmier(s)", **gbéng` / gbénî** "fromager(s)", **kpìíg` / kpìidî** "faux acajoutier", **fòòg` / fòòdî** "kapokier(s)", **kínkān`g` / kínkānî** "figuier(s)", **ḡāāḡg` / ḡāānî** "vitex", **sínsābḡg` / sínsābî** "cerisier(s)", **dúúg` / dúúnî** "nééré", **pùúg` / pùúdî** "tamarinier(s)", **kpèg` / kpègî** "caïlcédrat(s)".

Les noms de ce genre semblent aussi désigner les petites choses (parasites, insectes) : **bíábḡg` / bíábî** "pou(x)", **bànbàlg` / bànbàlî** "fourmi (s)", **pánpándḡg` / pánpándî** "fourmi sp.", **sínsáálg` / sínsáálî** "fourmi sp.", **jèèbḡg` / jèèbî** "termite(s) ailé(s)", **pááng` / pááánî** "grillon(s)",

⁸³cf supra genres III, V, VI, VII et VIII sous le point 4.1.2.1.

páánlānkōdg` / páánlānkōdî "grillon sp.", **kpàɟ̀ùbg` / kpàɟ̀ùbî** "mouche(s)", **kàbg` / kàbî** "taon(s)", **sìg` / sî** "abeille(s)", **nò̀ng` / nò̀nî** "oiseau(x)".

Ce genre comporte enfin des noms désignant les petits des humains et des animaux : **bíg` / bíd`** "enfant(s)", **bīpóóbg` / bīpóóbî** "fillette(s)", **bíɟ̀ābg` / bíɟ̀ābî** "garçonnet(s)", **sànpànd`g` / sànpàndî** "nouveau-né(s)", **jàág` / jàádî** "enfant(s) souffrant de malnutrition", **tààɟ̀íígg` / tààɟ̀íídî** "enfant(s) né(s) par les pieds", **kpèèbg` / kpèèbî** "orphelin(s)", **nààbíg` / nààbíd`** "veau(x)", **pèbíg` / pèbíd`** "agneau(x)", **ɲò̀̀bíg` / ɲò̀̀bíd`** "cabri(s)", **tānbíg` / tānbíd`** "poulain(s)", **kò̀̀bíg` / kò̀̀bíd`** "poussin(s)", **kpànbíg` / kpànbíd`** "pintadeau(x)" etc.

On comprend dès lors la valeur déverbative "diminutif" liée à ce genre⁸⁴.

4.1.2.2.4. Le genre IV

Les exemples de ce genre sont très limités. Il s'agit de noms désignant des petits objets ronds ou sous forme de grains : **díb` / dî** "grain(s) de mil", **mūglb` / mūglî** "grain(s) de riz", **dīmónb` / dīmónî** "grain(s) de sorgho", **jò̀̀lb` / jò̀̀lî** "grain(s) de mil sp.", **jà̀̀alb` / jà̀̀alî** "grain(s) de mil sp.", **càlb` / càlî** "grain(s) de sorgho blanc sp.", **sà̀̀kpàb` / sà̀̀kpàî** "amande(s) de karité", **líglb` / líglî** "cauri(s)", **nò̀̀lb` / nò̀̀lî** "grain(s) de sésame".

Un certain nombre de noms d'animaux, ainsi que quelques autres substantifs, ne semblent pas à première vue répondre à ce sens : **nà̀̀ab` / nà̀̀abî** "bovin(s)", **ɲò̀̀̀b` / ɲò̀̀̀bî** "caprin(s)", **tāānb` / tāānî** "cheval", **lānb` / lānî** "langue(s)", **jōnb` / jōnmî** "esclave(s)", **sāāb` / sāānî** "pâte(s)".

⁸⁴cf supra 4.1.1.2.3.

4.1.2.2.5. Le genre V

Les substantifs qui s'insèrent dans ce genre semblent avoir en commun l'idée de forme allongée : **ɟìmúù/ɟìmî** "colonne(s) vertébrale(s)", **jṵgúù/jṵgî** "poutre(s)", **kápílúù/kápílî** "côte(s)" **lààlúù/lààlî** "spatule(s)", **tùlúù / tùlî** "cou(s)", **tààbèènúù / tààbèèní** "tibia(s)", **nṵṵnúù/nṵṵní** "intestin(s)", **sànúù/sànî** "chemin(s)", **fàlúù/fàlî** "terrier(s)", **pèènúù/pèèní** "flèche(s)", **mṵṵnúù/mṵṵní** "brindille(s)".

Quelques substantifs ne semblent pas directement associés à ce sens : **bṵṵlúù/bṵṵlî** "ethnie(s)" **bíncúúduù/bíncúúdí** "diarrhée(s)", **múù/múì** "feu(x)", **bàlúù / bàlî** "esprit tutélaire sp.", **ɲṵgúù/ɲṵgî** "médicament(s)", **tīālúù/tīālî** "grenouille sp."

C'est dans ce genre qu'on a les déverbatifs, à partir de la marque -úù (cl.6).

Exemples : Déverbatifs formés à partir des lexèmes verbo-nominaux

(296)	bèlúù	"renvoi"
de	bèl`	"renvoyer"
	tígnúù	"balayage"
de	tígn`	"balayer"
	wùlúù	"action de se laver"
de	wùl`	"se laver"

Déverbatifs formés à partir des lexèmes verbo-nomino-adjectifs

(297)	gbēngúù	"grosseur"
de	gbēng`	"être gros"

	ḡānúù	"beauté"
de	ḡān	"être beau"
	tōnúù	"méchanceté"
de	tō	"être méchant"

4.1.2.2.6. Le genre VI

Au plan sémantique, c'est le genre le plus hétérogène. On pourrait voir comme contenu sémantique de ce genre celui de fibreux, imprécis, désordonné. Ce contenu pourrait se définir le mieux négativement : tout ce qui ne correspond pas au sens des genres précédents et suivants se trouve dans ce genre.

Le sens de fibreux, imprécis, désordonné peut être relevé dans les termes suivants : **gbàùḡ** / **gbànd`** "peau(x)", **kāālùḡ** / **kāāld`** "porte(s) en paille)", **kpàlpíàùḡ** / **kpàlpíád`** "sac(s)", **kōbùḡ** / **kōbd`** "poil(s)", **mèsúkōbùḡ** / **mèsúkōbd`** "moustache(s)", **jùḡ** / **jùd`** "cheveu(x)", **mósùḡ** / **mósód`** "herbe(s)", **tòùḡ** / **tònd`** "corde sp", **pìnpìùḡ** / **pìnpìnd`** "chapeau(x) en paille", **nòntīàùḡ** / **nòntīād`** "nid(s) d'oiseau", **mángbāùḡ** / **mángbānd`** "croûte(s) de morve", **fúnfúḡ** / **fúnfúnd`** "liane(s)", **kānpíùḡ** / **kānpínd`** "natte(s)", **ḡúḡ** / **ḡúḡnd`** "coton", **ḡábùḡ** / **ḡábd`** "oignon(s)".

C'est aussi le genre des objets de grande taille, de tout ce qui est hors de la norme : **cìlùḡ** / **cìlìnd`** "monstre(s)", **fànfàndùḡ** / **fànfàndd`** "fée(s)", **jòòjòóùḡ** / **jòòjòód`** "dromadaire(s)", **dēēùḡ** / **dēēd`** "case(s)", **nààkóóùḡ** / **nààkóód`** "case(s) vestibule(s)", **tántīàùḡ** / **tántīād`** "rocher(s) large(s) et plat(s)", **tángbāùḡ** / **tángbānd`** "rocher(s) de grande taille", **tánkóóùḡ/tánkóód`** "abri(s) sous roche", **tāwālgbāùḡ/tāwālgbānd`** "nuage(s)".

De là, la valeur dérivative "augmentatif" qui est liée à ce genre⁸⁵.

Enfin, le nominant **-ùg** (cl.8) entre dans la formation des toponymes⁸⁶ : **bálùg** "pays des bálb` (Berba), **dìgbáùg** "pays des dìgbánb` (Dagomba)", **jààùg`** "pays des jàànb` (Yanga)", **kònbbùg** "pays des kònbbònî (Tchokossi)", **kpānkpāāùg** "pays des kpānkpāānb` (Konkomba)".

4.1.2.2.7. Le genre VII

Le genre VII comprend entre autres choses les noms des parties du corps : **bīl` / bāà** "sein(s) ", **pōl` / pōà** "foie(s)", **pāl`/pālāà** "cœur(s)", **múl` / mұлāà** "vulve(s)", **níbbònl` / níbbònāà** "anus", **tāàbíl` / tāàbílāà** "orteil(s)", **nùùbíl` / nùùbílāà** "doigt(s)", **júl` / jұлāà** "tête(s)", **tūbl` / tūbāà** "oreille(s)", **míál` / máà** "nez", **mògbānl` / mògbānāà** "lèvre(s)", **kpábl` / kpábāà** "os", **jìnl` / jìnāà** "dent(s)", **sīkpīdl` / sīkpīdāà** "fesse(s)", **pùnl` / pùnāà** "verge(s)", **dúnl` / dúnāà** "genou(x)", **kpānkpāndúnl` / kpānkpāndúnāà** "coude(s)", **jùkpānkpāāl` / jùkpānkpāā** "nuque(s)", **pānl` / pānāà** "cuisse(s)", **títāl` / títālāà** "pied(s) ", **nùnbínl` / nùnbínāà** "œil (yeux)", **tānkpīnl` / tānkpīnāà** "joue(s)", **pòòl` / pòò** "ventre(s)".

Ce genre comprend aussi les noms de vêtements : **kpààtāál` / kpàtāà** "culotte(s)", **bānd ɿ` / bāndāà** "cache-sexe masculin", **kūljōnl`/kūljōnāà** "cache-sexe féminin", **kūntōbl` / kūntōbāà** "étui(s) pénien(s) ", **līādíl` / līādāà** "chemise(s)", **līādɟāl` / līādɟālāà** "boubou(s) traditionnel(s) ", **gbágdíl` / gbágdāà** "manteau(x)", **cēncēnl` / cēncēnāà** "pagne(s)", **jùcábl` / jùcábāà** "foulard(s)".

⁸⁵cf supra 4.1.1.2.3.

⁸⁶Le terme "toponyme" est synonyme de "nom propre de localité"

Enfin, le genre VII comprend également des noms de fruits : **sàànl` / sàànáà** "fruit(s)", **kààd ʼ / kààdáà** "noix de palme", **kínkānl` / kínkānáà** "figue(s)", **ḡāánl` / ḡāānáà** "fruit(s) du vitex", **pùg ʼ / pùgáà** "tamarin(s)", **sínsāb ʼ / sínsābáà** "cerise(s)".

Y sont compris les agentifs (personnes exerçant une activité) : **tánmāāl`** "maçon(s)", **tīāmāāl`** "potier(s)", **mámáál`** "forgeron(s)", **lònpōl`** "griot(s)", **gàngànpóól`** "bateur(s) de tam-tam", **kpàkòòl`** "cultivateur(s)", **tōtēēl`** "guerrier(s)", **bāālónpóól`** "joueur(s) de ballon"⁸⁷.

4.1.2.2.8. Le genre VIII

Ce genre regroupe surtout ce qu'il est convenu d'appeler les masses indifférenciées, c'est-à-dire essentiellement des choses indénombrables (liquides, fluides, poudres, gaz) : **dààm`** "bière de mil", **ḡúm`** "eau", **ḡám`** "urine", **sòm`** "sang", **mānm`** "rosée", **sìim`** "sève", **bīim`** "lait", **kpám`** "huile", **fāām`** "air", **dúlm`** "fumier", **fântám`** "cendre", **jòm`** "farine", **ḡógm`** "poudre à canon", **jàālm`** "sel", **ḡíám`** "potasse", **mògm`** "mets sp. (pâteux et très fin)", **ḡàm`** "bile" etc.

Le genre VIII comporte également :

- des noms abstraits : **bòóm`** "amour", **ḡénm`** "absurdité", **ḡādm`** "stupidité", **líim`** "étourderie", **cìcàgm`** "souffrance", **bīād ʼm`** "méchanceté", **ḡòòm`** "sommeil", **kòm`** "faim", **mààl ʼm`** "pensée", **tàgm`** "âme", **máám`** "parole", **kúúm`** "mort".

⁸⁷Au-delà du cadre de la description purement synchronique, une comparaison avec le système nominal du gulmancema (cf Ouoba, 1982) nous laisse penser que ce genre, tel qu'il se présente aujourd'hui, résulterait de la fusion de deux genres.

- certains noms de maladies : **gbààd´m`** "lèpre", **kōnm`** "hernie", **mùùd´m`** "mutité", **níám`** "chéloïde".

Enfin, le nominant **-m`** (en combinaison avec le dérivatif **|-d´-|**) sert à former l'expression "manière de...".

(298) a. **bōn-pēēn-d´-m`**

/chose-blanc-der- cl.12/

"manières des Blancs"

de **bōnpēēn-**

"blanc"

b. **kópéé-d´-m`**

/ferme-der- cl.12/

"manières des fermiers"

de **kópé⁸⁸**

"ferme"

Tous ces noms relèvent du "non comptable", d'où l'absence de corrélation singulier -pluriel.

⁸⁸kópé serait un emprunt à l'éwé, langue kwa parlée dans la région méridionale du Togo.

En définitive, la classification nominale de la langue **moba** se résume à un système de douze classes et huit genres regroupés dans cinq ensembles selon le schéma suivant :

Tableau 28 : Le système des classes et des genres

	classes		genres	classes		
	Pronom référent		Nominant	Nominant	Pronom référent	
Ensemble 1	ù, l`	ù-, l`-	1 -∅	I II	-b` 2 -ñbâ 3	bá-
Ensemble 2			4 -g	V	-îi 7	jí-
			5 -b	IV		
			6 -u	III		
Ensemble 3				8 -ug	VI	-d` 9
Ensemble 4		10 -l	VII	-ââ 11	ŋá-	
Ensemble 5		12 -m`	VIII		mú-	

Dans le tableau, les chiffres arabes désignent les classes, représentées par les nominants. Les chiffres romains indiquent les genres.

On ne note pas de rapport, au plan formel, entre les nominants et les pronoms référents. Ceux-ci sont plutôt choisis selon les critères sémantiques animé / non animé. Toutefois, le système d'accord fonctionne au niveau des numéraux⁸⁹ et de certaines catégories de pronoms⁹⁰.

Certains nominants présentent des contenus sémantiques et des valeurs dérivatives spécifiques. Le transfert étant possible entre les nominants, beaucoup de lexèmes sont ainsi susceptibles d'appartenir à plusieurs classes et à plusieurs genres. Les formes obtenues, comme le précise Manessy (1975 : 78), « revêtent alors des acceptions différentes qui ne ressortissent pas

⁸⁹cf infra 4.5.

⁹⁰cf infra 4.4.

uniquement de la catégorie du nombre et qui évoquent davantage l'opération d'un ancien procédé de dérivation ».

Le tableau ci-dessous résume les champs sémantiques et les valeurs dérivatives des différents genres.

Tableau 29 : Les classes/genres et leur contenu sémantique

Genre	classes		contenu sémantique	valeur dérivative
	singulier	pluriel		
I	-∅	-b`	humain	ethnonyme
II	-∅	n̄bà	parent, emprunt	-
III	-g`	-îi	petit, enfant, arbre	diminutif
IV	-b̄	-îi	petit et rond grain	-
V	-uù	-îi	forme allongée et mince	appréciatif
VI	-ûg	-d`	hétérogène, fibreux, grande dimension	locatif, augmentatif, dépréciatif
VII	-l`	-ââ	fruit, produit, partie du corps, vêtement	agent humain, langue, manière
VIII		-m̄	liquide, fluide, masse, état	langue, manière

4.2. LE NOM

Dans le système nominal, le nom représente l'élément central par rapport auquel se définissent les autres catégories.

Au plan structurel, le nom est composé d'une base et d'un nominant. La base est ici employée dans le sens de composante lexicale d'un constituant syntaxique. Selon Creissels (1979 : 119), elle peut être caractérisée comme l'unité lexico-syntaxique, c'est-à-dire « *L'unité qui fait le lien entre l'inventaire des désignations que fournit la langue et la construction des énoncés, l'unité lexicale apte à s'associer directement à un morphème marqueur pour fournir un constituant syntaxique apte à assumer un des termes d'un schème d'énoncé.* »

La base peut être simple, dérivée ou composée. La base simple ne comporte qu'un lexème, la base dérivée contient un lexème et au moins un dérivatif tandis que la base composée comprend au moins deux lexèmes et d'éventuels dérivatifs.

Le **moba**, comme beaucoup de langues voltaïques, pose un problème particulier en ce qui concerne l'analyse de la base. Dans certains noms, les lexèmes sont figés avec les dérivatifs ; parfois même des segments sont perdus et il est alors difficile de séparer les lexèmes des dérivatifs.

Dans notre étude des bases nominales, nous analysons successivement les noms à bases simples, ceux à bases dérivées et ceux à bases composées.

Compte tenu de la complexité des faits, nous nous limitons, pour les exemples, aux données où l'extraction du dérivatif peut être clairement démontrée.

4.2.1. Les noms à base simple

Il s'agit des noms dont la base est constituée uniquement d'un lexème. La base simple ne peut être réduite à la combinaison de plus d'une unité significative. Selon Manessy (1975 : 32 et 33), « *toute forme CVC ou CVCC est complexe et comprend, outre un radical CV, un ou deux élargissements consonantiques.* »

A côté de cette hypothèse, il existe en **moba** un certain nombre de bases de structures CVC- irréductibles en CV. Tel est le cas des bases.

(299) bób-	dans	bóbl` , bóbàà	"marmite(s)"
kpàg-	dans	kpàgb` , kpàgî	"kyste(s)"
tùd-	dans	tùdl` , tùdàà	"millier(s)"
bàb-	dans	bàb´ , bàb´ , bàbní	"porter au dos"

pàd-	dans	pàd´, pàd̀, pàd´	"faire un sacrifice"
tūg-	dans	tūg̀, tūg´, tūgd´	"porter"

A première vue, ces exemples, en nombre assez important, semblent montrer que l'hypothèse énoncée par Manessy ne saurait s'étendre à l'ensemble des lexèmes du **moba**. On a actuellement en **moba**, des formes qui synchroniquement sont indécomposables sans que cela veuille dire que diachroniquement elles ne soient pas complexes⁹¹. L'existence de nombreuses bases radicales **CV-** et **CVV-** et le nombre assez élevé de bases **CVC-** pour lesquelles le **-C** est manifestement le produit d'une dérivation, nous amènent à penser, comme Manessy, que la forme canonique des lexèmes du **moba**, du moins à une époque antérieure de la langue, étaient de forme **CV** ou **CVV**.

En définitive, les bases simples, c'est-à-dire constituées uniquement d'un lexème, présentent des structures **CV-** ou **CVV-**. Pour la plupart des noms de la langue, la base est suivie d'un suffixe de classe. Le schème du nom à base simple se présente donc comme suit :

LEXEME + sf

Base simple

(300) jò.m̀	"farine"
sāā.b̀	"tô"
nāā.b̀	"bovin"
tāā.g̀	"pluie"

Dans les mots de la classe 1, le lexème apparaît sans suffixe de classe. Mais là aussi, il convient de préciser la présence d'un suffixe tonal puisque

⁹¹Manessy (1975 : 48) aboutit à la conclusion que les formes **CVC** sont diachroniquement complexes à partir de l'observation que pour ces consonnes finales, « on ne peut manquer d'être frappé par l'asymétrie et la pauvreté du tableau obtenu ».

l'"absence" de morphème majeur au niveau segmental a été interprétée comme la marque du suffixe - ø`.

- (301) **báà** (< **báá. ø`**) "père"
póò (< **póó. ø`**) "femme"

4.2.2. Les noms à base dérivée

La base est dite dérivée lorsqu'il y a insertion d'un ou de plusieurs dérivatifs entre le radical et le suffixe de classe. Avec Creissels (1979 : 119), nous définissons les dérivatifs comme « *des unités qui interviennent dans la constitution des bases sans avoir elles-mêmes le statut de lexème.* » Le dérivatif ne saurait donc avoir d'existence autonome comme noyau d'un constituant syntaxique.

Le schème du nom à base dérivée est :

LEXEME + Dérivatif + sf

Base dérivée

La dérivation en **moba** utilise deux procédés : elle se fait soit par la suffixation d'un dérivatif à un lexème, soit par le redoublement d'un lexème, avec ou sans dérivatifs.

Nous abordons dans un premier temps la dérivation par suffixation d'un dérivatif. Nous parlons ensuite de la dérivation par redoublement.

4.2.2.1. La dérivation par suffixation

Tout d'abord, trois catégories de dérivatifs sont à distinguer :

- les dérivatifs basiques : ils forment un tout avec le lexème. Il n'est pas possible de déceler leur contenu sémantique ;
- les dérivatifs thématiques : ils ne forment pas un tout avec le lexème. Leur fonction est de servir de support à une seconde dérivation ;
- les dérivatifs annexes : ils ne forment pas un tout avec le lexème. Leur contenu sémantique peut être décelé de manière distincte.

Les paragraphes suivants traitent respectivement de ces trois types de dérivatifs.

4.2.2.1.1. Les dérivatifs basiques

Dans les lexèmes CVC, irréductibles en CV-, nous interprétons la consonne -C comme un dérivatif basique résultant d'un processus de figement. Ainsi, dans les lexèmes **bób-**, **kpág-**, **tùd-**, **bàb-**, **pàd-** et **tūg-** de l'exemple (299), les consonnes -b-, -g-, et -d-, en fin de base, sont à considérer comme de tels types de dérivatifs.

4.2.2.1.2. Les dérivatifs thématiques

Dans la formation des noms à base CVV- et à nominant -î ou -úù, le locuteur de la langue **moba** intercale spontanément une consonne entre la base et le nominant.

Exemples avec le nominant -úù (cl.6)

(302) tō.n.úù	(< tō "méchant" + úù)	"méchanceté"
dò.n.úù	(< dò "monter" + úù)	"action de monter"
bāā.n.úù	(< bāā "tomber" + úù)	"action de tomber"

Exemples avec le nominant -îî

(303) dúú.n.îî	(< dúú- + îî)	(sg. dúú.g`)	"nérés"
sāā.n.îî	(< sāā- + îî)	(sg. sāā.b`)	"pâtes"
ḡàà.d.îî	(< ḡàà- + îî)	(sg. ḡàà.g`)	"maisons"
dāā.d.îî	(< dāā- + îî)	(sg. dāā.g`)	"marchés"
cēē.d.îî	(< cēē- + îî)	(sg. cēē.b`)	"savons"

Voici, à titre de comparaison, les formes correspondantes pour le singulier. On remarquera pour ces formes l'absence de dérivatif. Dans tous les mots en -úù et -îî, les consonnes /-n-/ et /-d-/ n'ont d'autre rôle que de relier les parties de mots, en l'occurrence la base et le nominant. De tels sons sont à considérer comme des dérivatifs thématiques.

Il est à noter que des dérivatifs thématiques apparaissent également dans certains noms formés par redoublement de lexèmes. Ainsi, dans le nom dérivé **pânpâùg** "causerie", issu du lexème **pàg** "causer", la reduplication s'accompagne de l'insertion d'une consonne nasale qui n'a d'autre rôle que de relier les deux lexèmes.

4.2.2.1.3. Les dérivatifs annexes

Tout comme les dérivatifs thématiques, ils ne forment pas un tout avec le lexème. Théoriquement, les dérivatifs annexes ont une signification distincte. Mais dans l'état actuel de la langue **moba**, il en est dont le sens n'apparaît plus de façon évidente. De tels dérivatifs méritent d'être distingués de ceux dont la signification est perceptible.

Dans la présentation qui suit, nous aborderons respectivement :

- les dérivatifs annexes ayant une signification ;
- les dérivatifs annexes sans signification perceptible.

a/ Dérivatifs annexes ayant une signification

- le dérivatif /-l- /

Il sert à former les noms d'agent. Il peut aussi indiquer la qualité, l'état.

(304) a. **kpà.à.l.àà**

/paysan /dér./cl.11/

"paysan"

b. **pā.ā.l.b`**

/être fort/dér./cl.2/

"les forts"

c. **gb.à.gb.à.l.àà**

/lutter/lutter/ dér./cl.11/

"lutteurs"

d. **pó.pó.l.àà**

/battre/battre/dér./cl.11/

"bagarreurs"

e. **kp.à.kò.ò.l.àà**

/champ/cultiver/dér./cl.11/

"cultivateurs"

f. **tōb.pó.l.àà**

/guerre/battre/dér./cl.11/

"guerriers"

g. **pún.dùg.l.àà**

/eau/nager/dér./cl.11/

"les nageurs"

- Le dérivatif /-d´-/

Il sert aussi à former des noms d'agent.

(305) a. **móg.d´.l`**

/posséder/dér./cl.10/

"riche"

b. **nán.nán.d´.l`**

/envier/envier/dér./cl.10/

"jaloux"

Remarque : /-d´ / en combinaison avec le nominant -m̀ signifie "manière de..."

(306) a. **bōn.pēēn.d´.m`**

/chose/blanc/dér./cl.12/

"manières des Blancs"

b. **kópééd.d´.m`**

/ferme/dér./cl.12/

"manières des fermiers"

- Le dérivatif /-tēē-/

Tout comme les deux précédents, il sert à former des noms d'agent. En combinaison avec les nominants des classes 1 (∅`), 2 (-b`) et 10 (-l`), le dérivatif /-tēē-/ donne des formes parfois amalgamées, mais dont les composants, sauf dans le cas de /-tū`d/⁹², peuvent être isolés.

(307) a. **fè.tū`à**

/arracher/dér./cl.1/

"sauveur"

⁹²Dans la Description de la langue moba (parler ben), Reinhard (1996 : 13) formule une hypothèse pour l'origine de *tua* : « Le lexème serait *tēē* et s'y ajouterait le nominatif ∅ (inexistant dans le parler Ben, mais attesté encore au Sud de Dapaong), nominatif qui d'ailleurs appartient à la classe 1. Ainsi : |tēē| + |∅| > *tū`à* (singulier) |tēē-| + |b`| > |tēēb`| (pluriel) ». Le suffixe /-s/ dont parle Reinhard, est un nominant de la classe 1 qui se serait amuï quasi totalement.

b. **nán.tūâ**

/envier/dér./cl.1/

"ennemi"

c. **tō.tēēl`**

/guerre/dér./cl.10/

"guerrier"

d. **dāā.tēēl`**

/acheteur/dér./cl.10/

"acheteur"

e. **pāā.tēēl`**

/être fort/dér./cl.10/

"le fort"

f. **nán.tēēb`**

/envier/dér./cl.2/

"ennemis"

g. **tō.tēēb`**

/guerre/dér./cl.2/

"guerriers"

- Le dérivatif /-kā /

C'est un dérivatif à valeur d'instrumental ou d'agent qui permet, à partir d'une base verbale X, d'obtenir un nom signifiant "la personne ou la chose qui fait X", étant entendu que les verbes peuvent avoir un sens actif (les femmes boivent de l'eau) ou passif (l'eau se boit). Donc, on a le médicament qui tue (sens actif de tuer) et "l'eau qui se boit" (sens passif de boire).

En combinaison avec les nominants des classes 1 (\emptyset '), 2 (-b'), 8 (ùg), (-l') et (-m) et surtout 3, il donne des formes parfois amalgamées, mais dont les composantes, sauf dans le cas de -kūà⁹³, peuvent être isolées.

(308) a. **tōd'.kāā.b'**

/aider / dér. /cl.2/

"les aides (ceux qui aident)"

b. **bōn.dī.kā.l'**

/chose / manger / dér. /cl.10/

"nourriture"

c. **ḡóg.kpí.kā.ùg**

/médicament /tuer / dér. / cl.8/

"poison"

d. **ḡún.ḡù.kā.m'**

/eau / boire / dér. /cl.12/

"eau potable"

e. **nàn.bííd.kūā**

/viande / partager / dér./cl.1/

"celui qui partage la viande"

b/ Dérivatifs annexes sans signification perceptible

Il s'agit des dérivatifs/-l/ et /-b/. Tout comme les dérivatifs basiques, ils n'ont pas de signification perceptible ; mais, à la différence des premiers, ils peuvent se détacher du lexème.

⁹³Pour la formation de kūā et des éclaircissements sur tūā, cf note 92

- Le dérivatif /-l- /

(309) a. **kó.l.g`**

/poule/dér./cl.4/

"poule"

b. **dōō.l.g`**

/porc/dér./cl.4/

"porc"

c. **líg.l.b`**

/argent/dér./cl.5/

"pièce d'argent"

- Le dérivatif /-b- /

(310) **tū.b.l̃**

/oreille/dér. /cl.10/

"oreille"

4.2.2.2. La dérivation par le redoublement du lexème

Elle est attestée surtout avec les lexèmes verbaux, et, dans de très rares cas seulement, avec les lexèmes nominaux. Elle consiste :

- soit en une reprise pure et simple de la forme du lexème :

(311) a. **cīn.cīn.l̃**

/commencer / commencer /cl.10/

"commencement"

b. **bún.bún.l̃**

/sourdre/sourdre/cl.10/

"source"

- soit en une reprise avec modification de cette même forme. La modification résulte souvent d'un processus de dissimilation. Ainsi, lorsque le noyau de la syllabe constituant le lexème est formé d'une voyelle non-fermée (e, o, ɔ ou a), le redoublement du lexème s'accompagne de la fermeture de la voyelle dans la forme du lexème apparaissant en position initiale.

Le plus souvent, le processus de dissimilation est facultatif. Ce qui explique l'existence de nombreux doublets dans ce procédé particulier de dérivation.

- (312) a. **ʒó.ʒóó.g`** ~ **ʒúʒóó.g`**
 /terminer/terminer/cl.4/
 "fin"
- b. **bòn.bòn.l`** ~ **bùn.bòn.l`**
 /être noir/être noir/cl.10/
 "obscurité"
- c. **tòn.tòn.ùg** ~ **tùn.tòn.ùg**
 /être chaud/être chaud /cl.8/
 "chaleur"
- d. **kòn.kòn.l`** ~ **kùn.kòn.l`**
 /se quereller/se quereller/cl.10/
 "querelle"
- e. **pā.pā.l`**⁹⁴ ~ **pī.pā.l`**
 /X/X/cl.10/
 "carpe"

⁹⁴Le sens du lexème pā-, pour l'heure, reste obscur. La symbolisation X indique que le sens du mot est ignoré.

f. **kpá.kpáá.d.ḷ** ~ **kpí.kpáá.d.ḷ**
 /fixer/fixer/dér./cl.10/
 "bouton"

La modification peut aussi être liée à l'insertion d'une consonne nasale avec ou sans dissimilation.

(313) a. **kán.kāg. ɿ̣** ~ **kín.kāg. ɿ̣**
 /tige de mil / tige de mil / cl.10/
 "tige de mil"

b. **pàn.pâ.ùg** ~ **pìn.pâ.ùg**
 /causer/causer/cl.8/
 "causerie"

c. **tān.tāā.ùg** ~ **tān.tāā.ùg**
 /crépir/crépir/cl.8/
 "crépissage"

4.2.3. Le nom composé

Le nom composé se caractérise par la coprésence de deux ou de plusieurs lexèmes, éventuellement élargis de dérivatifs et qui généralement ont en commun un nominant unique.

Le nom composé se distingue du nom simple par la forme séquentielle de sa base. Il se distingue également du syntagme nominal par l'unicité du nominant.

Comparons les exemples suivants :

Syntagmes	noms composés
(314) a. sàngbánḷ júḷ ;a'. sàngbánjúḷ	
/chien, cl.10/M/tête, cl.10/	/chien-tête, cl.10/
"la tête du chien"	"une tête de chien"
b. nììḅ bá-ńtāā ;b'. nìmònḅ	
/personne, cl.2/cl.2-trois/	/personne-sérieuse-cl.2/
"trois personnes"	"des personnes sérieuses"

L'exemple (314a.) est un syntagme constitué de deux noms simples ; à droite, dans l'exemple (314 a'), les mêmes lexèmes s'unissent dans un nom composé. L'exemple (314b.) est un syntagme comprenant un nom déterminé par un numéral, tandis que l'exemple (314 b') est un nom composé formé d'un lexème nominal suivi d'un composant adjectival.

Le nombre des bases est habituellement de deux. Mais on rencontre des noms composés de plus de deux bases. Dans ce dernier cas, malgré la présence de plusieurs lexèmes, l'agencement entre les bases est toujours de type binaire.

Le schème fondamental du nom composé est le suivant :

Schéma 5 : le schème du nom composé

nom composé = B₁ + B₂ + sf

La symbolisation **B** indique la séquence "lexèmes +/- dérivatif", les chiffres **1** et **2** indiquent l'ordre séquentiel et **sf** le suffixe de classe.

Le nominant est toujours postposé au dernier terme de la séquence. Il peut être l'affixe de classe de l'un des composants ou d'une des autres classes de la langue dans laquelle se range le nom composé.

Le rapport entre les deux termes du composé est dissymétrique : il y a le centre de la composition, c'est-à-dire le déterminé (E) et l'expansion ou déterminant (A). L'ordre séquentiel diffère selon le mode de détermination. Par rapport à cet ordre, nous distinguons des composés à séquence :

Déterminé – Déterminant

Déterminant – Déterminé

Conformément à la terminologie suggérée par Creissels (1991 : 129 et 139), nous appellerons le composé à séquence Déterminé – Déterminant composé épithétique et le composé à séquence Déterminant – Déterminé composé génitival.

Outre ces deux types de composés, le lexique de la langue **moba** comprend des noms composés constitués de propositions figées.

Des précisions concernant chacun de ces types de composés sont données dans les paragraphes suivants.

Nous abordons tour à tour :

- le composé de type génitival ;
- le composé de type épithétique ;
- la composition croisée ;
- les composés formés d'énoncés figés ;
- le contenu sémantique des noms composés.

4.2.3.1. Le nom composé de type génitival

Le nom composé de type génitival se caractérise par l'ordre séquentiel Déterminant-Déterminé (A-E). Les termes impliqués peuvent être assumés soit par un lexème nominal, soit par un lexème verbo-nominal. En raison du critère

de compacité, le déterminant est toujours non autonome tandis que le déterminé garde son autonomie.

Outre ce premier type de composition génitive qu'on pourrait qualifier de "productive", la langue connaît deux autres types de composition, à savoir :

- la composition nominale à indice catégoriel (caractérisé par une sélection au niveau du déterminé) ;
- la composition nominale avec utilisation spéciale de certains dérivatifs.

Le sous-point suivant aborde successivement la composition génitive "productive", la composition génitive à indice catégoriel et la composition génitive avec utilisation spéciale de certains dérivatifs.

4.2.3.1.1. Composition génitive "productive"

La composition génitive "productive" se caractérise par le critère de compacité. Le composé de ce type comporte les traits suivants :

1 ^{er} terme	2 ^{ème} terme
- forme lexématique	- forme non lexématique
- absence de nominant	- présence du nominant
- non autonomie	- autonomie
- expansion	- centralité

Sur le plan formel, le déterminant subit une altération qui se manifeste par la chute d'une ou de plusieurs unités segmentales ou supra-segmentales. Selon Houis, on passe ainsi de « *la structure discursive où chaque constituant conserve son identité morphologique (...)* à *une structure lexicale où les constituants perdent cette propriété et se fondent dans la structure compacte du syntagme au niveau du nom composé.* »

La composition nominale de ce type est très productive en **moba**.

- (315) a. **pèèùg** + **nànd`** > **pènànd`** "viande de mouton"
/mouton, cl.8/+viande, cl.9/
- b. **bád`** + **bíg`** > **bádbíg`** "prince"
/chef, cl.1/+enfant, cl.4/
- c. **sàngbánl`** **jùl`** > **sàngbánjùl`** "tête de chien"
/chien, cl.10/+tête, cl.10/
- d. **móóùg** + **nààb`** > **mónààb`** "buffle (bœuf de brousse)"
/brousse, cl.8/+bovin, cl.5/

4.2.3.1.2. Composition nominale à indice catégoriel

Cette composition comporte une série d'indices catégoriels qui assument dans les composés la fonction de déterminé. Les composés qui en résultent s'insèrent, comme tous les noms, dans le paradigme des nominants et ils peuvent remplir toutes les fonctions non prédicatives du schème prédicatif.

Nous allons étudier successivement les différentes possibilités qu'offre chacun des quatre indices catégoriels identifiés.

a/ Composition nominale à déterminé **dāān`** / **dānb`** "propriétaire (s)"

L'indice catégoriel **dāān`** / **dānb`** donne lieu à des composés figés. Le déterminant est assumé par un nom. Le déterminé peut garder son sens premier de "propriétaire" ou le sens d'"agent".

(316) jùl`	"tête"	jùdāān`/jùdānb`	"responsable(s)"
póò	"femme"	póódāān`/póódānb`	"mari(s)"
bíg`	"enfant"	bídāān`/bídānb`	"parent(s)"
ḡààḡ`	"maison"	ḡààdāān`/ ḡààdānb`	"propriétaire(s)"
kpààb`	"champ"	kpàdāān`/kpàdānb`	"propriétaire(s) d'un champ"
tōnúù	"méchanceté"	tōndāān`/tōndānb`	"personne(s) méchante(s)"
ḡógúù	"médicaments"	ḡógdāān`/ ḡógdānb`	"herboriste(s)"

b/ Composition nominale à déterminé **bōnl`** "objet"

L'indice catégoriel **bōnl`** donne lieu à des composés complexes avec pour déterminant un verbe, élargi à son tour par un nom. Le composé formé est souvent employé pour nommer les outils nécessaires pour un certain travail.

(317) a. **ḡún-lúún-bōnl`**

/eau-puier-chose/

"puisette"

b. **ḡē-tēēn-bōnl`**

/nourriture-faire-chose/

"ustensile de cuisine"

c. **tán-māā-bōnl`**

/terre-construire-chose/

"matériel de construction"

d. **tīā-māā-bōnl`**

/ustensile-construire-chose/

"matériel de construction des poteries"

e. **tīā- pól-bōnl`**

/vêtement-coudre-chose/

"matériel de couture"

c/ Composition nominale à déterminé **bòòl`** "locatif"

La composition avec l'indice catégoriel **bòòl`** "locatif" se fait selon le même modèle que celle avec **bōnl`**, avec la seule différence que le verbe en position de déterminant n'est pas toujours élargi par un nom.

Dans certains cas en effet, le déterminant apparaît uniquement sous la forme d'un verbe avec ou sans reduplication.

- Exemples avec le déterminant verbal élargi par un nom :

(318) a. **pún-lúún-bòòl`**

/eau-puiser-endroit/

"endroit où puiser de l'eau"

b. **sāā-kán-bòòl`**

/pâte-préparer-endroit/

"cuisine"

c. **ǰē-dī-bòòl`**

/nourriture-manger-endroit/

"réfectoire"

d. **dā-kpíál-bòòl`**

/bois-chercher-endroit/

"endroit où chercher du bois"

- Exemples avec le déterminant verbal redoublé ou non :

(319) a. **mân-mâl-bòòl`**

/naître-naître-endroit/

"lieu de naissance"

b. **kón-kóó-bòòl`**

/entrer-entrer-endroit/

"porte d'entrée"

c. **pān-pā-bòòl`**

/sortir-sortir-endroit/

"porte de sortie"

d. **pèn-pènd-bòòl`**

/passer-passer-endroit/

"passage"

d/ Composition nominale à déterminé **jò`ùg** "moment"

L'indice catégoriel **jò`ùg** a une valeur temporelle dans les composés de type génitival. Il est toujours employé à la forme singulier. Il utilise soit un déterminant verbal élargi par un nom, soit un déterminant verbal avec ou sans redoublement.

- Exemples avec le déterminant verbal élargi par un nom

(320) a. **ḡē-dí- jò`ùg**

/nourriture-manger-moment/

"l'heure du repas"

b. **dī-póó- jò 'ùg**

/mil-battage-moment/

"moment du battage de mil"

c. **dī-būl- jò 'ùg**

/mil-semer-moment/

"temps des semailles"

d. **kú-píí- jò 'ùg**

/mort-enterrer-moment/

"moment de l'enterrement"

- Exemples avec le déterminant verbal redoublé

(321) a. **kùn-kùn- jò 'ùg**

/partir-partir-moment/

"l'heure du départ"

b. **màn-mâl- jò 'ùg**

/naître-naître-moment/

"l'heure de naissance"

Le locuteur peut remplacer l'indice catégoriel **jò 'ùg** par des mots tels que **dāāl`** "jour", **ɲmààlg`** "mois", **bīnl`** "année".

(322) a. **kùn-kùn-dāāl`**

/partir-partir-jour/

"jour de départ"

b. **màn-mâl-bīnl`**

/naître-naître-année/

"année de naissance"

c. **mò-lòl-ḡmâàlg`**

/bouche-attacher-mois/

"mois du jeûne du Ramadan"

4.2.3.1.3. Composition nominale avec utilisation spéciale de certains dérivatifs

Cette forme de composition nominale utilise des dérivatifs ayant une signification précise. Il s'agit des dérivatifs suivants :

- dérivatif **-kā-**, à valeur instrumentale, suffixé à un lexème verbo-nominal

(323) a. **bōn-ḡù-kā-l`**

/chose-boire-dér., cl.10/

"ustensile pour boire"

b. **ḡún-ḡù-kā-mì**

/eau-boire-dér., cl.12/

"eau potable"

- dérivatif **-tūà-/-tēē-**, servant à former des noms d'agent

(324) a. **nán-tēē-b`**

/envier-der, cl.2/

"les jaloux"

b. **nàn-bííd-tūà**

/viande-partager-der, cl.1/

"celui qui partage la viande"

- dérivatif -l-, servant à former des noms d'agent :

(325) a. **kpà-kòò-l-àà**

/champ-cultiver-dér, cl.11/

"les cultivateurs"

b. **dà-nùù-l`**

/boisson-boire-dér./

"le buveur"

4.2.3.2. Le nom composé de type épithétique

Le composé de type épithétique se caractérise par l'ordre séquentiel déterminé-déterminant (E-A). Le déterminé est assumé par des lexèmes nominaux (LN) ou des lexèmes verbo-nominaux (LVN) et le déterminant par des lexèmes nomino-adjectivaux (LNA) ou verbo-nomino-adjectivaux (LVNA). Ce dernier peut recevoir par accord le nominant du déterminé car en général, c'est le nominant du terme déterminé qui s'impose au mot composé. Mais dans certains cas, le composé épithétique reçoit la marque d'une autre classe nominale, un changement de connotation pouvant entraîner un changement de classe.

Chacun des deux termes impliqués est caractérisé par l'absence d'autonomie.

La séquence du composé épithétique peut être visualisée comme suit :

Schéma 6 : le composé épithétique

Lex (LN ou LVN) + Lex (LNA ou LVNA) + sf
--

La particularité du composé épithétique, par rapport au composé génitif, réside dans le fait que le déterminant s'insère entre la base du déterminé et le nominant.

Le composé épithétique présente les mêmes structures que le syntagme épithétique. La différence capitale entre les deux se situe d'abord au niveau du sens. En effet, on ne peut parler de "composé épithétique" que si on a une composition figée dont le sens n'est pas directement déductible des éléments en présence. Le second critère est d'ordre morphosyntaxique ou distributionnel, car les éléments du mot composé doivent être capables de rentrer eux-mêmes dans un syntagme épithétique.

Exemples :

- (326) a. **ʒàng` + bòn** > **ʒànbòng`**
 /poisson, cl.4/noir/ /poisson-noir-cl.4/
 "silure (litt. poisson noir)"
- b. **kōōnî + pèn** > **kōōnpēnî**
 /toux, cl.7/blanche/ /toux-blanche-cl.7/
 "tuberculose (litt. toux blanche)"
- c. **tínâà + pèn** > **tínpēngâà**
 /arachide, cl.11/blanche/ /arachide-blanche-dér.-cl.11/
 "petits pois (litt. arachides blanches)"

4.2.3.3. Composition croisée

Un cas particulier de noms à base complexe qu'il faudrait également signaler, concerne le composé de type : Nom + Nom, où l'un des deux noms joue le rôle d'un déterminant ou d'un qualifiant. L'ordre séquentiel est E-A.

Au plan formel, ce type de composé se caractérise par les traits suivants :

1 ^{er} terme	2 ^{ème} terme
- absence de nominant	- présence de nominant
- non autonomie	- autonomie

Au niveau des deux termes, on constate l'absence d'accord.

Les lexèmes qui peuvent assumer la fonction de déterminant dans ce type de composé sont peu nombreux. Les exemples que nous avons identifiés sont : **ɟūà** "homme, masculin", **bíg`** "enfant, petit", **ɟuàn** "aveugle", **bád`** "chef, responsable", **màd`** "parturiente", **nàá** "mère", **còncōnl`** "adultérin", **kūūl`** "houe". Les termes en position de déterminé dans le composé désignent en général des êtres animés.

C'est un type de composé qui se rapproche du composé génital par certains de ses traits mais qui tient également du composé épithétique par d'autres traits. C'est en raison de cette composition hybride que Bonvini (1988a : 141) désigne ces mots par l'expression "composés croisés".

(327) a. **ɟā-còncōnl`**

/homme-adultérin/

"homme adultérin"

b. **póó-bád`**

/femme-chef/

"cheftaine"

c. **póó-kūūl`**

/femme-houe/

"femme dotée"

d. **nàá-màd`**

/mère-parturiente/

"mère génitrice (par opposition à une mère adoptive)"

e. **ǰābā-ǰùán**

/devin-aveugle/

"mauvais devin (litt. devin aveugle)"

Le deuxième terme, assumé par un nom, est autonome et régit le composé entier comme dans le composé génital.

4.2.3.4. Les conglomérés

Ce sont des noms composés formés d'énoncés figés, surtout à caractère asyntaxique. Il s'agit notamment d'énoncés avec suppression du sujet :

(328) a. **kán-bùnd´-sīāùg**

/Nég./régénérer, PFI/saison pluvieuse, cl.8/

"Acacia albida"

b. **bíá-fám**

/se perdre, PFR/rien/

"vaurien (litt. perdu inutilement)"

c. **kán-pī-dìánb`**

/Nég.-offrir, PFI-belle-mère, cl.1/

"patate-douce (litt. ne donnera pas à la belle-mère)"

A côté de ces exemples, il existe également des composés formés avec suppression du sujet, mais auxquels sont joints des nominants.

(329) a. **kán-gbàd'-m̀**

/Nég.-entendre, PFI, cl.12/

"mauvaise volonté (litt. ne pas comprendre)"

b. **tīā-māā-kán-bān-g-l̀**

/ustensile-construire, PFI-Nég.-savoir-dér., cl.10/

"mauvaise potière (litt. personne incapable de devenir potière)"

4.2.3.5. Contenu sémantique des noms composés

Le contenu sémantique de noms composés peut parfois être déduit de la relation existant entre les termes du composé. Des noms composés de ce type sont dits explicites. Mais il existe de nombreux composés dont le sens ne résulte pas forcément de la somme des éléments qui les composent. Le sens de ces mots n'apparaît pas à première vue. L'ensemble formé constitue une unité sémantique nouvelle. De tels composés sont dits implicites. Ainsi, on ne pense pas forcément aux composants lorsqu'on dit :

(330) a. **tàà-kóónî**

/pied-sec-cl.7/

"drépanocytose (litt. pieds secs)"

b. **kònbôngbànṣàgl̀**

/tchokossi-paresse, cl.10/

"varicelle (litt. paresse de Tchokossi)"

D'après nos observations, il n'existe pas de critères formels permettant de distinguer les composés implicites des composés explicites.

En **moba**, le nom comporte nécessairement une base et un suffixe nominal. La base peut être simple, dérivée ou complexe. L'étude de la base complexe révèle une organisation qui, par certains de ses aspects, ressemble au syntagme nominal.

4.3. LE SYNTAGME NOMINAL

Le syntagme nominal est un tout résultant de la combinaison d'au moins deux nominaux. Il comporte donc au moins deux bases, dotées chacune d'un nominant.

Il se distingue ainsi du nom à base simple ou à base dérivée et du nom composé. Par rapport à la base simple ou à base dérivée qui n'a qu'un seul élément lexical, le syntagme nominal comporte au moins deux bases. A la différence du nom composé, il comporte au moins deux nominants liés aux bases.

Bien que le nom soit l'élément constitutif du syntagme nominal, celui-ci ne se réduit pas à une simple combinaison de noms. Il peut compter parmi ses composants, outre le nom, le pronom et le numéral.

Selon le type de rapports que ses composants entretiennent entre eux. « *le syntagme nominal se différencie en hétérofonctionnel et en homofonctionnel. Le premier se caractérise par une dépendance réciproque entre les composantes en présence, le second, au contraire, par une autonomie.* » (Bonvini, 1988a : 142)

4.3.1. Le syntagme hétérofonctionnel

L'organisation interne du syntagme nominal hétérofonctionnel est analogue à celle du nom composé. Elle présuppose la coprésence d'au moins deux termes en relation dissymétrique. L'un des termes sert de centre auquel

s'adjoint l'autre comme expansion. Cette relation dissymétrique crée un rapport de détermination entre les composants où l'un est déterminé par l'autre. Ce qui suppose nécessairement l'existence d'un "*déterminant*" et d'un "*déterminé*".

Le déterminant est en relation avec le déterminé sur lequel il apporte une précision. Il représente l'expansion, c'est -à-dire l'élément non-nécessaire. Le déterminé, qui est en relation avec le verbe, est le terme essentiel, le noyau du syntagme.

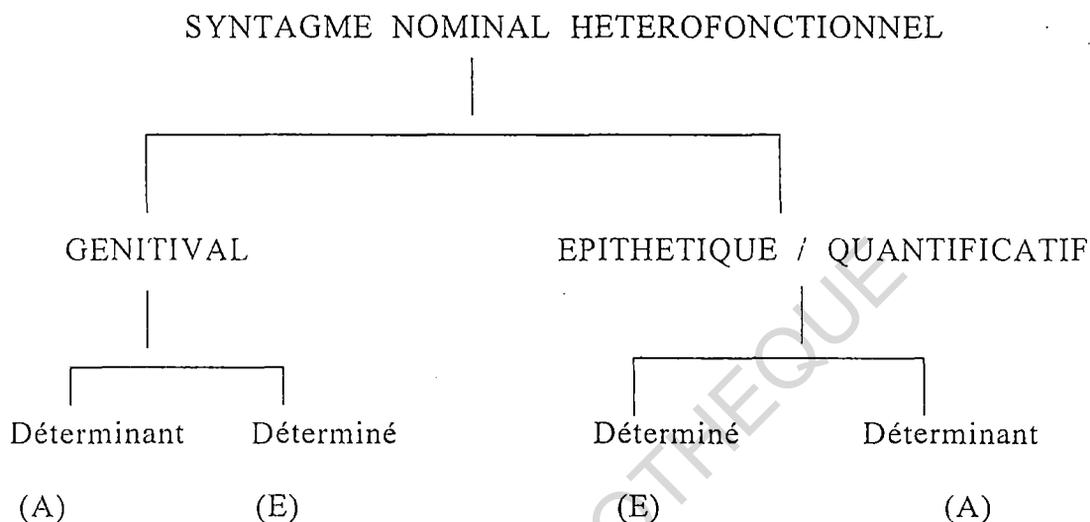
Dans le syntagme de détermination, l'ordre des éléments est contraignant ; toute permutation dans cet ordre entraîne une modification au niveau du sens .

Selon la relation entre les termes en présence, le syntagme hétérofonctionnel se subdivise en plusieurs types : syntagme génitival, syntagme épithétique et syntagme de quantification.

L'ordre des termes est Déterminant (A) - Déterminé (E) en ce qui concerne le syntagme génitival et Déterminé (E) - Déterminant (A) en ce qui concerne les deux autres.

En nous inspirant de Bonvini (1988a : 143), nous pouvons visualiser cette répartition du syntagme hétérofonctionnel de la manière suivante :

Schéma 7 : le syntagme hétérofonctionnel



4.3.1.1. Le syntagme génitival

Le syntagme génitival se caractérise toujours par l'ordre Déterminant-Déterminé (A-E). Sa structure minimale comporte deux termes : un centre et une expansion. Entre le déterminant et le déterminé s'intercale un ton moyen qui tient lieu de connectif.

Le déterminant, l'expansion, est le terme que l'on peut éventuellement supprimer au prix d'une moindre précision, et le déterminé, le centre, est le terme qui peut remplacer le syntagme dans n'importe quel énoncé.

Il est très important de distinguer entre le syntagme génitival et le nom à base complexe de type génitival.

Dans le syntagme génitival, nous avons plusieurs bases, chacune avec son nominant. De plus, les deux composants sont reliés par un connectif qui consiste ici en un ton moyen.

Schéma 8 : le syntagme génitival

SG → B₁ - sf₁ + Con. + B₂ - sf₂

Dans le nom composé, nous avons plusieurs bases, mais un seul nominant.

Schéma 9 : le nom composé de type génitival

NC → B₁ + B₂ - sf

Il y a détermination régressive d'un constituant par l'autre dans le syntagme génitival, d'un lexème par l'autre dans la base composée.

La différence au niveau sémantique entre le syntagme génitival et le nom à base complexe réside dans le fait que la valeur du nom composé est plus globale que celle du syntagme. Quelquefois, le nom composé reçoit une nouvelle valeur différente de la valeur individuelle de ses composants⁹⁵.

(331)	S.G. ⁹⁶ sàngbánl` jùl`	"la tête du chien (en question)"
	NC ⁹⁷ sàngbán-jùl`	"une tête de chien"
	SG kpààùng` jènàà	"les œufs de la pintade (en question)"
	NC kpàn-jènàà	"des œufs de pintade"
	S.G. bád` bíg`	"le fils du chef (en question)"
	NC bád-bíg`	"fils de chef (= prince)"

Dans le syntagme génitival, la relation entre le déterminant et le déterminé, comme précisé plus haut, est marquée par la présence d'un morphème connectif du type copule **jā** à la jointure entre les deux termes.

⁹⁵ cf supra 4.2.3.

⁹⁶ SG = syntagme génitival

⁹⁷ NC = nom composé

Même lorsque le connectif n'est pas employé, la relation entre le déterminant et le déterminé n'est immédiate qu'en apparence, car un ton moyen flottant apparaît toujours à sa place.

(332) a. **kòndùùg` jã bíg` ìì k` ñ lá`**

/Anthr./Conj./enfant, cl.4/Foc./Conj./je/voir, PFR/

"c'est l'enfant de kondoug que j'ai rencontré !"

b. **kòndùùg` bíg` ìì k` ñ lá`**

/Anthr./enfant, cl.4/Foc./Conj./je/voir, PFR/

"c'est l'enfant de kondoug que j'ai rencontré"

Les deux syntagmes **kòndùùg` jã bíg`** et **kòndùùg` bíg`** sont équivalents. **jã** exprime la volonté de préciser, d'insister.

Le déterminant ou le déterminé sont assumés soit par un nom, soit par un syntagme. Dans une situation énonciative donnée où les référents sont connus, soit l'un, soit l'autre des constituants nominaux peut également être assumé par un pronom : le déterminant par le pronom substitutif et le déterminé par le pronom appropriatif.

De ce fait, les séquences possibles sont :

NOM + conn. + NOM

PRONOM + conn. + NOM

NOM + conn. + PRONOM

SYNTAGME + conn. + NOM

SYNTAGME + conn. + SYNTAGME

PRONOM + PRONOM

Exemples :

- Séquence NOM + conn. + NOM

(333) a. **bád̄ bíḡ`**

/chef, cl.1/enfant, cl.4/

"l'enfant du chef"

b. **ɲòòb̄ nánd̄`**

/chèvre, cl.5/viande, cl.9/

"la viande de la chèvre"

- Séquence PRONOM + conn. + NOM

(334) a. **ū bíḡ`**

/de lui/enfant, cl.4/

"son enfant"

b. **b̄ dānb̄`**

/d'eux/ancêtre, cl.2/

"leurs ancêtres"

- Séquence NOM + conn. + PRONOM

(335) **bád̄ jáb̄`**

/chef, cl.1/pr. appr., cl.2/

"ceux (les gens) du chef"

- Séquence SYNTAGME + conn. + NOM

(336) **bád̄ tāānb̄ ʒóól̄`**

/chef, cl.1/cheval, cl.5/queue, cl.10/

"la queue du cheval du chef"

- Séquence SYNTAGME + conn. + SYNTAGME

(337) **bád̄ tãānb̄ ʒóól̄ kōbd̄**

/chef, cl.1/cheval, cl.5/queue, cl.10/poil, cl.9/

"les poils de la queue du cheval du chef"

- Séquence PRONOM + conn. + PRONOM

Pour les cas où le pronom est le premier terme, on constate que celui-ci prend un ton moyen. Celui-ci résulterait probablement de la fusion du connectif (ton moyen) avec le ton du pronom (**ũ**).

(338) **ũ jáb̄**

/de lui/pn. appr., cl.2/

"les siens"

Remarques :

1 - Quand le pronom **Ī** (inanimé) est employé comme déterminant dans un syntagme génitival, il équivaut à un démonstratif.

(339) **kólḡ ɲáá ʒènàà nè, Ī kólḡ bé lē**

/poule, cl.4/pondre, PFR/œuf, cl.11/ici/cette/poule, cl.4/être, IPFR/où/

"une poule a pondu ici, où est cette poule ?"

2 - Certains nominaux de la langue ne peuvent pas fonctionner s'ils ne sont pas accompagnés d'un déterminant.

Il s'agit entre autres de termes comme **nàá** "mère", **báá** "père", **dāān̄** "possesseur", **lóóḡ** "parcelle", **kúl̄** "totalité".

(340) **póò sáá dāāḡ**

/femme, cl.1/aller, IPFR/marché, cl.4/

"une femme va au marché"

mais

(341) **n̄ nàá sáá dāāg`**

/de moi/mère, cl.1/aller, IPFR/marché, cl.4/

"ma mère va au marché"

- Un aspect qui mérite d'être signalé concerne ce qu'on pourrait appeler le "syntagme hétérofonctionnel figé". Il s'agit d'un type de syntagme non "productif" et qui ne peut se comprendre que si on en a eu une définition préalable.

(342) a. **lòòùng` - nàá**

/éléphant, cl.8/M/mère, cl.1/

"petite souris sp. (litt. la mère de l'éléphant)"

b. **kànkááùg` - nùgl`**

/corneille, cl.8/M/igname, cl.10/

"lys sauvage (litt. l'igname de la corneille)"

c. **kòótóùng` - nàá sãākpél`**

/coq, cl.8/M/mère, cl.1/vieille pâte, cl.10/

"larve du scarabée sacré (litt. la vieille pâte de la mère du coq)"

d. **jèndúù - nàá tãānb`**

/Dieu, cl.6/M/mère, cl.1/cheval, cl.5/

"mante religieuse (litt. le cheval de la mère de Dieu)"

Bien qu'apparaissant sous forme de constituant, le déterminant dans ces syntagmes ne dispose pas de l'autonomie syntaxique qui caractérise les constituants d'un syntagme ordinaire. Ainsi, pour la formation du pluriel dans de tels syntagmes, seul le nominant du déterminé peut varier. Ce qui donnera :

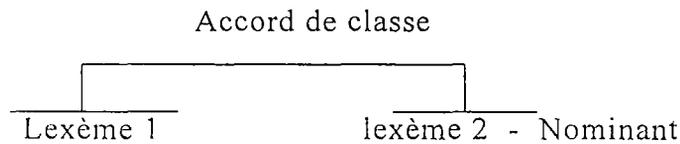
- (343) $l\grave{o}o\grave{u}ng \text{ - } n\grave{a}\acute{a}\grave{n}\grave{b}\grave{a}$ et non * $l\grave{o}o\grave{n}\grave{i}\grave{t} \text{ - } n\grave{a}\acute{a}\grave{n}\grave{b}\grave{a}$
 $k\grave{a}nk\grave{a}\acute{a}\grave{u}g \text{ - } n\grave{u}g\grave{a}\grave{a}$ et non * $k\grave{a}nk\grave{a}\acute{a}d \text{ - } n\grave{u}g\grave{a}\grave{a}$
 $k\grave{o}o\grave{t}\acute{o}u\grave{ng} \text{ - } n\grave{a}\acute{a} \text{ s}\grave{a}\grave{a}k\grave{p}\acute{e}l\grave{a}\grave{a}$ et non * $k\grave{o}o\grave{t}\acute{o}nd \text{ - } n\grave{a}\acute{a}\grave{n}\grave{b}\grave{a} \text{ s}\grave{a}\grave{a}k\grave{p}\acute{e}l\grave{a}\grave{a}$
 $j\grave{e}nd\acute{u}\grave{u}\text{-}n\grave{a}\acute{a}\text{-}t\grave{a}\grave{a}nb`$ et non * $j\grave{e}nd\acute{u}\grave{i}\text{-}n\grave{a}\acute{a}\grave{n}\grave{b}\grave{a}\text{-}t\grave{a}\grave{a}n\grave{i}\grave{t}$

Le suffixe du déterminant a ceci de particulier qu'il ne commute pas.

4.3.1.2. Le syntagme épithétique

L'ordre des composants est le même que celui du nom composé épithétique, à savoir Déterminé-Déterminant. La relation entre les termes en présence est immédiate. Les deux composants sont réduits à leur forme lexématique. Mais le déterminant s'accorde avec le déterminé en prenant sa marque de classe. Cet accord de classe peut être schématisé ainsi :

Schéma 10 : le syntagme épithétique et l'accord de classe



Les lexèmes pouvant assumer la fonction de déterminant sont :

a/ Les lexèmes adjectivaux

Très rares dans la langue, ils ne sont aptes qu'à assumer la fonction de qualifiant.

(344) **nàà-sāl-î**

/bovin-jeune femelle, cl.7/

"génisses"

b/ Les lexèmes verbo-nomino-adjectivaux

(345) a. **náá-pēēn-b`**

/bovin-blanc, cl.5/

"bœuf blanc"

b. **ɲún-sòng-mì**

/eau-fraîche, cl.12/

"eau fraîche"

c/ Les lexèmes nomino-adjectivaux

(346) a. **bí-póó-b-î**

/enfant-féminin-der, cl.7/

"filles"

b. **bí-ɟā-b-î**

/enfant-mâle-dér ; -cl.7/

"garçons"

d/ Certains lexèmes verbo-nominaux

(347) a. **nàà-ɟā-tòò-n-àà**

/bovin-mâle-castrer-der-cl. 11/

"bœufs castrés"

b. **nàà-kpà-kòò-l-î**

/bovin-champ-cultiver-der-cl.7/

"bœufs de labour"

4.3.1.3. Le syntagme de quantification

« Par quantification, il faut entendre l'indication du fait que l'énonciateur envisage le référent visé comme sous-ensemble d'un ensemble ou comme fragment d'une masse » (Creissels, 1991 : 143). Tout comme le syntagme épithétique, le syntagme de quantification est caractérisé par l'ordre séquentiel Déterminé-Déterminant. Le déterminé est assumé par un constituant nominal. Le déterminant est un nominal exprimant une quantité. Là réside la différence entre le syntagme quantificatif et le syntagme épithétique. Une caractéristique supplémentaire du syntagme de quantification par opposition au syntagme épithétique est que le déterminant est placé à droite du déterminé complet (Base + nominant) et non pas entre la base et le nominant du déterminé.

Deux cas de figure sont observables selon que le déterminant est un totalisateur ou un numéral.

Dans le premier cas, il n'y a pas d'accord entre le déterminé et le déterminant.

(348) a. sànjālā̀ kúl` fīd`

/route, cl.11/totalisateur/être endommagé, PFR/
"toutes les routes sont endommagées"

b. sànjāl` kúl` fīd`

/route, cl.10/totalisateur/être endommagé, PFR/
"toute la route est endommagée"

Dans une situation énonciative où le référent du déterminé est connu, celui-ci peut être remplacé par un pronom substitutif.

(349) a. **ū bíd` kúl` bé**

/de lui/enfant, cl.9/totalisateur/être là, IPFR/

"tous ses enfants sont là"

b. **b⁻ kúl` bé**

/eux/totalisateur/être là, IPFR/

"eux tous sont là"

Dans le deuxième cas, c'est-à-dire celui où le déterminant est assumé par un numéral, il y a accord entre le déterminant et le déterminé.

(350) a. **póób` bá-nlé**

/femme, cl.2/cl.2-deux/

"deux femmes"

b. **dēēd` tí-nlé**

/case, cl.9/cl.9-deux/

"deux cases"

c. **ʒènàà ḡá-nlé**

/œuf, cl.11/cl.11-deux/

"deux œufs"

Le numéral et le totalisateur peuvent être coprésents dans le même syntagme. Dans ce cas, le numéral précède le totalisateur.

(351) **ū ʒènàà ḡá-nwāī kúl` pòd`**

/de lui/œuf, cl.11/cl.11-neuf/totalisateur/éclore, PFR/

"tous ses neuf œufs ont éclos"

4.3.1.4. Le syntagme fonctionnalisé

Le syntagme fonctionnalisé est un type de syntagme génitif dont le déterminant désigne une partie du corps. L'un des composants du syntagme, le fonctionnalisant, a pour rôle de permettre à l'autre, le fonctionnalisé, d'être en relation avec le prédicat.

Dans ce type de syntagme, les fonctionnalisants les plus utilisés sont les parties du corps qui servent à la différenciation spatio-temporelle et dont la signification dans ce contexte devient abstraite, générale.

Ces noms jouent le rôle de fonctionnalisant, soit seuls, soit accompagnés des postpositions **pó** "vers" ou **ñ** "dans".

- Exemples avec les parties du corps :

(352) nùng`	"figure, visage"	nùng` ñ	"devant"
jùl`	"tête"	jùl` pó	"au-dessus de"
pōōl`	"dos"	pōōl` pó	"derrière"
bóónúù	"derrière"	bóónúù ñ	"derrière"
nìntóól`	"face"	nìntóól` ñ	"devanture"

- Exemples avec d'autres mots :

(353) tīng`	"sol"	tīng` pó	"en dessous de"
ηààg`	"maison"	ηààg` pó	"chez"

La fonction principale du syntagme fonctionnalisé est celle de circonstant, bien que celle-ci ne soit pas exclusive.

- (354) **póò sùùñ tōōnl` ũ ηààg` pó**
 /femme, cl.1/travailler, IPF/travail, cl.10/de elle/maison, cl.4/postp./
 "la femme travaille chez elle"

4.3.2. Le syntagme homofonctionnel

« Ce syntagme se caractérise par une symétrie entre ses composantes de manière que toute hiérarchie est exclue. » (Bonvini, 1988a : 144). En effet, ses composants entretiennent une relation identique avec le prédicat de l'énoncé. Il s'ensuit que chacun des constituants pourrait assumer au sein de l'énoncé la même fonction que celle du syntagme entier. En **moba**, il existe cinq types de syntagmes homofonctionnels : le coordinatif, l'alternatif, l'énumératif, l'appositif et le distributif. Les trois premiers se caractérisent par la présence d'un relateur, les deux autres par son absence.

4.3.2.1. Le syntagme coordinatif

Ce syntagme associe deux ou plusieurs nominaux, qui renvoient chacun à un référent différent et qui entretiennent une relation identique avec le prédicat. Ils sont reliés par le morphème à valeur associative /jèn/ "et, avec".

Le nombre de constituants est en principe illimité ; et quand la liste est très longue, on emploie le second procédé, sans coordinatif, mais avec le pluriel de reprise **b⁻ kúl^h**, juste avant le prédicat.

Tous les nominants (noms, syntagmes, pronoms, numéraux) peuvent être coordonnés. L'ordre séquentiel est indifférent.

(355) **n̄ báà jèn n̄ nàá jèn n̄ pūōl^h bààl^h**

/de moi/père, cl.1/et/de moi/mère, cl.1/et/de moi/tante paternelle, cl.1/venir, PFR/

"mon père et ma mère et ma tante (paternelle) sont venus"

La succession des constituants peut se faire par simple juxtaposition ; dans ce cas, l'emploi du pronom de reprise pluriel **b̄ kúl`** "eux tous" devient nécessaire.

(356) **n̄ báà, n̄ nàá, n̄ pōōl̄, b̄ kúl` b̄ààl`**

/de moi/père, cl.1/de moi/mère, cl.1/de moi/tante paternelle, cl.1/eux tous/ venir, PFR/

"mon père, ma mère, et ma tante paternelle sont tous venus"

4.3.2.2. Le syntagme alternatif

Ce syntagme est limité exclusivement au cadre énonciatif de l'interrogation. Il est caractérisé par la présence du relateur **/bí/** "ou" qui relie soit deux noms, soit deux propositions à valeur alternative. Le nombre de termes pouvant faire l'objet du choix alternatif est théoriquement sans limite. Toutefois, dans les séquences les plus attestées, l'interrogation alternative porte sur deux termes seulement.

(357) a. **b` sáán` kàlààtú bí kpààb` ìì**

/ils/aller, PFR/école, cl.1/rel./champ, cl.5/Int./

"ils sont allés à l'école ou au champ ?"

b. **ā ḡààpòò màl' bíjābíg` bí bōnpóóbíg` ìì**

/de toi/épouse, cl.1/mettre au monde, PFR/garçon, cl.4/rel./fille, cl.4/Int./

"ton épouse a mis au monde un garçon ou une fille ?"

4.3.2.3. Le syntagme énumératif

Ce syntagme peut avoir comme indice une pause entre les différents constituants.

- (358) ù kpíí wòní mónàbí j̄āpīānàà
 /il/tuer, PFR/lièvre, cl.7/buffle, cl.7/porc-épic, cl.11/
 "il a tué des lièvres, des buffles, des porcs-épics"

A la simple juxtaposition de nominaux séparés par des pauses, on peut ajouter le relateur énumératif íí ou ūú⁹⁸ à valeur cumulative qui porte la signification "que ce soit... ou".

- (359) tīng` íí púmè íí fāāmè íí múù ūú jèndú` ní tàg` I` Kúí
 /terre, cl.4./rel./eau, cl.12./rel./air, cl.12./rel./feu, cl.6./rel./Dieu, cl.6/ Foc./
 créer, PFR/tout/
 "Que ce soit la terre, l'eau, l'air ou le feu, c'est Dieu qui a créé tout cela"

4.3.2.4. Le syntagme appositif

Le syntagme appositif se caractérise par l'absence de tout relateur entre les constituants nominaux qui sont simplement juxtaposés. Les constituants se réfèrent à la même personne et se complètent mutuellement. L'ordre n'y est pas pertinent.

- (360) dāāpààùng` bád` jèntūgl` kpé
 /Top.-chef, cl.1 /Anthr./mourir, PFR/
 "le chef de Dapaong, jentugl, est mort"

⁹⁸íí se réalise ūú après un nom terminé par la voyelle postérieure fermée /u/.

Cette phrase peut aussi bien se dire :

(361) **jèntūgl` dāāpààùng` bád` kpě**

/Anthr./Top.-chef, cl.1/mourir, PFR/

"Jentugl, le chef de Dapaong, est mort"

La différence qu'il y a entre le syntagme coordinatif sans relateur et le syntagme appositif réside dans le fait que dans le premier, l'emploi du pronom pluriel est obligatoire, tandis que dans le second il ne l'est pas, même à titre facultatif.

4.3.2.5. Le syntagme distributif

Le syntagme distributif associe deux constituants ayant le même référent sémantique. Il est caractérisé par une reduplication. Rare avec les noms, il s'utilise avec les numéraux.

(362) a. **kòñî nà bá-ńlé-lé**

/initié, cl.7/sortir, IPFR/cl.2-deux-deux/

"les initiés sortent deux à deux"

b. **ù kòòd` kúlíkúlí kūūg` kūūg`**

/il/vendre, IPFR/gâteau/cinq francs/cinq francs/

"il vend des gâteaux, cinq francs l'unité"

Le syntagme distributif comporte une grande compacité entre ses termes, c'est-à-dire qu'il forme un tout indissociable.

Le syntagme nominal du **moba** se répartit en deux catégories principales : le syntagme hétérofonctionnel et le syntagme homofonctionnel, selon qu'il existe entre les termes en présence un rapport de dépendance ou d'autonomie.

Le syntagme hétérofonctionnel, caractérisé par un rapport de dépendance entre les constituants, est un syntagme de détermination constitué d'un centre et d'une expansion. Il se subdivise à son tour en syntagme génitival, en syntagme épithétique et en syntagme de quantification. Le syntagme de type génitival se caractérise par l'ordre Déterminant-Déterminé (A-E) tandis que les deux autres types sont marqués par l'ordre Déterminé-Déterminant (E-A). La subdivision entre le syntagme épithétique et le syntagme quantificatif se justifie par un trait de sélection pour le constituant apte à assumer la fonction de déterminant. Ces principaux types de syntagmes hétérofonctionnels se prêtent à la fonction de noms composés qui se distinguent du syntagme par un trait de compacité.

Le syntagme homofonctionnel, caractérisé par un rapport d'autonomie entre les constituants, se subdivise en deux sous-catégories selon que ses termes sont liés par un morphème relateur ou pas. Alors que le syntagme coordinatif, le syntagme alternatif et le syntagme énumératif sont marqués par un morphème relateur, le syntagme appositif et le syntagme distributif sont caractérisés par une succession immédiate des constituants en présence.

4.4. LES PRONOMS

On utilise le terme de pronoms pour désigner des unités qui sont des substituts du nom ou du syntagme nominal ou qui ont la possibilité de représenter les locuteurs dans la situation d'énonciation.

Dans l'étude des pronoms se pose un problème particulier lié à leur classement. En effet, les pronoms présentent des propriétés qui tiennent à la fois des lexèmes et des morphèmes. D'une part, ils partagent avec les lexèmes la propriété de constituer l'élément de base d'un constituant nominal. D'autre part, ils partagent avec les morphèmes la propriété de constituer un ensemble fermé, organisé en un système propre.

Pour résoudre ce problème, M. Houis appelle les monèmes servant de base aux pronoms "médiatèmes". « *Les médiatèmes qui en forment la base sont, avec les lexèmes et les morphèmes, l'une des classes fondamentales de signes monématiques* »⁹⁹.

Les médiatèmes se distinguent à la fois des morphèmes et des lexèmes. Ils se distinguent des premiers par le fait qu'ils sont l'élément de base du pronom qui est un constituant syntaxique. Par rapport aux seconds, ils relèvent d'un inventaire fermé et ils sont organisés en un système d'ensemble et en sous-systèmes.

Le cadre théorique préconisé par Benveniste (1966 : 226s ; 251-257, 262 ; 1974 : 68, 79-88, 99, 197 ss) et utilisé par Bonvini (1988a : 147-155) nous a semblé être approprié pour cerner la réalité pronominale du **moba**. D'emblée, cette théorie situe le pronom dans le contexte énonciatif. De plus, le système pronominal très différencié du **moba** se prête bien au classement proposé par Benveniste. Mais nous n'avons pas adopté toute la terminologie utilisée par ces auteurs. Sur certains points, nous avons dû nous inspirer de la terminologie d'autres théoriciens.

Par rapport à la situation rencontrée dans la langue **moba**, les pronoms peuvent être regroupés en deux catégories fondamentales, les interlocutifs¹⁰⁰ et les anaphoriques ; ces derniers se subdivisent à leur tour en substitutifs et en spécifiques.

Les pronoms interlocutifs représentent les personnes participant au discours, à savoir : l'émetteur du message et son récepteur, qui sont appelés respectivement "élocutif" et "allocutif".

⁹⁹Houis (1977 : 38)

¹⁰⁰Nous avons préféré cette terminologie de Creissels à la terminologie de Houis qui nous paraît un peu ambiguë. Houis utilise en effet "allocutif" comme englobant le "locuteur" et l'"allocutaire". En fait, "allocutif" fait référence à la deuxième personne. De ce point de vue, la terminologie de Creissels (1995 : 122) nous semble plus rigoureuse et moins ambiguë. Il groupe les deux premières personnes sous le nom d'"interlocutif", la première personne étant l'"élocutif" et la deuxième l'"allocutif".

Le terme de pronom est utilisé pour désigner "un pronom" permettant de rappeler un référent déjà mentionné (Creissels, 1991 : 205).

Les pronoms substitutifs reprennent un syntagme nominal ou un nom dans le contexte antérieur. Leur rôle est d'assurer une économie dans le discours. Le rôle des spécificatifs est plutôt d'apporter une valeur sémantique au signifié qu'ils représentent. En d'autres termes, non seulement ils reprennent un syntagme nominal ou un nom présent dans le contexte antérieur, mais ils assument en plus une fonction de spécification, c'est-à-dire une précision « *ils précisent relativement à la situation d'énonciation ou au contexte l'identité du référent assumé par le substantif auquel ils se rapportent* » (Creissels, 1991 : 162).

Les sous-sections suivantes présentent dans l'ordre les pronoms interlocutifs puis les deux catégories d'anaphoriques.

4.4.1. Les pronoms interlocutifs

Les pronoms interlocutifs représentent les personnes participant au discours, à savoir : l'émetteur du message et le récepteur qui sont appelés respectivement élocutif et allocutif.

La corrélation élocutif / allocutif est croisée avec une corrélation singulier / pluriel.

Les pronoms interlocutifs correspondants en **moba** sont les suivants :

ñ	"je, me"
ā	"tu, te"
t	"nous"
ī	"vous"

Tous ces pronoms peuvent assumer les fonctions de sujet, d'objet ou de complétant dans un syntagme génitival.

En fonction de leur emploi effectif dans l'énoncé, les quatre pronoms interlocutifs peuvent connaître certaines variations.

Par rapport à la fonction grammaticale, il n'y a pas de différence entre les pronoms en fonction sujet, objet ou complétant. La seule exception observée concerne le pronom t^- "nous" qui se réalise $t\bar{i}$ en fonction objet. Les pronoms \bar{n} , \bar{a} et \bar{i} gardent donc les mêmes formes quelle que soit la fonction assumée.

Les quatre pronoms interlocutifs varient toutefois :

- en fonction de la modalité énonciative (assertif ou intimatif) ;
- en fonction de la thématization ou de la non-thématization : les interlocutifs simples étant opposés aux interlocutifs thématisés ;
- en fonction du type de proposition dans lequel ils apparaissent (dépendante ou non dépendante).

Par rapport à ces faits, on peut distinguer trois séries de pronoms interlocutifs :

- les interlocutifs assertifs simples ;
- les interlocutifs emphatiques ou thématisés ;
- les interlocutifs d'une proposition dépendante.

4.4.1.1. Les interlocutifs assertifs simples

"Simple" implique ici le degré neutre d'emphase. En effet, ces pronoms ne sont pas susceptibles d'être focalisés. Le système est :

Tableau 30 : Les interlocutifs assertifs simples

	élocutif	allocutaire
Singulier	ñ	ã
Pluriel	t̃ (tĩ)	ĩ

Les paragraphes que voici présentent ces pronoms dans les différentes fonctions énumérées plus haut.

a/ Fonction sujet

Le pronom assertif sujet précède immédiatement le prédicat. Mais, il peut en être séparé par des spécificatifs verbaux. L'élocuteur singulier **ñ** se réalise comme une nasale syllabique homorganique de la consonne qui le suit.

(363) a. **ñ** **bé**

/je/ exister, IPFR/

"j'existe"

b. **ã** **màlí**

/tu / réfléchir, IPFR/

"tu réfléchis "

c. **t̃** **súnmì**

/nous/oublier, PFR/

"nous avons oublié"

d. **ĩ** **gbâd`**

/vous/entendre, PFR/

"vous avez entendu"

b/ Fonction objet

Le pronom objet suit immédiatement le verbe. L'élocutif pluriel **t̄** se réalise **tī** lorsqu'il assume la fonction de complément d'objet.

(364) a. **dóùg m̀àn ñ**

/pays, cl.8/intéresser, IPFR/moi/

"le pays m'intéresse"

b. **nììb` b̀òó ā**

/gens, cl.2/aimer, IPFR /toi /

"les gens t'aiment"

c. **bád` j̀î t̄**

/chef, cl.1/appeler, IPFR /nous /

"le chef nous appelle "

d. **dōgdâà t̀èb` ī**

/infirmier, cl.1/soigner, PFR /vous /

"l'infirmier vous a soignés"

c/ Fonction complétant

En tant que complétant d'un nominal ou d'une postposition, le pronom interlocutif simple précède immédiatement le terme complété. Comme le pronom simple en fonction de sujet ou de complément d'objet, il porte toujours un ton moyen.

(365) a. **b̀ààl` ñ b̀òòl`**

/venir, PFI/de moi/près de/

"viens près de moi"

b. bɪ́l´ líglî t̃ táábl` pō

/déposer, PFI/argent, cl.7/de nous/table, cl.10/sur/

"dépose de l'argent sur notre table"

c. gáá ā fèglg`

/prendre, PFI/de toi/chapeau, cl.4/

"prends ton chapeau"

4.4.1.2. Le pronom interlocutif sujet du prédicat à l'intimatif

Le pronom sujet d'un prédicat à l'intimatif est marqué par un ton haut. Le système est le suivant :

Tableau 31 : L'interlocutif sujet du prédicat à l'intimatif

	élocutif	allocutif
Singulier	ń	á
Pluriel	t´	í

(366) a. á nā

/tu/sortir, PFI/

"sors !"

b. í kád´ mán

/vous/transpercer, PFI/Pl/

"transpercez !"

4.4.1.3. Les pronoms interlocutifs emphatiques ou thématisés

La forme emphatique des interlocutifs est une forme composée : radical (médiatème) + **-n-** (dérivatif) + nominant (\emptyset au singulier et **b̄** au pluriel). Le système se présente comme suit :

Tableau 32 : Les interlocutifs emphatiques

	élocutif	allocutif
Singulier	m̄n	f̄n
Pluriel	t̄nb̄	j̄nb̄

(367) a. **f̄n, ā sáá lē**

/toi/tu/aller, IPFR/où/

"toi, où vas-tu ?"

b. **j̄nb̄ ñ máád`**

/vous/Foc./parler, PFR/

"c'est vous qui avez dit"

c. **m̄n ìì**

/moi/c'est/

"c'est moi"

4.4.1.4. Les pronoms interlocutifs d'une proposition dépendante

Lorsque la proposition dépendante est marquée par le morphème de syndèse **ń**, ce morphème s'amalgame avec les pronoms interlocutifs ; le système est alors le suivant :

Tableau 33 : Les interlocutifs d'une proposition dépendante

	élocutif	allocutif
Singulier	m̄ń	ńán
Pluriel	t̄ń	j̄ń

Ces pronoms n'assument que la fonction sujet. Ils portent un ton haut.

(368) a. **ù bôó k' mìn bàâl'**

/il/vouloir, IPFR/Conj./moi/venir, PFI/

"il veut que je vienne"

b. **ù bôó k' jín fìl'**

/il/vouloir, IPFR/Conj./vous/se lever, PFI/

"il veut que vous vous leviez"

c. **mìn lá` jâl` ñān**

/que je/voir, PFR/ce/être bon, IPFR/

"ce que j'ai trouvé est bon"

d. **ñán máád` jâl` bī**

/que tu/dire, PFR/ce/être mauvais, IPFR/

"ce que tu as dit est mauvais"

e. **tín sáá nāān fàg`**

/que nous /aller, IPFR/endroit/être éloigné, IPFR/

"là où nous allons est loin"

f. **jín téén` jāl` l` k' ñān**

/que vous/faire, PFR/ce /cela/Nég./être bon, IPFR/

"ce que vous avez fait, ce n'est pas bon"

Le tableau suivant permet de rendre compte de toutes les formes observables de pronoms interlocutifs par rapport à leurs différents emplois

Tableau 34 : Tableau récapitulatif des pronoms interlocutifs

Emploi	Singulier		Pluriel	
	Loc.	Alloc.	Loc.	Alloc.
<u>Assertif simple</u>	n̄	ā	t̄ (tī)	ī
<u>thématisé</u>	mīn	fīn	tīnb̄	jīnb̄
<u>Intimatif</u>	ń	á	t´	í
<u>Prop. dépendante</u>	mín	ḡán	tín	jín

En définitive, le système comporte une distinction entre "assertifs" (caractérisés par le ton moyen) et "intimatifs" (caractérisés par le ton haut), chacune de ces deux catégories se subdivisant en deux, c'est-à-dire en une forme simple et en une forme complexe. Tout cela se double d'une opposition de nombre.

4.4.2. Les pronoms anaphoriques

Les pronoms anaphoriques se partagent en deux catégories : les substitutifs d'une part et, d'autre part, les spécifiques.

4.4.2.1. Les pronoms substitutifs

Leur rôle est de se substituer à un nom ou à un syntagme nominal ayant déjà figuré dans le discours. Dans les langues à classes en général, les substitutifs sont constitués de la forme segmentale de l'affixe de la classe à laquelle ils se réfèrent¹⁰¹. Mais dans le cas de la langue **moba**, on rencontre pour les pronoms substitutifs une réorganisation du système. Celui-ci n'exprime plus

¹⁰¹Par exemple, le *ncam* qui est une langue du même sous-groupe que le *moba*, dispose d'un système complet d'anaphoriques (cf Takassi, 1996 : 504-534 ou Cox, 1998 : 203-231). On pourrait se référer également au *gulmancema* (cf Ouoba, 1982 : 171-187).

que les distinctions grammaticalisées par la langue : singulier / pluriel, animé / inanimé.

Les formes de l'animé, au nombre de deux, sélectionnent pour le singulier la forme du nominant de la classe 1 (**ù**), et pour le pluriel la forme du nominant de la classe 2 (**b`**).

Il faut noter que cette dernière forme sert aussi pour l'expression de la personne indéterminée. Dans cet emploi, le pronom **b`** ne se rencontre qu'en fonction sujet.

(369) **b` jèd` k´ bōnkōbd` bō tū máád´ jèn nìb`**

/on/dire, PFR/Conj./animal, cl.9/MT/Hab./parler, IPFR/avec/gens, cl.2/

"on dit que les animaux parlaient avec les hommes"

Quant à la forme de l'inanimé, qui ne varie pas en nombre, elle sélectionne la forme du nominant de la classe 10 (**I`**).

Les trois formes identifiées sont associées à un ton bas et elles connaissent des variations suivant la fonction, la présence ou l'absence de négation, la présence ou l'absence de thématization et suivant le type de proposition où elles apparaissent.

Par rapport à ces faits, on peut distinguer quatre séries de pronoms substitutifs :

- les substitutifs assertifs simples ;
- les substitutifs négatifs ;
- les substitutifs thématisés ;
- les substitutifs d'une proposition dépendante

4.4.2.1.1. Les substitutifs assertifs

Le système des substitutifs simples peut être schématisé comme suit :

Tableau 35 : Les substitutifs assertifs

	Animés	Inanimé
Singulier	ù	l`
Pluriel	b`	

Certains de ces substitutifs présentent des variations contextuelles selon leur position relative dans l'énoncé. Or, ces différentes positions sont liées à des fonctions spécifiques.

Les paragraphes qui suivent présentent les pronoms substitutifs simples dans les différentes fonctions où on les rencontre.

a/ Le pronom substitutif en fonction sujet

En fonction sujet, le pronom substitutif précède le verbe. Dans cette fonction, le système reste stable, sans aucune modification.

(370) a. **ù sáá kpààb`**

/il / aller, IPFR / champ, cl.5/

"il va au champ"

b. **b` kóó dēēùg ñ**

/ils / entrer, PFR / chambre, cl.8/

"ils sont entrés dans la chambre"

c. **l` bāá tīng` ñ**

/ce / tomber, PFR / terre, cl.4/ dans/

"c'est tombé par terre"

b/ Le pronom substitutif en fonction objet

Le pronom substitutif en fonction de complément d'objet suit immédiatement le verbe.

Dans cette position, le substitutif animé singulier présente de nombreuses variantes contextuelles. Il peut ainsi prendre les formes **ò**, **ùg**, **òg** ou **òg** respectivement dans les cas suivants :

*Premier cas : le verbe prédicat est terminé par une consonne

(371) a. **ù láń ò**
/il/habiller, PFR/lui/
"il l'a habillé"

b. **sàngbáńl` bəl' ò**
/chien, cl.10/ pourchasser, PFR/lui/
"le chien l'a pourchassé"

*Deuxième cas : le verbe prédicat est terminé par une voyelle fermée (1^{er} degré d'aperture)

(372) a. **t` lí ùg**
/nous / être devant, IPFR / lui/
"nous sommes devant lui"

b. **kàlààtú bíd` gūú ùg**
/école-enfant, cl.9/attendre, IPFR/ lui/
"les élèves l'attendent"

*Troisième cas : le verbe prédicat est terminé par une voyelle mi-fermée (2^{ème} degré d'aperture)

(373) a. **tē òg ʒēēd`**

/donner, PFI / lui / nourriture, cl.9/

"donne-lui de la nourriture"

b. **sīpàà̀n tóò òg**

/jeune-fille, cl.1/accepter, PFR/ lui/

"la jeune - fille l'a accepté (a accepté ses avances)"

*Quatrième cas : le verbe prédicat est terminé par une voyelle ouverte ou mi-ouverte (3^{ème} ou 4^{ème} degré d'aperture)

(374) a. **múù fīá òg**

/feu, cl.5/ brûler, PFR / lui/

"le feu l'a brûlé"

b. **tálíì bòó òg**

/pauvre, cl.7/aimer, IPFR / lui/

"les pauvres l'aiment"

*Les deux autres pronoms, à savoir **b`** et **l`**, ne connaissent pas de variation devant les verbes terminés par un son autre que /-n/

(375) a. **t - lá` b`**

/nous/voir, PFR/eux/

"nous les avons vus"

- b. **dāā tūgd´ l`**
 /Nég./prendre, IPFR/cela/
 "ne prends pas ça"

Mais lorsque le verbe prédicat est terminé par la nasale alvéolaire /n/, le pronom animé pluriel **b`** et le pronom inanimé **l`** se réalisent respectivement **m`** et **ñ`**.

- (376) a. **ù jíín´ b`** → **[ù jíím`]**
 /il/appeler, PFR/eux/
 "il les a appelés"

- b. **ù kpààn` l`** → **[ù kpààn`]**
 /il / chercher/cela/
 "il a cherché cela"

d/ Fonction complétant

Le pronom substitutif complétant d'un syntagme génitival a les mêmes segments que le pronom substitutif en fonction de sujet : la seule différence réside dans le fait que les autres pronoms substitutifs ont un ton bas, tandis que le pronom complétant porte un ton moyen.

Tableau 36 : Les substitutifs en fonction de complétants

	Animés	Inanimé
Singulier	ū	l`
Pluriel	b`	

On peut interpréter ce ton moyen comme dû au ton flottant du syntagme génitival : **ū** dans ce cas serait la réalisation de **ù`**.

- (377) a. **ū báà tēé dógdáà**
 /de lui / père, cl.1/ être, IPFR/infirmier, cl.1/
 "son père est infirmier"

- b. **b̄ dānb` b̄ó b`**
 /de eux/ ancêtres, cl.2/aimer, IPFR/eux/
 "leurs ancêtres les aiment"

4.4.2.1.2. Les substitutifs négatifs

Lorsqu'ils sont suivis du morphème de négation **k´**, les pronoms **ù**, **b`** et **l`** se réalisent respectivement **wà**, **bâ** et **là**.

Tableau 37 : Les substitutifs négatifs

	Animés	Inanimé
Singulier	wà	là
Pluriel	bâ	

- (378) a. **wà k´ móg´ líglî**
 /il/Nég./avoir, IPFR/argent, cl.7/
 "il n'a pas d'argent"
- b. **bâ k´ gbiá k̄nm`**
 /il/Nég./comprendre, IPFR/langue d'initiation, cl.12/
 "ils ne comprennent pas la langue d'initiation"
- c. **là k´ bíl` s̄āl`**
 /cela/Nég./gâter, PFR/rien/
 "cela ne fait rien"

Dans le discours, on rencontre les contractions suivantes :

wàá	pour	wà	k´
bâá	pour	bâ	k´
làá	pour	là	k´

Ainsi, pour les trois exemples proposés plus haut, on aura respectivement :

wàa' móg líglî

bàá gbìá kónm`

làá bíl` sīāl`

4.4.2.1.3. Les substitutifs d'une proposition dépendante

Lorsque la proposition dépendante est marquée par le morphème de syndèse **ń**, ce morphème s'amalgame avec les pronoms substitutifs. Comme les pronoms interlocutifs à ton haut, ces pronoms substitutifs cumulent donc la fonction de sujet et l'indice du mode irréel. Le système est alors le suivant :

Tableau 38 : Les substitutifs d'une proposition dépendante

	Animés	Inanimé
Singulier	wàń	làń
Pluriel	bàń	

Ces pronoms n'assument qu'une seule fonction : celle de sujet.

(379) a. wàń dāā nî mósùg ñ

/que lui/Nég./déféquer, PFI/brousse, cl.8/ dans/
"qu'il ne défèque pas dans la brousse"

b. ñ bòó làń pāāg

/je/ vouloir, IPFR/que cela/durcir, PFI/
"je veux que cela durcisse"

c. bád` jèd` k' bāń múd' ʒènł`

/chef, cl.1/ordonner, PFR/Conj./que on/casser, PFI/œuf, cl.10/
"le chef a ordonné qu'on casse l'œuf"

4.4.2.1.4. Les pronoms substitutifs thématisés

Tout comme les interlocutifs, les pronoms substitutifs connaissent aussi une forme thématisée. Il s'agit d'une forme composée : radical + **-n-** (dérivatif) + radical.

Tableau 39 : Les substitutifs thématisés

	Animés	Inanimé
Singulier	wónò	láníl`
Pluriel	bánb`	

Tout comme le nom, le pronom thématisé est apte à prendre n'importe quelle fonction non prédicative. Le système est le même, que ce pronom soit sujet, objet ou complétant.

(380) a. **wónò n̄ t̄àg` t̄īng`**

/lui/Foc./créer, PFR/terre, cl.4/

"c'est lui qui a créé la terre"

b. **láníl` ní ñāñ**

/cela/Foc./ être bon, IPFR/

"c'est ça qui est bon"

c. **bánb` n̄ d̄ĩ**

/eux/Foc./gagner, PFR/

"c'est eux qui ont gagné"

Le tableau suivant montre les paradigmes des diverses séries.

Tableau 40 : Tableau récapitulatif des substitutifs

	Animés		Inanimés
	Singulier	Pluriel	
assertifs simples	ù (ò, ùg, òg, òg, ù)	b` (m̀)	l` (ǹ)
assertifs négatifs	wā	bà	là
forme thématisée	wónò	bánb`	lánl`
proposition dépendante	wàń	bàń	làń

4.4.2.2. Les pronoms spécifiques

A la différence des substitutifs, les pronoms spécifiques apportent des précisions qui ont trait à l'instance énonciative. Ces précisions sont de deux ordres : les unes concernent la déixis, c'est-à-dire la situation dans laquelle l'énoncé est produit ; les autres ont trait à l'interrogation.

Dans les paragraphes suivants, nous présentons respectivement les pronoms interrogatifs et les pronoms déictiques.

4.4.2.2.1. Les pronoms interrogatifs

Ils se distinguent en pronoms interrogatifs à valeur quantitative et en pronoms interrogatifs à valeur sélective.

4.4.2.2.1.1. Les interrogatifs à valeur quantitative "combien ?"

Ils sont formés de la manière suivante : forme segmentale du préfixe de classe du référé associée à un ton haut + -n- (dérivatif) + - **ḡāā** (médiatème).

(381) a. **bá- ḡāā ní bé ìì**

/cl.2-combien/Foc/être, IPFR/Int./

"combien sont présents ?"

b. **ā bḡḡ ḡá-nḡā ā ì**

/tu/vouloir, IPFR/cl.11-combien/Int./

"combien (en) veux-tu ?"

4.4.2.2.1.2. Les interrogatifs à valeur sélective

Les syntagmes interrogatifs à valeur sélective sont constitués à partir du médiatème **lā** (qui peut apparaître sous les formes **-lē**, **-lāā** ou **-lān-**).

Ce médiatème peut être postposé au pronom substitutif du nominal sur lequel porte l'interrogation (soit l'un des pronoms **ù**, **l`** et **b`**). Celui-ci dans ce contexte est associé au ton moyen. De nouveau, on peut voir le ton moyen comme résultant de la fusion du ton bas du pronom et du ton moyen du syntagme génitival, "lequel" étant "celui de quoi". Le pronom composé qui en résulte peut se traduire par "lequel (laquelle) ou lesquels (lesquelles)". De nouveau, on peut voir le ton moyen comme résultant de la fusion du ton bas du pronom et du ton moyen du syntagme génitival, "lequel" étant "celui de quoi". Il s'emploie isolément et peut assumer toutes les fonctions propres au nom.

(382) a. **ū-lē ní bēé ì**

/lequel/Foc./mûrir, PFR/Int./

"lequel est-il mûr ?"

b. **ā tóóg` b=lē ì**

/tu/rencontrer, PFR/lesquels/Int./

"lesquels as-tu rencontrés"

Le médiatème **lā** peut également entrer dans un syntagme interrogatif génitival (nominant préfixé + **lāā** + nom déterminé) ou épithétique (base nominale + **-lān-** + nominant suffixé), le tout pouvant se traduire par "quel(les) + nom". Les syntagmes ainsi formés sont à même d'assumer toutes les fonctions non-prédicatives dans l'énoncé verbal et la fonction prédicative dans l'énoncé non verbal.

(383) a. g'láà bíg` ò òĩá ìì

/cl.4-quel/enfant, cl.4/Foc./sortir, PFR/Int./

"c'est quel enfant qui est sorti ?"

b. bí-lān-g` ò òĩá ìì

/enfant-quel-cl.4/Foc./sortir, PFR/Int./

"c'est quel enfant qui est sorti ?"

4.4.2.2.1.3. Les interrogatifs òmē, bē et lē

Outre les pronoms présentés ci-dessus, la langue dispose de trois pronoms spécifiques qui permettent d'interroger sur la personne, la chose ou le lieu sans aucune référence précise. Il s'agit des pronoms :

- òmāā (òmē) qui permet d'interroger sur les humains ;
- bē qui permet d'interroger sur ce qui est non humain (animaux et êtres inanimés) ;
- lē qui permet d'interroger sur le lieu.

Chacun de ces pronoms peut assumer toutes les fonctions non-prédicatives qui sont celles du nom.

(384) a. òmāā ní gùl' ìì

/qui/Foc./terrasser, PFR/Int./

"qui est-ce qui a terrassé ?"

b. ā dīí bē ìì

/tu/manger, PFR/quoi/Int./

"qu'as-tu mangé ?"

c. **bíg` sáá lē**

/enfant, cl.4/aller, IPFR/où/

"où va l'enfant ?"

Ces pronoms peuvent aussi être employés comme déterminants dans un syntagme génitif. La présence du terme déterminé permet dans ce cas de spécifier davantage la question.

(385) a. **ɣmāā ní bāàl` ìì**

/qui/Foc./venir, PFR/Int./

"qui est-ce qui est venu ?"

b. **ɣmāā-bíg` n̄ bāàl` ìì**

/de qui-enfant, cl.4/Foc./venir, PFR/Int./

"c'est l'enfant de qui qui est venu ?"

c. **ā bḡó bē ìì**

/tu/vouloir, IPFR/quoi/Int./

"tu veux quoi ?"

d. **ā bḡó bē-tōōnl` ìì**

/tu/vouloir, IPFR/quoi-travail/Int./

"tu veux quel type de travail ?"

e. **ā nīá lē ìì**

/tu/sortir, PFR/où/Int./

"tu viens d'où ?"

f. **ā nīá lē-bòòl` ìì**

/tu/sortir, PFR/où-endroit/Int./

"tu viens de quel endroit ?"

4.4.2.2.2. Les pronoms spécifiques déictiques

Ils comprennent les définis et les indéfinis.

4.4.2.2.2.1. Les indéfinis

Ils sont constitués du médiatème **sā** (qui a comme variante **sīā-**) suivi de la forme segmentale du pronom substitutif, soit un système à trois éléments :

Tableau 41 : Les indéfinis

	humain	non humain
singulier	sūā ¹⁰²	sīāl`
pluriel	sīāb`	

(386) a. **sīāb` sāán wāālúù**

/certains/aller, PFR/chasse, cl.6/

"certains sont allés à la chasse"

b. **sūā nán ū ḡààpóò**

/quelqu'un/répudier, PFR/de lui/épouse, cl.1/

"quelqu'un a répudié son épouse"

4.4.2.2.2.2. Les définis

Ils se subdivisent en ostensifs, en appropriatifs et en autophoriques.

a/ Les ostensifs

Les ostensifs sont formés à partir du médiatème **nè**. Ce médiatème a la valeur d'un démonstratif et fonctionne de quatre façons différentes.

- Employé seul, il peut assumer toutes les fonctions non prédicatives au sein de l'énoncé. Dans ce contexte, **nè** peut être traduit par "ceci".

¹⁰²sūā est formé selon le même modèle que tūā et kūā traités respectivement dans les notes 92 et 93.

(387) a. **nè bé ɲââg`**

/ceci/être, IPFR/maison, cl.4/

"ceci se trouve à la maison"

b. **ñ k' lá` nè**

/je/Nég./voir, PFR/ceci/

"je n'ai pas vu ceci"

c. **nè ìì**

/ceci/Pnv./

"c'est ceci"

- Employé dans un pronom composé, **nè** est précédé d'un des trois substitutifs identifiés (**ù**, **l`**, **b`**) associés au ton moyen. Le système se présente comme suit¹⁰³ :

Tableau 42 : Les ostensifs composés

	animés	inanimé
singulier	ū-nè	l`-nè
pluriel	b`-nè	

(388) **ū-nè bòó tōōnl`**

/celui-ci/aimer, IPFR/travail, cl.10/

"celui-ci aime le travail"

- Employé comme spécifiant postposé au nom, **nè** peut se traduire par "ce"

(389) **sīpààn nè ɲān`**

/jeune-fille, cl.1/ce/être beau, IPFR/

"cette jeune-fille est belle"

¹⁰³Il est à remarquer chez les personnes du troisième âge quelques emplois rares où **nè** spécifie un référent.

- Employé avec un **ń** préposé, **nè** entre dans la constitution d'un pronom composé marquant l'indéfini et signifiant "comme ceci".

(390) **póò ń-nè sáá dāāg`**

/femme, cl.1/comme ceci/aller, IPFR/marché, cl.4/

"une certaine femme va au marché"

b/ Les appropriatifs

Les appropriatifs sont constitués du médiatème **já** suivi d'un des trois substitutifs identifiés (**ù, l`, b`**)¹⁰⁴. Le système est le suivant :

Tableau 43 : Les appropriatifs

	animés	inanimé
singulier	júà	jal`
pluriel	jab`	

Les pronoms appropriatifs n'ont qu'une seule fonction : celle de déterminé dans le syntagme génital.

(391) a. **ń bíd` dīí ā jāb`**

/de moi/enfant, cl.9/gagner, PFR/de toi/Appr./

"mes enfants ont gagné les tiens"

b. **nààb` nè tēé ń báà júà ìì**

/bœufs, cl.5/ce/être/de moi/père, cl.1/Appr./Int./

"ce bœuf est celui de mon père"

c/ Les autophoriques

Les autophoriques désignent les pronoms réfléchis et les pronoms réciproques. Ce sont des pronoms qui renvoient au sujet ou au complément.

¹⁰⁴cf supra 4.4.2.1.1.

- Les réfléchis

Les pronoms réfléchis sont attestés tant dans les anaphoriques que dans les interlocutifs. Ils sont constitués de la forme segmentale de l'interlocutif ou du substitutif associé à un ton moyen, et du médiatème **-kūá**¹⁰⁵. De nouveau, le ton moyen peut s'expliquer par la structure du syntagme¹⁰⁶.

Le tableau des réfléchis se présente comme suit :

Tableau 44 : Les réfléchis

	singulier	pluriel
animés	n̄ kūá /moi/même/	t̄ kūá /nous/mêmes/
	ā kūá /toi/même/	ī kūá /vous/mêmes/
	ū kūá /lui/même/	b̄ kūá /eux/mêmes/
inanimé	l̄ kūá	

(392) a. **ù dóól` ū kūá**

/il/blessé, PFR/lui/Réfl./

"il s'est blessé"

b. **ù j́índ' ū kūá**

/il/abaisser, IPFR/lui/Réfl./

"il s'abaisse"

- Les réciproques

La langue dispose d'un déterminant réciproque qui est **lééb`**. Il est constitué du médiatème **léé-** et de la marque du pluriel de la classe 2 **-b`**. Le réciproque s'emploie exclusivement avec des verbes dont le sujet est au pluriel.

(393) a. **b` ṕós lééb`**

/ils/battre, PFR/Réc./

"ils se sont battus"

¹⁰⁵**kūá** est employé concurremment avec **m̀ng'**.

¹⁰⁶cf supra 4.4.2.1.1. et 4.4.2.2.1.2.

b. t⁻ lāād´ lééb`

/nous/voir, IPFR/Réc./

"nous nous voyons"

Le système pronominal de la langue **moba** distingue d'une part les pronoms interlocutifs et d'autre part les pronoms anaphoriques.

Les premiers représentent les participants du discours et de ce fait assurent une référence interne.

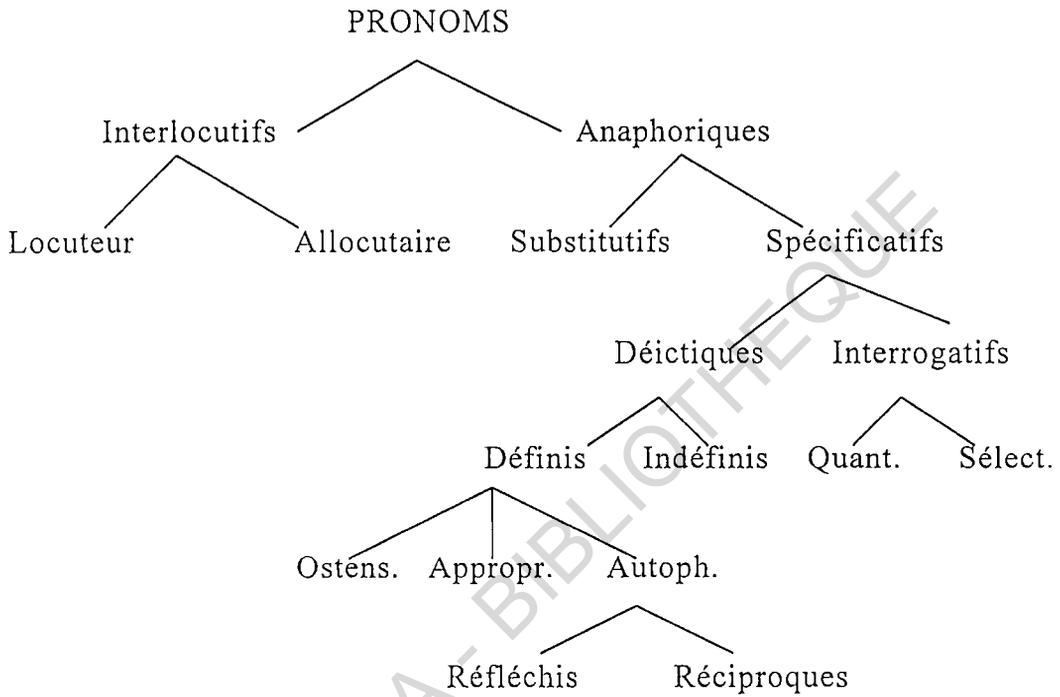
Ils se subdivisent en pronoms élocutifs et en pronoms allocutifs.

Les seconds assurent la référence externe aux autres nominaux. Ils se subdivisent en substitutifs et en spécifiques.

Le système pronominal actuel du **moba** est caractérisé tantôt par un accord partiel, tantôt par l'absence de tout rapport entre la classification nominale et le système des anaphoriques. Celui-ci n'exprime plus que les distinctions grammaticalisées par la langue : singulier / pluriel, animé / inanimé ou humain / non humain.

Le système pronominal de la langue **moba** qui rappelle, sur certains points, celui du ncam tel que présenté par Takassi (1996) peut se schématiser de la façon suivante :

Schéma 11 : le système pronominal



4.5. LE NUMERAL

« Traiter du numéral revient à s'interroger sur la manière dont la langue répond à la nécessité pratique et extra-linguistique du comptage. » (Bonvini 1988a : 156).

La caractéristique principale, due à la nature du numéral et à son emploi comme outil mathématique, est que la langue peut, à partir d'un nombre restreint de lexèmes, former un nombre illimité de chiffres. Quelle est l'organisation du système numéral en **moba** ? Quels sont les procédés linguistiques auxquels la langue a recours pour former les nombres ? En

d'autres termes, dans quels types de constituants s'intègrent les numéraux ? Quel rapport peut-on établir entre le numéral et les autres nominaux au regard de sa structure morphologique et des fonctions qu'il assume ? Le domaine des calculs étant un des lieux d'utilisation des numéraux, quelles sont les opérations qui entrent dans la manipulation des nombres ?

Pour répondre à ces interrogations, nous présentons successivement :

- Le système de numération ;
- les types de numération ;
- le statut du numéral en tant que nominal ;
- l'emploi des numéraux ;
- les opérations comptables.

4.5.1. Le système de numération

Le **moba** utilise un système de numération de type décimal. La numération se fait en effet par vagues de dix. Après une dizaine d'objets énumérés, le locuteur poursuit en ajoutant les unités à cette dizaine jusqu'à ce qu'il obtienne une nouvelle dizaine.

La présente sous-section a trait à la présentation des éléments de base du système et au mode de formation des nombres.

4.5.1.1. Les éléments de base du système numéral

Tout le système numéral de la langue **moba** est construit à partir de douze lexèmes. On a :

- un lexème pour chaque unité, de 1 à 9, soit :

lé	:	2
tāā	:	3
ná`	:	4
mù	:	5
lòòb`	:	6
lólē	:	7
nììñ	:	8
wāī	:	9

- un lexème pour la dizaine

(395) píí- : 10

- un lexème pour la centaine

(396) kòb- : 100

- un lexème pour le millier

(397) tùd- : 1000

Ces douze lexèmes, en prenant des affixes préfixés (pour les numéraux de 2 à 9) ou suffixés (pour les numéraux 1, 10, 100 et 1000) donnent les douze constituants numéraux de base que voici :

(398) jènl`	(< jèn-l`)	:	1
ńlé	(<ń-lé)	:	2
ńtāā	(<ń-tāā)	:	3
ńnâ	(<ń-nâ)	:	4
ńmù	(<ń-mù)	:	5
ńlòòb`	(<ń-lòòb`)	:	6
ńlólē	(<ń-lólē)	:	7
ńnììñ	(<ń-nììñ)	:	8
ńwāī	(<ń-wāī)	:	9

pííg`	(< píí-g`)	:	10
kòbg`	(< kòb-g`)	:	100
tùdl`	(< tùd-l`)	:	1.000

D'un point de vue synchronique, la plupart de ces mots sont inanalysables et ressentis comme tels par les locuteurs¹⁰⁷.

Il convient de noter que les nombres **pííg`** 10, **kòbg`** 100 et **tùdl`** 1.000 ont leur suffixe de classe propre et admettent une forme au pluriel tout comme les autres noms de la langue ; **pííg`/píí**¹⁰⁸ "dizaine/dizaines" et **kòbg`/kòbíû** "centaine/centaines" appartiennent au genre III (cl.4/ cl.7), **tùdl`/tùdàà** "millier/milliers" au genre VII (cl.10/ cl.11). Ces noms ne s'accordent pas avec le genre de ce qui est compté, mais ils peuvent régir un accord lorsqu'ils sont déterminés par un autre numéral. Cela veut donc dire qu'en fait 10, 100 et 1000 ne sont pas à proprement parler des "numéraux" mais des "noms".

4.5.1.2. La formation des nombres

Tout le système numéral de la langue **moba** est construit à partir des douze constituants de base ci-dessus énumérés. L'ensemble des numéraux peut être réparti en trois séries suivant leur mode de formation :

a/ Première série : les unités

La première série comporte les numéraux de 1 à 9, c'est-à-dire les unités¹⁰⁹.

¹⁰⁷Les seules exceptions concernent les numéraux **jèn-** "un" et **-lé** "deux". **jèn-** est un lexème à valeur indéfinie. Employé avec un nominant singulier, il signifie "l'un", "l'une". Muni d'un nominant pluriel, il a le sens de "certains", "certaines". Quant au lexème **-lé**, il peut, selon qu'il porte un nominant singulier ou pluriel, servir à former des pronoms indéfinis signifiant "l'autre" ou les "autres".

¹⁰⁸Le terme **pííg`** "dizaine" est bien un substantif, muni de sa classe nominale propre. Actuellement toutefois, ce substantif n'a pas de pluriel. Les dizaines supérieures se forment à partir du radical **píí-**, probablement l'altération du pluriel aujourd'hui disparu **píídî**.

¹⁰⁹cf supra 4.5.1.1.

b/ Deuxième série : les nombres constituant la charpente décimale

Il s'agit des nombres dix (10), cent (100), mille (1.000) ainsi que leurs multiples. Cette deuxième série de nombres est construite à partir des numéraux de base **pííg`** (10), **kòbg`** (100), **tùdl`** (1.000) etc. et des neuf unités énumérées sous le point 4.5.1.1., sur le modèle du syntagme de quantification.

On a :

- les dizaines : 10, 20, 30-90 ;
- les centaines : 100, 200, 300-900 ;
- les milliers : milliers (1.000, 2.000-9.000), dizaines de milliers (10.000, 20.000, 90.000) et centaines de milliers (100.000, 200.000- 900.000) ;
- les millions : millions (1 million, 2 millions - 9 millions), dizaines de millions (10 millions, 20 millions -90 millions) et centaines de millions (100 millions, 200 millions-900 millions) ;
- les milliards (1 milliard, 2 milliards etc).

c/ Troisième série : les nombres intermédiaires

Au-delà de dix, les chiffres intermédiaires entre les dizaines, les centaines et les milliers sont formés selon le modèle du syntagme coordinatif au moyen du connectif **jèn** "avec".

(399) **pííg` jèn jènI`** : 11
/dix/et/un/

En dehors de **jèn**, il y a un autre connectif **k`** "puis" qui lui a un emploi facultatif et très limité. Ce dernier connectif ne s'applique qu'aux types de nombres suivants :

- 11 à 19
- 101 à 109
- 1001 à 1009

Utilisé exclusivement par les personnes du troisième âge, cet emploi semble en voie de disparition.

Les exemples suivants, construits au moyen de **k`**, constituent des réalisations facultatives des exemples correspondants énumérés plus haut.

- (400) a. **pííg` k` jènl`** : 11
/dix/puis/un/
- b. **pííg` k` ñá-ńlé** : 12
/dix/puis/cl.11-deux/
- c. **kòbg` k` jènl`** : 101
/cent/puis/un/
- d. **tùdl` k` jènl`** : 1.001
/mille/puis/un/

En définitive, le système de numération de la langue **moba** est de type décimal. Il est construit à partir de douze lexèmes, dont un lexème pour chaque unité de un à neuf, un lexème pour la dizaine, un pour la centaine et un pour le millier. L'ensemble des numéraux peut être réparti en trois séries, suivant leur mode de formation : la série des unités, la série des nombres constituant la charpente décimale et la série des nombres intermédiaires.

4.5.2. Les types de numération

Selon Bonvini (1988a : 157), l'"*action de compter*" peut concerner deux opérations mentales dissociées. Le numéral peut être employé pour "*énoncer des nombres en série*" : 1, 2, 3, 4, etc. Il peut aussi être utilisé pour "*désigner globalement une quantité par un nombre*." La première opération, appelée énumération, est abstraite et peut être accomplie en elle-même et pour elle-même. Quant à la seconde, désignée sous le nom de quantification, elle est

concrète et renvoie toujours à un référent déterminé. Dans une langue à classe comme le kasim, les quantificatifs, à la différence des énumératifs, sont donc susceptibles, comme tous les lexèmes nominaux, d'être marqués par des nominants.

Bonvini identifie deux autres séries de numéraux : à savoir les ordinaux et les itératifs. L'emploi itératif, qui permet d'indiquer combien de fois une chose est répétée est invariable, et présente donc les mêmes caractéristiques que celui des énumératifs. Pour leur part, les ordinaux, qui sont utilisés pour indiquer le rang dans une série donnée, ressemblent plutôt aux quantificatifs du fait que tous deux s'accordent en classe avec le nominant du référent auquel ils se rapportent¹¹⁰.

Cette répartition quadripartite telle qu'opérée en kasim par Bonvini cadre bien avec les données de la langue **moba**.

Les paragraphes suivants précisent des spécificités de chacun de ces types de constituants.

4.5.2.1. Les énumératifs

Les énumératifs permettent d'énoncer des nombres en séries. Il s'agit d'un compte abstrait dans lequel les numéraux ne font référence à aucun objet particulier ni à aucune quantité spécifique.

Les énumératifs, pour ce qui concerne les nombres de 1 à 9, coïncident avec les formes de bases énumérées plus haut¹¹¹ : le numéral "un" prend le suffixe de la classe 10 (-l'), et les numéraux de 2 à 9, le préfixe de la classe 12, raccourci en nasale syllabique (ń-).

¹¹⁰Ce parallélisme existe aussi en kar, langue Sénoufo du Burkina Faso décrite par Magdalena Wichser, (1994).

¹¹¹cf supra 4.5.1.1.

Au-delà de 10, les nombres intermédiaires entre les dizaines prennent systématiquement les affixes du genre VII à savoir le suffixe de la classe 10 -l` pour les nombres terminés par 1 et le préfixe de la classe 11 **ɲá-** pour ceux terminés par les numéraux de 2 à 9.

Les exemples suivants illustrent ces deux cas :

- cas des nombres terminés par 1

- (401) a. **pííg` jèn jèn-l`** : 11
/cl.10/et/un/
- b. **píí (jí-) ńlé jèn jèn-l`** : 21
/dizaine- cl.7/(cl.7) deux/et/un/
- c. **píí (jí-) ńtāā jèn jèn-l`** : 31
/dizaine-cl.7/(cl.7) trois/et/un/

- cas des nombres terminés par les numéraux de 2 à 9

- (402) a. **pííg` jèn ɲá-ńlé** : 12
/10/et/ cl.11-deux/
- b. **píí (jí-) ńlé jèn ɲá-ńtāā** : 23
/dizaine-cl.7/cl.7-deux/et/cl.11-trois/

4.5.2.2. Les quantificatifs

Les quantificatifs permettent de désigner des quantités. Il s'agit d'un compte concret qui renvoie toujours à un référent déterminé. Le numéral quantificatif est formé à partir du constituant numéral de base auquel est affixée la marque de classe du terme quantifié, soit le suffixe de la classe singulier pour 1 et tous les nombres terminés par 1, soit le préfixe de la classe pluriel pour les

numéraux de 2 à 9 et toutes les formations complexes où ils apparaissent dans le rang des unités.

Les exemples suivants illustrent bien ce phénomène d'accord des numéraux quantificatifs.

Exemples avec le numéral 1 suivi du suffixe de classe au singulier :

- (403) a. **póójènd`** (< **pòò-jèn-d`**) "une femme"
/femme-un-cl.1, gre III/
- b. **báájènd`** (< **báà-jèn-d`**) "un père"
/père-un-cl.1, gre I/
- c. **bònjèng** (< **bòn-jèn-g`**) "un âne"
/âne-un-cl.4, gre III/
- d. **mòjènb`** (< **mò-jèn-b`**) "une bouche"
/bouche-une-cl.5, gre IV/
- e. **nùùjènúù** (< **nùù-jèn-úù**) "une main"
/main-une-cl.6, gre V/
- f. **dējèùng** (< **dē-jèn-ùg**) "une case"
/case-une-cl.8, gre VI/
- g. **tánjènl`** (< **tán-jèn-l`**) "un caillou"
/caillou-un-cl.10, gre VII/

h. **sòjèn-m̀**¹¹² (< sò-jèn-m̀) "un sang"
/sang-un-cl.12, gre VIII/

Exemples avec les numéraux de 2 à 9 précédés du préfixe de classe au pluriel¹¹³ :

(404) a. **nìb` bá-ńlé**

/personne, cl.2/cl.2-deux/
"deux personnes"

b. **báá-ńbà bá-ńtāā**

/père, cl.3/cl.3-trois/
"trois pères"

c. **tīdī j́-ńnà**

/arbre, cl.7/cl.7-quatre/
"quatre arbres"

d. **mòfì j́-ńmù**

/bouche, cl.7/cl.7-cinq/
"cinq bouches"

e. **nùfì j́-ńlòòb`**

/main, cl.7/cl.7-six/
"six mains"

f. **dēēd` tí-ńlòlē**

/case, cl.9/cl.9-sept/
"sept cases"

¹¹²C'est-à-dire "un seul sang" ou "un même sang".

¹¹³La classe 12 (-m̀) comportant uniquement des substitutifs indénumérables, on ne trouvera donc pas d'équivalent pluriel pour cet exemple.

g. **tánàà ḡá-ń̀nìḡ**

/cailloux, cl.11/cl.11-huit/

"huit cailloux"

Ce phénomène d'accord des numéraux quantificatifs est illustré dans le tableau général à la fin de cette section¹¹⁴.

4.5.2.3. Les ordinaux

Le numéral ordinal est obtenu par l'adjonction de la postposition **pō** "sur" au constituant numéral de base auquel est préfixée la marque de classe du référé. L'expression de la valeur ordinale s'appuie donc sur les mêmes règles d'accord que les numéraux quantificatifs, comme on peut le constater dans les exemples ci-après :

(405) a. **póób` bá-ń̀lé pō**

/femme, cl.2/cl.2-deux/sur/

"la deuxième femme"

b. **bòń̀ì jí-ń̀tāā pō**

/âne, cl.7/cl.7-trois/sur/

"le troisième âne"

c. **dēēd` tí-ń̀mù pō**

/case, cl.9/cl.9-cinq/sur/

"la cinquième case"

d. **tánàà ḡá-ń̀wāī pō**

/caillou, cl.11/cl.11-neuf/sur/

"le neuvième caillou"

¹¹⁴cf infra 4.5.2.5.

Le phénomène d'accord des numéraux ordinaux tout comme celui des quantificatifs est illustré dans le tableau général à la fin de cette section¹¹⁵. On constatera la très grande ressemblance entre ces deux types de numéraux.

Seul le lexème de "premier" change par rapport à "un". Il présente comme base, non pas un numéral mais un lexème verbo-nominal précédé d'un pronom spécifique signifiant "celui (ceux)" ou "celle (celles)".

(406) jùà kpìà	"le premier"
jàb` kpìà	"les premiers"

Les expressions "celui qui est devant", "celui qui commence" et "celui qui termine" sont également formées selon le même procédé.

(407) jùà lìí	"celui qui est devant"
jàl` lìí	"ce qui est devant"
jàb` lìí	"ceux qui sont devant"
jùà cínđ`	"celui qui a commencé"
jàl` cínđ`	"ce qui a commencé "
jàb` cínđ`	"ceux qui ont commencé "
jùà ʒóóđ`	"celui qui termine"
jàl` ʒóóđ`	"ce qui termine"
jàb` ʒóóđ`	"ceux qui terminent"

4.5.2.4. Les itératifs

Pour dire le nombre de fois qu'un événement a eu lieu, on utilise un pronom quantificatif de façon adverbiale : pour "une fois", on utilise le suffixe **-m̀** (cl.12), et pour les autres itératifs (2 à 9) le préfixe adverbial **mu***- (cl.12).

¹¹⁵cf note 114

Le locuteur fait précéder le numéral ainsi obtenu du nominal catégoriel **tààl`** (litt. "pied") ou **fúúnúù** (litt. "tour"), placé en position de déterminé et que nous traduisons ici par "fois". Facultatif avant la dizaine, le terme **tààl`** (ou **fúúnúù**) apparaît obligatoirement dans les nombres supérieurs à 10.

(408) a. (**tààl`**)¹¹⁶ **mú n̄lé** : 2 fois
/(fois)/préf./deux/

b. (**tààl`**) **mú n̄tāā** : 3 fois
/(fois) /préf./trois/

c. (**tààl`**) **mú n̄nà** : 4 fois
/(fois)/préf./quatre/

d. (**tààl`**) **mú n̄wāī** : 9 fois
/(fois)/préf./neuf/

Le numéral itératif **1** et tous les nombres itératifs complexes terminés par **1** prennent comme suffixe le nominant de la classe 12 (**-m`**).

(409) a. (**tāāl`**) **jènm`** : 1 fois
/(fois)/un, cl.12/

b. **pííg` jèn tààl` jènm`** : 11 fois
/dix/et/fois/un.cl.12./

Enfin, tout comme dans les cas précédents, les itératifs 10, 100 et 1000 gardent leurs marques de classes propres ; mais ils sont précédés, de l'indice catégoriel **tààl`** (ou **fùúnúù**).

¹¹⁶La parenthèse indique les cas où ce mot est facultatif.

(410) tààl` pííg`	:	10 fois
tààl` píí (jí-) nílé	:	20 fois
tààl` píí (jí-) nítāā	:	30 fois
tààl` kòbg`	:	100 fois
tààl` kòbîi (jí-) nílé	:	200 fois
tààl` tùdl`	:	1000 fois
tààl` tùdàà (ḡá-) nŵāī	:	9000 fois

Au plan formel, les itératifs ne diffèrent des énumératifs que par le suffixe **-m`** pour le numéral 1 et le préfixe **mú-** pour les numéraux de 2 à 9.

A l'énumératif **jèn-l`** correspond donc l'itératif **jèn-m̀**. Aux énumératifs **nílé**, **nítāā** correspondent les itératifs (**tààl`**) **mú-nílé**, (**tààl`**) **mú-nítāā** etc.

L'étude dans cette sous-section nous a permis de distinguer quatre types de numération : les énumératifs, les quantificatifs, les ordinaux et les itératifs. Il ressort de cette étude que les quantificatifs et les ordinaux ont en commun la particularité de porter des préfixes variables en fonction des genres nominaux. De leur côté, les énumératifs et les itératifs sont invariables.

Les deux tableaux comparatifs que voici permettent de constater les différents rapports et nuances.

Le premier tableau présente le cas de "un" :

Tableau 45a : Tableau comparatif des types de numération : le cas de "un"

Enumératifs	invariables		jèn-l`
Quantificatifs	variables	cl.1	jèn-d`
		cl.4	jèn-g`
		cl.5	jèn-b`
		cl.6	jèn-úù
		cl. 8	jèn-ùg
		cl.10	jèn-l`
		cl.12	jèn-m̀
Ordinaux	variables	animé sing.	jùà kpià
		animé pl.	jàb` kpià
		inanimé	jal` kpià
Itératifs	invariables		(tààl`) jèn-m̀

Le second tableau présente le cas des numéraux de "2" à "9" :

Tableau 45b : Tableau comparatif des types de numération : le cas des numéraux de "2" à "9"

Numéraux	Enumératifs	Quantificatifs classes 2 et 3 ¹¹⁷	Ordinaux classes 2 et 3	Itératifs
2	ńlé	bá-ńlé	bá-ńlé pō	tààl` mú-ńlé
3	ńtāā	bá-ńtāā	bá-ńtāā pō	tààl` mú-ńtāā
4	ńná`	bá-ńná`	bá-ńná` pō	tààl` mú-ńná`
5	ńmú`	bá-ńmù	bá-ńmù pō	tààl` mú-ńmù
6	ńlób`	bá-ńlòb`	bá-ńlòb` pō	tààl` mú-ńlòb`
7	ńlólē	bá-ńlòlē	bá-ńlòlē pō	tààl` mú-ńlòlē
8	ńńíñ	bá-ńńìñ	bá-ńńìñ pō	tààl` mú-ńńìñ
9	ńwāī	bá-ńwāī	bá-ńwāī pō	tààl` mú-ńwāī
10	pííg`	pííg`	pííg` pō	tààl` pííg`
100	kòbg`	kòbg`	kòbg pō	tààl` kòbg`
1 000	tùdl`	tùdl`	tùdl` pō	tààl` tùdl`

4.5.3. Le numéral en tant que nominal

Dans la formation des chiffres, le numéral utilise certaines séquences structurales qui l'identifient aux autres nominaux : nom simple, syntagme etc. Ces séquences toutefois ne s'identifient que partiellement avec les autres nominaux, dans la mesure où elles comportent une série de traits qui leur sont propres.

Le numéral qui fait d'une part partie des nominaux ne s'identifie donc que partiellement avec les autres nominaux au plan de l'organisation formelle. Il connaît certaines caractéristiques propres, d'où la nécessité de cerner la spécificité du numéral en tant que nominal.

¹¹⁷Pour obtenir les quantificatifs et les ordinaux équivalents pour les autres genres, il suffit de remplacer le préfixe bá- des cl.2 et 3 par les préfixes jí- (cl.7), tí- (cl.9) et ñá- (cl.11).

Pour commencer, nous dressons un tableau des structures nominales qui sont sous-jacentes aux différents nombres. Les différentes abréviations utilisées dans le tableau sont les suivantes :

LN	:	lexème nominal
NS	:	nom simple
SC	:	syntagme complétif
SQ	:	syntagme qualificatif /quantificatif
Scd	:	syntagme coordinatif
S... cpl	:	syntagme... complexe

Tableau 46 : Les structures nominales utilisées par le numéral

	1	2 à 9	10	11-19, 21-29	20, 30, 200,	2000,	
			100	101-109	40 ... 300,	3000...	
			1000	1001-1009	90	400... 9000	
Enumératifs	NS	LN	NS	Scd	SQ	SQ	SQ
Quantificatifs	SQ	SQ	SQ	Scd	SQ cpl	SQ cpl	SQ cpl
Ordinaux	-	SC	SC	Scd	SC cpl	SC cpl	SC cpl
Itératifs	SC	SC	SC	Scd	SC cpl	SC cpl	SC cpl

De ce tableau, il ressort que le numéral s'appuie sur les structures nominales suivantes :

4.5.3.1. Constituants simples

a/ Lexème nominal (sans association à la marque de classe) :

- énumératifs : 2 à 9

b/ Nom simple :

- énumératifs : 1, 10, 100, 1000

4.5.3.2. Constituants complexes

a/ Syntagmes quantificatifs :

- énumératifs : 20, 30-90, 200, 300-900, 2000, 3000-9000
- quantificatifs : 1, 2-9

b/ Syntagmes quantificatifs complexes

quantificatifs : 20, 30-90, 200, 300-900, 2000, 3000-9000

c/ Syntagmes complétifs

- ordinaux : 2 à 9, 10, 100, 1000
- itératifs : 1, 2 à 9, 10, 100, 1000

d/ Syntagmes complétifs complexes

- ordinaux : 20, 30-90, 200, 300-900, 2000, 3000-9000
- itératifs : 20, 30-90, 200, 300-900, 2000, 3000-9000

e/ Syntagmes coordinatifs

- énumératifs : 11 à 19, 21 à 29, 31 à 39 etc
- quantificatifs : 11 à 19, 21 à 29, 31 à 39 etc
- ordinaux : 11 à 19, 21 à 29, 31 à 39 etc
- itératifs : 11 à 19, 21 à 29, 31 à 39 etc

En définitive, le numéral partage avec les autres nominaux le fait que sa structure l'identifie soit à un constituant simple, soit à un constituant complexe. Il se distingue toutefois du nom par le fait que ses marques de classe sont préfixées dans la plupart des cas, tandis que le nom ne porte que des marques suffixées.

Les syntagmes complétifs et la plupart des syntagmes quantificatifs, outre celui obtenu avec "1", ne trouvent pas d'équivalents dans la langue ordinaire.

Quant au syntagme coordinatif, il se distingue des autres syntagmes coordinatifs par le fait que l'ordre de ses termes est pertinent.

4.5.4. Emploi des numéraux

« *Il existe deux types d'emploi : en tant que nominal et en tant que numéral* » (Bonvini, 1988a : 163). Le premier a trait au fait que le numéral partage avec le nominal le statut de plurifonctionnel et le second concerne le fait que le numéral "représente des nombres".

4.5.4.1. Emploi en tant que nominal

En tant que nominal, le numéral peut assumer les fonctions dévolues aux nominaux : soit une fonction primaire dans le cadre de l'énoncé, soit une fonction secondaire au sein d'un syntagme nominal. Tout comme les autres nominaux, le numéral peut, lorsqu'il est accompagné d'un morphème prédicatif, jouer le rôle de prédicat.

a/ Fonctions primaires

Dans le cadre de l'énoncé, le numéral assume les mêmes fonctions primaires que le nominal, à savoir les fonctions sujet, objet direct, objet second et circonstant. Dans tous les cas, le numéral qui joue un de ces rôles fait référence à quelque chose dont il a déjà été fait cas.

- Fonction "sujet"

(411) a. **jènd` n` dī́**

/un/Foc./réussir, PFR/

"un (seul) a réussi"

b. **tùdl` cèè kòbg`**

/millier, cl.10/dépasser, IPFR/centaine, cl.4/

"mille dépasse cent"

- Fonction "objet direct"

(412) **ñ bòs bá-ńná`**

/je/vouloir/cl.2-quatre/

"j'(en) veux quatre"

- Fonction "objet second"

(413) **ù tēé bá-ńlé líglî**

/il/donner, PFR/cl.2-deux/argent, cl.7/

"il a donné de l'argent à deux (deux des personnes dont on a parlé)"

- Fonction "circonstant"

Cette fonction ne peut être assumée que par un itératif.

(414) **ù lá` b` tààl` mú — ńtāā**

/il/voir, PFR/eux/pied/cl.12-trois/

"il les a vus trois fois"

- Fonction prédicative non verbale

(415) a. **bá-ńlé ñ-ñè**

/cl.2-deux/voici/

"en voici deux"

b. **ńííg` ñ-ńáñ**

/dix/voilà/

"en voilà dix"

b/ Fonctions secondaires

Le numéral peut assumer la fonction de déterminant dans un syntagme quantificatif. Le terme déterminé est soit un nom, soit un substitut du nom.

*Trois cas de figure sont à considérer :

- Premier cas : le numéral en position de déterminant est **jènl`** "un" ou un de ses composés.

Dans ce type de syntagme, le numéral **jènl`** "un" se comporte à la manière d'un véritable lexème adjectival et se place entre la base substantivale et le suffixe du terme en fonction de déterminé.

- Deuxième cas : le numéral en position de déterminant est une unité de 2 à 9 ou un de leurs composés. Le numéral dans ce type de syntagme est postposé au mot déterminé avec lequel il s'accorde au moyen d'un préfixe de classe.

(416) a. **nììb` bá-ńlé**

/personne, cl.2/cl.2-deux/

"deux personnes"

b. **dēēd` t́-ńlé**

/case, cl.9/cl.9-deux/

"deux cases"

c. **bóbàà ńá-ńlé**

/marmite, cl.11/cl.11-deux/

"deux marmites"

d. **ū jáb` bá-ńlé**

/de lui/Appr., cl.2/cl.2-deux/

"deux des siens"

- Troisième cas : le numéral en position de déterminant est "10", "100" ou "1000"

Les numéraux **pííg`** "dix", **kòbg`** "cent" et **tùdl`** "mille" qui sont en fait des noms ne s'accordent pas avec les substantifs qu'ils déterminent. Le type de syntagme, dans la composition duquel ces numéraux entrent, est un syntagme quantificatif de type Nom + Nom.

(417) a. **dēēd` pííg`**

/case, cl.9/dizaine, cl.4/

"dix cases"

b. **tádî kòbg`**

/assiette, cl.7/centaine, cl.4/

"cent assiettes"

c. **nìib` tùdl`**

/personne, cl.2/millier, cl.10/

"mille personnes"

4.5.4.2. Emploi en tant que numéral

Outre les opérations comptables dont il sera question plus bas, l'emploi mathématique du numéral concerne les domaines suivants :

- emploi distributif ;
- emploi approximatif ;
- emploi monétaire.

a/ Emploi distributif

L'emploi distributif des numéraux est fréquent, surtout pour indiquer les prix au marché. Il peut servir aussi à exprimer la division par groupes. Deux procédés sont utilisés, à savoir :

- le redoublement partiel du constituant numéral

(418) a. **ù bílg' ḡá-ńlé lé**

/elle/déposer, IPFR/cl.11-deux-deux/

"elle dépose par tas de deux."

b. **ù kòḡd' pí-píḡ'**

/elle/vendre, IPFR/dizaine-dizaine, cl.4/

"elle vend cinquante francs pièce"

c. **tē b' t̀̀dl' jèn kòb̀̀n ńlé-lé**

/donner, PFI/eux/millier, cl.10/et/centaine, cl.7/deux-deux/

"donne-leur chacun 6.000 F"

- l'adjonction au numéral d'un circonstant à valeur de démarcation

(419) **t' lāād' lééb' dāà ḡá ńm̀̀ k̀̀l'**

/nous/voir, IPFR/réc./jour, cl.11/cl.11-cinq/chaque/

"nous nous rencontrons tous les cinq jours"

b/ Emploi approximatif

Cet emploi sert à exprimer la non exactitude dans le sens de "plus ou moins". Le procédé utilisé dans ce cas consiste à encadrer le nombre par le morphème discontinu d'équivalence : **ḡáń...ḡáń**.

(420) **tē n̄ ḡáń kòbg' ḡáń**

/donner, PFI/moi/comme/cent/comme/

"donne-moi une centaine (ou : à peu près cent)"

c/ Emploi non approximatif

Cet emploi sert à exprimer le nombre exact. L'expression utilisée fait suivre le nombre par l'idéophone **gól'b´** qui exprime l'idée d'exactitude.

- (421) **ù móg´ kâlâàtúbíd` píí (jí-) nítāā gól'b´**
 /il/avoir, IPFR/élève, cl.9/trente/juste/
 "il a exactement trente élèves !"

d/ Emploi monétaire

La valeur du numéral n'exprime pas la valeur d'argent, mais plutôt le nombre de pièces de monnaie. Bien que la pièce la plus petite **súl`** corresponde à 1 F CFA, dans la pratique l'unité de compte de monnaie est **kūūg`** : 1 pièce de 5 F CFA. Ce qui nous donne les équivalents suivants :

(422) kūūg`	:	5 F	
kūmúù nlé	:	5 F CFA/2 =	10 F CFA
kūmúù nítāā	:	5 F CFA/ 3 =	15 F CFA
kūmúù pííg`	:	5 F CFA/ 10 =	50 F CFA
pííg` jén kūūg`	:	5 F CFA/ 11 =	55 F CFA
pííg` jèn kūmúù nlé	:	5 F CFA/ 12 =	60 F CFA
(kūmúù) píí nlé	:	5 F CFA/ 20 =	100 F CFA
(kūmúù) píí nítā	:	5 F CFA/ 30 =	150 F CFA
(kūmúù) kòbg`	:	5 F CFA/ 100 =	500 F CFA
(kūmúù) kòbî nlé	:	5 F CFA/ 200 =	1.000 F CFA
(kūmúù) tùdl`	:	5 F CFA/ 1 000 =	5.000 F CFA

Théoriquement néanmoins, on pourrait faire coïncider le compte monétaire avec le comptage numéral ordinaire. Il suffirait de prendre comme unité de compte la pièce **súl`** : 1 F CFA. On aurait dans ce cas :

- (423) **súl`** : 1 F

súlàà ḡá n̄lé	:	2 F
súlàà ḡá n̄tāā	:	3 F
súlàà p̄íg`	:	10 F

etc.

4.5.5. Opérations comptables

Il ne sera question ici que des quatre opérations fondamentales : addition, soustraction, multiplication et division. La différence entre ces opérations se fait par l'emploi de verbes différents, et appartient de ce fait au domaine du lexique.

4.5.5.1. Addition

Le terme **moba** désignant l'addition est **púgnúù**, "le fait d'ajouter". Cette opération s'énonce dans une question :

- (424) p̄íg` ḡ´ p̄úḡḡá-n̄mù, l` táán̄ ḡá-n̄ḡāā áá ?
 /10/et/ajouter/5/cela/rassembler, PFR/combien/Int./
 "dix plus cinq, cela fait combien ?" : $10 + 5 = ?$

et dans une réponse :

- (425) p̄íg` ḡ´ p̄úḡḡá-n̄mú`, l` táán̄ p̄íg` jèn ḡánmú`
 /10/et/ajouter/5/cela/rassembler, PFR/
 "dix plus cinq, cela fait quinze" : $10 + 5 = 15$

4.5.5.2. Soustraction

Le terme **moba** utilisé pour désigner cette opération est **p̄ānúù**, "le fait de retrancher, d'enlever". La soustraction utilise le même procédé que l'addition, la seule différence résidant au niveau des verbes.

Elle s'énonce par la question :

- (426) **πίγ` g' nān ηά-ńmù, l` tennè ηά-ηḡā áá ?**
 /10/et/retrancher/5/cela/rester, PFR/combien/Int./
 "dix moins cinq, il reste combien ?" : $10 - 5 = ?$

et par la réponse :

- (427) **πίγ` g' nān ηά-ńmù, l` tennè ηά-ńmù**
 /10/et/retrancher/5/cela/rester, PFR/5/
 "dix moins cinq, il reste cinq" : $10 - 5 = 5$

4.5.5.3. Multiplication

La multiplication s'exprime en **moba** par le terme **fúúnúù**, "nombre de fois" ou son synonyme **tààl`**¹¹⁸.

Elle s'énonce dans la question :

- (428) **πίγ` fúúnúù mú-ńmù, l` bāá ηά-ńḡā áá ?**
 /dix/n fois/cinq/cela/tomber, PFR/combien(it.)/Int./
 "dix fois cinq (it.), cela donne combien ?" : $10 \times 5 = ?$

et dans la réponse :

- (429) **πίγ` fúúnúù mú-ńmù, l` bāá pí(jí-) ńmù**
 /dix/n fois/cinq (it.)/cela/tomber, PFR/cinquante/
 "dix fois cinq, cela donne cinquante" : $10 \times 5 = 50$

¹¹⁸fúúnúù et tààl` sont des termes synonymes employés concurremment dans ce contexte.

Dans l'énoncé de cette opération, le multiplicateur est nécessairement un itératif.

4.5.5.4. Division

Le terme **moba** utilisé pour désigner la division est **bíídúù**, "le fait de partager".

Cette opération s'énonce par la question

- (430) **pííg` g´ bííd´ ηά-ńmù, l` bāá mú-ńηāā áá ?**
 /dix/et/partager/cinq/cela/tomber, PFR/combien it./Int./
 "dix divisé par cinq, cela donne combien ?" : $10 : 5 = ?$

et par la réponse

- (431) **pííg` g´ bííd´ ηά-ńmù, l` bāá múńlé**
 /dix/et/diviser/cinq/cela/tomber, PFR/deux (it.)/
 "dix divisé par cinq, cela donne deux" : $10 : 5 = 2$

Dans l'énoncé de cette opération, le quotient ou le terme interrogatif est nécessairement un itératif.

Comme nous l'avons montré ci-dessus, le numéral apparaît comme une sous-classe de la grande classe des nominaux. Sur l'axe paradigmatique, cette appartenance est indiquée par la présence du morphème majeur de type dominant. Sur l'axe syntagmatique, le numéral assume une fonction réservée aux nominaux, celle du déterminant dans un syntagme de détermination Déterminé-Déterminant. La plurifonctionnalité, caractéristique du nominal peut être attribuée au syntagme ainsi déterminée plutôt qu'au numéral lui-même.

La formation des chiffres reflète également les structures propres aux nominaux : nom simple, nom composé de type quantificatif et syntagme coordinatif. Là encore, nous avons vu que ces formations portaient des traits se distinguant légèrement des structures correspondantes relevées pour les noms.

Bien que nous ayons montré les caractéristiques du numéral le liant à la grande classe des nominaux, nous ne pourrions cependant l'intégrer à aucune des sous-classes de ces nominaux (nom, pronom, etc.) en raison de la diversité du système qui est le sien et des particularités qui lui sont propres.

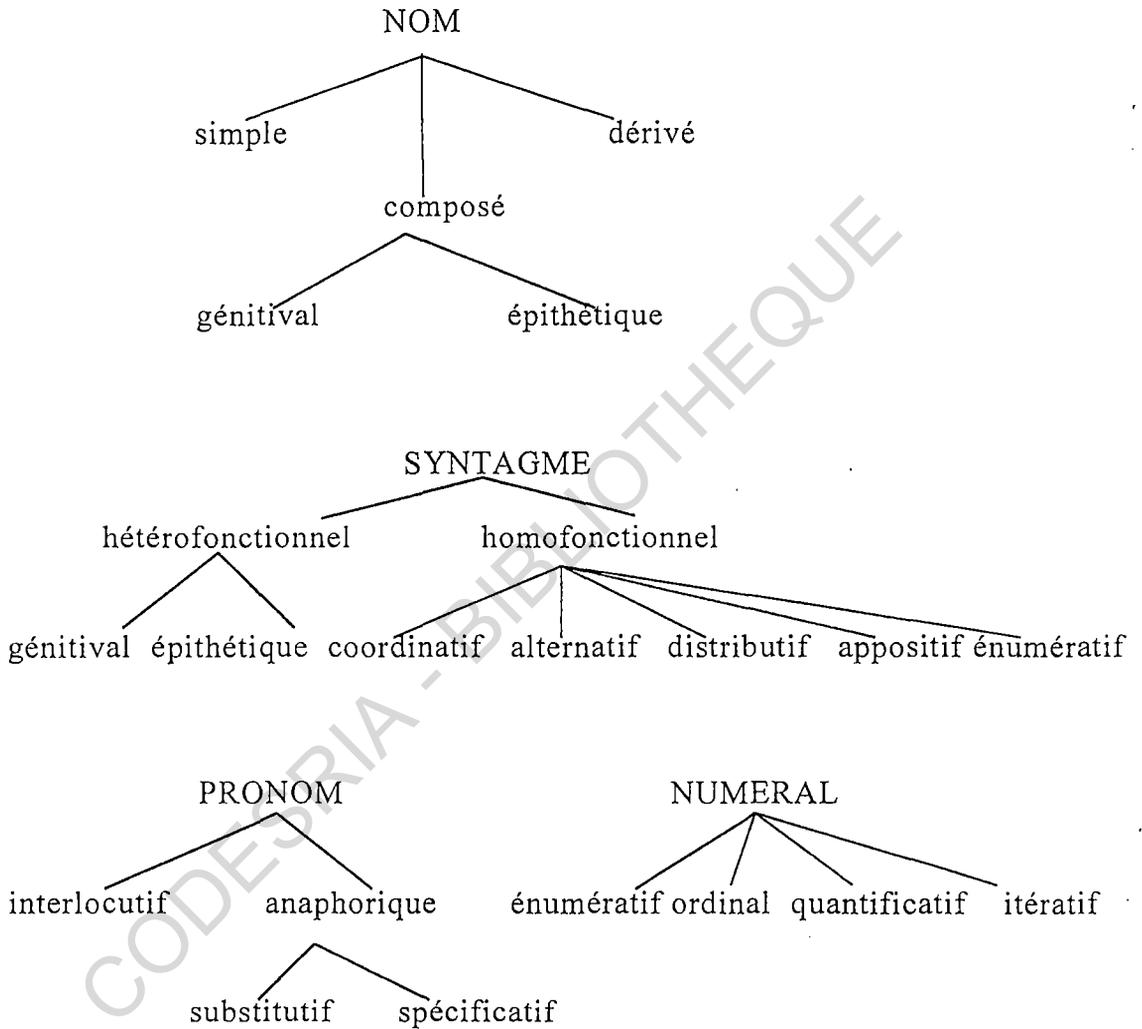
LE NOMINAL : RECAPITULATION

Comme précisé au début de ce chapitre, le nominal se présente sous quatre formes : le nom, le syntagme, le pronom et le numéral. Le nom et le syntagme sont orientés vers la prédication. Le pronom et le numéral, en tant que substituts de noms, sont plutôt orientés vers l'énonciation.

L'étude dans les différentes sections a mis en évidence la complexité de chacune de ces quatre formes.

Au terme de l'étude lexicologique des nominaux, il nous semble convenable de présenter, dans un schéma, les quatre formes du nominal étudiées.

Schéma 12 : les quatre formes du nominal



CHAPITRE 5 : L'ENONCE ET SES VARIATIONS

5.0. REMARQUES LIMINAIRES

L'énoncé, comme précisé plus haut¹¹⁹, est le résultat d'une double structuration : « *l'une prédicative, réalisée par la prédication sous forme de "phrase" et destinée à garantir la dicibilité, l'autre énonciative, réalisée par l'énonciation et destinée à ancrer la même "phrase" dans le concret de l'instance énonciative* » (Bonvini, 1988a : 171).

L'étude des schèmes prédicatifs nous a permis de dégager le support formel de la prédication, à travers l'identification, l'inventaire et la caractérisation des schèmes d'énoncés de la langue **moba**. Dans cette étude, nous avons fait intervenir le choix sémantique comme étant préalable à la formulation d'un propos. Le schème syntaxique est un moule formel qui constitue la partie invariable de l'énoncé. Résultat de l'agencement de termes syntaxiques, il repose sur des relations syntaxiques stables, assumées par des constituants syntaxiques qui sont de type soit monofonctionnel (les verbaux), soit plurifonctionnel (les nominaux).

Or, en situation d'interlocution, il arrive que le locuteur introduise des modifications au niveau du schème prédicatif en vue de moduler l'apport informatif des termes syntaxiques en présence. De ces variations naît une organisation énonciative qui est différente de l'organisation syntaxique et qui transforme la "phrase" en "énoncé".

Ces modifications qui s'opèrent au sein du schème prédicatif relèvent de la "dimension variable", "dispositif de variance" qui vient se greffer sur la dimension invariable que constitue le schème prédicatif.

¹¹⁹cf supra 2.1.

Dans la rubrique qui suit, nous exposons les différentes variations attestées dans l'énoncé en tant que produit final de l'acte de parler. Dans une première section sont présentées les variations énonciatives internes à la proposition. Dans une deuxième section sont traitées les variations énonciatives externes, c'est-à-dire les relations qui lient les séquences de propositions.

5.1. LA PROPOSITION ET SES VARIATIONS INTERNES

L'étude des variations de la proposition est encore appelée sémiosyntaxe de l'énoncé. Elle se base sur la morphosyntaxe qui a donné une vue synthétique et schématique générale, ainsi que sur la lexicologie. Cette étude rend compte de l'organisation, à partir des nominaux et des verbes, de cette unité de structure qu'est la proposition.

Les différentes modifications au sein d'un même schème prédicatif se répartissent en deux catégories principales que Bonvini appelle "*variantes et variations*" (Bonvini, 1988a).

Les variantes sont des modifications qui concernent la réalisation du schème prédicatif en tant qu'ensemble unitaire. Ces modifications portent sur les termes syntaxiques, soit par rapport à leurs structures internes, soit par rapport à leur relation séquentielle dans le schème. On sait en effet que le schème prédicatif est constitué d'une relation dissymétrique entre ses termes. Il est composé d'un nexus irréductible et d'expansions (obligatoires ou facultatives). En fonction du choix préalable et du nombre de participants nécessaires à un procès donné, le schème prédicatif est analysable en module actanciel (nécessité sémantique) et en circonstant (possibilité sémantique). Par conséquent, tout constituant nominal reconnu comme nécessaire à la combinatoire sémantique du locuteur sera intégré dans le module actanciel.

Selon le contexte énonciatif, le locuteur peut donc soit moduler le contenu de chaque constituant syntaxique, soit exploiter différemment la relation non nécessaire entre les constituants.

Sur cette base, nous distinguerons quatre schèmes prédicatifs à support verbal :

N/S	V/P	(N/C)	
N/S	V/P	[N/O ¹]	(N/C)
N/S	V/P	[N/O ²]	(N/C)
N/S	V/P	[N/O ²]	N/O ¹ (N/C)

et un schème prédicatif à support non verbal :

N/P

Les termes syntaxiques concernés par les variantes énonciatives sont pour les plurifonctionnels : le N/S, le N/O¹, le N/O² et le N/C et pour les monofonctionnels : le verbe (simple ou complexe) en fonction de prédicat et le prédicat du schème à support non verbal.

Les variations relèvent de la stratégie énonciative du locuteur qui peut choisir de rendre un terme syntaxique plus ou moins informatif. Elles concernent donc toutes les modifications portant sur les termes ou le schème syntaxique et qui sont imputables à la structure d'information d'un énoncé. Nous traitons d'abord des variantes, puis des variations.

5.1.1. Variantes énonciatives

Dans les chapitres précédents, nous avons déjà évoqué des faits imputables à l'organisation énonciative. D'abord, par rapport au schème prédicatif, nous avons étudié les faits caractéristiques des modalités

énonciatives de l'assertion, de l'intimation et de l'interrogation. Ensuite, dans les chapitres traitant du verbal et du nominal, nous avons signalé l'existence de catégories grammaticales spécialisées telles que les spécificatifs verbaux, les pronoms et les numéraux.

Dans la présente rubrique, nous étudions les modifications apportées aux différentes fonctions lors de leur emploi effectif dans l'énoncé. A la suite de Bonvini (Bonvini, 1988a : 172), nous appelons ces modifications "*traits énonciatifs*". Nous dégagons également les variantes relatives au schème prédicatif dans sa séquentialité.

5.1.1.1. Variantes énonciatives du constituant

a/ Fonction "sujet"

La fonction sujet (FS) peut être assumée par :

- un nom :

N/FS V/P

(432) a. **dìnbíán' mǝ**

/benjamine, cl.1/pleurer, IPFR/

"la benjamine pleure"

b. **bíg` sǝnmí**

/enfant, cl.4/marcher, IPFR/

"l'enfant marche"

c. **ʒènl` múd`**

/œuf, cl.10/briser, PFR/

"l'œuf s'est brisé"

- un syntagme nominal

SN/FS V/P

(433) a. **dìnbíán´** **bíg`** **sònm´**
 / benjamine, cl.1 / enfant, cl.4/marcher, IPFR/
 "l'enfant de la benjamine marche"

b. **wòng`** **jèn** **kùnkúl`** **siàn`**
 /lièvre, cl.4/et / tortue, cl.10/courir, IPFR/
 "le lièvre et la tortue courent"

- un pronom :

Pn/FS V/P

(434) a. **ù** **sònm´**
 /il / marcher, IPFR/
 "il marche"

b. **b`** **siàn`**
 /ils/ courir, IPFR/
 "ils courent"

En ce qui concerne les traits caractéristiques de cette fonction, ils se présentent comme suit :

- dans un énoncé à deux termes, le sujet constitue un élément nécessaire à côté du prédicat auquel il est directement antéposé ;
- il reçoit la particule de focalisation **n`** dans un énoncé emphatique¹²⁰ ;
- il peut se thématiser tel quel à condition que l'on utilise un pronom de rappel à l'endroit de sa fonction¹²¹ ;
- sa pronominalisation fait appel à une forme différenciée de pronoms¹²² ;

¹²⁰cf infra 5.1.2.1.

¹²¹cf infra 5.1.2.2.

¹²²cf supra 4.4.2.

- son questionnement se fait au moyen de :

ŋmāā	"qui, qui est-ce qui ?"
bē	"quoi, qu'est-ce qui?"
ū - lē	"lequel, laquelle ? (animé)"
l̄ - lē	"lequel, laquelle? (inanimé)"
b̄ - lē	"lesquels, lesquelles ? (animé)"

- la classe nominale des marques préfixées aux numéraux est choisie sur la base de l'identité du nominal de référence.

(435) a. **bá-ńḡāá ń bààl` íí**

/cl.2-combien (= nìb`)/Foc./venir, PFR/Int./

"combien (de personnes) sont venues ?"

b. **bá-ńlé ń bààl`**

/cl.2-deux (= nìb`)/Foc./venir, PFR/

"c'est deux (personnes) qui sont venues"

c. **ḡá ḡḡāá ñ bāá tīng` ñ íí**

/cl.11-combien (= sàànàà)/Foc./tomber, PFR/terre, cl.4/dans/Int./

"combien (de mangues) sont tombées par terre"

d. **ḡá-ńlé ń bāá tīng` ñ**

/cl.11-deux (= sàànàà)/Foc./tomber, IPFR/terre/dans/

"c'est deux (mangues) qui sont tombées par terre"

b/ Fonction "prédicat"

Nous avons différencié un schème à support verbal et un schème à support non verbal.

La fonction prédicative verbale (FPv) peut être assumée par :

- un verbal simple :

N/S V/FPv

(436) a. **tāāg` bāà**
 /pluie, cl.4/ tomber, IPFR/
 "il pleut"

b. **wòng` siàn**
 /lièvre, cl.4 /courir, IPFR/
 "le lièvre court"

- un verbe complexe :

N/S V + N
 ────
 FPv

(437) a. **dùùd´ gbāà gbàgbààl`**
 /Anthr./lutter, IPFR/lutte, cl.10/
 "Duud lutte"

b. **dìnbíán sùùn tōōnl`**
 /Anthr./travailler, IPFR/travail, cl.10/
 "Dinbian travaille"

Quant à la fonction prédicative non verbale (FPnv), elle est assumée par un nom en association avec un prédicatif non verbal.

N/ FPnv + Pnv

- (438) a. **bád` ìì**
 /chef, cl.1/Pnv/
 "c'est le chef"

- b. **bōnkōbùg ùù**
 /animal, cl.8/Pnv/
 "c'est un animal"

Le prédicat est défini comme :

- l'élément qui fonde le schème ;
- l'élément par rapport auquel les autres termes se définissent.

Les traits énonciatifs du prédicat verbal se présentent comme suit :

- le constituant verbal est pris en charge par les marques de conjugaison et les spécificatifs verbaux

- (439) **ù bùù màl` sānpōlàà**
 /elle/Fut., PF/mettre au monde, PF/jumeau, cl.11/
 "elle mettra au monde des jumeaux"

- un nombre restreint de verbes peuvent être élargis d'un nominal en relation attributive avec le sujet

- (440) a. **ù tēé bád`**
 /il/être, IPFR/chef, cl.1/
 "il est chef"

- b. **ù bàá tēé bád`**
 /il/Fut., IPF/être, IPF/chef, cl.1/
 "il sera chef"

ou en relation attributive avec l'objet :

(441) a. **b` pūl` bíg` tání`**

/ils/nommer, PFR/enfant, cl.4/Anthr./

"on a nommé l'enfant Tani"

b. **b` jíń ò ʒàdùg**

/ils/appeler, PFR/lui/sot, cl.8/

"on l'a qualifié de sot"

- le verbe peut être complété d'un idéophone¹²³ pour exprimer une valeur descriptive

(442) a. **ù pàà kén-kén-kén**

/il/être fort, IPFR/Id./

"il est très solide"

b. **ā mòb` fàg` cùùù**

/de toi/bouche, cl.5/être long, IPFR/Id./

"ta bouche est très longue"

¹²³Signalons au passage que l'idéophone en moba présente des propriétés qui rappellent celles énoncées par Houis (1977 : 54). Selon cet auteur :

1 - Les idéophones « sont situés en fin de proposition, en position de circonstant.

2 - Ils sont les seuls signes de la langue qui ne répondent pas nécessairement à la forme canonique.

3 - Ils peuvent être prononcés à des hauteurs tonales hors de la normale, ou bien avec un allongement de la voyelle.

4 - Sémantiquement, ils sont liés à des contextes particuliers. La traduction par l'adverbe "très" ne rend que très imparfaitement les valeurs expressives véhiculées par les idéophones. »

c/ Fonction objet₁

Contrairement au sujet et au prédicat qui constituent des éléments nécessaires, la fonction objet₁ relève de l'expansion. Elle peut être assumée par :

- un nom :

N/S V/P [N/O]

(443) a. **bíg` dīí mūglî**

/enfant, cl.4/manger, PFR/riz, cl.7/

"l'enfant a mangé du riz"

b. **ǰūūng` ɲù sòm`**

/moustique, cl.4/sucer, IPFR/sang, cl.12/

"le moustique suce du sang"

c. **lààl` màà dēēug**

/Anthr./bâtir, IPFR/case, cl.8/

"laal bâtit une case"

- un syntagme nominal :

N/S V/P SN/FO

(444) a. **niìb` kpìí bád` bíg`**

/personne, cl.2/tuer, PFR/chef, cl.1/enfant, cl.4/

"les gens ont tué l'enfant du chef"

b. **ù bòó ū dānb` dóùg**

/il/aimer, IPFR/de lui/ancêtre, cl.2/pays, cl.8/

"il aime sa patrie (le pays de ses ancêtres)"

- un pronom :

N/S V/P Pn/FO

(445) a. **bád`** **jí`** **b`**
 /chef, cl.1/appeler, IPFR/eux/
 "le chef les appelle"

b. **jèndúù** **bòs** **tī**
 /Dieu, cl.6/aimer, IPFR/nous/
 "Dieu nous aime"

Par rapport au circonstant, l'objet₁ occupe une place privilégiée. Il est en effet directement postposé au verbe prédicat. Il occupe une position stable et son déplacement n'est pas sans influence sur la validité grammaticale ou sémantique de l'énoncé.

Par exemple dans la proposition :

(446) **wāāl`** **kpìí** **wòng`** **dínnè**
 /chasseur, cl.10/tuer, PFR/lièvre, cl.6/aujourd'hui/
 "le chasseur a tué le lièvre aujourd'hui"

tout déplacement du terme **wòng`** "lièvre" entraînerait une construction agrammaticale, ou sémantiquement inacceptable.

Ainsi, les énoncés :

- (447) a. **wāā́l` wòng` kpìí dínne`**
 /chasseur, cl.10/lièvre, cl.4/tuer, PFR/aujourd'hui/
 "le chasseur le lièvre a tué aujourd'hui"

et

- b. **wāā́l` kpìí dínne` wòng`**
 /chasseur, cl.10/tuer, PFR / aujourd'hui/lièvre, cl.4/
 "le chasseur a tué aujourd'hui le lièvre"

présentent des structures non conformes aux schèmes prédicatifs attestés dans la langue **moba**.

- En revanche, le déplacement de l'objet₁ est possible dans une structure visant la mise en relief¹²⁴.
- La pronominalisation du nom objet s'opère à base des mêmes formes de pronoms que pour le sujet. Les pronoms sont ici postposés aux verbes et peuvent subir certains processus morphophonologiques¹²⁵.
- L'objet₁ utilise pour le questionnement les mêmes termes interrogatifs que le sujet

ŋmē	"qui, qui est-ce que ?"
bē	"quoi, qu'est-ce que ?"
ū - lē	"lequel, laquelle (animé) ?"
l̄ - lē	"lequel, laquelle (inanimé) ?"
b̄ - lē	"lesquels (animé) ?"

¹²⁴cf. infra 5.1.2.1.

¹²⁵cf. supra 4.4.2.

La fonction objet₁ fait partie intégrante du module actancier. Elle est placée après le prédicat dans un énoncé à deux participants et après l'objet₂ dans un énoncé à trois participants. Elle présente les traits énonciatifs suivants :

- la classe nominale des marques préfixées aux numéraux est choisie sur la base de l'identité du nominal de référence ;

(448) a. **ù lúgd` bá-ńlé**

/il/choisir, PFR/cl.2-deux (= nìb`)/

"il a choisi deux (personnes)"

b. **ā gānn` ńá-ńńāá áá**

/tu/ramasser, PFR/combien (= sàànàà)/Int./

"combien (de mangues) as-tu ramassées ?"

- par suite d'une transformation de la diathèse du verbe, l'argument objet peut être promu à la position d'argument sujet¹²⁶.

(449) a. **b` k' jù dààm` dínne**

/on/Nég./boire, IPFR/ bière de mil, cl.12/aujourd'hui/

"on ne boit pas de bière de mil aujourd'hui"

b. **dààm` k' jù dínne**

/bière de mil, cl.12/Nég./boire, IPFR/aujourd'hui/

"la bière de mil ne se boit pas aujourd'hui"

¹²⁶En effet, certains verbes transitifs donnent lieu à une diathèse passive caractérisée par la diminution de la valence du verbe qui passe de la valence 2 à la valence 1, cela se manifestant par :

1 - la suppression de l'argument sujet de la phrase active ;
2 - la promotion de l'argument objet de la phrase active à la position d'argument sujet.

d/ Fonction objet₂

La fonction objet₂ est assumée par les mêmes constituants que la fonction objet₁. Tout comme l'objet₁, elle fait partie intégrante du module actanciel du procès.

L'objet₂ peut s'employer avec un verbe qui admet un mot de liaison. Il peut s'agir d'un verbe à valence 2. Dans ce cas, le mot en fonction objet₂ suit le prédicat auquel il est lié par une préposition.

(450) **nìkpél` máád` jèn ū bíg`**

/vieux, cl.10/dire, IPFR/avec/de lui/enfant, cl.4/

"le vieux parle à son enfant"

Dans les autres cas, l'objet₂ suit directement le prédicat mais précède l'objet₁.

(451) **ù tēé bíg` nànd`**

/il/donner, PFR/enfant, cl.4/viande, cl.9/

"il a donné de la viande à l'enfant"

Les traits énonciatifs sont les mêmes que ceux énoncés à propos de l'objet₁ : à savoir l'accord en classe et en genre des numéraux avec le nominal de référence.

(452) a. **ù tēé bá-nyā̀ ì nànd` íí**

/il/donner, PFR/cl.2-combien (= nìb`) /Foc./viande, cl.9/Int./

"il a donné de la viande à combien (de personnes) ?"

b. **ù tēé bá-nnā̀ ì nànd`**

/il/donner, PFR/cl.2-quatre (= nìb`) /Foc./viande, cl.9/

"c'est à quatre (personnes) qu'il a donné de la viande"

e/ Fonction "circonstant"

A la différence des fonctions objet₁ et objet₂, la fonction circonstant est facultative. Elle peut être assumée par :

- un dicto-nominal :

N/S V/P DN/FC

- (453) **sàànb` kùn` dínnè**
 /étranger, cl.2/partir, IPFR/aujourd'hui/
 "les étrangers partent aujourd'hui"

- un idéophone

N/S V/P Id./FC

- (454) **bíg` jígn` tān tān tān**
 /enfant, cl.4/crier, PFR/Id./
 "l'enfant a crié très fort"

- un nom fonctionnalisé par une préposition :

N/S V/P Prép + N
 FC

- (455) **kpààl` mǒnd` jèn sǒùg**
 /cultivateur, cl.10/labourer, IPFR/avec/daba, cl.8/
 "le cultivateur laboure avec une daba"

- un nom fonctionnalisé par une postposition

N/S V/P N + Postp.
 FC

- (456) **póò kàl' kōg` pō**
 /femme, cl.1/être assis, IPFR/tabouret, cl.4/sur/
 "la femme est assise sur le tabouret"

Le nominal assume seul la fonction de circonstant dans les cas de détermination locative avec les verbes "aller", "venir", "revenir"¹²⁷.

N/S V/P N/FC

(457) a. **bíd`** **sáá** **kàlààtú**
/enfant, cl.9/aller, IPFR/école, cl.1/
"les enfants vont à l'école"

b. **ʒābàà** **bààl`** **ɲààg`**
/devin, cl.1/venir, PFR/maison, cl.4/
"le devin est venu à la maison"

Le mot en fonction de circonstant présente les caractéristiques suivantes :

- il accepte le libre déplacement. On peut tout aussi bien dire :

(458) a. **wāāl`** **kpìí** **wòng`** **dínnè**
/chasseur, cl.10/tuer, PFR/lièvre, cl.4/aujourd'hui/
"le chasseur a tué le lièvre aujourd'hui"

que :

a'. **dínnè** **wāāl`** **kpìí** **wòng`**
/aujourd'hui/chasseur, cl.10/tuer, PFR/lièvre, cl.4/
"aujourd'hui, le chasseur a tué le lièvre"

- dans une proposition focale, le circonstant est marqué par la même particule que l'objet¹²⁸ ;

¹²⁷ Etant donné la différence de structure et le caractère obligatoire de cet élément avec ces verbes, nous pensons qu'il vaudrait mieux dans ces cas parler d'objet "locatif" plutôt que de circonstant.

¹²⁸ cf infra 5.1.2.1.

- le terme en fonction circonstant ne peut se thématiser ;
- sa pronominalisation n'est pas possible¹²⁹ ;
- le questionnement sur ce terme exige le recours aux interrogatifs :

bē dāāl`	"quel jour ?"
bē jǒùg	"quel temps ? (quand ?)"
ńlē	"comment ?"
ńḡāā	"combien"

La fonction "circonstant" est l'élément marginal du schème prédicatif. Le mot en fonction "circonstant" se caractérise par son autonomie vis-à-vis du prédicat.

Les traits énonciatifs de la fonction "circonstant" sont d'une part la sélection de constituants nominaux impliquant une référence explicite à la situation énonciative à partir de trois valeurs sémantiques : "espace", "temps" et "manière". Selon Bonvini (1988a : 174), on peut les « désigner respectivement, en tant qu'indices linguistiques, par HIC, NUNC et SIC ».

Les nominaux exprimant ces trois valeurs sémantiques sont marqués des morphèmes relateurs de type prépositionnel ou postpositionnel.

Les circonstants locatifs utilisent les postpositions **ń**, **ńíng`**, **pō**, **bòdì`**.

(459) a. **ù kós dēēùg ń níng`**

/il/entrer, PFR/chambre, cl.8/dans/

"il est entré dans la chambre"

¹²⁹Lorsque le circonstant est constitué d'un nom fonctionnalisé par une préposition ou une postposition, le nom peut être remplacé par un pronom mais pas le circonstant dans son ensemble. Ainsi, dans la phrase : **pód kál` kōg` pō** /femme, cl.1/être assis, IPFR/tabouret, cl.4/sur/ "la femme est assise sur le tabouret", on peut dire en contexte **pód kál` l` pō** "la femme est assise sur lui"

b. **kàdáàùg màá táábl` pō**

/livre, cl.8/être posé, IPFR/table, cl.10/sur/

"le livre est posé sur la table"

c. **bíg` bààl` ñ bòòl`**

/enfant, cl.4/venir, PFR/de moi/à côté/

"l'enfant est venu à côté de moi"

Les circonstants temporels¹³⁰ peuvent être suivis des postpositions **ñ** ou **ñ níng`**

(460) a. **ù kpé` jíáùg ñ(níng`)**

/il/mourir, PFR/nuit, cl.8/dans/

"il est mort pendant la nuit"

b. **ù bààl` sīḡāāùg ñ**

/il/venir, PFR/matin, cl.8/dans/

"il est venu le matin"

Les circonstants de manière sont marqués par la préposition **jèn** et par le morphème discontinu **ján...ján**.

(461) a. **ù jágd` dááùg jèn pīāg`**

/il/diviser, PFR/bois, cl.8/avec/hache, cl.4/

"il a divisé le bois avec une hache"

b. **ù máád` ján bìtúúl` ján**

/il/parler, IPFR/comme/Blanc, cl.10/comme/

"il parle comme un Blanc"

¹³⁰Il est à noter que certains circonstants temporels tels que **dinnè**, **wōnl`** s'utilisent seuls, sans préposition, ni postposition.

On note d'autre part le remplacement des constituants nominaux par des adverbes¹³¹ : circonstants temporel (462) et locatif (463) ou par des idéophones : circonstant de manière (464).

- Exemples avec les temporels

(462) a. **ù sáán` sànúù dínnè**

/il/aller, PFR/chemin, cl.6/aujourd'hui/

"il est allé en voyage aujourd'hui"

b. **ù bùú dī jāām wōnl'**

/il/Fut./manger, PFI/fête, cl.1/demain/

"il fêtera demain"

- Exemple avec le locatif

(463) **ù bààl` nè**

/il/venir, PFR/ici/

"il est venu ici"

- Exemple avec l'idéophone

(464) **ù sāń kàd`-kàd`**

/il/courir, PFR/Id./

"il a couru de façon précipitée"

5.1.1.2. Variantes énonciatives du schème prédicatif

La distinction entre nécessité sémantique et possibilité sémantique nous a conduit à intégrer des constituants nominaux de type expansion dans le

¹³¹Notons au passage que les traits caractéristiques de l'adverbe en **moba** coïncident avec ceux de la langue kasim tels que les a présentés Bonvini (1988a : 174). Il s'agit de constituants "virtuellement plurifonctionnels", mais qui se distinguent des nominaux par le fait qu'ils ne s'intègrent pas dans un système de classes et de genres. Leur inventaire est fermé ; leur valeur sémantique se limite à celles de "temps", d'"espace" et de "manière" : ils peuvent se combiner entre eux sans pour autant former un syntagme ; ils ne sont pas déterminables par un autre nominal : nom, pronom ou numéral.

module actanciel du procès. Ainsi, nous avons distingué quatre schèmes prédicatifs.

Les variantes combinatoires au sein du schème prédicatif sont consécutives au fait qu'il existe une relation d'interdépendance de type dissymétrique entre le nexus et les expansions. Potentiellement, chacun des quatre schèmes peut recevoir une ou deux expansions de type circonstant¹³². Ce qui nous donne les possibilités suivantes :

- Schème à un participant

N/S	V/P			
N/S	V/P	(N/C)		
N/S	V/P	(N/C)	(N/C)	

- Schème à deux participants (avec N/O¹)

N/S	V/P	[N/O ¹]		
N/S	V/P	[N/O ¹]	(N/C)	
N/S	V/P	[N/O ¹]	(N/C)	(N/C)

- Schème à deux participants (avec N/O²)

N/S	V/P	[N/O ²]		
N/S	V/P	[N/O ²]	(N/C)	
N/S	V/P	[N/O ²]	(N/C)	(N/C)

- Schème à trois participants

N/S	V/P	[N/O ¹]	[N/O ²]	
N/S	V/P	[N/O ¹]	[N/O ²]	(N/C)
N/S	V/P	[N/O ¹]	[N/O ²]	(N/C) (N/C)

¹³²Théoriquement, la possibilité de trois expansions n'est pas exclue. Comme dans **dínné ù kòòd` nùgàà dāāg` ñ tònñi tònñi** "aujourd'hui (temps), il a vendu des ignames au marché (lieu) vite (temps)" ; mais nous avons préféré nous limiter aux exemples avec deux expansions.

L'ordre des constituants nominaux intégrés dans le module actanciel du procès est fixe. Les deux expansions encodant les participants au procès suivent le prédicat. Seuls les nominaux circonstants sont autonomes vis-à-vis du prédicat. Du coup, leur nombre n'est pas limité par le procès et leur ordre séquentiel n'est pas ordonné dans le schème. En cas de coprésence de deux circonstants, nous pouvons trouver les séquences suivantes :

- circonstant locatif - circonstant temporel

(465) **ù ημάń nùgl` kpààb` ñ sīηāāùg nè**
 /il/manger, PFR/igname, cl.10/champ, cl.5/dans/matin, cl.8/ce/
 "il a mangé une igname au champ ce matin"

- circonstant temporel - circonstant locatif

(466) **ù ημάń nùgl` sīηāāùg nè kpààb` ñ**
 /il/manger, PFR/igname, cl.10/matin, cl.8/ce/champ, cl.5/dans/
 "il a mangé une igname ce matin au champ"

- circonstant locatif - circonstant de manière

(467) **ù ημάń nùgl` kpààb` ñ tònṁ**
 /il/manger, PFR/igname, cl.10/champ, cl.5/vite/
 "il a mangé une igname au champ rapidement"

- circonstant de manière - circonstant locatif

(468) **ù ημάń nùgl` tònṁ kpààb` ñ**
 /il/manger, PFR/igname, cl.10/vite/champ, cl.5/dans/
 "il a mangé une igname rapidement au champ"

- circonstant de manière - circonstant temporel

(469) **ù ημάń nùgl` tònṁ sīηāāùg nè**
 /il/manger, PFR/igname, cl.10/vite/matin, cl.8/ce/
 "il a mangé une igname rapidement ce matin"

- circonstant temporel - circonstant de manière

(470) ù ḡmání nùgl` sīḡāāùḡ nè tònm̄

/il/manger, PFR/igname, cl.10/matin, cl.8/ce/vite/

"il a mangé une igname ce matin rapidement"

5.1.2. Variations énonciatives

En situation d'interlocution, il arrive que le locuteur introduise des modifications au niveau du schème prédicatif

« en vue de moduler l'apport informatif des termes syntaxiques en présence. Il en résulte une organisation énonciative qui est différente de l'organisation syntaxique et qui (...) repose essentiellement sur une complémentarité entre d'une part le thème (T), ou support de l'information, et d'autre part le rhème (R), ou information nouvelle apportée » (Bonvini, 1988a : 175).

Les modifications qui permettent de moduler l'apport informatif peuvent porter soit sur le thème, soit sur le rhème. Le thème, c'est l'argument ou encore le topique. Ce que le locuteur dit à propos du thème est le propos, l'information principale que certains linguistes désignent sous les termes de rhème, de prédicat ou de commentaire. Le rhème peut être marqué par le procédé de la focalisation qui met en relief un terme syntaxique et le marque comme le plus informatif. Quant au thème, il peut être marqué par le procédé de la thématisation qui consiste à poser un terme syntaxique comme un socle, un support devant soutenir le poids de l'assertion qui suit. La progression de l'information et la stratégie informative utilisent en **moba** ces deux procédés de transformations emphatiques.

Dans les paragraphes ci-dessous, nous commençons par exposer le problème de la focalisation. Nous analysons ensuite celui de la thématisation.

5.1.2.1. Focalisation

Comme précisé plus haut, la focalisation permet la mise en valeur contrastive d'un terme syntaxique en vue de le rendre plus informatif : c'est l'élément principal du discours qui est focalisé.

Dans la langue **moba**, trois procédés de focalisation sont utilisés :

- focalisation marquée par **mòno`** "même" et **báà** "même (avec négation)" ;
- adjonction des focalisateurs **n`** et **ìì** ;
- adjonction des focalisateurs **n`** et **ìì** avec déplacement en tête du terme syntaxique focalisé.

5.1.2.1.1. Focalisation marquée par mòno` "même" ou báà "même (avec négation)"

Les morphèmes **mòno`** et **báà** expriment une insistance sur le constituant marqué.

mòno` apparaît avec tous les termes syntaxiques, dans les énoncés tant affirmatifs que négatifs. Il suit toujours le constituant marqué et n'entraîne pas de changement syntaxique au niveau des constituants.

Quant à **báà**, il s'emploie exclusivement dans les énoncés à la forme négative. A la différence de **mòno`** qui est toujours postposé, **báà** précède toujours le constituant marqué.

a/ Exemples avec **mòno`**

a1 - Fonction "sujet"

- ordre syntaxique : N/S V/P

- ordre énonciatif : R T

(471) a. **ũ báà mòno` bán`**

/de lui/père, cl.1/même/savoir, IPFR/

"même son père (le) sait"

b. **ũ báà mòno` g' bán`**

/de lui/père, cl.1/même/ Nég./savoir, IPFR/

"son père même ne (le) sait pas"

a2 - Fonction objet₁- ordre syntaxique : N/S V/P N/O¹

- ordre énonciatif : T T R

(472) **ù móg' nààbíì mòno`**

/il/posséder, IPFR/bœuf, cl.7/même/

"il possède même des bœufs"

- ordre syntaxique : N/S V/P N/O² N/O¹

- ordre énonciatif T T T R

(473) **ù tēé bíd` túndāād` mòno`**

/il/donner, PFR/enfant, cl.9/fusil, cl.9/même/

"il a donné même des fusils.aux enfants"

a3 - Fonction objet₂

- ordre syntaxique : N/S V/P N/O² N/O¹

- ordre énonciatif : T T R T

(474) a. **ù ηόν` bíd` mònó` túndāpósúnù**

/il/monttrer, PFR/enfant, cl.9/même/fusils-action de tirer, cl.6/

"il a montré l'usage des fusils même aux enfants"

b. **wà g' tēé bíd` mònó` ʒēēd`**

/il/ Nég./donner, PFR/enfant, cl.9/même/nourriture, cl.9/

"il n'a pas donné de nourriture même aux enfants"

a4 - Fonction "circonstant"

- ordre syntaxique : N/S V/P N/O N/C

- ordre énonciatif : T T T R

(475) **ù ηmán` nùgl` sīηāāùg` nè mònó`**

/il/manger, PFR/igname, cl.10/matin, cl.8/ce/même/

"il a mangé une igname ce matin même"

a5 - Fonction "prédicat"

- ordre syntaxique : N/S V/P

- ordre énonciatif : T R

(476) **ù bààl` mònó`**

/il/venir, PFR/même/

"il est même venu"

- ordre syntaxique : N/S V/P N/O¹
- ordre énonciatif : T R T

(477) **b` gbàd` l` m̀nó`**
 /ils/entendre, PFR/cela/même/
 "ils ont même appris cela"

b/ Exemples avec **báà**

b1 - Fonction "sujet"

- ordre syntaxique : N/S V/P
- ordre énonciatif : R . T

(478) **báà ù báà g` bán`**
 /même/de lui/père, cl.1/ Nég./savoir, IPFR/
 "même son père ne (le) sait pas"

b2 - Fonction objet₁

- ordre syntaxique : N/S V/P N/O¹
- ordre énonciatif : T T R

(479) **wà g` móg` báà kólí**
 /il/ Nég./avoir, IPFR/même/poule, cl.7/
 "il n'a même pas de poules"

b3 - Fonction objet₂

- ordre syntaxique : N/S V/P N/O² N/O¹
- ordre énonciatif : T T R T

(480) **wà g` tēé báà bíd` ǰēēd`**
 /il/ Nég./donner, PFR/même/enfant, cl.9/nourriture, cl.9/
 "il n'a pas donné de nourriture même aux enfants"

b4 - Fonction "circonstant"

- ordre syntaxique : N/S V/P N/C
- ordre énonciatif : T T R

(481) **wà g' gòònd' báà jíáùg**

/il/ Nég./dormir, PFR/même/nuit, cl.8/

"il ne dort pas même la nuit"

b5 - Fonction "prédicat"

- ordre syntaxique : N/S V/P
- ordre énonciatif ; T R

(482) **báà wà g' dīf**

/même/il/ Nég./manger, PFR/

"il n'a même pas mangé"

5.1.2.1.2. Adjonction des focalisateurs n` et ìì

Les focalisateurs **n`** et **ìì** sont postposés au terme syntaxique focalisé, sans modification toutefois de l'ordre séquentiel des termes en présence : **n`** est postposé à tout élément focalisé assumant la fonction "sujet" tandis que **ìì** est postposé à tout élément assumant la fonction "objet", "circonstant" ou "prédicat". Lorsque l'argument focalisé est un pronom, il apparaît sous sa forme emphatique.

a/ Fonction "sujet"

- ordre syntaxique : N/S V/P N/O¹
- ordre énonciatif : R T T

(483) a. **sánbíán ì kpiì wòng`**

/benjamin, cl.1/Foc./tuer, PFR/lièvre, cl.4/

"c'est le benjamin qui a tué le lièvre"

b. wónò ò kpíí wòng`

/lui, Emph./Foc./tuer, PFR/lièvre, cl.4/

"c'est lui qui a tué le lièvre"

La focalisation du sujet correspond à la mise en valeur du participant acteur.

b/ Fonction objet₁- ordre syntaxique : N/S V/P N/O¹

- ordre énonciatif : T T R

(484) a. b` gùl` sánbíán` ìì

/on/terrasser, PFR/benjamin, cl.1/Foc./

"c'est le benjamin qu'on a terrassé"

b. b` gùl` wónò` ìì

/on/terrasser, PFR/lui, Emph./Foc./

"c'est lui qu'on a terrassé"

- ordre syntaxique : N/S V/P N/O² N/O¹

- ordre énonciatif : T T T R

(485) a. b` tēé bíg` nànd` ìì

/on/donner, PFR/enfant, cl.4/viande, cl. 9/Foc./

"c'est de la viande qu'on a donnée à l'enfant"

b. b` tēé bíg` lánl` ìì

/on/donner, PFR/enfant, cl.4/cela, Emph./Foc./

"c'est cela qu'on a donné à l'enfant"

c/ Fonction objet₂

- ordre syntaxique : N/S V/P N/O² N/O¹

- ordre énonciatif : T T R T

(486) a. **b` tēé bíg` ìì nànd`**

/on/donner, PFR/enfant, cl.4/Foc./viande, cl.9/

"c'est à l'enfant qu'on a donné de la viande"

b. **b` tēé wónò ìì nànd`**

/on/donner, PFR/lui, Emph./Foc./viande, cl.9/

"c'est à lui qu'on a donné de la viande"

Fonction "circonstant"

- ordre syntaxique : N/S V/P N/O¹ N/C

- ordre énonciatif : T T T R

(487) a. **sánbíán kpìí wòng` kpàáb` ñ ìì**

/benjamin, cl.1/tuer, PFR/lièvre, cl.4/champ, cl.5/dans/Foc./

"c'est dans le champ que le benjamin a tué le lièvre"

b. **sánbíán kpìí wòng` dínnè ìì**

/benjamin, cl.1/tuer, PFR/lièvre, cl.4/aujourd'hui/Foc./

"c'est aujourd'hui que le benjamin a tué le lièvre"

Fonction "prédicat"

- ordre syntaxique : N/S V/P N/O¹

- ordre énonciatif : T R T

(488) **b` gùl' ò ìì¹³³**

/on/terraser, PFR/lui/Foc./

"on l'a terrassé !"

¹³³Remarquons la différence avec l'exemple (484a.) où l'argument focalisé est le pronom en fonction d'objet₁ (qui apparaît sous la forme emphatique). **b` gùl' ò ìì** "on l'a vraiment terrassé !" # **b` gùl' wónò ìì** "c'est lui qu'on a terrassé !"

Le locuteur insiste sur le fait qu'on a vraiment terrassé la personne dont il parle.

5.1.2.1.3. Adjonction des focalisateurs ì et ìì avec déplacement en tête du terme syntaxique focalisé

Il s'agit de la préjection¹³⁴ du terme syntaxique avec focalisateur postposé. Ce procédé permet de signifier que ce qui est dit s'applique seulement à l'élément déplacé et non pas à autre chose. L'ordre énonciatif sera dans tous les cas R + T. En fait, seul le terme antéposé constitue le rhème. Il s'agit d'un procédé de focalisation qui s'applique exclusivement aux fonctions objet₁, objet₂ et circonstant.

a/ Fonction objet₁

- ordre syntaxique : N/O¹ N/S V/P

- ordre énonciatif : R T T

(489) wònnààng` ìì g` sánbíán` kpìí

/lièvre-femelle, cl.4/Foc./Conj./benjamin, cl.1/tuer, PFR/

"c'est une hase que le benjamin a tuée"

(et non pas un lièvre mâle par exemple)

b/ Fonction objet₂

- ordre syntaxique : N/O² N/S V/P N/O¹

- ordre énonciatif : R T T T

(490) bíd` ìì k` b` tēé ʒēēd`

/enfant, cl.9/Foc./Conj./on/donner, PFR/nourriture, cl.9/

"c'est aux enfants qu'on a donné de la nourriture"

(et non pas aux adultes par exemple)

¹³⁴Le terme "préjection" que nous empruntons à J. Perrot (1978) désigne l'éjection du terme syntaxique vers l'avant du schème prédicatif.

c/ Fonction "circonstant"

- ordre syntaxique : N/C N/S V/P N/O¹

- ordre énonciatif : R T T T

(491) **dínnè ìì g' sánbíán kpí wòng`**

/aujourd'hui/Foc./Conj./benjamin, cl.1/tuer, PFR/lièvre, cl.4/

"c'est aujourd'hui que le benjamin a tué le lièvre"

(et non pas un autre jour)

5.1.2.1.4. Focalisation et interrogation

L'interrogation totale et l'interrogation partielle se combinent fréquemment avec la focalisation.

a/ Focalisation et interrogation totale

Quand l'interrogation demande la réponse "oui" ou "non", le terme sur lequel porte la question est antéposé, suivi directement du morphème de focalisation. Ce même morphème apparaît dans la réponse à la question.

a1 - Fonction "sujet"

(492) a. **fīn ò ò máád` íí**

/toi, Emph./Foc./dire, PFR/Int./

"est-ce que c'est toi qui as parlé ?"

b. **ēēn mīn ò máád`**

/oui/moi, Emph./Foc./parler, PFR/

"oui, c'est moi qui ai parlé"

a2 - Fonction objet₁

(493) a. **kpínd` ìì k` ā ñàà àà**

/sauce, cl.9/Foc./Conj./tu/préparer, IPFR/Int./

"est-ce de la sauce que tu prépares ?"

b. **ēēn, kpínd` ìì k` n̄hàà**

/oui/sauce, cl.9/Foc./Conj./je/préparer, IPFR/

"oui, c'est de la sauce que je prépare"

a3 - Fonction objet₂

(494) a. **bíd` ìì k` ā tēé jēēd` īī**

/enfant, cl.9/Foc./Conj./tu/donner, PFR/nourriture, cl.9/Int./

"est-ce aux enfants que tu as donné de la nourriture ?"

b. **ēēn, bíd` ìì k` n̄ tēé jēēd`**

/oui/enfant, cl.9/Foc./Conj./je/donner, PFR/nourriture, cl.9/

"oui, c'est aux enfants que j'ai donné de la nourriture"

a4 - Fonction "circonstant"

(495) a. **dínnè ìì k` ù bààl` ìì**

/aujourd'hui/Foc./Conj./il/venir, PFR/Int./

"est-ce que c'est aujourd'hui qu'il est venu ?"

b. **ēēn, dínnè ìì k` ù bààl`**

/oui/aujourd'hui/Foc./Conj./il/venir, PFR/

"oui, c'est aujourd'hui qu'il est venu"

b/ Focalisation et interrogation partielle

Dans le cas de l'interrogation partielle, le terme interrogatif est également antéposé et suivi d'un focalisateur (496-499).

b1 - Fonction "sujet"

(496) **ηmàà ní máád' íí**

/qui/Foc./parler, IPFR/Int./

"qui est-ce qui parle ?"

b2 - Fonction objet₁

(497) **bē íf k` ā ḡàà áá**

/quoi/Foc./Conj./tu/prépare, IPFR/Int./

"qu'est-ce que tu prépares ?"

b3 - Fonction objet₂

(498) **ḡmāā íf k` ā tēé ā líglî ī**

/qui/Foc./Conj./tu/donner, PFR/de toi/argent/Int./

"à qui est-ce que tu as donné ton argent ?"

b4 - Fonction "circonstant"

(499) **bē jòúg ùù k` ù kpé` ī**

/quel/moment/Foc./Conj./il/mourir, PFR/Int./

"à quel moment est-il mort"

On constate que la langue **moba** utilise, pour la mise en valeur des termes syntaxiques, des marques morphologiques et syntaxiques. En tant que mise en valeur contrastive d'un élément de l'énoncé, la focalisation se caractérise au plan syntaxique par le respect de l'ordre des termes, excepté les cas d'éjection du terme syntaxique vers l'avant du schème prédicatif. Au plan énonciatif, la focalisation admet deux séquences différentes du thème et du rhème :

- T + R pour la focalisation sans préjection (à l'exception de la fonction "sujet") ;
- R + T pour la focalisation avec préjection.

5.1.2.2. Thématisation

« *La thématisation est l'opération énonciative qui permet de poser un terme syntaxique (...) comme étant le plus connu, donc le moins informatif et à propos duquel on dit quelque chose* » (Bonvini, 1988a : 179). Elle attire

l'attention sur ce dont on va parler, c'est-à-dire le thème. Elle concerne uniquement les termes à constituant nominal.

Pour présenter un constituant comme thème, la langue **moba** utilise deux procédés :

- préjection du terme syntaxique thématisé ;
- adjonction des thématiseurs **núáñ** et **báà** à l'élément préjecté.

5.1.2.2.1. Préjection du terme syntaxique thématisé

Ce procédé concerne les fonctions syntaxiques suivantes : N/S, N/O¹, N/O² et N/C.

a/ Fonction "sujet"

Du fait que la place de l'élément thématisé est en début d'énoncé, place qui est normalement réservée au terme syntaxique en fonction "sujet", la seule façon de thématiser le "sujet" est l'apposition. En d'autres termes, le sujet, pour être thématisé, doit forcément être relayé par un pronom substitutif en accord avec lui¹³⁵. Lorsque l'élément thématisé est un pronom, il apparaît sous sa forme emphatique.

La thématisation de la fonction "sujet" entraîne les modifications suivantes :

- ordre syntaxique : N/S + Pr + V/P + N/X
- ordre énonciatif : T + R

(500) a. **wónó`, ù sáá wā́lúù**

/lui, Emph./il/aller, IPFR/chasse, cl.6/

"lui, il va à la chasse"

¹³⁵On aura un pronom de la même personne que le sujet thématisé (si celui-ci est un pronom allocutif). Si le sujet thématisé est un nom, on aura les pronoms **ù** ou **b`** s'il s'agit d'un nom animé (sg ou pl) et **l`** s'il s'agit d'un nom inanimé.

b. \bar{a} nìpòò, ù màl' dínne

/de toi/sœur, cl.1/elle/mettre au monde, PFR/aujourd'hui/

"ta sœur, elle a mis au monde aujourd'hui"

b/ Fonction objet₁

La thématization de la fonction objet₁ se fait exclusivement à l'aide de la préjection, avec reprise du terme préjecté par le pronom substitutif. Le thème marqué (T₁) est suivi d'un thème non marqué (T₂).

La thématization de la fonction objet₁ entraîne les modifications suivantes :

- ordre syntaxique : N/O¹ + N/S + V/P + Pr/O¹- ordre énonciatif : T₁ + T₂ + R

(501) a. nààyìg`, b` sóól` ò

/voleur/on/attraper, PFR/lui/

"le voleur, on l'a attrapé"

b. tūgl`, b` kán fíd' g' yúgd' l'

/colis, cl.10/on/ Nég./pouvoir/Conj./soulever, PFI/cela/

"le colis, on ne peut pas le soulever"

c/ Fonction objet₂

Tout comme dans le cas de l'objet₁, la thématization de la fonction objet₂ implique la préjection du terme thématized, avec reprise de ce terme par le pronom substitutif.

La thématization de la fonction objet₂ entraîne les modifications suivantes :

- ordre syntaxique : N/O² + N/S + V/P + Pr + N/O¹
- ordre énonciatif : T₁ + T₂ + R

(502) bíd`, b` k` tēé b` ʒēēd`

/enfant, cl.9/on/ Nég./donner, PFR/eux/nourriture, cl.9/

"les enfants, on ne leur a pas donné de nourriture"

d/ Fonction "circonstant"

La thématization de la fonction "*circonstant*" se fait par préjection. La préjection a pour conséquence les modifications suivantes :

- ordre syntaxique : N/C + N/S + V/P + N/C
- ordre énonciatif : T₁ + T₂ + R

(503) a. móláánè ù bé kólbòùng`

/maintenant/il/être, IPFR/Top./

"à ce moment-ci, il est à Korbongou"

b. láád` dāāl`, nìib` yàb` dāāg` ñ

/dimanche-jour, cl.10/personne, cl.2/être nombreux, IPFR/marché, cl.4/
dans/

"le dimanche, il y a beaucoup de gens au marché"

5.1.2.2.2. Adjonction des thématiseurs nóóñ, báà ou du déictique ñán- à l'élément préjecté

Dans ce type de thématization, les morphèmes **nóóñ**, **báà** ainsi que le déictique **ñán-** peuvent être ajoutés au terme préjecté : **nóóñ** et **ñán-** sont postposés au terme thématisé et se rencontrent dans des énoncés tant affirmatifs que négatifs ; tandis que **báà** toujours préposé n'apparaît que dans des énoncés à la forme négative.

a/ Exemples avec le thématiseur **nóóñ**

a1/ Fonction "sujet"

(504) a. **bíg` nóóñ, ù dáá k' fìl`**

/enfant, cl.4/Thém./il/SV/ Nég./Conj./se lever/

"quant à l'enfant, il ne s'est pas encore levé"

b. **póò nóóñ, ù màl' ó**

/femme, cl.1/Thém./elle/mettre au monde, PFR/Assert./

"quant à la femme, elle a (déjà) mis au monde"

a2/ Fonction objet₁(505) a. **jānbōl` nóóñ, b` kpìí ùg ò**

/lion, cl.10/Thém./on/tuer, PFR/lui/Assert./

"quant au lion, on l'a déjà tué"

b. **tāānb` nóóñ, b` k' dāá ùg**

/cheval, cl.5/Thém./on/ Nég./acheter, PFR/lui/

"quant au cheval, on ne l'a pas acheté"

a3/ Fonction "objet 3"

(506) a. **wónò nóóñ, bà k' tēé ùg jēēd`**

/lui, Emph./Thém./on/ Nég./donner, PFR/lui/nourriture, cl.9/

"quant à lui, on ne lui a pas donné de nourriture"

b. **póób` nóóñ, b` bííd` b` jūūndēēd` ó**

/femme, cl.2/Thém./on/partager, PFR/elles/moustiquaire, cl.9/Assert./

"quant aux femmes, on leur a partagé des moustiquaires"

a4/ Fonction "circonstant"

(507) **l̄ dóùg nṣṣṅ, bà k' fṵṵ níáùg**

/ce/village, cl.8/Thém./on/ Nég./siffler, IPFR/nuit, cl.8/

"dans ce village, on ne siffle pas la nuit"

b/ Exemples avec le déictique **ḡán-**

b1 - Fonction "sujet"

(508) a. **bíg` ḡáng`, ù ḡīā ó**

/enfant, cl.4/déict./il/sortir, PFR/Assert./

"l'enfant en question, il est sorti"

b. **póò ḡánò, ù màl' ó**

/femme, cl.1/déict./elle/mettre au monde, PFR/Assert./

"la femme en question, elle a mis au monde"

Comme on peut le constater, le déictique **ḡán-** s'accorde avec le nom déterminé.

c/ Exemples avec le thématiseur **báà**

Le thématiseur **báà** "même" est préposé principalement aux termes en fonction objet₁, objet₂ et circonstant.

c1/ Fonction objet₁

(509) **báà kólî, wà g' móg'**

/même/poule, cl.7/il/ Nég./avoir, IPFR/

"même des poules, il n'(en) a pas"

c2/ Fonction objet₂

(510) **báà bíd̀, wà g´ tēé b` ʒēēd̀**

/même/enfant, cl.9/il/ Nég./donner, PFR/leur/nourriture, cl.9/

"même aux enfants, il n'a pas donné de nourriture"

c3/ Fonction "circonstant"

(511) **báà jíáùg, wà k´ gòònd̀**

/même/nuit, cl.8/il/Nég./dormir, PFR/

"même la nuit, il ne dort pas"

Quel que soit le thématiseur et quelle que soit la fonction thématisée, la thématisation se caractérise par l'ordre énonciatif : T + R.

5.1.3. La proposition comme syntagme dicto-modal

Cette sous-section vise à apporter certaines précisions sur la proposition dans son ensemble, en tant qu'elle est une structure syntagmatique, dite syntagme dicto-modal¹³⁶.

5.1.3.1. Les particules dicto-modales

Il importe de noter que les particules dicto-modales appartiennent à la proposition entière. Elles sont donc à distinguer des spécifiques verbaux qui appartiennent au constituant verbal.

Parmi les particules dicto-modales identifiées dans la langue **moba**, nous pouvons énumérer les particules interrogatives, les particules à valeur assertive et la particule **màn** indiquant que l'on s'adresse à plus d'une personne.

Ces particules sont placées en fin de proposition.

¹³⁶cf Houis (1977 : 57).

a/ Les particules interrogatives **ìì**, **jàà** et **bíí**

Nous établissons, pour commencer, une distinction entre l'interrogation totale et l'interrogation partielle : comme il a été précisé plus haut¹³⁷, la première porte sur la proposition entière, tandis que la seconde concerne uniquement un des termes de la proposition. L'interrogation totale est manifestée par les questions auxquelles on répondra par "oui" ou "non" ; Il s'agit donc d'une "demande de prise de position"¹³⁸.

Pour marquer l'interrogation totale, on utilise en général la particule **ìì**¹³⁹. Dans certains contextes, les locuteurs utilisent également les particules **jàà** et **bíí**.

Apparemment, le locuteur recourt à la particule **jàà** lorsqu'il est presque sûr d'une réponse positive.

Il utilise la particule **bíí** en cas de question alternative. Celle-ci se combine avec la particule **íí** placée à la fin de la proposition.

(512) **ā dīí ìì**

/tu/manger, PFR/Int./

"as-tu mangé ?"

Il s'agit d'une question neutre.

(513) **ā dīí jàà**

/tu/manger, PFR/Int./

"tu as donc mangé ?"

¹³⁷cf supra 2.2.3.

¹³⁸Expression utilisée par Denis Creissels (1983).

¹³⁹Cette particule connaît des variantes qui sont fonction du type de son placé à la fin de la proposition.

Ici, le locuteur constate ou découvre que l'autre "a mangé". La réponse à la question qu'il pose sera certainement affirmative.

- (514) **ā dīí bīí ā k' dīí íí**
 /tu/manger, PFR/Int./tu/ Nég./manger, PFR/Int./
 "as-tu mangé ou n'as-tu pas mangé ?"

L'interrogation partielle utilise des termes interrogatifs comme "qui", "quoi", "où", "quand", "pourquoi", en vue d'une "demande de précision". Tous ces termes interrogatifs peuvent se combiner avec la particule interrogative **ìì**.

- (515) a. **ā kpàà̀n̄ ḡmáá ìì**
 /tu/chercher, IPFR/qui/Int./
 "qui cherches-tu"

- b. **ā sáá lē ìì**
 /tu/aller, IPFR/où/Int./
 "où vas-tu ?"

b/ Les particules assertives **fá** et **dé**

La particule assertive **fá** pourrait être traduite par "vraiment". Elle est placée en fin de proposition.

- (516) a. **sīpà̀n̄ nē ḡān̄́ fá**
 /jeune-fille, cl.1/cette/être belle, IPFR/vraiment !/
 "cette jeune fille est vraiment belle !"

- b. **ñ bṣṣ ā fá**
 /je/aimer/toi/vraiment/
 "je t'aime vraiment"

c. **sà̀nà̀ nè m̀n` fá**

/fruit de karité, cl.11/ces/être doux/vraiment/

"ces fruits de karité sont vraiment doux"

La particule assertive **dé** semble employée concurremment avec la particule **fá**. Ainsi les exemples (516) peuvent se dire respectivement :

(517) a. **sīpà̀ǹ nè ḡā̀n` dé**b. **n̄ bṓ ā́ dé**c. **sà̀nà̀ nè m̀n` dé**

le sens restant approximativement le même.

c/ La particule **m̀n`** marquant que l'on s'adresse à plus d'une personne

Cette particule est utilisée pour former l'impératif pluriel. Elle indique que le locuteur destine son message à plusieurs personnes.

(518) a. **t' j̄ā́**

/nous/sortir, PFI/

"sortons" (le locuteur s'adresse à une seule personne)

b. **t' j̄ā́ m̀n`**

/nous/sortir, PFI/Pl./

"sortons !" (le locuteur s'adresse à deux ou plusieurs personnes)

c. **j̄ā́**

/sortir, PFI/

"sors !" (le locuteur s'adresse à une seule personne)

d. **j̄ā́ m̀n`**

/sortir, PFI/Pl./

"sortez !" (le locuteur s'adresse à deux ou plusieurs personnes)

5.1.3.2. La particule assertive à valeur de constatation

Comme dans les cas précédents, cette particule qui est postposée au verbe, se distingue des spécificatifs verbaux par sa position. Elle est attestée uniquement à l'aspect perfectif et à la forme affirmative.

(519) a. \bar{n} wùl' ó

/je/se laver, PFR/Assert./

"je me suis déjà lavé (j'ai fini de me laver)"

b. ù \bar{n} á ó

/il/sortir, PFR/Assert./

"il est déjà sorti"

Dans la présente section, nous avons étudié la sémiosyntaxe. Tandis que la morphosyntaxe avait déjà donné une vue schématique de la proposition, la sémiosyntaxe a montré comment s'organise le sens dans le cadre de cette unité.

Nous avons étudié en détail les différentes fonctions : "sujet", "prédicat", "objet₁", "objet₂" et "circonstant" en montrant les modifications susceptibles d'être apportées à chacune d'elles.

Parmi les procédés utilisés par le locuteur en vue de moduler l'apport informatif, nous avons examiné la focalisation et la thématisation.

Dans l'étude de la proposition comme syntagme dicto-modal, l'analyse des particules dicto-modales a constitué le point principal.

Au-delà de ces variations énonciatives qui ont cours au sein de la proposition, on observe d'autres variations liées à la sémio-syntaxe des

séquences de propositions. Il s'agit des variations énonciatives externes, objet d'étude de la section suivante.

La section qui suit a trait aux variations énonciatives externes, c'est-à-dire à la sémio-syntaxe des séquences de propositions.

5.2. VARIATIONS ENONCIATIVES EXTERNES : L'ENCHAINEMENT DES PROPOSITIONS

Les variations énonciatives externes sont les variations qui se produisent lorsqu'une suite de deux ou plusieurs schèmes prédicatifs s'enchaînent dans le cadre du discours. Dans cet énoncé complexe, encore appelé séquence de propositions, il s'établit des relations d'interdépendance entre les schèmes en présence.

Au plan formel, une séquence de propositions se caractérise d'une part par la présence ou par l'absence d'un "relateur". On parlera dans le premier cas de "relation médiate" ou de "connexion" et dans le second cas de "relation immédiate" ou d'"annexion".

Une séquence de propositions est caractérisée d'autre part par la présence ou par l'absence d'une hiérarchisation entre les schèmes prédicatifs qui se succèdent.

Selon Bonvini, dont nous nous inspirons dans cette étude, quatre situations sont donc possibles : « *séquence sans relateur et sans hiérarchisation (A) ; séquence avec relateur mais sans hiérarchisation (B) ; séquence sans relateur mais avec hiérarchisation (C) ; séquence avec relateur et avec hiérarchisation (D).* » Les quatre situations sont schématisées comme suit :

	Relateur	Hiérarchisation
A	-	-
B	+	-
C	-	+
D	+	+

Pour Bonvini, c'est la dichotomie "hiérarchisation" / "non hiérarchisation" qui semble être fondamentale. Cette dichotomie est en effet en corrélation avec deux procédés différents dans la construction de la séquence : à savoir la coordination (soit P - P où "P" désigne "schème prédicatif", ou encore "phrase") et la subordination (soit P + P).

Dans le cas de la coordination, qui implique une absence de hiérarchisation, la séquence $P_1 - P_2$ est de type homofonctionnel. Dans le cas de la subordination par contre, la séquence est de type hétérofonctionnel. Une autre façon de voir consisterait à considérer P_2 comme expansion de P_1 . Dans cette hypothèse, on parlerait dans le cas de la coordination d'une expansion homofonctionnelle et dans le cas de la subordination d'une expansion hétérofonctionnelle.

Une subdivision interne peut être établie en outre pour chaque type de procédé en fonction de la présence ou de l'absence d'un relateur. On distinguera ainsi une coordination sans relateur et une coordination avec relateur. De même, on distinguera une subordination sans relateur et une autre avec relateur. Nous traiterons dans un premier temps du procédé de coordination et ensuite de celui de subordination.

5.2.1. La coordination

Deux types de coordination sont à distinguer, à savoir la coordination sans relateur et la coordination avec relateur.

5.2.1.1. Coordination sans relateur

Au plan formel, les deux propositions sont en "asyndète", parce qu'il s'agit d'une succession pure et simple. Toutefois, comme le dit Bonvini (1988a : 182), "*l'absence de relateur (...) ne signifie aucunement absence de relation.*" Chaque schème prédicatif, il est vrai, est potentiellement autonome ; mais étant inséré dans une séquence, un schème donné entretient avec tout autre schème de la séquence "*une relation de présupposition mutuelle*" (Bonvini, 1988a : 182).

Du coup, l'ordre des deux propositions joue un rôle important. Il n'est pas alors indifférent que P_1 précède P_2 , ou inversement. Ceci est surtout vrai, lorsqu'il s'agit de l'ordre chronologique. A part ce premier cas, la coordination sans relateur peut encore exprimer un enchaînement logique d'idées ou une relation causale. Bonvini estime qu'il serait inexact pour ces deux derniers cas, de considérer l'information liée à l'ordre séquentiel « *comme une réplique de l'ordre logique sous-jacent aux différents procès attestés dans chaque schème prédicatif* ». Pour ces dernières valeurs, une commutation de l'ordre des schèmes peut donc se faire sans pour autant modifier leur forme.

a/ Valeur de "chronologie"

(520) P_1 - **pòd ñàá kpínd` ó**

/femme, cl.1/préparer, PFR/pâte, cl.5/Assert./

"la femme a déjà préparé la sauce"

P₂ - ù ʒí⁻ bè ìì

/elle/maintenant/servir, IPFR/Foc./

"elle est maintenant en train de servir"

b/ Valeur d'"enchaînement logique"

(521) P₁ - wà g' ʒēlín káà

/il/Nég./plaisanter, IPFR/pas/

"il ne plaisante pas"

P₂ - ù máád' mènfi ì

/il/dire, IPFR/vérité, cl.7/Foc./

"il dit la vérité"

(522) P₁ - bíd` k' sùùh tōōnl`

/enfant, cl.9/ Nég./travailler, IPFR/travail, cl.10/

"les enfants ne travaillent pas"

P₂ - b` gò ì

/ils/dormir, IPFR/Foc./

"ils dorment"

c/ Valeur de "relation causale"

(523) P₁ - tontòùng móg` ò

/chaleur, cl.8/posséder, IPFR/lui/

"il a chaud"

P₂ - ù lánd` līādī` ó

/il/ôter, PFR/habit, cl.10/Assert./

"il a ôté l'habit"

(524) P₁ - ʒēēd` gbénn` ō

/nourriture, cl.9/finir, PFR/Assert./

"la nourriture est finie"

P₂ - t` kán dī sīāl` dāā ʒōōùg nè

/nous/Nég./manger, PFI/rien/soir, cl.8/ce/

"nous ne mangerons rien ce soir"

Si l'ordre séquentiel des schèmes prédicatifs juxtaposés n'est pas déterminé a priori par l'ordre logique des procès en présence, il y a lieu de s'interroger sur le mécanisme qui est sous-jacent à l'agencement des schèmes prédicatifs. Pour Bonvini, dont nous partageons entièrement la conception, la réponse la plus plausible semble être celle qui rattache l'assignation de la position au mécanisme de la "thématisation": le locuteur place en première position le schème prédicatif qui correspond au "thème" et en deuxième position le schème prédicatif qui correspond au "rhème".

« Il se crée ainsi un contraste entre P₁ et P₂ : P₁ traduit ce qui est le moins informatif, tandis que P₂ exprime ce qui est le plus informatif. De ce fait, (...) une valeur donnée peut être déplacée d'une position à une autre en fonction de la stratégie discursive adoptée par le locuteur » (Bonvini, 1988a : 183).

5.2.1.2. Coordination avec relateur

Dans la coordination avec relateur, nous distinguons les types suivants :
coordination à valeur de :

- | | | |
|----------------|------------------|---------------|
| - oppositif : | k`ɲààn | "tandis que" |
| - adversatif : | àmá`, jén | "mais" |
| - simultané : | k` | "pendant que" |
| - alternatif : | bíí | "ou bien" |

Les trois premiers (oppositif : **k̄̀nà̀n`** ; adversatifs : **àmá`** et **jén** "mais") sont spécialisés dans la mise en relation des schèmes prédicatifs tandis que les deux derniers (simultané : **k`** et alternatif : **bíí**) ont plusieurs statuts dans la langue.

Tous ces relateurs ont ceci de commun que leur présence ne change en rien la structure interne des schèmes prédicatifs.

a/ Relateur à valeur d'oppositif : **k̄̀nà̀n`** "tandis que"

Le relateur **k̄̀nà̀n`** sert à établir une opposition entre les procès attestés dans les schèmes prédicatifs de la séquence. C'est le second schème prédicatif qui est marqué par le relateur. Cette division que nous établissons, repose sur la base de critères phonologiques, car les locuteurs observent généralement une pause juste avant la conjonction **k̄̀nà̀n`**.

(525) P₁ - **nìkpélàà dāān pàg`**
 /vieux, cl.11/Mt./causer, IPFR/
 "les vieux causaient"

P₂ - **k̄̀ nà̀n` k` bíd` ɣmín**
 /Opp./sim./enfants/se taire, IPFR/
 "tandis que les enfants se taisaient"

(526) P₁ - **ū wāāg` sùgd` ò**
 /de lui/cadet/insulter, IPFR/lui/
 "son frère cadet l'insulte"

P₂ - **k̄̀ nà̀n` k` ù ɣmín**
 /Opp./sim./il/se taire, IPFR/
 "tandis qu'il se tait"

b/ Relateur à valeur d'adversatif : **àmá`** et **jén** "mais"

Ces coordinatifs introduisent chacun une idée contraire à celle exprimée dans le premier schème prédicatif.

àmá`¹⁴⁰, tout comme **k̄nà̀n**, est rattaché au deuxième schème prédicatif, toujours sur la base des critères phonologiques.

(527) P₁ - **ù kpè́n ñà̀g`**

/il/rentrer, PFR/maison/

"il est rentré à la maison"

P₂ - **àmá` ù lébd` mósùg ñ ó**

/advers./il/retourner, PFR/brousse/dans/Assert./

"mais il est retourné dans la brousse"

jén également marque le second schème mais se place après NS de ce dernier.

(528) P₁ - **ù kpè́n ñà̀g`**

/il/rentrer, PFR/maison/

"il est rentré à la maison"

P₂ - **ù jèn lébd` mósùg ñ ó**

/il/advers./retourner, PFR/brousse/dans/Assert./

"mais il est retourné dans la brousse"

¹⁴⁰**àmá`** est probablement un emprunt du hausa.

c/ Relateur à valeur de simultané : **k`** "pendant que"

Le morphème **k`**¹⁴¹, qui a plusieurs statuts dans la langue, sert ici à exprimer la simultanéité entre les procès attestés dans les schèmes prédicatifs de la séquence. Tout comme dans le cas de **k`pààn** et **àmá`**, le relateur **k`** ouvre le second schème prédicatif qui est marqué par le relateur¹⁴².

(529) P₁ - **b` dāān púnd` dóùg ñ**

/ils/SP./arriver, PFR/localité, cl.8/dans/

"ils arrivèrent dans la localité"

P₂ - **k` sīḡāāùg fānd` ìì**

/sim./matin/faire clair/Foc./

"lorsque le jour se levait"

d/ Relateur à valeur d'alternatif : **bíí** "ou bien"

Dans le cadre du schème prédicatif simple, ce morphème confère une valeur interrogative à l'énoncé entier. Dans l'énoncé complexe, en tant que relateur, il confère à la séquence de schèmes prédicatifs une valeur alternative, du fait qu'il offre un choix entre deux partis possibles. Sur la base du critère de coupure, nous rattachons **bíí** "ou bien" à P₁¹⁴³.

(530) P₁ - **ù bù` jììḡ bíí**

/il/Fut./chanter/alt./

"il chantera ou bien"

¹⁴¹Il convient de résumer les différents statuts du morphème **k`** :

- il est utilisé dans la formation de certains nombres complexes formés sur le modèle du syntagme coordinatif (cf supra 4.5.1.2.) ;
- il noue deux propositions dont une est la principale et l'autre la subordonnée (cf infra 5.2.2.) ;
- il noue enfin deux propositions coordonnées comme c'est le cas dans le paragraphe qui nous concerne.

¹⁴²En effet, dans le discours des locuteurs, une pause est généralement observable avant le morphème **k`**.

¹⁴³Dans le discours, une pause est généralement observable après **bíí** "ou bien".

P₂ - ù kán jìn` ìì
 /il/ Nég./chanter/Foc./
 "il ne chantera pas"

5.2.2. La subordination

Au plan formel, on peut distinguer deux types de subordination en fonction de la présence ou de l'absence d'un morphème relateur.

5.2.2.1. La subordination sans relateur

Dans la subordination sans relateur, on a une séquence du type P₁ + P₂ où la proposition P₂ a une sorte de valeur complétive. Au plan formel, on note une disparité entre P₁ et P₂ ; à la différence de P₁ qui présente un schème prédicatif du type N/S V/P, P₂ se caractérise par un schème du type N/S V/P [N/O] (N/C). Cette disparité correspond au plan sémantique à une incomplétude de P₁. Du fait donc de cette incomplétude de P₁, due notamment à l'absence de l'expansion objectale nécessaire, la proposition P₂ se situe à son égard comme une expansion nécessaire et complémentaire, expansion analogue à l'expansion objectale attestée dans le cadre du schème prédicatif. P₂ se situe au plan paradigmatique dans la position du nominal simple en fonction "objet" avec lequel il peut d'ailleurs se commuter.

Bonvini parle alors d'une "situation paradoxale" au plan formel. En effet, des deux propositions, P₂ qui présente un schème prédicatif formellement apte à fonctionner de manière indépendante, est linguistiquement viable tandis que P₁ ne l'est pas. Mais du fait qu'il complète P₁, P₂ n'est rien d'autre qu'une expansion obligatoire de P₁ ; par voie de conséquence, il présente au plan statutaire un schème prédicatif dépendant « *en dépit de son organisation formelle qui le rend virtuellement complet et apte à fonctionner d'une manière autonome dans le cadre de l'énoncé simple* » (Bonvini, 1988a : 86).

La subordination sans relateur est marquée par le morphème de synthèse k' "que" :

(531) $b' \ t\grave{u} \ j\grave{e}d' \ k' \ p\acute{u}c\acute{i}a\acute{n}s\acute{o}\grave{a} \ n\acute{a}l' \ n\grave{i}b' \ - \ n\acute{a}l\acute{m}\acute{i}$

/on/Hab./dire, IPFR/que/sorcière, cl.11/avalier, IPFR/gens, cl.2/M/âme, cl.7/

"on dit d'habitude que les sorcières avalent l'âme des gens"

On peut donc pour conclure parler, avec Bonvini, d'une "dissymétrie double" au niveau de la subordination sans relateur.

5.2.2.2. La subordination avec relateur

Dans la subordination avec relateur, nous distinguons deux catégories distinctes de relateurs selon qu'ils médiatisent une séquence du type $P_2 + P_1$ ou une séquence du type $P_1 + P_2$.

Parmi les premiers, nous comptons :

- | | |
|---|---------------|
| - $j\acute{a}\acute{n}...$ $n\grave{e}$ | "le fait que" |
| - $g\acute{i}$ | "si" |
| - $b\acute{a}\grave{a}...$ $g\acute{i}$ | "même si" |

parmi les derniers, nous comptons :

- | | |
|-----------------------------------|-----------------|
| - k' | "pour" |
| - $k' \ l' \ m\acute{a}\acute{a}$ | "parce que" |
| - $\Gamma \ p\acute{o}$ | "cela fait que" |

Dans les exemples d'emploi propres aux relateurs de la première catégorie, la séquence est du type $P_2 + P_1$. P_2 fonctionne comme le déterminant de P_1 dont il constitue l'expansion. L'ordre séquentiel, en termes de

détermination, est : déterminant - déterminé. C'est justement P_2 qui est marqué par les relateurs de cette première catégorie.

Les relateurs de la seconde catégorie médiatisent une séquence du type $P_1 + P_2$ où P_2 , expansion de P_1 , fonctionne comme le déterminant de P_1 . L'ordre séquentiel, en termes de détermination, est déterminé-déterminant. Tout comme dans la première série, ici également le relateur marque P_2 .

a/ **jāān... nè** "le fait que"

Ce relateur se présente comme une succession discontinue de deux morphèmes : /**jāān**/ et /**nè**/. Le morphème **jāān** vient après N/S de P_2 , tandis que **nè** est placé à la fin de P_2 . Il est à noter que ces deux morphèmes, bien que coprésents dans ce contexte d'emploi, gardent l'un par rapport à l'autre une certaine autonomie du fait qu'ils sont également attestés l'un sans l'autre dans d'autres cas d'emploi.

Le relateur **jāān... nè** introduit un lien logique entre un fait donné comme "*réalisé*" en P_2 et le procès attesté en P_1 . Au plan énonciatif, il marque le thème propre à P_2 , en opposition au rhème représenté par P_1 ;

(532) P_2 - **caál` jāān fól` nè**
 /puits, cl.10/Rel./tarir, PFR/rel/
 "le puits étant tari"

P_1 - **póób` jí` kán lúúń júm`**
 /femme, cl.2/plus/Nég. Fut./puiser, PFI/eau, cl.2/
 "les femmes ne puiseront plus de l'eau"

b/ **gīī** "si"

Le relateur **gīī** véhicule la valeur d'"hypothèse" ou de condition à laquelle correspond, en P₁, la valeur de conséquence. Il s'intègre dans une séquence P₂ + P₁ où il marque P₂ et se place après N/S.

(533) P₂ - **ā gīī sáá dāāg`**

/tu/si/aller, PFI/marché, cl.4/

"si tu vas au marché"

P₁ - **ñ bù cíán ā**

/je/Fut./accompagner, PFI/toi/

"je vais t'accompagner"

(534) P₂ - **tāāg` gīī k' bāá**

/pluie, cl.4/si/ Nég./tomber, PFR/

"si la pluie ne tombe pas"

P₁ - **sīāl` kán pā**

/rien/ Nég., Fut./pousser, PFI/

"rien ne va pousser"

c/ **báà... gīī** "même si"

Ce relateur est constitué de deux morphèmes dont le premier est placé en tête de P₂ tandis que le deuxième est placé après N/S de P₂. Il véhicule la valeur de "*concessif*" et peut être traduit, selon les cas, par "même si", "quoique"... Le fait que P₂ précède P₁ permet d'affirmer qu'au plan énonciatif, ce relateur marque le thème propre à P₂ en opposition au rhème de P₁ :

(535) P₂ - **báà tāāg` gīī bāá**

/rel./pluie, cl.4/Rel./tomber, PFR/

"même si la pluie tombe"

P₁ - sūà kán bŭl̄ ʒāānī dāāl̄

/personne/ Nég./semer, PFI/fête, cl.12/jour, cl.10/

"personne ne sèmera le jour de fête"

(536) P₂ - báà jùl̄ gī gbènḡ

/Rel./tête, cl.10/Rel./être grosse, IPFR/

"quoique la tête soit grosse"

P₁ - wà g' kpél' tùlúù

/elle/ Nég./être plus âgé, IPFR/cou, cl.6/

"elle n'est pas plus âgée que le cou"

d/ k' destinatif "pour"

Ce relateur est attesté dans les séquences du type P₁ + P₂ où il marque P₂. Il se place avant N/S. La valeur véhiculée est celle de "finalité", d'"intention", de "but", de "destination". C'est pourquoi à la suite de Bonvini, nous l'appellerons "destinatif" et le représenterons par "pour". Compte tenu du type de séquence dans laquelle il s'inscrit, on peut considérer, au plan énonciatif, que le relateur k' marque le rhème propre à P₂ :

(537) P₁ - póób' sáán' mósùg n̄

/femme, cl.2/aller, PFR/brousse, cl.8/dans/

"les femmes sont allées en brousse"

P₂ - k' bān kpíál' dáád'

/Rel./elles/chercher, PFI/bois, cl.9/

"pour chercher du bois"

e/ k'l' màá justificatif "parce que"

Ce relateur véhicule la valeur sémantique d'"*explication*", de "*justification*". Il introduit en P₂ une explication concernant le procès attesté en P₁. Il marque également, au plan énonciatif, le rhème porté par P₂ ;

(538) P₁ - ù d́óón`

/il/se coucher, PFR/

"il s'est couché"

P₂ - k`l`màá gòòm` sóól` ò

/parce que/sommeil, cl.12/attraper, PFR/lui/

"parce qu'il a eu sommeil"

f/ I` pō consécutif "cela fait que"

Ce relateur marque P₂ et lui confère la valeur de "résultat" du procès qui est attesté dans P₁. Il occupe la position initiale devant N/S. Il peut être suivi du focalisateur ìì. Au plan énonciatif, il sert de marque au rhème attesté en P₂.

(539) P₁ - ñ cìcìé bíl`

/de moi/vélo, cl.1/s'abîmer, PFR/

"mon vélo s'est abîmé"

P₂ - I` pō ìì k` ñ ʒóód` bààl`

/Rel./Foc./et/je/tarder, PFR/venir, PFR/

"cela fait que je suis venu en retard"

5.2.2.3. La proposition relative

Un cas particulier et qu'il importe de considérer à part est celui que l'on désigne habituellement par "proposition relative". Dans ce type de séquence, la proposition dépendante P₂ est intégrée syntaxiquement dans la proposition principale P₁. Elle s'y subordonne à un nom, ce qui est le trait définitoire d'une proposition relative¹⁴⁴. En général, un noyau nominal, N/S ou N/O, est déterminé par une proposition. Celle-ci est marquée par le relateur ñbà qui

¹⁴⁴Voir Hagège (1982 : 60).

vient avant V/P lorsque c'est N/S qui est déterminé, et après V/P lorsque c'est N/O qui est déterminé.

a/ Le sujet de P₂ renvoie au sujet de P₁ :

(540) ʒūà n̄bá n̄íá núngù púnd` dāāpààùng ó

/homme, cl.1/rel./sortir, PFR /Top./ arriver, PFR/Npr./Assert./

"l'homme qui a quitté Nungu est arrivé à Dapaong"

b/ Le sujet de P₂ est objet de P₁

(541) pódò tù kùn` ʒūà n̄bá kpél' ó ìì

/femme, cl.1/Hab./épouser, IPF/homme, cl.1/rel./être plus âgé, IPFR /
elle / Foc./

"la femme épouse d'ordinaire un homme qui la dépasse en âge"

c/ L'objet de P₂ est sujet de P₁

(542) jààl` n̄bà k` ā téén` n̄ān

/ce/que/et/tu/faire, PFR/être bon, IPFR/

"ce que tu as fait est bon"

d/ L'objet de P₂ est objet de P₁

(543) dāā kùn` jùà n̄bá k` à kpél' ò

/Nég./épouser, PFI/celui que/et/tu/être plus âgé, IPFR/lui/

"n'épouse pas celui que tu dépasses en âge"

e/ Proposition temporelle relative

La conjonction "quand", "lorsque" peut être rendue en **moba** par un nom à valeur temporelle ("moment", "jour") dans sa forme démonstrative. Au plan syntaxique, cette construction correspond à une proposition relative.

(544) a. **ñ k' bán` jǒúg ñbá k` ù kóó**

/je/Nég./savoir, IPFR/temps, cl.8/rel./et/il/rentrer, PFR/

"je ne sais pas le moment où il est rentré"

b. **ñ k' bán` dāāl` ñbá k` ù gó`**

/je/ Nég./savoir, IPFR/jour, cl.10/rel./et/il/revenir, IPFR/

"je ne sais pas le jour où il revient"

On constate que la langue **moba** utilise, au niveau des variations énonciatives externes, à la fois des procédés morphologiques, syntactiques et syntaxiques. Morphologiques grâce à la présence ou à l'absence de morphèmes relateurs. Syntactiques grâce à la modification de l'ordre séquentiel de P-P : opposition P_1-P_2/P_2-P_1 . Syntaxiques grâce au critère de détermination qui oppose la coordination (P-P) à la subordination (P + P).

Le tableau suivant résume tous ces phénomènes :

Tableau 47 : L'enchaînement des propositions

	COORDINATION	SUBORDINATION
SANS RELATEUR	valeur : chronologique enchaînement logique relation causale	valeur : complétive
AVEC RELATEUR	k̄-ɲààn : oppositif àmá`, jén : adversatif k` : simultané bíí : alternatif	jāān ñ "le fait que" gīī "si" k' "pour" l̄ pō "cela fait que" proposition relative

Au plan énonciatif toutefois, un seul ordre est attesté : THEME + RHEME, quel que soit le procédé utilisé.

L'ENONCE ET SES VARIATIONS : RECAPITULATION

Dans l'étude de l'énoncé et ses variations, nous avons d'abord examiné l'énoncé à une proposition puis l'énoncé caractérisé par une séquence de propositions.

Cette étude s'est basée sur la morphosyntaxe qui a donné une vue synthétique des schèmes prédicatifs. Elle s'est aussi basée sur la lexicologie qui a permis les identifications taxinomiques, syntagmatiques et sémiotiques au niveau lexicologique.

La première section du chapitre a rendu compte de l'organisation, à partir des nominaux et des verbes, de la proposition qui est une structure organisée autour de termes syntaxiques nécessaires et de termes annexes. Les différentes fonctions, leurs modifications, de même que la focalisation et la thématisation ont constitué les points clefs dans cette partie.

La deuxième section, consacrée aux séquences de propositions, a porté sur les types de relations qui s'établissent entre les propositions. Celles-ci peuvent être d'ordre homofonctionnel (coordination) ou d'ordre hétérofonctionnel (subordination). Elles peuvent être soit juxtaposées, soit reliées entre elles par l'intermédiaire des morphèmes connectifs. La distinction entre les séquences de propositions a reposé essentiellement sur le critère de l'utilisation des connectifs et sur la place qu'ils occupent dans la séquence.

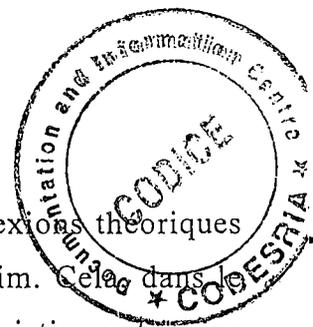
CONCLUSION GENERALE

Au terme de la présente esquisse descriptive du **moba**, il convient de jeter un regard rétrospectif pour mesurer le trajet parcouru et se demander si les objectifs fixés dès le départ ont été atteints.

Notre but, en entreprenant cette recherche, était de présenter la description des faits grammaticaux de la langue **moba**, en d'autres termes, de rendre compte de la manière dont cette langue se structure au niveau des unités significatives.

Au plan théorique, nous nous sommes efforcé de suivre le modèle descriptif exposé par Bonvini dans *Prédication et énonciation en kasim*, et qui a déjà fait ses preuves dans le cas du ngbaka (Grand'eury, 1991), du kar (Wichser, 1994), de l'otetela (Wetshemongo, 1990), du nateni (Neukom, 1995) et dans bien d'autres langues africaines. L'emploi de ce modèle descriptif s'est avéré très pertinent pour la description des faits grammaticaux du **moba**. Il nous a permis d'intégrer, dans une cohérence descriptive, non seulement ce qui est systématique dans la langue, mais aussi ce qui relève de l'utilisation de la langue par un locuteur et qui reflète le caractère naturel du discours. La relation entre ces deux faits caractéristiques d'une langue est une relation dissymétrique, comparable à une relation entre invariance et variance. Bien que dans l'ensemble les structures invariables aient une place majeure dans la description, chaque partie de notre étude (à savoir "la morphosyntaxe", "le verbal", "le nominal" puis "l'énoncé et ses variations") fait ressortir des éléments énonciatifs dont les plus importants sont :

- les modalités énonciatives ;
- les catégories énonciatives spécialisées ;
- les variations des structures syntaxiques.



Nous avons cependant intégré dans cette étude des réflexions théoriques qui n'ont pas été prises en compte dans la description du kasim. Cela dans le but de faire bénéficier ce travail des développements de la linguistique africaine depuis 1990. Ainsi, dans l'étude des schèmes prédicatifs, nous avons intégré le module actanciel du procès. Ce qui nous a permis, au niveau du schème, de distinguer l'expansion nominale nécessaire de l'expansion nominale facultative.

Dans l'étude de la détermination nominale, nous avons préféré les termes de syntagme épithétique et de syntagme génital (Creissels 1991 : 129 et 136) aux termes respectivement de qualificatif et de complétif qui ont été proposés par Houis (1977 : 33).

Le parcours descriptif, conformément au cadre théorique adopté, a débuté par l'étude des schèmes prédicatifs ; il s'est poursuivi par celle du verbal et du nominal et s'est achevé par l'étude de l'énoncé comme lieu concret d'application à la fois de l'opération prédicative et de l'opération énonciative.

Cette étude a permis :

- d'établir que le **moba** comporte trois schèmes prédicatifs fondamentaux : schème à support verbal simple, schème à support verbal complexe, schème à support non verbal (les énoncés prédicatifs non verbaux n'étant pas à confondre avec les soi-disants "énoncés nominaux") ;
- de déceler deux classes de constituants : les nominaux et les verbaux ainsi que leurs sous-classes respectives ;
- d'établir la taxinomie des lexèmes d'après leur aptitude à constituer des nominaux et des verbaux. Sur ce plan, quatre catégories de lexèmes ont été identifiés : lexèmes nominaux, lexèmes nomino-adjectivaux, lexèmes verbo-nominaux et lexèmes verbo-nomino-adjectivaux ;

- d'identifier un nombre important de dérivatifs en **moba** et de les regrouper en trois types : dérivatifs basiques, dérivatifs thématiques et dérivatifs annexes ;
- d'étudier les systèmes des morphèmes majeurs, c'est-à-dire les verbants et les nominants ;
- d'identifier les variations internes à la proposition, notamment les procédés de "*focalisation*" et de "*thématisation*", ainsi que les séquences de propositions.

Ce travail révèle, au niveau des classes d'unités, la non existence de lexèmes uniquement verbaux dans la langue **moba**. Les verbaux sont formés à partir des mêmes radicaux que les nominaux et c'est soit le verbant, soit le nominant qui oriente le constituant vers les verbes ou vers les noms.

Du coup, au niveau du système verbal, la flexion tonale tient une place importante dans la mesure où les changements d'aspect ne sont indiqués que par elle.

Au-delà du cadre strict de la description synchronique, ce travail révèle, sur le plan diachronique ou tout au moins comparatif, que la classification nominale du **moba**, comparativement aux autres langues Gurma, a subi des métamorphoses. Suite à ces transformations, le système d'accord de classes n'est plus que partiel.

Nous nous sommes limité tout au long de cette étude au seul dialecte **bènl`** et plus particulièrement au parler de Dapaong. Nous pensons qu'à partir de la description d'un parler central, on peut par référence décrire plus facilement les autres parlers d'un même dialecte, voire les autres dialectes de la même langue. Sur le plan de la linguistique comparative, il sera possible

également de partir des différentes descriptions réalisées pour établir des parallèles entre les langues d'un même sous-groupe ou d'une même famille.

Nous sommes conscient des limites de notre travail. Il ne fait nul doute que la plupart des sujets abordés auront besoin d'être approfondis voire améliorés. Néanmoins, nous espérons avoir décrit la langue **moba** dans ses grandes lignes.

Cette étude complétera la documentation disponible sur la langue **moba**. Elle pourra déboucher sur des applications pratiques à différents niveaux. Les chercheurs, les alphabétiseurs, les associations et les organismes qui utilisent la langue trouveront pour les uns des solutions à certains de leurs problèmes d'interprétation, pour les autres des éléments qui pourront leur permettre de pousser plus loin les investigations dans l'un des domaines dont le cadre a été ici tracé.

CODESRIA - BIBLIOTHÈQUE